U d'/ of Ottawa
39003000558964

380-1β-148
375

LE DEVOIR SOCIAL

AU

CANADA FRANÇAIS

LE
DEVOIR SOCIAL
AU
CANADA FRANÇAIS

Rapport officiel du Congrès décennal de l'A. C. J. C. tenu à Montréal du 28 juin au 1er juillet 1914.

La classe rurale
Les professions libérales
Le commerce et l'industrie

MONTRÉAL
Bureaux de l'A. C. J. C.
Édifice Versailles, 90, rue Saint-Jacques

1915

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX
Universitas CANADIANA Ottaviensis

HN
102
.A8
1914
c.2

PRÉFACE

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française célébrait en 1914, par un grand Congrès à Montréal, son dixième anniversaire de fondation.

Dix ans d'existence, c'est beau pour une association de jeunes gens, surtout quant au lieu d'offrir à ses membres des amusements variés ou d'autres avantages matériels, elle exige une discipline et impose des sacrifices. On conçoit alors qu'une sélection s'opère et que pour être moins nombreux les membres ne sont pas moins valeureux.

Les Canadiens français ont un passé glorieux. « Dans les annales du genre humain, déclare l'historien Tracy, il n'y a pas de récit d'un intérêt plus absorbant que l'histoire du peuple canadien.» [1] Nos pères se battirent comme des lions au début de la colonie et sous le régime français. Après la cession du pays à l'Angleterre, ils défendirent leurs droits et privilèges et surent conquérir pied à pied l'autonomie législative et les libertés civiques.

L'avenir semblait plein de promesses pour cette phalange jusqu'alors invincible. Malheureusement la paix devait être fatale à nos compatriotes : sous la Confédération, les Canadiens français n'ont point donné toute leur mesure. Les libertés conquises au prix de tant d'efforts ont été peu à peu sacrifiées aux exigences du compagnonnage politique et de l'intérêt personnel ; sur le terrain économique, nos compatriotes, bien qu'admirablement doués pour une lutte efficace, se sont laissé distancer. Il était facile de prévoir qu'un effacement graduel s'opérerait quand le petit groupe, déjà émietté par l'exode en masse, serait refoulé et noyé sous les flots envahissants des hordes

---

[1] Frank Basil Tracy, *The Tercentenary History of Canada*, Vol. I, *Preface*. New York and Toronto, P. F. Collier & Son (1908).

étrangères et les raz de marée périodiques d'une immigration librement dévastatrice. A tout prix, il fallait réagir. [1]

C'est alors que des compatriotes éclairés conçurent l'idée d'une association de la jeunesse, afin de grouper les forces vives et préparer pour les luttes de demain des bataillons entraînés, aguerris et convenablement armés. Les victoires ne s'improvisent plus : sur tous les terrains, elles sont le résultat d'une prévoyance judicieuse, d'un effort constant et généreux.

« De francs catholiques et de francs patriotes » : voilà ce qu'ambitionne de former l'A. C. J. C. par la piété, l'étude et l'action ; ses cercles aspirent à nous donner des citoyens éclairés sur tous leurs devoirs et ayant le courage de leurs convictions.

L'A. C. J. C. a-t-elle réussi dans sa tentative ?

Sans doute elle n'a pas encore enrôlé tout le contingent de bonnes volontés qu'elle désire mobiliser : les concours nécessaires ou très utiles lui ont souvent fait défaut ; des personnes très dévouées et ardemment patriotes n'ont pas compris l'urgence de ce mouvement général ; d'autres, sur la foi de racontars inexacts et intéressés, ont cru voir dans l'A. C. J. C. tout autre

---

[2] « De 1867 à 1894, écrivait à cette dernière date Edmond de Nevers dans *L'avenir du peuple canadien-français*, quel chapitre, quelle page pourra-t-on ajouter à l'histoire de la race française en Amérique ?

« Ils ont crû et se sont multipliés, selon la parole de l'Écriture ; un certain nombre d'entre eux sont allés féconder de leurs labeurs les villes manufacturières des États de la Nouvelle-Angleterre ; les autres sont restés au pays, songeant à s'enrichir, mais ne s'enrichissant guère et s'amusant à des luttes puériles ». Voilà ce que l'on écrira, je le crains. Ce chapitre sera peu intéressant, cette page sera brève.

« Le moment était venu pour nous, de tracer un but grandiose à l'activité de notre race, d'affirmer par une initiative féconde la vigueur de l'esprit français, de marquer la place que nous entendions prendre dans la vie intellectuelle et économique de l'Amérique du Nord. Hélas ! nous n'en avons rien fait, et c'est depuis que la crainte du danger est disparue que le danger réel est apparu.

« Il nous a manqué l'action d'une élite intellectuelle, l'impulsion d'une classe dirigeante vraiment éclairée, sainement patriote.

« C'est principalement chez un peuple jeune, où tout est à créer, que l'existence de cette élite paraît d'une absolue nécessité...

« Les vingt-cinq dernières années ont été pour nous une période néfaste. Non seulement nos progrès dans le domaine intellectuel y ont été presque nuls, mais encore il y a eu déchéance au point de vue matériel. La plupart des professions non productrices se sont encombrées dans le temps même où s'achevait la ruine d'un grand nombre de nos producteurs. En outre, la moitié de ces derniers ont quitté notre sol, inaugurant ainsi l'ère de la dispersion. Et voilà enfin que sur ces désastres grandit l'esprit ploutocratique américain, qui menace de subjuguer notre vieille fierté nationale.»

chose que ce qu'elle est en réalité ; d'autres enfin, tout en reconnaissant que le temps presse, que l'heure d'agir est arrivée, ont escompté le dévouement du prochain et, se créant des difficultés imaginaires, n'ont pas payé de leur personne. Pour ces causes, l'A. C. J. C., au point de vue numérique, bien qu'elle compte actuellement plus de quatre-vingt groupes répartis par le pays, n'a pas encore réalisé toutes ses ambitions ; mais chaque jour on apprend à la mieux connaître, et chaque jour elle fait de nouvelles conquêtes.

Est-ce à dire que, paralysée par les difficultés du début, son influence a été nulle ou peu appréciable ? On pourrait être tenté de le croire, car il faut être initié à la vie des cercles, il faut avoir vécu au milieu des jeunes gens eux-mêmes, pour savoir jusqu'à quel point cette influence a été profonde, transformatrice. Le public ne peut se rendre compte de ce travail discret, de cette action intime ; mais des observateurs attentifs, des juges bien placés pour se prononcer en parfaite connaissance de cause n'ont pas ménagé à l'A. C. J. C. leurs témoignages laudatifs et leurs encouragements sympathiques.

« *Vous savez de quels ennemis est menacée la cité de Dieu, dans l'ordre religieux et social,* daignait écrire Son Éminence le cardinal Bégin au président de l'Union régionale de Québec, *et, malgré l'inexpérience dont votre modestie vous inspire l'aveu, vous avez su trouver, grâce à votre obéissance et à votre esprit de discipline, le secret d'une prudence et en même temps d'une persévérance qui assurent à ce que ce zèle et l'entrain du jeune âge peuvent avoir d'excessif et d'inconstant le frein d'une modération salutaire. Vous avez fait vôtre la parole du psalmiste :* Nisi Dominus edificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam. *C'est donc à Lui, le Maître de la Cité chrétienne, que vous avez fait loyalement acte de foi et hommage ; ce sont ses intérêts que vous cherchez à faire prévaloir dans l'ordre social dont il est le principe et la fin suprême.*

« *Ce programme, vous travaillez à l'exécuter par la parole et par l'action, par les œuvres de zèle et de bienveillance fraternelle, d'abord les uns envers les autres, puis à l'égard de vos frères les pauvres de Jésus-Christ, et de ceux encore plus dignes de compassion*

qui souffrent de misères spirituelles ou morales, ou qui trouvent insupportable le joug de leur condition sociale...

« *Dites donc à ces chers éphèbes de l'A. C. J. C., ma joie et ma consolation, qu'ils sont aussi mon espoir pour l'assainissement des masses populaires, pour la restauration dans le Christ des classes sociales en proie aux influences délétères du vice et de l'erreur.*»

A l'occasion du présent congrès, Sa Grandeur Mgr Bruchési écrivait au Président général de l'A. C. J. C. :

« *Ce sera votre manière — et je n'en connais pas de meilleure — de célébrer le dixième anniversaire de la fondation de cette association que j'ai eu tant de bonheur à bénir à son berceau, qui s'est magnifiquement développée dans nos divers diocèses, qui compte déjà à son crédit bien des gestes nobles et courageux, et sur laquelle nous savons pouvoir compter dans toutes les causes où la doctrine, la morale et le vrai patriotisme se trouvent intéressés.*

« *Vous vous étiez tracé, en trois mots, un programme qui résumait vos devoirs de chrétiens :* « *Piété, étude, action.*» *Je vous rends ce témoignage que par la plume et par la parole, dans l'intimité de vos cercles et dans vos manifestations publiques, dans les œuvres dont vous avez pris l'initiative, vous y avez été fidèles.*

« *Vous n'avez eu peur, nulle part, d'affirmer votre foi de catholiques, et cette foi vous l'avez vécue. Jeunes gens, mes amis, je suis content et fier de vous.*»

L'Association de la Jeunesse n'a donc rien à cacher ni rien à regretter de son passé et elle peut envisager en toute confiance l'avenir.

Il nous eût été agréable d'enregister dans ce volume toutes les marques de sympathie que l'on nous a si libéralement prodiguées ; il nous eût été bien doux de faire entendre, mêlée à la voix des plus jeunes, la voix grave et émotionnée des anciens, rappelant les jours d'autrefois et heureux de se sentir revivre dans leurs successeurs, mais il nous a fallu nous limiter à ce qui avait un rapport direct avec le programme élaboré pour le congrès.

Il ne faut donc pas s'attendre à entrevoir la physionomie vivante de l'A. C. J. C., ni même un portrait soigné et ressemblant, dans les pages qui vont suivre ; tout au plus, en voyant réunis des traits épars, le lecteur pourra-t-il soupçonner que la vie palpite intense dans l'A. C. J. C. et que la jeunesse canadienne se prépare au rôle qui l'attend.

LES PRÉLIMINAIRES DU CONGRÈS

En présentant à S. G. Mgr Bruchési le filial hommage des membres du Comité central, à l'occasion de la nouvelle année, le Président général de l'A. C. J. C. priait Sa Grandeur de vouloir bien autoriser la tenue d'un congrès à Montréal en juin 1914, de daigner en accepter la présidence d'honneur, de nous faire connaître ses vues sur le choix du sujet à traiter, et de bénir nos personnes et nos travaux.

Mgr l'Archevêque a tout de suite répondu à nos vœux par une lettre d'une bienveillance exquise, qui restera l'un des plus précieux témoignages décernés à notre association. « J'aime à voir en vous un bataillon d'élite, que l'on trouvera, j'en suis sûr, sur toutes les frontières à défendre et toujours fier du drapeau de sa foi », écrivait Mgr Bruchési aux membres de l'A. C. J. C. à ses débuts, le 10 mars 1904. Après dix ans, Sa Grandeur veut bien nous assurer que son espérance n'a pas été déçue, que ses prévisions se sont réalisées : « Vous n'avez eu peur, nulle part, d'affirmer votre foi de catholiques, et cette foi vous l'avez vécue. Jeunes gens, mes amis, je suis content et fier de vous.»

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE
COMITÉ CENTRAL, 1075, RUE RACHEL

Montréal, 17 décembre 1913.

A Sa Grandeur Monseigneur Bruchési,
Archevêché de Montréal.

MONSEIGNEUR,

Le Comité central de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française me prie d'être son interprète pour offrir à Votre Grandeur l'expression de ses hommages respectueux à l'occasion de la nouvelle année : c'est pour moi un bien agréable evoir à remplir.

Nous ne pouvons oublier en formulant nos vœux, de quelle paternelle sollicitude Votre Grandeur a entouré le berceau de notre association, avec quelle vigilance Elle a guidé ses pas dans la voie de l'idéal tracé par ses fondateurs et avec quelle bonté Elle a encouragé nos efforts et fortifié notre action.

En venant présenter à Votre Grandeur nos vœux sincères, nous profitons de la circonstance pour lui offrir la présidence d'honneur du prochain congrès, qui se tiendra à Montréal en juin-juillet 1914 pour commémorer le dixième anniversaire de la fondation de l'A. C. J. C. Sollicitant une bénédiction particulière, nous voulons affirmer de nouveau notre attachement inviolable à l'autorité de l'Église et notre entière soumission aux directions de ses vénérés représentants au milieu de nous.

Fidèles au programme que nous ont tracé nos devanciers, nous voulons continuer par la piété, l'étude et l'action, de marcher à la conquête du but élevé qu'ils ont présenté à notre âme comme l'objet de ses plus nobles aspirations, et préparer ainsi une génération d'hommes militants « pour le bien de la religion et de la patrie ». Ce programme, Votre Grandeur l'a maintes fois béni et approuvé.

Convaincus que notre œuvre devient de jour en jour plus nécessaire, nous croyons que nos cercles d'études sont un puissant facteur au développement des œuvres paroissiales par la préparation de catholiques zélés toujours prêts à répondre à l'appel de leurs pasteurs. Nous croyons aussi que nos cercles sont un foyer éminemment propre à la formation de citoyens intègres, de patriotes ardents et sincères, et surtout de catholiques pratiquants et conscients du devoir social que Dieu leur a imposé.

En renouvelant à Votre Grandeur l'expression de nos sentiments de filiale affection, nous la prions instamment de daigner nous bénir, afin d'éclairer et de fortifier notre profond désir d'apostolat social.

Que Votre Grandeur daigne agréer l'expression des sentiments respectueux, soumis et dévoués des membres de l'A. C. J. C.

Georges-H. Baril, M. D.
Président général de l'A. C. J. C.

Archevêché de Montréal.

Montréal, 20 décembre 1913.

Monsieur le Dr Georges Baril,
Président général de l'A. C. J. C.

Mon cher ami

Votre lettre qui m'apporte vos vœux de bonne année et ceux de vos confrères, m'annonce aussi une nouvelle qui me réjouit : celle d'un congrès de votre association à Montréal, en juin 1914.

Ce sera votre manière — et je n'en vois pas de meilleure — de célébrer le dixième anniversaire de la fondation de cette association que j'ai eu tant de bonheur à bénir à son berceau, qui s'est magnifiquement développée dans nos divers diocèses, qui compte déjà à son crédit bien des gestes nobles et courageux, et sur laquelle nous savons pouvoir compter dans toutes les causes où la doctrine, la morale et le vrai patriotisme se trouvent intéressés.

Vous vous étiez tracé, en trois mots, un programme qui résumait vos devoirs de chrétiens : « Piété, étude, action.» Je vous rends volontiers ce témoignage que par la plume et la parole, dans l'intimité de vos cercles et dans vos manifestations publiques, dans les œuvres dont vous avez pris l'initiative, vous y avez été fidèles.

Vous n'avez eu peur, nulle part, d'affirmer votre foi de catholiques, et cette foi vous l'avez vécue. Jeunes gens, mes amis, je suis content et fier de vous.

Lors du congrès que vous teniez récemment aux Trois-Rivières, vous avez étudié, sous ses aspects multiples la question de l'éducation et de l'instruction. Quels beaux et solides travaux plusieurs d'entre vous nous ont donnés, et par les statistiques

laborieusement recueillies, jointes à d'irréfutables arguments, comme vous avez victorieusement répondu aux détracteurs de nos écoles et de tout notre système d'enseignement !

De loin, je vous ai applaudis de tout cœur.

Maintenant, c'est le devoir social qui vous préoccupe, et vous vous proposez d'en faire le thème principal de vos études et de vos discussions à votre prochain congrès. Je vous en félicite. Rien ne me paraît plus important à l'heure présente.

Vous savez à quelles sources vous inspirer. L'Église vous éclaire de ses sages et infaillibles enseignements. Elle vous indique la solution de tous les problèmes qui tourmentent l'esprit humain. Mettez en elle une filiale confiance. Elle orientera votre activité et votre zèle.

J'accepte avec plaisir la présidence d'honneur que vous m'offrez, et en formant des vœux ardents pour le succès de vos travaux, je vous réitère l'assurance de mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués.

† Paul, *arch. de Montréal.*

PROGRAMME

Dimanche, 28 juin

Matin : 8 h. *Messe de communion, dite par le R. P. Edgar Colclough, S. J., dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes. Chant du Credo par les congressistes.*

Matin : 10 h. 15 *Messe pontificale, à la cathédrale, célébrée par S. G. Mgr G. Gauthier, évêque-auxiliaire de Montréal.*

Sermon par M. l'abbé Philippe Perrier, curé de Saint-Lambert.

Soir : 12 h. 30 *Banquet offert aux congressistes, à l'hôtel Windsor, par la Ville de Montréal.*

Hommage de la Jeunesse Catholique à S. S. Pie X, à l'épiscopat et au clergé canadiens : M. le docteur G.-H. Baril, président de l'A. C. J. C.

Allocution de S. G. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, président d'honneur.

Notre gracieux Souverain : M. le docteur Baril.

La Ville de Montréal : M. Camille Tessier, avocat, vice-président de l'A. C. J. C.

Réponse par le représentant officiel des autorités municipales.

Nos anciens : M. l'abbé L.-A. Groulx, professeur au Collège de Valleyfield, aumônier du cercle Saint-Thomas d'Aquin.

Réponse par M. V.-E. Beaupré, ingénieur civil, ancien président général de l'A. C. J. C.

Les anciens aumôniers et présidents seront invités à adresser la parole.

L'Association de la Jeunesse et le devoir social : S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, évêque-auxiliaire de Québec, aumônier de l'Union Régionale Québecoise.

Allocution de M. Gustave Monette, avocat, secrétaire de l'A. C. J. C.

Soir : 8 h. *Séance solennelle d'ouverture du Congrès, à l'Université Laval, dans la salle des promotions.*

Piano. — Concerto de Chopin : Mlle R. Saint-Arnaud.

Bienvenue aux congressistes : M. Anatole Vanier, avocat, président de l'Union régionale de Montréal.

Souvenirs de 1904 : M. Joseph Versailles, financier, premier président de l'A. C. J. C.

Récitation, avec adaptation musicale : Mlle Idola Saint-Jean.

Rôle de l'étude dans la préparation au devoir social : M. l'abbé Henri Gauthier, P. S. S., curé de Saint-Jacques, à Montréal.

Communications du secrétaire de l'A. C. J. C.

Chant. — a) Air « d'Etienne Marcel», de Camille Saint-Saëns ; b) Mélodie de Raynaldo : Mme A. Leduc.

Piano d'accompagnement : M. Hector Dansereau.

L'Eglise et la question sociale : M. le docteur Georges-Hermyle Baril, professeur à l'Université Laval, président de l'A. C. J. C.

Allocution de S. G. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.

Lundi, 29 juin

Matin : 7 h. 30 *Messe basse à Notre-Dame de Lourdes.*

Matin : 9 h. 30 *Première séance d'études, à l'Université Laval, dans la salle de la bibliothèque, sous le distingué patronage de Mgr Dauth, vice-recteur de l'Université Laval, et la présidence active de M. Arthur Saint-Pierre, publiciste, vice-président de l'A. C. J. C.*

Le devoir social à la campagne : M. Alphonse Désilets, président du cercle Saint-Isidore d'Oka, secrétaire de l'Association des Jeunes Cultivateurs.

Discussion générale.

Commentaires : Rév. Frère Liguori, de l'Institut agricole d'Oka, secrétaire de l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec ; M. J.-C. Chapais, assistant-commissaire de l'Industrie laitière au Canada.

Soir : 2 h. 30 *Deuxième séance d'études, à l'Université Laval, dans la salle de la bibliothèque, sous le distingué patronage de Mgr Emile Roy, V. G., et la présidence active de M. Camille Tessier, avocat, vice-président de l'A. C. J. C.*

Le devoir social et les professions libérales : M. Oscar Hamel, notaire, président de l'Union régionale de Québec.

Discussion générale.

Commentaires : M. l'abbé Emile Chartier, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe ; M. le docteur Joseph Gauvreau, secrétaire du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec.

Soir : 8 h. *Troisième séance d'études, à l'Université Laval, dans la salle des promotions, sous le distingué patronage de S. G. Mgr G. Gauthier, évêque-auxiliaire de Montréal et sous la présidence active de M. le docteur G.-H. Baril, président de l'A. C. J. C.*

Le devoir social dans les milieux industriels et commerciaux : M. Arthur Saint-Pierre, publiciste, vice-président de l'A. C. J. C., secrétaire de l'Ecole Sociale Populaire.

Discussion générale.

Commentaires : M. l'abbé E.-E.-M.-Goüin, P. S. S., membre du Comité des œuvres diocésaines et ancien président de l'Ecole Sociale Populaire ; M. G.-N. Ducharme, financier.

Mardi. 30 juin

Matin : 7 h. 30 *Messe basse, à Notre-Dame de Lourdes.*

Matin : 8 h. 30 *Première séance du Conseil fédéral.*

Discours du président : M. Georges-Hermyle Baril.

Rapport du secrétaire : M. Gustave Monette.

Rapport du trésorier : M. Emile Girard.

Rapport des vérificateurs des comptes. Nomination de la commission d'élection. Discussion des motions.

Rapport sur les cercles ruraux : M. Léo Pelland, vice-président de l'Union Régionale Québecoise.

Commentaires sur le rapport : M. Maurice Gélinas, président de l'Union régionale trifluvienne et M. A. de la Rochelle, du Comité central. Discussion générale.

Soir : 2 h. 30 *Seconde séance du Conseil fédéral. Rapport de la Commission d'élection. Elections générales.*

Rapport sur la propagande : M. Camille Tessier, vice-président de l'A. C. J. C.

Commentaires sur le rapport : M. Arthur Patry, vice-président de l'Union régionale d'Ottawa ; M. P.-H. Dubuc, notaire, président du cercle Larocque de Sherbrooke. Discussion générale.

Adoption des vœux du congrès.

Allocution du Rév. Père Colclough, S. J., aumônier général de l'A. C. J. C.

Soir : 8 h. *Séance solennelle de clôture, à l'Université Laval, dans la salle des promotions, sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal et la présidence active de M. le docteur G.-H. Baril, président de l'A. C. J. C.*

Piano. — Marche de Liszt : Mlle Jeanne Durand.

L'A. C. J. C. œuvre essentiellement sociale : M. Guy Vanier, avocat, secrétaire-correspondant du Comité central.

L'A. C. J. C. prépare des apôtres sociaux : R. P. S. Bellavance, S. J., premier aumônier général de l'A. C. J. C. (1904).

Chant. — a) Air de Valentin, Extrait du « Faust » de Gounod ; b) Grand air Torréador. Extrait de « Carmen » de Bizet : M. A. Paquette.

Piano d'accompagnement : M. Hector Dansereau.

Les conclusions du congrès : R. P. Edgar Colclough, S. J., aumônier général de l'A. C. J. C.

Le devoir social et la vie nationale : M. Adjutor Rivard, avocat, président de la Société du Parler français de Québec, secrétaire de l'Action Sociale Catholique de Québec et du Comité permanent du Congrès de la Langue française.

Chant. — a) Air de Mimi. Extrait de la « Bohême » de Puccini ; b) Primazo de Théodore Dubois : Mme A. Leduc.

Piano d'accompagnement : M. Hector Dansereau.

Discours de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.

Mercredi, 1er juillet

Matin : 8 h. *Service solennel chanté dans l'église du Gesù pour les membres défunts de l'Association.*

Excursion à Dorval.

Fête champêtre.

Le public est invité à toutes les séances du congrès. Seuls les membres de l'A. C. J. C. prennent part à la réunion du Conseil fédéral.

LA FÊTE DU SOUVENIR

Le Congrès décennal de 1914, le grand anniversaire des débuts de l'A. C. J. C. devait tout naturellement attirer à Montréal un nombreux concours de jeunes gens venus de tous les points du pays. On se promettait depuis si longtemps de ne pas manquer la « fête du souvenir » ; depuis des semaines, des mois, on se prévenait amicalement qu'à moins de maladie grave, d'impossibilité imprévue et absolue, on serait présent ; et tout le monde tenait parole. Par mesure de précaution, les délégués de Québec avaient retenu un wagon spécial, les membres des Trois-Rivières avaient nolisé un bateau à vapeur ; partout c'était la même ingéniosité et le même enthousiasme.

LES PREMIÈRES ÉMOTIONS

L'Université Laval avait gracieusement mis à la disposition des congressistes ses vastes et belles salles. On avait aménagé un salon de réception où des membres du comité spécial chargé d'accueillir les arrivants se tenaient en permanence ; sur la table centrale s'accumulaient des livres, des brochures, des tracts, des livraisons du SEMEUR, etc., tout ce qui pouvait rappeler la vie de l'Association depuis dix ans. C'est là qu'on semblait s'être donné rendez-vous général, la veille du congrès : les promoteurs et les premiers amis de l'œuvre témoignaient leur sympathie indéfectible ; les anciens membres fraternisaient avec les nouveaux. Sous l'éclat des lustres, au hasard des rencontres et dans l'intimité des causeries, s'amorcèrent, se renouèrent ou s'avivèrent des amitiés fécondes ; évoquant les souvenirs d'autrefois, les projets et les efforts, les succès et les épreuves, on devisa gaiement jusqu à une heure avancée de la nuit.

LA RECONNAISSANCE DES ÂMES

Le dimanche, dès le matin, il y avait une activité inaccoutumée aux abords de l'Université et près de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes. Les tramways se succédaient sans répit,

déposant des groupes de jeunes gens qui s'empressaient de se joindre à ceux qui les avaient précédés. Vers huit heures la rue redevint tout à coup silencieuse ; on allait poser le premier acte solennel du Congrès : ils étaient là tous agenouillés dans la gentille et pieuse chapelle, les membres de la Jeunesse Catholique, et l'aumônier général commençait la messe. Il y eut des silences impressionnants et des cantiques chantés avec ferveur ; il y eut une longue théorie de jeunes gens qui s'approchaient de la table sainte pour recevoir le pain des forts ; il y eut le chant du *Credo* qui retentit sous les voûtes aux puissants accords de l'orgue, comme l'acte de foi de la jeunesse canadienne ; il y eut la consécration au Sacré Cœur prononcée par le président au nom de tous ; il y eut enfin l'hymne de la reconnaissance, le *Te Deum* qui vibra en strophes enflammées comme il vibrait dans tous les cœurs.

Dans le mystère de la petite chapelle de la Vierge, loin des regards indiscrets, en présence du tabernacle, sans pose comme sans hésitation, ils étaient venus spontanément les membres de la Jeunesse catholique du Canada français manifester leur foi ardente au Dieu de leurs ancêtres et prier le ciel de les bénir et de bénir leur pays.

GRANDE MANIFESTATION RELIGIEUSE

Sa Grandeur Mgr Bruchési avait daigné convier les membres de l'A. C. J. C. à la messe solennelle que lui-même, arrivant d'Europe, devait célébrer dans sa cathédrale. Les dignitaires et des anciens de l'Association occupaient des places spéciales ; la nombreuse jeunesse remplissait le bas-chœur et débordait dans le transept. Le vaste édifice était rempli comme aux grands jours d'allégresse et de reconnaissance.

Après la lecture de l'évangile du dimanche, qui raconte la pêche miraculeuse, Mgr Gauthier, évêque-auxiliaire de Montréal et curé de la paroisse de la cathédrale, exprime à Monseigneur l'Archevêque la joie de tous ses diocésains à revoir le Pasteur au milieu d'eux. Il se déclare particulièrement heureux de constater que le retour de Sa Grandeur coïncide avec l'ouverture du Congrès décennal de la Jeunesse catholique. « Ah ! cette

jeunesse, dit-il, c'est l'espoir de notre pays ! Et il ne peut se trouver d'allégresse plus grande au cœur de ceux à qui incombe la lourde tâche de commander que de pouvoir compter sur une troupe d'élite, toujours fidèle à la consigne, toujours prête à obéir aux moindres désirs manifestés par l'autorité.» Il termine en priant Monseigneur l'Archevêque de répandre les bénédictions dont le Chef de l'Église venait de le combler, sur tous les fidèles et sur les membres de la Jeunesse catholique, présents et absents, lui renouvelant l'assurance de leur soumission respectueuse et de leur filiale obéissance.

SA GRANDEUR MGR BRUCHÉSI

Se levant de son trône, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque remercie son digne Auxiliaire qui s'est fait l'interprète des sentiments de ses diocésains ; il invite tous les fidèles présents à joindre leurs actions de grâces aux siennes auprès de Dieu, dont la protection l'accompagna durant sa longue absence puisqu'il fit un voyage heureux du commencement à la fin. En son nom comme en celui de toute la population il souhaite à Mgr Gauthier un voyage non moins favorisé du ciel quand il ira, dans quelques jours, représenter si dignement l'archidiocèse de Montréal au Congrès eucharistique de Lourdes.

Monseigneur l'Archevêque rappelle ensuite ses impressions religieuses à Lourdes, à Paris, à Orléans. Il s'étend davantage sur son séjour à Rome et les audiences que lui a accordées le Saint-Père. Pie X porte admirablement le poids des années et de ses responsabilités si nombreuses. Il est d'une activité étonnante. Sa mémoire est parfaitement lucide. Il n'oublie rien. Dans son âme, on le sent, quand on l'entend discourir sur les questions les plus graves, quelle sérénité et quel calme ! Sa bonté rappelle celle du divin Maître. Il ne vit que pour l'Église et pour les âmes. Quelle grâce que de passer de longs moments dans son intimité ! Il a été touché, dit Sa Grandeur, de ce que je lui ai dit de la foi et de la piété de mes diocésains et surtout de leur dévotion envers la sainte Eucharistie. « La communion fréquente, m'a-t-il dit, voilà bien le secret de la persévérance dans la vertu et de la sainteté.»

Monseigneur termine son allocution par ces paroles émues : « Mes frères, je vous portais tous alors dans mon esprit et dans mon cœur ; mais je pensais surtout à cette chère jeunesse, mon espoir pour l'avenir et ma meilleure consolation. J'avais promis à l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française d'avoir pour elle un souvenir particulier auprès du Pontife Suprême, et je n'y ai pas manqué.

« Vous savez, mes chers amis, quelle est mon affection pour vous. Il y a dix ans que votre Association prenait naissance. Vous vous rappelez avec quel bonheur j'ai béni vos débuts.

« J'ai dit au Saint-Père vos belles œuvres patriotiques et religieuses. Je lui ai dit ce qu'après le Congrès des Trois-Rivières vous vous proposez de faire dans votre prochain Congrès de Montréal.

« Il vous a bénis, comme il avait béni vos frères de France, et ce sont ces bénédictions que je vous apporte. Ainsi béni par le chef de l'Église, votre congrès ne saurait manquer de donner tous les résultats que vous en attendez.

« Laissez-moi simplement remarquer un mot de l'Évangile de ce jour dont vous avez entendu la lecture il y a un instant. Il vous dicte parfaitement, ce me semble, les sentiments qui doivent vous animer aux débuts de votre congrès.

« Les apôtres, dans leurs barques, avaient pêché toute la nuit et ils n'avaient rien pris encore. Le Maître vient, dit une parole, donne un commandement, indique l'endroit où ils doivent jeter leurs filets, et la pêche miraculeuse ravit d'étonnement ses disciples tout à l'heure désespérés.

« Ah ! bon nombre d'hommes, de savants, de philosophes ont cherché partout la vérité et n'y sont jamais arrivés. Ils se sont épuisés dans un labeur stérile, parce qu'ils ne songeaient pas à Celui qui est la Voie, la Vérité et la Vie.

« Le Christ l'a dit et ses paroles ne passeront pas : « Sans moi vous ne pouvez rien faire ». Il faut avoir le Christ à son secours si l'on veut avoir un succès véritable.

« Vous, chers jeunes amis, qui faites tant d'honneur à votre titre de chrétiens, qui voulez être des croyants sincères dans votre vie publique comme dans votre vie privée ; vous dont l'ambition est de mettre plus tard votre activité et vos talents

au service de toutes les nobles causes, et qui, par la prière et l'étude, vous préparez aujourd'hui à cette noble mission, vous êtes habitués, je le sais, à appeler souvent le Christ à votre aide. Vous l'invoquez avec confiance et avec amour. C'est de Lui que vous attendez la lumière et la force. Priez-le avec plus de ferveur que jamais pendant ces jours où vous allez étudier ensemble des problèmes auxquels la paix et le bonheur de la société sont si vivement intéressés.

« Que Jésus-Christ bénisse vos travaux et que saint Jean-Baptiste, notre auguste patron dont nous célébrons aujourd'hui la fête, vous protège ! Imitez en tout Jean le Précurseur ! Aimez le Christ comme lui ! Et n'ayez qu'un désir au cœur : être ses hérauts et ses témoins dans notre bien-aimé pays.»

***

Un ami de la jeunesse, M. l'abbé Philippe Perrier, curé de Saint-Lambert et ancien directeur d'un cercle de l'A. C. J. C. à Montréal, avait bien voulu mettre une fois de plus sa parole éloquente au service des jeunes gens et accepter de prononcer le sermon de circonstance.

SERMON DE M. L'ABBÉ PHILIPPE PERRIER

« *Societas nostra sit cum Patre et Filio ejus Jesu Christo.*»
« *Que notre Association soit avec le Père et avec Jésus-Christ son Fils.*» (I, Jean, ch. 1, v. 3).

Messeigneurs,

Mes Frères,

Il y a dix ans, quelques chevaliers chrétiens se réunissaient en congrès pour travailler à l'organisation des forces de la jeunesse catholique canadienne-française en Amérique. Ils caressaient dans leur âme généreuse l'un de ces beaux rêves dont la réalisation fait la gloire de l'âge mûr. Grouper tous les jeunes dans une puissante association pour en faire des défenseurs vaillants

de la patrie et de la religion, c'était l'ambition de ces cœurs de vingt ans que la flamme de l'apostolat consumait.

Force nous est pourtant d'avouer qu'une « croisade d'adolescents » avait précédé nos amis congressistes. Une orientation nouvelle emportait les jeunes esprits vers des préoccupations plus élevées que celles que nous avions connues, quand on nous initiait aux études humanitaires. Là-bas, dans l'ombre de collèges classiques, on se formait une nouvelle conception du rôle que les jeunes, les hommes de demain, devaient jouer dans notre société contemporaine : dévouement sincère à la chose publique, qui sacrifie l'intérêt privé à l'intérêt général ; guerre à mort à l'esprit de parti qui étouffe tant de nobles et généreuses initiatives ; sympathie active pour tout ce qui est juste dans le mouvement ouvrier ; défense intelligente du catholicisme et des traditions de notre race : tel était le programme de ceux qui voulaient créer « l'Action catholique.» C'était aussi celui des fondateurs de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française.

On se rappelle encore avec émotion comment ces assises de notre vaillante jeunesse se sont tenues. L'esprit chrétien les imprégna ; la patriotisme le plus pur en fut le guide constant. Des délibérations sortirent ses constitutions destinées à grouper les nôtres sur le terrain de l'apostolat. Aujourd'hui, après dix années de vie intense, vous revenez au pied des autels, rendre vos actions de grâce au Dieu de toute miséricorde qui donne le succès aux œuvres. Mais vous voulez également méditer les principes qui ont inspiré vos devanciers et fait leur force et leur grandeur. Vous ne tarderez pas à vous convaincre qu'un jeune homme qui veut exercer une influence bienfaisante sur ses compatriotes doit être lui-même « un homme » dans toute la force du terme. *Esto vir*, c'est ce que vous vous engagez à devenir au début de votre carrière, et c'est votre devise. Et puis, vous ne voulez pas que vos efforts soient isolés ; vous vous groupez sous un même drapeau dans l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française.

***

Esto vir ! Sois un homme ! C'est votre idéal. C'était celui de vos maîtres. A vos pères qui vous remettaient entre leurs mains, ils disaient comme Ravignan : « Donnez-moi votre fils, j'en ferai un homme.» Être un homme, c'est être fort pour remplir sa tâche personnelle, qui est une conquête de l'au delà ; c'est aussi acquérir de la valeur pour accomplir sa tâche sociale, qui est une poussée vers le bien-être commun dans tous les ordres. Les besoins, les nécessités, les difficultés, les aspirations, les ressources de toutes sortes qui donnent à notre temps sa physionomie, son caractère, exigent de vous des efforts particuliers. Il faut développer en vous une richesse féconde de vie intellectuelle, morale et sociale : ce qui ne s'obtient pas sans de nombreux sacrifices exigés encore de vous après votre sortie de l'école primaire, du collège classique, voire même de l'université.

La vie intellectuelle a son aliment : c'est la vérité qui est à l'intelligence ce que le pain est au corps. Saisir la vérité totale, qui se confond objectivement avec Dieu, nous ne le pouvons pas à cause des limites imposées à l'esprit humain ; mais contempler la vérité telle qu'elle nous apparaît à travers le prisme de la création, c'est votre noble occupation dans vos cercles d'études ; et vous devez travailler tous les jours pour accroître le trésor de vos richesses intellectuelles. Vous croyez avec Pascal à l'existence des trois mondes que vous devez étudier avec constance : « le monde des corps, le monde des esprits, et le monde de la charité, qui est surnaturel.» Il est évident qu'il y a ces trois mondes et point d'autres. Il y a les corps et les esprits créés, et puis il y a Dieu. Connaître ces trois mondes et leurs rapports autant qu'il peut être donné à l'homme sur cette terre, c'est la science. Vous la comprenez ainsi, et vous avez raison. Vous ne voulez pas appartenir à cette catégorie d'intelligences qui ne reconnaissent que l'une ou l'autre des sphères de la vérité. Il y a des savants qui ne veulent se laisser guider que par le flambeau de l'expérience ; ils explorent sous sa lumière les connaissances positives, mais ils délaissent les sciences de l'âme et la métaphysique. Vous, tout en gardant le respect pour les sciences positives, vous ne voulez pas tarir les deux

autres sources par lesquelles la vérité jaillit jusqu'à nous : vous admettez que la raison et la foi ne doivent pas être dédaignées par l'expérience. La raison nous apporte les connaissances rationnelles, la foi, les connaissances suprarationnelles et divines. Vous avez la noble ambition de garder dans son intégrité le patrimoine intellectuel de la race humaine. Sachez-le bien, en effet, les hommes de science positive auront beau nier la science philosophique et la science religieuse, il n'est pas en leur pouvoir de les supprimer. Les âmes vivantes garderont toujours les traditions immortelles de la raison humaine, et la foi, qui remporte la victoire sur le monde, recueillera toujours et traduira en langue humaine les mystères et les oracles de l'infini.

Aussi bien vous ne craignez pas d'aborder les questions d'apologétique dans vos cercles d'études, pas plus que vous ne redoutez les problèmes scientifiques et philosophiques. L'harmonie régnera toujours entre les trois sources des connaissances, si vous avez bien soin de ne demander à chacune que la solution qu'elle peut apporter. C'est bien là la pensée de l'Église notre Mère qui s'est de nouveau affirmée dans le Concile du Vatican : « Non seulement la foi et la raison ne peuvent être en désaccord, mais encore elles se prêtent un mutuel secours ; la droite raison démontre les fondements de la foi et, éclairée par sa lumière, elle développe la science des choses divines... Bien loin que l'Église soit opposée à l'étude des arts et des sciences humaines, elle la favorise et la propage de mille manières ; car elle n'ignore pas, elle ne méprise pas les avantages qui en résultent pour la vie des hommes. Elle ne défend pas assurément que chacune de ces sciences dans sa sphère se serve de ses propres principes et de sa méthode particulière, mais tout en reconnaissant cette juste liberté, elle veille avec soin pour les empêcher de se mettre en opposition avec la doctrine divine, de dépasser leurs limites respectives, pour envahir et troubler ce qui est du domaine de la foi.»

***

Et pourtant, mes chers frères, il ne suffit pas pour être un homme de valeur, de posséder un esprit cultivé, d'avoir une âme ouverte à toutes les lumières, à tous les frissons, à tous les échos ;

Il faut avoir une volonté bien trempée. Autrement on entrerait dans cette catégorie d'êtres dont Dante flétrit en sa *Divine Comédie* la triste race, rebut du ciel et de l'enfer, devenue l'éternel vomissement dont parlent les Écritures.

La volonté est la maîtresse faculté de l'homme. C'est d'elle qu'il emprunte toute sa valeur morale. N'est-elle pas aussi le terme où aboutissent les autres facultés, l'intelligence en l'éclairant, la sensibilité en l'excitant, toutes deux en en préparant l'action ?

C'est pourquoi l'Association de la Jeunesse catholique n'a pas négligé la culture de la volonté. La développer, la diriger, la perfectionner au point qu'elle soit constamment maîtresse d'elle-même, c'est le but qu'elle se propose en formant ses membres à la piété, en mettant leur innocence à couvert, en leur inspirant des principes d'honneur et de probité, en leur apprenant à corriger et à vaincre en eux les mauvaises inclinations qu'on y remarque.

Et certes, elle n'a pas failli à sa tâche ! Elle est belle, notre jeunesse, qui communie, pour mieux observer le décalogue et pratiquer les vertus des disciples du Christ. C'est qu'elle ne se contente pas de vouloir conquérir la vérité intégrale ; pendant les années de son noviciat d'hommes elle cherche à surprendre les secrets de courage moral, de chasteté, de bonté, de dévouement qui se révèlent au temps de l'épreuve et qui font les héros du devoir. Aussi avec quelle sérénité aborde-t-elle les problèmes de la vie morale ! Comme vous êtes loin, mes chers amis, de l'option douloureuse que Taine proposait avec tristesse dans une des dernières pages qu'ait écrites sa main laborieuse. Prisonnier du positivisme, il n'admettait pas, comme vous, les données de la raison philosophique et de la foi ; et il laissait tomber de son cœur plaintif ce dilemme que vous avez déjà résolu : « Il faudra choisir. Puisque décidément la morale ne tient pas sans le christianisme, ceux qui mettent la morale au-dessus de tout devront croire les yeux fermés. Et puisque décidément aussi, les dogmes chrétiens sont inacceptables à la raison, ceux qui ne pourront pas sacrifier leur raison sacrifieront leur conscience.»

Mais vous, vous ne sacrifiez ni votre raison, ni votre conscience. Vous voulez vous emparer du savoir : c'est l'objet de vos recherches dans vos cercles d'études ; vous travaillez également à mettre « la morale au-dessus de tout.» Vous cherchez à mettre dans vos âmes une double culture, vous vous efforcez d'unir étroitement la valeur morale à la valeur scientifique. C'est la réponse triomphante à une théorie qui a fait faillite. On peut être intelligent et pratiquer la morale du vieux décalogue.

Mais on n'obtient pas ce résultat sans développer l'énergie de la volonté ! Où la trouverez-vous, jeunes gens, cette énergie qui éveille votre admiration quand vous vous trouvez en face d'un de ces hommes au mâle caractère que la Providence montre de loin en loin pour consoler le monde et sauver la dignité humaine ? C'est en apprenant le culte de l'effort, tout comme certaines races saxonnes ne sont arrivées à être si énergiques, si dures aux intempéries des saisons, qu'en luttant contre le « féroce Océan », qui sans cesse menace leurs champs et leurs demeures. Mais dans quelle arène apprendrez-vous à devenir invincibles ? C'est dans votre cœur que vous descendrez pour faire la lutte contre vos propres penchants. Là, vous vous ferez un tempérament moral, parce que les passions sont le champ de bataille des vertus. C'est au pied des autels et dans la parole de Dieu que vous chercherez des leçons d'énergie. C'est également dans le culte de vos aïeux. Rappelez-vous un Maisonneuve, fondateur de Ville-Marie ! Il est envoyé par ses chefs pour fonder une colonie au pied du Mont-Royal. M. de Montmagny fait ressortir toutes les difficultés de l'entreprise. Les Iroquois sont des ennemis féroces toujours prêts au combat. Il faudra veiller du matin au soir contre ces barbares armés. Maisons et moissons seront sans cesse exposées à leurs coups. Aussi bien le gouvernement croit-il plus sage de proposer l'Ile d'Orléans, à la porte de Québec, pour l'établissement des nouveaux colons. « Ce que vous me proposez serait bon, répondit M. de Maisonneuve, si on m'avait envoyé pour délibérer et choisir un poste, mais la compagnie m'envoie ; il est de mon honneur et vous trouverez bon que j'y monte pour commencer une colonie, quand tous les arbres de cette île devraient se changer en autant d'Iroquois.»

Maisonneuve nous apparaît debout au milieu des clameurs et des représentations de ses concitoyens, comme le rocher immobile au sein des flots en courroux :

> Ut pelagi rupes, magno veniente fragore,
> Quæ sese, multis circumlatrantibus undis,
> Mole tenet.

Ce rocher inébranlable au milieu des assauts, c'est encore l'âme d'un jeune homme, maîtresse d'elle-même, qui se prépare à faire la conquête d'autres âmes pour le bien et la vertu.

***

Cette valeur intellectuelle, cette valeur morale que l'Association de la Jeunesse catholique veut faire acquérir à chacun de ses membres, n'est pas précisément et uniquement pour la culture d'un être isolé. Les jeunes, dans toute cette œuvre de formation, ne perdent pas de vue un seul instant que l'homme n'est pas fait pour vivre seul. Sa vie intellectuelle et morale ne saurait s'arrêter à l'individu ; étant sociable par nature, la loi de son développement le porte à associer sa vie à celle de ses semblables. C'est pourquoi, la jeunesse doit s'accoutumer à porter ses regards sur de plus vastes horizons. Il faut qu'elle se rende compte des conditions où se meut la société, qu'elle songe qu'autour d'elle il y a d'autres hommes qui réclament son secours. Aussi bien, jeunes gens, avez-vous compris que vous deviez trouver des heures réservées pour des œuvres de dévouement. Non seulement vous vous êtes préparés pour faire un jour avec honneur vos affaires ; mais transformant la culture individuelle en un agent du bien social, vous vous êtes mis en état de traiter avec compétence les intérêts de la religion, de la patrie et de la société humaine. C'est ainsi que l'on vous a trouvés partout où l'une de ces grandes causes avait besoin d'amis désintéressés pour être défendue avec vaillance. Puissions-nous à l'avenir trouver au pied de chacun de nos nombreux clochers un groupe de jeunesse catholique tout prêt à défendre, le moment venu, l'église que domine le clocher !

Un jour qu'il s'adressait à des jeunes gens, Brunetière leur disait ces graves paroles : « Nous sommes comptables, mes amis, à tous ceux qui nous entourent de l'emploi de nos forces et de notre intelligence. Nous ne sommes pas nés pour nous, et avant d'être nos maîtres, nous sommes les serviteurs de la patrie et de l'humanité ! Aussi toutes les fois que nous abusons de notre intelligence, manquons-nous à la loi de notre espèce, et nous abusons de notre intelligence toutes les fois que nous n'en usons que pour notre intérêt. A mesure donc que nous comprenons et que nous savons plus de choses, et qu'ainsi nous disposons d'un pouvoir plus étendu, ce ne sont plus nos droits qui augmentent, ce sont nos obligations. Quiconque l'ignore ou le méconnaît, peut bien être un peintre ou un poète habile et savant, un profond philosophe ou un chimiste illustre, que sais-je encore ? mais croyez-moi, mes amis, il n'est pas un grand esprit ni même une âme généreuse, ni peut-être seulement un homme. »

Esto Vir ! Sois un homme ! C'est pour être un homme complet que votre âme s'est éveillée au sens social fait de justice et de charité. Soyez-en bénis pour avoir commencé cette œuvre de pacification sociale à laquelle personne ne saurait demeurer indifférent. L'heure n'est point de s'enfermer dans une tour d'ivoire et d'y vivre les bras croisés, indifférent aux luttes qui se livrent dans la plaine ou sur la place publique. Vous avez entendu ces paroles du poète auxquelles vous avez donné un sens chrétien :

Chacun travaille et chacun sert.
Malheur à qui dit à ses frères :
« Je retourne dans le désert. »
Malheur à qui prend ses sandales,
Quand les haines et les scandales
Tourmentent le peuple agité !
Honte au penseur qui se mutile
Et s'en va, chanteur inutile,
Par la porte de la cité !

Vous nous restez, jeunes gens, avec la générosité, l'ambition de n'être pas inutiles, avec la volonté de servir encore les grandes causes en péril, avec la force de se donner aux autres.

***

Tout ce dévouement ne produirait pourtant pas les résultats que l'on attend, si vos aînés n'avaient réuni comme en un faisceau toutes ces valeurs intellectuelles, morales et sociales. Vous connaissez tous la fable de La Fontaine qui a pour titre : « Le vieillard et ses enfants ». Un vieillard sentant la mort approcher fait venir ses trois fils et leur présente un faisceau de dards assemblés, qu'il les invite à rompre. L'aîné des jeunes gens use de toutes ses forces pour briser le faisceau, mais ne peut réussir ; ses deux frères tentent successivement l'aventure et ne sont pas plus heureux. Alors le père dénoue le lien qui tenait les dards unis et les ayant pris l'un après l'autre, il les rompt sans difficulté. Et le fabuliste tire cette conclusion morale : « Toute puissance est faible à moins que d'être unie. »

Cette leçon que le vieillard de La Fontaine donnait à ses enfants, nos jeunes l'ont comprise et ils fondèrent l'Association de la Jeunesse Catholique canadienne-française. L'association ! voilà le fait nouveau qui caractérise notre époque. Les siècles chrétiens l'avaient connue et pratiquée sous toutes ses formes. Mais un jour l'individualisme fit son apparition dans le monde. « Chacun pour soi en religion », ont dit les protestants. « Chacun pour soi en philosophie », ont répliqué des métaphysiciens. Cette erreur est passée dans l'ordre social, et beaucoup ont pensé ; « Chacun pour soi dans la vie civile, dans le commerce, dans l'industrie, en économie politique... ». Et cet émiettement dans tous les ordres ne laissa subsister en face de l'État omnipotent qu'une poussière d'individus sans cohésion. Enfin le bon sens se ressaisit après de longues souffrances et l'association renaquit sous le pouvoir des lois. Mais l'organisation n'est possible que grâce à l'esprit de discipline : ce qui ne va jamais sans sacrifices. Il faut renoncer à ses vues propres, travailler avec humilité, désintéressement et souvent sans gloire personnelle. C'est alors qu'il faut en appeler à l'esprit du Maître qui n'est pas venu sur la terre pour être servi, mais pour servir. C'est au christianisme qu'il faut revenir. C'est lui qui fera la conquête du monde moderne, comme il a conquis jadis, pour leur insuffler une âme nouvelle, le monde romain d'abord, et bientôt après, le monde

barbare. « Puissance étrange et singulièrement bienfaisante, » a dit Ollé-Laprune. Réputé mourant à certaines époques et hier encore, voici qu'il devient pour les sociétés modernes un principe de vie nouvelle qui refait les esprits et les âmes. » C'est à lui que vous avez recours dans votre œuvre de régénération sociale et vous savez bien que vous le trouvez dans sa plénitude dans la religion catholique.

***

Qu'il me soit permis de terminer par un fait que l'on a cité partout. Le phare de Stratford, à Long Island, fut, il y a quelques années, vous vous en souvenez bien, le théâtre d'un drame affreux. Pendant une semaine entière, le premier gardien Hulse dut lutter sans trêve ni relâche, jour et nuit, contre le second gardien Caster, qui devenu fou furieux, cherchait à éteindre la lampe du phare et à tuer son compagnon.

Plus de vingt fois par jour, l'insensé attaquait son malheureux camarade, avec un rasoir, un marteau ou des ciseaux. A deux reprises, Hulse parvint à s'en rendre maître, mais le fou s'échappa plus furieux que jamais. On juge quelles furent les nuits de ce malheureux qui ne voulait pas que le phare s'éteignît.

Quand au bout de huit jours, on vint les relever, le fou était absolument épuisé et sans connaissance, et Hulse à bout de forces, gisait sur un lit, couvert de blessures. Mais le phare n'avait pas cessé de briller une seule nuit. Et c'est grâce à l'énergie extraordinaire du vaillant gardien que nombre de navires durent d'échapper au naufrage.

Mes amis, de par le monde, il est un phare allumé par Jésus-Christ. Il rayonne au centre de la catholicité et promène sur notre terre cette lumière divine qui éclaire tout homme venant en ce monde. Son gardien vigilant est à Rome. C'est le Pape Pie X qui invite tous les catholiques à lui conserver sa lumière et son éclat qui se projette au loin. Hélas ! que d'indifférents restent sourds à la voix de notre chef ! Que d'impies dans leur folie méchante voudraient éteindre cette clarté qui empêche le monde d'aller se ruer sur les récifs.

Le Souverain Pontife se tourne vers vous et vous crie par ma faible voix : « Soyez et restez toujours et quand même les fidèles gardiens et les vaillants défenseurs du phare de la vérité chrétienne dans le monde pour le salut de la société et pour le triomphe de la sainte Église ». Alors vous aurez bien mérité de Dieu et de la patrie. C'est la grâce que je vous souhaite avec la bénédiction de Monseigneur.

AGAPES FRATERNELLES

LE BANQUET

Après la messe les membres de l'A. C. J. C. défilèrent joyeux à travers la place de la cathédrale et le square Dominion vers le tout voisin hôtel Windsor, où les attendait le somptueux banquet de six cents couverts que le conseil de ville de Montréal leur offrait en gracieux témoignage d'hospitalité.

Sa Grandeur Mgr Bruchési avait accepté la présidence. M. l'échevin Gordien Ménard, avocat et ancien membre de l'A. C. J. C., était le représentant officiel de la ville de Montréal. De hauts dignitaires ecclésiastiques, des membres du conseil de ville, des invités de distinction, le président et d'autres membres de l'A. C. J. C. occupaient la table d'honneur. On fit au menu l'honneur qu'il méritait et la gaieté la plus franche et la plus cordiale ne cessa de régner dans la vaste salle du banquet. Un orchestre de choix fit souvent applaudir des airs patriotiques.

Soudain le silence se fit. Le président de l'A. C. J. C., M. le docteur Baril allait demander d'acclamer S. S. Pie X, le grand pontife dont Monseigneur l'Archevêque nous avait apporté les précieuses bénédictions.

DISCOURS DE M. LE DOCTEUR BARIL

LE PAPE, NOS ÉVÊQUES ET LE CLERGÉ CANADIEN

On a dit que les grandes joies sont muettes ; il me semble que l'on aurait pu ajouter que toutes les grandes émotions ont besoin de silence. Vérité que je constate parce qu'elle se réalise en ce moment pour moi, tant j'éprouve de fierté et de joie à voir

autour de ces tables la jeunesse canadienne réunie pour acclamer Notre Saint Père le Pape. (*Applaudissements*).

Évoquant avec éloquence, dans son sermon de ce matin, les pensées qui guidèrent les fondateurs de notre association, M. l'abbé Perrier nous représentait la vérité catholique comme un phare qui éclaire le monde, et nous rappelait que nous devons en être les défenseurs. A Notre Saint Père le Pape, gardien de ce phare, à Sa Sainteté Pie X qui maintient, avec tant de gloire pour l'Église catholique, la série ininterrompue des successeurs de Pierre, nous tenons à offrir, par un acte solennel au début de ce Congrès, l'hommage de notre profond dévouement à la cause catholique en ce pays. (*Applaudissements*).

Nous n'aurons pas, mes chers amis, à l'instar de nos aînés de France, le bonheur d'aller en personne déposer nos hommages aux pieds de Sa Sainteté, mais nous avons ici, comme président d'honneur de ce banquet, son représentant parmi nous, Monseigneur l'Archevêque de Montréal, qui nous a toujours témoigné une si cordiale bienveillance, et nous prenons la liberté de le prier de présenter au Saint-Père cet hommage de la filiale soumission de la jeunesse canadienne-française. (*Applaudissements*).

A Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque lui-même, qui depuis sa fondation témoigne tant de sympathie à notre œuvre, nous sommes heureux de renouveler publiquement l'expression de notre profond respect et de notre sincère gratitude. (*Applaudissements*). A peine de retour dans son diocèse, et malgré les fatigues d'un long voyage en Europe, il a voulu être aujourd'hui au milieu de nous. Il me permettra de lui témoigner, en votre nom et au mien, notre très vive reconnaissance.

A Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque-Auxiliaire et à Monseigneur le Vicaire-Général, qui honorent ce banquet de leur présence, je tiens à manifester notre joie pour cette démarche condescendante, et les prie de croire à nos sentiments respectueux et reconnaissants. (*Applaudissements*).

J'accomplirais, il me semble, imparfaitement ma tâche si, proposant la santé du Pape et de nos évêques, je ne mentionnais pas leurs dévoués collaborateurs, les membres du clergé canadien-français. A lui, à notre vaillant clergé, nous devons en même

temps que la conservation de notre foi, la conservation de notre belle langue française. (*Applaudissements*).

Les temps n'ont pas toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui dans notre cité de Montréal, où les deux éléments, anglais et français, s'entendent à tel point qu'une ville composée d'anglo-protestants et de canadiens-français catholiques offre une réception officielle à l'A. C. J. C. (*Applaudissements*). A certaine époque lointaine où nos concitoyens anglais, faute de nous bien connaître, ne manifestaient pas à notre égard la même largeur de vues qu'aujourd'hui, notre clergé s'est fait le défenseur de nos droits et de notre langue. Et aujourd'hui, en levant nos verres à la santé de l'Église et de notre clergé, c'est un devoir de reconnaissance que nous accomplissons. Que nos évêques et nos prêtres veuillent bien croire qu'ils trouveront toujours chez les membres de l'A. C. J. C. les défenseurs de l'autel et de la paroisse, convaincus que nous sommes que c'est à la conservation de notre foi, et par conséquent à l'action de notre clergé, que nous devons de prier Dieu dans notre langue. (*Applaudissements*).

En conséquence, mes chers amis, je vous invite à boire à la santé de Notre Saint Père le Pape, chef de l'Église catholique, et à celle de nos évêques et de nos prêtres, conservateurs de la foi et de la langue parmi nous. (*Applaudissements*).

Une longue et vibrante acclamation, comme éclatent celles qui ont été trop longtemps contenues, salua Mgr l'Archevêque quand il se leva pour prendre la parole.

DISCOURS DE S. G. MGR BRUCHÉSI

Monsieur le Président,

Mes chers amis,

J'éprouve, en ce moment, quelque chose des émotions qui faisaient battre mon cœur, au banquet du Congrès eucharistique, qui se tenait ici même, il y a quatre ans.

Je me rappelle cette auguste réunion de cardinaux, d'évêques, de prélats, de prêtres, de membres du gouvernement, d'éminents citoyens. On parla du Pape, on lui exprima les hommages de la plus filiale piété, et du plus entier dévouement. On ne parla pas mieux, il me semble, que vient de parler notre cher Président, et les sentiments exprimés alors nous venons d'en entendre et d'en applaudir l'éloquente expression.

C'est qu'en effet, qui que nous soyons, évêques, prêtres ou fidèles, dans l'Église, à l'égard du Souverain Pontife il n'est qu'un sentiment au cœur de tous, celui de l'obéissance la plus parfaite et de l'affection la plus tendre. Le Pape c'est le chef, c'est le Docteur, c'est le père, c'est le roi de nos âmes, il doit donc être l'homme le plus religieusement écouté et le plus tendrement aimé. (*Applaudissements*).

Il me sera bien doux d'envoyer, aujourd'hui même, au Saint-Père, l'expression de votre filial attachement. Pie X en sera heureux, car Pie X aime la jeunesse et, il le prouvait bien tout récemment, dans la lettre qu'il adressait à notre ami Gerlier, (*Applaudissements*), qui ne sera jamais oublié parmi nous, Gerlier qui reste toujours de cœur membre de l'Association catholique de la Jeunesse française et qui, naguère, répondant à l'appel de la grâce quittait le barreau où déjà il avait remporté de si brillants succès, pour entrer comme humble séminariste à la maison de théologie d'Issy.

Ces paroles sont une digression ; mais elles sont venues spontanément sur mes lèvres, au souvenir de celui qui nous avons tant admiré ici. Je vois qu'elles sont allées droit à votre cœur.

Oui, disais-je, le pape aime la jeunesse. Et lorsque je le voyais, il n'y a pas longtemps, comment aurais-je pu ne pas lui parler de vous ?

Ce que je lui ai dit l'a réjoui, et il m'a chargé de vous apporter ses paternelles bénédictions.

Je ne répéterai pas ce que j'ai dit ce matin à la cathédrale ; mais avec vous je formerai le vœu ardent que Dieu garde plusieurs années encore notre bien-aimé Pontife.

Il est fort, il est vaillant, il est ferme, intrépide quand il s'agit de défendre la saine doctrine.

N'écoutez pas ce que l'on cherche à faire croire de l'influence qu'il subit.

Le Christ seul est son inspirateur et son guide.

Il est prêt à écouter toutes les représentations qu'on veut lui faire ; mais la décision sur les questions si complexes qui lui sont soumises c'est lui qui la rend. Le dernier mot sur toutes choses c'est lui qui le dit.

Il ne craint rien quand il doit remplir un devoir.

Rappelez-vous l'admirable discours qu'il prononça au dernier Consistoire, et que de célèbres journalistes ont appelé l'acte le plus important de son règne.

Il a indiqué alors aux catholiques la direction qu'ils doivent suivre dans leur conduite publique aussi bien que dans leur conduite privée. Cette direction est pour tous les temps et pour tous les pays, et je suis sûr, mes chers amis, que vous ne vous en écarterez jamais. (*Applaudissements*).

La somme de travail accomplie par Pie X est vraiment prodigieuse, et il a près de quatre-vingts ans !

On a publié, récemment, un volume dans lequel sont enregistrés ses principaux Actes depuis dix ans. Ces Actes s'élèvent au nombre de 3086. Et cependant, la liste n'est pas complète.

Prière, audiences accordées aux cardinaux des différentes congrégations romaines, aux évêques, aux supérieurs d'ordres religieux, et à de nombreux pèlerins, venus de toutes les parties du monde ; travail de bureau, correspondances privées, voilà ce qui occupe ses jours. Ce sont des jours vraiment pleins, *dies pleni.* Il y reste peu de temps pour le délassement et le repos.

Et pourtant comme il apparaît serein, doux, affable, sans préoccupation apparente à ceux qui l'approchent ! Comme il se montre condescendant, aimable, compatissant envers les malades, les pauvres qui implorent sa protection et sa charité ! On parle de miracles opérés par lui. Je ne m'en étonne pas. Oui, qu'il vive encore longtemps pour le bien de l'Église et de l'humanité entière. Qu'il voie les années de Léon XIII et de Pie IX. C'est le vœu de tout le peuple catholique, c'est le vôtre, jeunesse catholique canadienne-française. Vive Pie X ! (*Applaudissements prolongés.*)

Les convives étaient encore sous l'émotion des paroles qu'ils venaient d'entendre et d'applaudir quand le Président proposa en ces termes la santé du Roi.

DISCOURS DE M. LE DOCTEUR BARIL

NOTRE GRACIEUX SOUVERAIN

Si dans le domaine moral et religieux nous sommes les fils dévoués du Pape, dans le domaine matériel et national nous avons comme Canadiens une allégeance dont nous sommes fiers : nous sommes les loyaux sujets de Sa Majesté le Roi d'Angleterre. Nous connaissons trop bien notre devoir et nos sentiments pour que j'insiste en aucune manière : c'est pourquoi je propose tout de suite la santé du Roi, notre très gracieux Souverain Georges V. (*Applaudissements*).

M. Camille Tessier, avocat et vice-président de l'A. C. J. C., avait l'agréable mission de proposer la santé de l'hospitalière ville de Montréal et de remercier nos hôtes si sympathiques.

DISCOURS DE M. CAMILLE TESSIER

LA VILLE DE MONTRÉAL

Montréal est le berceau de notre Association. C'est ici qu'une poignée de jeunes gens se réunissaient un jour, dans le but de lever un bataillon nouveau genre, qui devait entamer sur-le-champ une lutte pacifique mais ferme à des ennemis qui avaient nom : indifférence religieuse, paresse intellectuelle, aveuglement politique et absence d'esprit public. Ils avaient juré fidélité au Christ et à l'Église, soumission et obéissance à leur évêque, et ce dernier les avait bénis en disant : « Jeunes, gens vous venez peut-être d'écrire une des plus belles pages de l'histoire du Canada »... Ils s'étaient mis résolument en marche pour un combat qui dure encore.

Dix ans se sont écoulés depuis, et il convenait que ces mêmes jeunes gens choisissent Montréal comme lieu de leur première étape. La ville qui nous donne aujourd'hui l'hospitalité occupera donc une large place dans l'histoire de notre Association. (*Applaudissements*). Témoin de nos tâtonnements des débuts, des difficultés de toutes sortes qui compromirent presque notre existence, elle l'est aujourd'hui de notre vitalité, de notre ardeur et de notre joie, éléments vivifiants de nos consolantes espérances. Et notre jeunesse, semble-t-il, la réjouit et l'entraîne, car elle a mis de côté sa gravité habituelle et ses préoccupations mercantiles pour sourire à notre prospérité et prendre part à nos réjouissances. Non contente de nous ouvrir toutes grandes ses portes, elle va jusqu'à nous admettre généreusement à sa table. Aussi sommes-nous ravis d'être aujourd'hui ses hôtes. (*Applaudissements*).

Et nous sommes d'autant plus heureux et fiers que nous avons le bonheur d'avoir, pour la représenter officiellement à ce banquet, l'un des nôtres, un de nos anciens qui conduit aujourd'hui la barque municipale et qui, nous aimons à le croire, fait bien son devoir. (*Applaudissements*).

L'honneur qu'on nous fait aujourd'hui est très grand, parce qu'à nos yeux Montréal n'est pas seulement la métropole du Canada, la reine de notre commerce et le centre de notre activité nationale, mais parce qu'elle est aussi et surtout la ville de Maisonneuve et de Jeanne Mance, de Mlle Leber et de Marguerite Bourgeoys ; la ville de NN. SS. Bourget, Fabre et Bruchési (*Applaudissements*) ; la ville où sont nés et où ont vécu toute une légion de vaillants défenseurs de l'Église et de la Patrie, la ville de Dollard et de ses compagnons. (*Longs applaudissements*).

En effet c'est de Ville-Marie qu'il était parti, lui aussi, avec son petit bataillon. Et vous savez ce qu'il advint et de lui et de ses braves. Ce fut leur façon à eux, façon héroïque et sublime, d'accomplir leur « devoir social ». (*Applaudissements*). Saluons-le en passant, mes amis ; salut à Dollard, sauveur de Ville-Marie, modèle du soldat, modèle du citoyen probe et désintéressé qui s'immole de cœur joie pour le salut des autres. (*Applaudissements*).

A la gloire de Ville-Marie, à la prospérité de Montréal, je vous invite maintenant à lever vos verres, réunissant dans une même pensée, l'âme des preux qui ont fondé notre ville, des héros qui l'ont sauvée, de tous les grands citoyens qui dans la suite ont dépensé leur vie pour la faire non seulement plus riche et plus belle, mais aussi plus idéaliste, plus honorable et plus pure. (*Applaudissements*).

M. Gordien Ménard, avocat et échevin, représentant officiel de la ville de Montréal, répondit à cette santé par le discours suivant.

DISCOURS DE M. GORDIEN MÉNARD

En réponse à la santé que vient de proposer si éloquemment l'un d'entre vous, j'ai le plaisir de vous souhaiter, au nom de la Cité de Montréal, la bienvenue la plus cordiale (*Applaudissements*) et de vous offrir, pendant tout le temps que dureront vos travaux et que vous séjournerez dans nos murs, l'hospitalité la plus large et le plus généreuse.

Vous avez été, Monsieur le Président, bien inspiré de tenir vos assises décennales dans notre ville. Montréal avait salué vos débuts, il était naturel que, dix ans plus tard, elle pût vous accueillir et vous juger à l'œuvre dans l'important travail d'un congrès.

Votre Association, Messieurs les congressistes, malgré ses débuts pénibles, malgré les critiques injustes dont elle a été l'objet, a fait depuis sa naissance des œuvres fécondes et durables. En lui proposant un idéal digne de ses aspirations, vous avez relevé, pour ainsi dire, le niveau intellectuel et moral de la jeunesse partout où vous l'avez rencontrée. Vous avez, de la sorte, façonné, et c'est là un de vos plus grands mérites, les meilleurs jeunes gens de notre pays et vous en avez fait des hommes de foi et de caractère. (*Applaudissements*).

Vous fêtez aujourd'hui le dixième anniversaire de votre fondation. Dix ans, Messieurs, c'est peu de chose dans la suite

des desseins providentiels, mais c'est beaucoup dans la vie de jeunes hommes qui ont donné à une œuvre le meilleur d'eux-mêmes. Que de progrès vous avez accomplis depuis dix ans, et quelles luttes vous avez livrées !

Ah ! je me rappelle, Messieurs, l'heure de la fondation de l'A. C. J. C., à laquelle j'ai eu l'honneur de coopérer. (*Applaudissements*). Nous aimions l'Église et notre patrie ; nous voulions ardemment servir l'une et l'autre ; nous avions soif de dévouement et d'action. Nous n'étions pas des ambitieux et des rêveurs, mais nous étions des jeunes gens bien disposés, prêts à tous les sacrifices, et désireux de proclamer partout et toujours la vérité catholique. (*Applaudissements*).

Je suis heureux de constater que les sentiments de notre Association n'ont pas changé. Ce que nous étions au début, vous l'êtes encore aujourd'hui. Nous étions l'espérance de notre clergé, vous êtes aujourd'hui la joie de l'Église et de l'État.

Maintenant, Monseigneur, permettez-moi de souligner en passant l'entente cordiale qui règne actuellement entre l'autorité religieuse et l'autorité civile dans notre ville et dans tout le diocèse de Montréal (*Applaudissements*). Je puis vous assurer, Monseigneur, que les relations entre l'évêché et le conseil de ville deviendront encore plus intimes et seront toujours plus cordiales, car nous nous rappelons que nous sommes, dans la vie publique comme dans la vie privée, les fils spirituels de l'archevêque de ce diocèse. (*Longs applaudissements. Ovation*).

Je ne puis, Messieurs, passer sous silence le fait que les bons Pères Jésuites, ces professeurs éminents, ces directeurs habiles de la jeunesse, ont guidé depuis dix ans, dans la voie de la vertu et du bien, cette belle Association à laquelle vous avez l'honneur d'appartenir. (*Applaudissements*).

Je ne saurais, Messieurs, mieux terminer et faire de souhait plus ardent que celui de vous voir toujours combattre aux côtés de vos évêques et de vos prêtres, puisque combattre, pour la jeunesse, c'est vivre, et puisque pour les fils dévoués de l'Église, combattre c'est vaincre. (*Salves répétées d'applaudissements*).

S. G. Mgr Bruchési. — M. Ménard me permettra de le remercier tout particulièrement pour la profession de foi qu'il

vient de faire. Jamais la Cité de Montréal n'en a entendu proférer de pareille par ses représentants. (*Applaudissements*).

M. le docteur Baril. — Je me permettrai d'ajouter : Voilà la mentalité que l'A. C. J. C. veut préparer dans ses cercles d'études. (*Longs applaudissements*). L'Association marque, en quelque sorte ses membres d'une empreinte ineffaçable ; celle-ci réapparaît au cours de l'existence et tout le monde peut la reconnaître.

M. l'abbé L.-A. Groulx, professeur au Collège de Valleyfield et aumônier du cercle Saint-Thomas d'Aquin, l'auteur d'*Une croisade d'adolescents* et l'un des pionniers — avec M. l'abbé Émile Chartier — de la rénovation de la jeunesse canadienne-française, devait présenter la santé des anciens.

DISCOURS DE M. L'ABBÉ L.-A. GROULX

NOS ANCIENS

Vous l'avouerez, Messieurs, il s'en trouve de bien jeunes parmi ces *Anciens* que vous conviez à votre dixième anniversaire. Vous devinez à peine l'étrange impression que cela peut faire de s'entendre appeler un *ancien* à trente-cinq ans ! J'ai besoin, pour me rassurer, de contempler le spectacle de votre jeunesse. Je constate que vous avez grandi et je vous en fais mes compliments ; mais ce qui est rare et ce qui est beau, vous avez grandi sans vieillir, et ce qui est encore plus beau et plus rare, vous avez grandi sans faire vieillir personne autour de vous. (*Applaudissements*).

***

Dix ans d'existence ! Cela me rappelle d'abord l'élan magnifique qui nous emporta en 1904 vers la jeunesse que vous étiez. J'en vois de très illustres parmi ces *Anciens* qui vous honorèrent de leurs suffrages. Je reconnais au premier plan notre épiscopat. (*Applaudissements*). Il fallait s'attendre à le rencontrer au début

de votre œuvre puisque votre jeunesse allait inaugurer un grand mouvement de bienfaisance sociale. Notre épiscopat, nous nous sommes habitués à le rencontrer à tous les tournants de notre histoire, comme à tous les tournants de nos vieilles routes rurales canadiennes, nous saluons la croix du Christ. (*Applaudissements*).

Vers vous s'en vinrent aussi, et ce fut votre honneur, tous ceux qui chez nous pensent et agissent catholiquement, toute cette élite qui porte dans son âme l'âme même de la patrie et fait presqu'à elle seule l'esprit et la vie de la race. Ces hommes avaient été séduits par une page d'histoire toute fraîche, leçon d'espérance et d'énergie chrétienne au bas de laquelle ils venaient de lire une signature encore humide : celle de la jeunesse catholique et française de leur pays.

Messieurs, je reconnais des prêtres parmi ces *Anciens*, des jeunes sans doute, mais des vieux aussi. Et parmi les premiers, il en est un que je puis nommer sans provoquer d'envie et c'est le vaillant Père Jésuite, qui non content d'avoir fait presqu'à lui seul tout votre passé, trouve encore le temps de *préparer l'avenir*, le Révérend Père Samuel Bellavance. (*Applaudissements*).

Confesserai-je que nous, les prêtres, nous n'avons pas eu grand mérite à répondre à votre appel. Car enfin pouvions-nous faire autre chose que de nous montrer fidèles à la grâce de notre sacerdoce ? Nous n'aurions pas été de bons prêtres, aurions-nous même été des prêtres, si, après l'amour privilégié dont notre maître Jésus a entouré la jeunesse, nous n'étions venus vers vous avec tout notre cœur et tout notre dévouement, vers vous, jeunes gens catholiques qui entrepreniez de servir en apôtres la cause du bien ?

Mais peut-être me demanderez-vous des raisons plus décisives pour expliquer l'élan de tous les *Anciens* vers la jeunesse de 1904.

D'autres expliqueront cet élan par un seul concours de circonstances naturelles. Messieurs, hommes de foi catholique, nous penserons avant tout à des impulsions qui viennent de plus haut et par lesquelles, dans le secret de quelques âmes, Dieu prépare quelquefois l'ascension de toute une génération, et par elle, l'ascension de tout un peuple. Le grand souffle surnaturel

a passé sur la tête de votre génération et nous devions avoir la Pentecôte de la jeunesse catholique canadienne-française. (*Longs applaudissements*).

***

Quand je me rappelle vos discours de ce temps-là, j'y crois reconnaître une idée maîtresse, j'entends une note dominante dans la claire sonnerie de votre marche à l'étoile. Et cette pensée maîtresse, c'est la nécessité proclamée par vous d'une plus large diffusion et d'un plus grand empire du catholicisme dans la vie sociale de notre peuple. Un sujet d'étonnement peu nouveau pour ceux qui observent, c'est le temps que mettent à entrer dans l'intelligence publique des vérités extrêmement simples et d'une évidence à crever les yeux. N'est-il pas vrai qu'avec nos institutions démocratiques dans tous les pays et dans le nôtre aujourd'hui les intérêts moraux et religieux demeurent presque toujours à la merci du plus illustre comme du plus modeste citoyen, du plus instruit comme du plus illettré ? Comment expliquer alors qu'on ne se soit pas rendu à cette vérité élémentaire que les lois de l'Église et les droits de Dieu ne sont assurés d'être respectés dans nos sociétés actuelles que si l'autorité sociale est confiée non pas à des catholiques quelconques, mais à des catholiques de la race des apôtres, c'est-à-dire à des hommes assez éclairés pour mettre au-dessus de tous les intérêts matériels, les intérêts suprêmes de la foi, assez forts pour mettre le triomphe des principes chrétiens au rang des essentielles victoires ? (*Applaudissements*).

Cette méprise a duré chez nous plus longtemps peut-être qu'ailleurs par l'enchaînement fatal de certaines causes historiques. Habitués à voir nos intérêts supérieurs protégés par le clergé, notre seule classe dirigeante après 1760, beaucoup de laïcs en notre pays ont une tendance à laisser exclusivement aux prêtres la garde des intérêts religieux. Non, nous n'avons pas réussi à créer chez nous une vraie noblesse pour remplacer l'ancienne, une classe aristocratique dont les titres reposaient avant tout sur sa bienfaisance sociale. Toute ascension de classe en notre pays est partie de la plèbe et en demeure tout près.

Quand on monte, on monte poussé par l'aiguillon de la fortune qui ne pousse pas toujours vers les sommets bien aérés. Et c'est ainsi que beaucoup appartiennent aux classes dirigeantes sans appartenir à leurs devoirs.

Mais un jour, mes jeunes amis, vous êtes apparus. Dans l'obéissance et dans la discipline, les yeux fixés sur les directions de vos évêques vous nous promettiez d'agir et de nous donner les apôtres dont notre pays a si grand besoin. Vous aimiez l'Église et vous le disiez hautement. Vous remettiez à la mode l'étiquette de catholique avant tout. Vous alliez, débarrassés de la tyrannie des partis politiques, ne portant, comme Montalembert, que le joug de la vérité, et proclamant bien haut que la seule façon pour le catholique d'appartenir à la vérité et au devoir, c'est de reconnaître et de servir, comme unique maître dans la vie privée et dans la vie publique, Notre Seigneur Jésus-Christ. (*Longs applaudissements*).

Voilà pourquoi, mes jeunes amis, notre main s'en est allée loyale vers celle que vous nous tendiez. Nous avions cependant d'autres motifs.

***

Les historiens de l'avenir ne manqueront pas de signaler une crise du patriotisme canadien-français aux approches de 1900. Après quarante ans, hélas ! nous avions eu le temps d'oublier l'esprit du pacte fédéral. A mesure que notre petit peuple devenait une minorité plus faible dans la Confédération nous croyions d'une foi moins intransigeante au caractère sacré de nos droits. Vers le même temps, une reprise de relations plus étroites avec le vaste Empire britannique nous rendait plus vif le sentiment de notre isolement et de notre faiblesse. Oui, nous semblions avoir perdu notre foi ancienne en nos glorieuses destinées. Et qui oserait dire, qu'à travers cette crise, nous n'avons consenti que les sacrifices qu'il convenait de faire à notre dignité et à l'harmonie des races ? Messieurs, quand je relis encore vos discours et vos écrits de ce temps-là une impression me reste et m'étreint : une angoisse vous envahissait, angoisse que Eugène-Melchior de Vogüè appelait un jour le doute patriotique, ce qu'il y a de plus poignant après les affres du doute religieux.

Mais c'est encore vous qui êtes venus relever nos courages. Ces apôtres du patriotisme que nous attendions, vous nous promettiez de nous les donner. Vous reveniez du pays de notre histoire que vous aviez mieux exploré que nous. Le long des chemins bordés de lauriers où ont passé nos aïeux, vos mains avaient glané en route, tout ce qui pend encore de vaillance, de foi et d'héroïsme antique, et ainsi vous nous rapportiez les enseignements réconfortants de la tradition nationale. Vous nous remontriez les positions anciennes, celles qui furent occupées dans le passé par nos hommes d'État, par notre clergé, par tout notre peuple, celles-là mêmes d'où nous avons gagné toutes nos victoires. (*Applaudissements*).

Et ainsi vous nous avez appelés à la lutte. Vous nous avez fait comprendre qu'un peuple ne perd pas son droit de vivre aussi longtemps qu'il mérite de vivre. En vous unissant à toutes les jeunesses françaises et catholiques des autres provinces vous fortifiez, en le resserrant, le lien de la solidarité nationale. Et si aujourd'hui nos frères d'Ontario soutiennent une lutte si émouvante pour la survivance française (*Applaudissements*) ne le doivent-ils pas quelque peu aux maximes que vous avez remises en honneur. Ne sont-ce pas ces maximes qui ont convaincu les petits et les plus menacés de nos groupes, que le devoir n'est pas de mourir sans avoir lutté, mais que dussions-nous être vaincus, il est des luttes qu'il faut faire parce qu'elles immortalisent le tombeau d'un peuple, honorent l'humanité, et prolongent ici-bas l'agonie de la justice et du droit ? (*Applaudissements*).

Vous avez relevé notre fierté jusque dans Québec. Devant une majorité qui a suffisamment de tendances à croire et à se comporter comme si la force faisait le droit, vous nous avez rappelé que ce n'est pas en prenant des attitudes humiliantes, jouissant des miettes de liberté à la table du riche orgueilleux, que nous obtiendrons la justice après le respect, mais que notre devoir est de suppléer à la faiblesse du nombre par la force du caractère, en nous dressant devant les hommes de la majorité non pas en ennemis, non pas en fantoches provocateurs, mais en les regardant dans les yeux comme des égaux pour réclamer une pleine mesure de respect et de liberté. (*Vifs applaudissements.*)

***

Ai-je besoin de vous dire après cela, mes jeunes amis, pourquoi nous resterons avec vous ? Je suis invité à parler ici au nom des *Anciens* et puisque j'ai qualité pour exprimer leurs sentiments je vous dis tout de suite : chaque fois que vous sonnerez l'appel à notre dévouement nous serons à vos ordres. Et ce n'est pas le besoin que vous pourriez avoir de nous qui fait vos *Anciens* vous parler ainsi ; mais bien plutôt le grand besoin que nous avons de vous. Je me plais à vous rendre ce témoignage qu'à travers bien des tâtonnements, voire des méprises — je veux être franc — vous êtes encore pour nous la jeunesse que nous acclamions vers 1904. Nous avons peut-être sacrifié quelques-unes de nos illusions, mais nous avons gardé toutes nos espérances. (*Applaudissements*).

Nous resterons avec vous parce que jamais l'Église et notre pays n'ont eu un si grand besoin d'apôtres et de vrais patriotes. En réalité, je cherche en vain la force qui pourrait vous remplacer. Nulle association ne poursuit une fin plus compréhensive que la vôtre et nulle ne dispose de moyens qui assurent avec autant de certitude les réalisations les plus ambitieuses. Si vous n'existiez déjà, je le déclare tout net, il faudrait vous inventer. Oui, notre volonté ferme et joyeuse est de rester avec vous. Prenez-en notre parole, jeunes gens qui montez à la rescousse et qui bientôt viendrez relever de leur quart les sentinelles fatiguées : nous resterons avec vous maintenant et à l'heure de notre mort. En un jour comme celui-ci faisons le serment de demeurer unis, les *Anciens* et les plus jeunes, unis à jamais pour l'amour des causes les plus belles qu'il y ait au monde. Donnons le spectacle non de ces peuples sans traditions et sans doctrine où les générations se heurtent les unes contre les autres, où les vivants n'ont d'autres tâches que de faire voler en éclats l'édifice péniblement élevé par le labeur des grands morts ; donnons plutôt l'exemple que j'appellerai catholique, exemple qui deviendra une apologétique de notre foi et de la noblesse de nos traditions, exemple de générations qui se transmettent indéfiniment, comme dans l'arène antique le flambeau sacré, de générations qui continuent le même rythme, le même passé, le même effort parce

qu'un peuple catholique et français n'a pas le droit de donner sa démission. (*Salves répétées d'applaudissements. Ovation*).

M. V.-E. Beaupré, ingénieur civil et professeur à l'École polytechnique, ancien président général de l'A. C. J. C., prit la parole après M. l'abbé Groulx pour répondre à la santé des anciens.

DISCOURS DE M. V.-E. BEAUPRÉ

En m'appelant à répondre à la santé des anciens de l'Association, on m'a confié une tâche dont je sens en ce moment tout le poids en même temps que j'en apprécie hautement le grand honneur.

C'est en effet une insigne faveur que d'avoir à parler au nom de ce groupe de jeunes hommes qui constituent assurément un des éléments les meilleurs de notre jeune génération ; ce groupe renferme dans son sein des membres de toutes les classes sociales ; le travailleur de la pensée y fraternise avec celui des rudes labeurs manuels ; on y rencontre des gens appartenant aux professions libérales, au commerce, à l'industrie, aux affaires et aux arts manuels, à la presse et même à la vie publique.

Il suffirait d'interroger ceux qui sont réunis autour de ces tables de banquet pour se convaincre qu'il n'est pas de milieu social ayant échappé à la pénétration de l'Association, qu'il n'est pas de profession ni d'emploi où elle n'ait fait des recrues et des conquêtes.

Aussi je ne puis me dissimuler qu'il eût été facile de trouver une voix plus éloquente et plus autorisée que la mienne pour parler en cette circonstance au nom de tous ceux que notre Association réclame à titre d'anciens, tout en les considérant toujours comme des amis.

Mais puisque ma bonne fortune a voulu que cet honneur m'échût, puisque ceux qui dirigent présentement l'Association et dont naguère encore j'étais le compagnon d'armes, ont voulu dans leur amitié un peu aveugle de vieux camarades, me charger

de parler au nom des anciens, c'est avec infiniment de plaisir et de reconnaissance que je me rends à leur demande, et que j'essaierai d'exprimer les sentiments qui animent leurs aînés, sentiments identiques à ceux que je ressens moi-même vivement, mais dont je crains d'être un interprète trop peu fidèle.

***

Et tout d'abord, mes amis, laissez-moi vous dire un profond merci pour les heures réconfortantes et douces que vous nous faites passer en ce moment.

En ces jours où nous célébrons le dixième anniversaire de la fondation de notre Association, profitant de la munificence de la ville de Montréal, vous avez voulu réunir en des agapes fraternelles ceux qui dans le passé ont subi l'attrait de l'Association et lui ont apporté une part de leur temps et de leur activité.

A ces camarades dispersés vous donnez une occasion de se retrouver dans leur atmosphère d'enthousiasme d'autrefois ; vous les faites prendre contact avec bon nombre de ceux qui constituent les bataillons aujourd'hui nombreux de l'Association. A ceux qui avaient été des pionniers et des initiateurs vous avez voulu montrer qu'ils avaient des continuateurs, des successeurs tout imbus du même idéal, et travaillant à donner à leur œuvre des développements inespérés.

Parmi ceux qui, dès les premières années, ont répondu à l'appel de l'Association, il en est quelques-uns qui luttent encore vaillamment aux premiers rangs ; la plupart cependant ont dû s'en écarter un peu, ils continuent d'une manière moins apparente parfois mais non moins effective souvent, à propager les principes de l'Association, qui dans le monde professionnel ou de la presse, qui dans celui des affaires ou du travail.

Plusieurs enfin ont dû, sous l'impérieuse poussée des nécessités de la vie, quitter vos rangs complètement, emportant au cœur le regret de sentir leur soif d'idéal inassouvie, et d'être contraints de vivre pour eux au lieu de vivre pour une idée.

Parmi eux tous, il s'en est trouvé sans doute qui, à certaines heures, se sont demandé s'ils ne poursuivaient pas une belle chimère, et si l'Association, ce frêle organisme qu'ils venaient de constituer, n'était pas destinée à mourir bientôt.

Vous leur apportez aujourd'hui la réponse éclatante à ce doute pénible : le frêle organisme est devenu un corps robuste, plein de vigueur, encore plus vivant qu'il ne paraît de prime abord.

S'il est une joie profonde c'est assurément celle de constater qu'une idée qui nous est chère, qui nous paraît féconde et bienfaisante et pour laquelle on s'est dépensé, que cette idée marche à la conquête des esprits, qu'elle se fait des adhérents de plus en plus nombreux et dévoués, qu'elle est assurée de survivre, de triompher et de réaliser les effets qu'on en attendait.

S'il est une joie véritable c'est de constater que notre effort n'a pas été inutile et perdu à jamais, mais que les résultats répondent aux espérances.

C'est ce grand plaisir que vous procurez aujourd'hui aux anciens de l'Association.

***

Il y a dix ans, obéissants à l'appel de quelques hommes éclairés, des jeunes ont osé sortir de l'ornière, ils ont tenté d'orienter leur vie et la vie nationale vers des chemins plus sains et moins tortueux. Devant les difficultés de l'entreprise plusieurs ont souri de leur audace, et ont mis en doute l'utilité de leur tentative.

Vous montrez qu'ils n'ont pas été des téméraires, qu'ils ont eu raison de compter sur les réserves de bon sens et de générosité qui gisaient au fond de la conscience populaire et dans l'âme de notre jeunesse.

L'œuvre accomplie par l'Association est aujourd'hui considérable ; elle lui a valu à maintes reprises les encouragements de nos plus hautes autorités religieuses, et les éloges et les promesses d'avenir de voix amies et sympathiques comme nous en entendions il n'y a pas longtemps.

Aussi devant les résultats acquis jusqu'à ce jour, devant le travail profond opéré dans l'esprit d'une bonne partie de notre jeune génération, et dont les manifestations de ces journées-ci sont de si beaux et si consolants témoignages, les anciens éprouvent le besoin non seulement de vous dire merci, mais encore de

reconnaître en vous les habiles continuateurs de l'entreprise ébauchée par eux, les artisans remarquables d'une œuvre plus parfaite qu'ils n'auraient espéré, et ils déclarent qu'ils sont fiers de vous.

Est-il besoin d'ajouter qu'ils entendent demeurer vos collaborateurs dans toute la mesure du possible ; ils mettront au service de nos idées communes, le concours de leur activité et de leur influence, chaque fois qu'ils le pourront ; ils suivront toujours avec l'intérêt le plus vif et le plus sympathique les développements de l'Association et ses progrès dans tous les domaines.

Aux principes de l'Association et à ceux qui la composent, ils demeurent attachés par les fibres les plus profondes de leur cœur ; le temps ne saurait briser le lien qui s'établit entre des hommes qu'un même idéal attire, qui ont des aspirations identiques et qui entretiennent les mêmes espérances. (*Applaudissements.*)

Au surplus, à mesure qu'ils avancent dans la vie, l'œuvre poursuivie par l'Association leur apparaît de plus en plus opportune et salutaire.

***

Cette œuvre dont nous poursuivons l'exécution, n'est pas une entreprise d'intérêt ni de passion, c'est une œuvre de perfectionnement moral, intellectuel et social, c'est une œuvre qui s'impose à tous les temps et tous les pays, c'est une œuvre humaine au sens large du mot.

Aussi rien d'étonnant qu'elle intéresse les dirigeants clairvoyants, soucieux de l'assainissement de notre vie publique, de l'élévation morale de notre peuple et de son perfectionnement économique et social.

Sans doute cette entreprise prend chez nous un caractère national ; mais tout en travaillant en vue de notre race, nous avons conscience de faire œuvre utile à tous.

Il y a en effet deux genres de patriotisme : il y a un patriotisme ombrageux qui ne peut souffrir de rivaux ni d'émules autour de lui ; il y a un patriotisme généreux qui accordant aux siens sa première affection, éprouve aussi une estime loyale pour ceux d'autre sang : il admire ses propres gloires et ses tra-

ditions, mais il salue avec respect et sympathie tout ce qui chez les autres est à la gloire de l'humanité, tout ce qui tend à l'ennoblir et à l'élever au-dessus des appétits égoïstes et aveugles.

Il y a un patriotisme qui se plaît à détruire tout ce qui n'est pas lui ; il érige en loi suprême la force brutale, et pour mieux écraser les autres, il n'hésite pas à se mettre au service de maîtres qui profiteront bientôt de cette puissance pour l'écraser lui-même.

Il y a un patriotisme qui s'efforce d'améliorer la situation des siens et s'emploie à édifier des œuvres à leur bénéfice ; mais il ne voit pas d'un œil jaloux et haineux ses frères tenter d'imiter son zèle et créer de leur côté des entreprises à leur avantage.

Il y a un patriotisme d'orgueil et un patriotisme d'amour ; le nôtre est de cette dernière catégorie. (*Applaudissements*).

***

Nous voulons travailler au réveil de la conscience publique' à l'amélioration des conditions de la vie politique et économique de notre peuple, parce que l'expérience passée nous a convaincus que l'état de chose actuel est dangereux pour nos intérêts les plus chers, tant religieux que nationaux.

Les injustices dont nous avons souffert nous ont éveillés à la nécessité de réagir contre le mal : mais ce mal n'est pas dangereux uniquement pour nous. Selon un mot très vrai, l'injustice faite à l'un, est une menace faite à tous.

Nous avons été des premiers à ressentir les effets de la domination de la vie politique et économique par des influences égoïstes et tyranniques, parce que nous sommes une minorité et que l'oppression s'exerce d'abord aux dépens des plus faibles.

Mais les minorités sont dans le corps social comme des organes plus délicats et plus sensibles qui ressentent les premiers les atteintes d'un mal général qui deviendrait mortel pour tout l'organisme, s'il n'était enrayé à temps.

***

Le mal qui existe chez nous est le même qui sévit dans presque toutes les sociétés ; en effet, les conditions de la vie moderne tendent à s'uniformiser ; un niveau commun de vie économique

et social tend à s'établir ; et partout les mêmes conditions créent les mêmes problèmes qui réclament des solutions analogues.

A ces grands problèmes nous cherchons à apporter la solution demandée par les circonstances où nous sommes placés. Sous le ciel où Dieu nous a fait naître, dans les limites où notre race est contenue, nous cherchons à réaliser le plan magnifique de la cité chrétienne. (*Applaudissements*).

Si nous parvenons à réaliser partiellement notre rêve, nous aurons fait œuvre utile à tous.

Si nous maintenons chez nous un centre de vie chrétienne et morale intense, de cette vie, sans laquelle les sociétés vont à la léthargie ou à la mort, de cette source découlera un flot tonifiant qui vivifiera les sociétés qui nous entourent. (*Applaudissements*).

Si nous facilitons l'établissement chez nous d'un ordre politique, social et économique assurant plus de saine liberté, d'ordre et de justice, nous aurons fourni un modèle dont on voudra s'inspirer ; si nous soustrayons la vie économique de notre peuple à la domination des puissances cupides et insatiables, si nous ruinons leur influence chez nous, nous aurons diminué d'autant leur pouvoir total, et rendu plus facile à d'autres la libération de leurs entraves. (*Applaudissements*).

Certes ce projet est vaste et la réalisation en est lointaine et difficile. Mais il est assez élevé pour séduire l'âme de l'homme âgé comme du plus jeune ; il suffit à former un aliment à leurs plus nobles aspirations, et à les tenir toute leur vie assidus à l'accomplissement de la même tâche.

Cette union cordiale elle existera toujours, j'en suis sûr, entre tous ceux qui à une heure quelconque de leur existence sont venus prendre place dans les rangs de notre Association, qui se sont pénétrés de ses principes essentiels et ont puisé dans son sein la notion des devoirs supérieurs à remplir.

Et c'est sur cette parole d'union fraternelle dans la poursuite de nobles desseins, que je veux clore ces quelques remarques, en vous réitérant, mes chers amis, au nom des anciens, nos remerciements chaleureux et profonds pour l'accueil charmant et vraiment fraternel que vous avez su ménager à vos vieux camarades. (*Vifs applaudissements*).

Le programme portait que les anciens aumôniers et présidents seraient invités à adresser la parole. La salle réclame alors le R. P. S. Bellavance, premier aumônier général, qui s'intéressa vivement au Premier Congrès de la Jeunesse canadienne-française en 1903 et assista de ses conseils l'A. C. J. C. naissante pendant toute la période d'organisation. Cédant aux instances réitérées le P. Bellavance se lève et la salle debout lui fait une ovation.

DISCOURS DU R. P. S. BELLAVANCE, S. J.

Je vous avoue que vous me mettez dans la confusion. Je ne m'attendais pas à ce que vous me demandiez un discours. Vraiment je croyais pouvoir me contenter, et je vais être obligé de me contenter de vous dire quelques mots, exactement quatre mots. D'abord un mot de remerciement, puis un mot d'excuse, ensuite un mot de souvenir pour quelques absents, et enfin un mot d'encouragement sur un point très précis.

D'abord un mot de remerciement. Mes chers amis, je vous remercie au nom des anciens, du plaisir que vous nous donnez aujourd'hui. Pour moi, c'est le premier contact que je prends avec l'Association tout entière depuis 1904, c'est le premier congrès auquel j'assiste depuis ce temps-là, et vous ne pouvez savoir tout le plaisir qu'il y a pour qui a vu notre jeune Association à ses débuts si frêle et si petite, de la retrouver aujourd'hui si forte et si belle. Cela ne peut pas s'exprimer, mes amis, tant cela nous émeut, et je vous remercie de nous donner ces émotions.

Un mot d'excuse. Je dois m'excuser de ne pouvoir répondre comme il le faudrait aux excellentes paroles qu'on vient d'adresser aux anciens de l'Association, et je suis d'autant moins excusable que la santé a été proposée par l'un de ceux que l'on peut appeler les « précurseurs » de l'A. C. J. C. (*Applaudissements prolongés*). Car c'est à lui, et à quelques autres qui se cachent, que nous devons l'idée féconde d'un congrès de la jeunesse catholique canadienne-française, idée réalisée en 1903, grâce surtout à l'esprit d'entreprise de notre ami Versailles, qui promettait déjà par son flair et son coup d'œil. (*Vifs applaudissements*). C'est à la fin de ce congrès de 1903 que Henri Bernard, le premier, je

crois, proposa une organisation permanente. (*Applaudissements*). J'aime à penser qu'il est ici pour jouir du spectacle d'aujourd'hui. Quelle forme devrait prendre cette organisation permanente, nous ne le savions pas encore au juste. Mais nous nous mîmes à l'étude avec entrain, aidés d'ailleurs par les « précurseurs » et encouragés de leurs précieuses sympathies ; aussi le projet après quelques mois d'étude et de réflexion devenait cette réalité qui a aujourd'hui dix ans, l'A. C. J. C.

Je dois ensuite un mot de souvenir pour quelques absents. Oui, car il y a des noms qu'on ne peut passer sous silence aujourd'hui lorsqu'on parle des débuts de notre Association.

Les anciens se rappellent tous ce jeune homme si ferme et si distingué, dont l'entrain fut si précieux lors des premiers labeurs de l'organisation ; une parole de lui suffisait à relever les courages tentés de s'abattre devant les difficultés. J'ai nommé Armand Dugas. (*Applaudissements*). Oui, un souvenir reconnaissant à cet ouvrier intrépide appelé à la récompense trop tôt, selon nos petites vues humaines, à l'heure où nous attendions tant de sa généreuse activité. Un souvenir à deux autres ouvriers, les deux plus actifs du premier petit groupe, qui, à peine nommés l'un président et l'autre secrétaire de l'Association, devaient à leur grand regret s'éloigner de l'œuvre chérie qui était la leur : le premier pour chercher dans l'exil le rétablissement d'une santé compromise par trop de généreux labeurs, l'autre pour obéir à une vocation supérieure et sacrifier à Dieu sa jeunesse dans la vie religieuse. Un souvenir à Albert Benoît et Ernest Roby. (*Applaudissements*).

Nous ne devons pas oublier ceux-là, nous ne devons pas oublier leurs sacrifices, car c'est bien plus les sacrifices obscurs et cachés qui font la vie des œuvres catholiques que le travail même le plus intense, dans lequel, souvent l'homme se satisfait lui-même mieux encore qu'il n'accomplit la volonté divine.

Enfin, un mot d'encouragement, sur un point très précis. Je sens le besoin, mes chers amis, de vous animer à rester fidèles au culte que l'Association a voué au Sacré Cœur. Comme vous l'avez fait ce matin, continuez à reconnaître et à affirmer ce dévouement de l'A. C. J. C. au Cœur divin.

C'est au Sacré Cœur, vous le savez, que l'Association doit

sa naissance. Plusieurs fois, dans les débuts, les organisateurs eurent à affronter de grandes difficultés, plusieurs fois, ils furent tentés de douter ; mais chaque fois les obstacles s'aplanirent après qu'on eut eu recours au Cœur divin, après qu'on eut fait dire une messe en l'honneur du Sacré Cœur. Aussi c'est avec une vive reconnaissance que l'Association se consacra au Sacré Cœur au congrès de 1904 ; et je me souviens que l'un des discours les plus applaudis de ce congrès fut celui dans lequel notre président actuel, Baril, montrait le Cœur du Christ comme source d'inspiration de l'A. C. J. C., comme modèle incomparable de dévouement au bien de l'humanité. (*Applaudissements*).

Eh bien, restez fidèles à cette tradition et vous assurerez par là à votre œuvre le succès promis à toutes les entreprises faites avec la protection de ce Cœur divin, qui, suivant le mot de Léon XIII, doit être le « *labarum* des temps nouveaux ». (*Applaudissements. Ovation*).

Le second aumônier général, dès l'automne de 1904, avait été le R. P. C. Chaput, S. J., qui fut témoin des débuts laborieux de la jeune Association et prodigua pour faire réussir l'œuvre entreprise tous les efforts de son zèle. Les convives, les anciens membres surtout, désirent l'entendre. Le R. P. Chaput s'exécute de bonne grâce aux applaudissements de tous.

DISCOURS DU R. P. C. CHAPUT, S. J.

Un Jésuite qui parle après un autre Jésuite, je crains bien que l'on ne dise qu'il y a complot et accaparement. Mais non, je vous connais trop et je sais que ces idées ne peuvent germer dans vos esprits si droits et si généreux. Aussi je viens à vous en toute confiance et je tiens à vous exprimer sincèrement la légitime fierté et la joie profonde que j'éprouve à me trouver au milieu de vous après une si longue absence.

Ce sentiment de joie et de fierté, il est provoqué par la vue de tous vos travaux et de tous vos succès dans ces dix années. Dix années d'existence, suivant la parole du grand historien

romain, *magnum mortalis ævi spatium* c'est un grand espace de temps. Mais dans la vie de l'Association, puisque votre destinée est de vivre des siècles, comme nous l'espérons tous, dix ans ne sont qu'un jour. Et pourtant, mes chers amis, dans ce jour, que de nobles labeurs, que de belles choses vous avez accomplies !

L'histoire sera fière de les raconter et une voix plus éloquente que la mienne les redira probablement. Qu'il me soit permis d'évoquer quelques pages de cette histoire, ce que je fais d'autant plus volontiers que j'ai eu l'insigne bonheur d'être un des premiers témoins de votre Association. (*Applaudissements*).

Ses commencements ont été humbles, pénibles et difficiles. Votre œuvre, mes chers amis, a été marquée, à l'aurore, du signe de la croix, c'était un gage de succès pour l'avenir. Je me rappelle encore ce mois d'août 1904. Mon supérieur m'appelait de Saint-Boniface à Montréal ; une lettre m'attendait, pleine de sympathie et d'encouragement, dans laquelle Sa Grandeur Mgr Bruchési daignait me nommer aumônier général de l'A. C. J. C. (*Applaudissements*). En face de cette tâche, je tremblai, de crainte que le poids ne vint écraser mes faibles épaules, mais je trouvai un secours précieux dans le fondateur de votre Association, et surtout dans le cœur de notre bien-aimé archevêque. Je repris confiance et nous nous mîmes à l'œuvre.

Née en mars 1904, l'A. C. J. C. avait reçu son baptême au congrès de juin de la même année.

Elle était vraiment alors dans sa première enfance ; mais une qui devait traverser bien des jours de luttes et d'angoisses. Il n'y avait alors que deux cercles régulièrement organisés : le cercle Saint-Louis de Montréal et le cercle du collège commercial de Varennes.

Grâce à Dieu, les destinées de l'Association étaient confiées à des jeunes gens dévoués. Benoit en était le président (ah ! qu'ils me permettent, ces chers amis, de les appeler par leur nom tout court ; les relations si franches qui nous unissaient alors me donnent ce droit) ; Leduc, premier vice-président ; Héroux, second vice-président (*Longs applaudissements*) ; Roby, secrétaire ; Dugas et Bernard, secrétaires-correspondants ; Hurtubise, trésorier.

A peine ce comité avait-il été organisé, voilà qu'il se désagrège et qu'il se dissout. Roby devient jésuite et est obligé, tout en restant avec nous de cœur, de quitter nos rangs. Omer Héroux descend à Québec pour prendre la direction de *la Vérité*, prélude de cette carrière magnifique que le journalisme lui réservait (*Ovation*). Bernard se réfugie à Saint-Boniface où il entre dans la milice du clergé séculier. Et voilà, pour comble de malheur, que le président du Comité central, ce jeune homme si ardent et si généreux, Benoit, est obligé de s'expatrier pour aller dans l'exil refaire sa santé.

Tout était à recommencer. Il fallait de plus songer à la publication mensuelle du *Semeur*, susciter de nouveaux abonnés, créer des cercles d'étude, faire connaître, aimer et apprécier l'Association, tâche bien difficile, car les esprits étaient dans l'attente et la méfiance et l'on se demandait de toutes parts : que vont faire ces jeunes gens ?

Enfin, après bien des retards et des contrariétés, le Comité central fut réorganisé. Perrault en fut le président ; Leduc, 1er vice-président ; Versailles, 2e vice-président ; Angers, secrétaire ; Hurtubise, trésorier ; Dugas et Ls-Renaud Lavergne, secrétaires-correspondants. C'est d'un cœur ému que je salue ces jeunes gens. Ils ont été à la peine, ils méritent aussi d'être à l'honneur. (*Applaudissements répétés*). Après sept mois de l'entente la plus cordiale, d'un travail ardu et constant, ce Comité central au congrès de juin 1905 pouvait déclarer publiquement les progrès accomplis : il avait réussi à organiser douze nouveaux cercles, à assurer la publication mensuelle du *Semeur* avec neuf cents abonnés ; il avait enrôlé 580 membres dans l'A. C. J. C., et le trésorier avait encore en caisse $350.00 ; ce n'était pas une fortune, c'était mieux qu'une fortune, c'était l'assurance que l'Association vivrait dans l'avenir. (*Applaudissements*).

A ces noms, mes chers amis, je veux ajouter un autre nom ; celui d'un jeune homme que vous connaissez bien, car il est encore membre de l'Association, il en est même le cœur et la tête, c'est votre très digne et très estimé président, Georges Baril. (*Ovation*). En 1904 et en 1905, quoique ne faisant pas partie du Comité central, il en était véritablement la cheville ouvrière. Administrateur du *Semeur*, il était en même temps assistant-trésorier.

N'est-ce pas, cher ami, que vous vous rappelez nos veillées dépensées à administrer l'Association sans déficit ?

L'Association a vécu, l'Association a triomphé de tous les obstacles et de toutes les difficultés, et jamais les fondateurs ni les pionniers de cette belle œuvre n'ont été ébranlés un seul instant et n'ont perdu un seul rayon d'espérance. Sur quels motifs s'appuyaient leur foi et leur confiance ? C'est qu'ils ne pouvaient trouver ailleurs œuvre plus belle, plus grandiose et plus sublime : former une élite d'intelligences éclairées, de cœurs vertueux et d'âmes énergiques et indépendantes. Mais pour assurer le succès de la moisson, il ne suffit pas que la semence soit fertile, il faut aussi que la terre soit préparée. Or le vaste champ où devait germer nos idées était le cœur de notre jeunesse canadienne-française et catholique si bien préparée et toujours ouverte aux nobles et saintes aspirations. *Audaces fortuna juvat*, vous le savez, le succès aime la jeunesse.

Monseigneur l'Archevêque de Montréal qui avait pris sous sa protection notre œuvre, ainsi que les autres évêques, lui ouvrirent leurs diocèses et furent heureux de la bénir. Je tiens surtout à mentionner la bénédiction obtenue de Pie X qui nous assura le secours du ciel. Je suis heureux de dire que la première bénédiction papale sollicitée pour l'Association et obtenue immédiatement l'a été par Mgr Bruchési en mars 1905. (*Salves répétées d'applaudissements*).

Qu'il me soit permis, en cette circonstance, d'épancher mon âme dans votre âme. Quand je vous regarde et que je vois cette vaillante jeunesse, il me semble y reconnaître une phalange d'avocats, de médecins, d'hommes politiques et d'hommes d'affaires foncièrement apôtres ; je vois passer dans cette salle la province de Québec de demain. Soyez dignes de votre passé comme votre passé est garant de votre avenir.

Rappelez-vous, en quittant cette réunion, que la lutte ardente vous attend, lutte dans l'ombre et en pleine lumière. Il faudra vous armer de la triple cuirasse de la piété, de l'étude et de l'action. (*Applaudissements*). Mais vous n'aurez rien à craindre, car je vois écrit sur votre poitrine : « *Esto vir.* » Eh bien, oui, vous serez des hommes de caractère trempé et audacieux pour la défense de l'Église et de la vérité catholique. En

tout temps, dans la vie privée et dans la vie publique, vous serez de fidèles soldats comme par le passé, soldats du Christ et soldats de l'Église, notre mère. (*Longs applaudissements*).

M. le docteur Baril annonce alors qu'à cause des fêtes du cardinalat, S. G. Mgr P.-E. Roy, évêque-auxiliaire de Québec, se voit dans l'impossibilité absolue d'assister à notre congrès, et il demande à M. Gustave Monette, avocat, secrétaire général de l'A. C. J. C., de tirer en quelque sorte les conclusions de cette réunion.

DISCOURS DE M. GUSTAVE MONETTE

C'est la première fois que M. le Président daigne m'apprendre qu'il se proposait de me faire tirer les conclusions de cette réunion. Mgr P.-E. Roy, dont nous regrettons tous l'absence, devait nous entretenir du devoir social de la jeunesse catholique, et j'avais l'intention, en guise de réponse, de rappeler ce que l'A. C. J. C. voulait faire et ce qu'elle a fait. Empêché à la dernière heure, par un voyage assez important, de me mettre en communication avec Sa Grandeur, j'ignorais qu'elle ne pourrait prendre part à notre banquet, et vous avouerez que l'obligation de répondre à un discours qui n'a été prononcé puisse me laisser un peu à court. Je vous prierai donc de m'excuser le décousu de mes paroles et de souffrir que je m'abstienne d'acquiescer au vœu de M. le Président et de tirer des conclusions. Je tirerai plutôt du rapport annuel du secrétaire général quelques faits qui méritent peut-être de sortir de nos conseils généraux et qu'il est bon de faire connaître au public.

On vous a redit, dans les beaux discours que nous avons entendus, les faits et gestes des pionniers et des anciens de l'A. C. J. C. Voyons maintenant un peu ce qui en est résulté.

Lorsque dans notre humble labeur au Comité central, nous feuilletons les rapports des cercles et les registres où sont inscrits les travaux de l'Association, nous constatons que la plupart de nos amis se montrent assez optimistes. Cependant, si nous

examinons les résultats au seul regard humain, les progrès ne sont pas assez sensibles. Nous comptons soixante cercles bien établis, mais je crois qu'après le travail et le dévouement prodigués pour pétrir la jeunesse de nos convictions, nous aurions dû arriver à ce congrès avec un effectif beaucoup plus considérable. Quoi qu'il en soit, tâchons de rester fidèles au programme tracé dès les premiers jours de l'Association.

Permettez-moi de rappeler un souvenir personnel. Quand je donnai mon adhésion à l'A. C. J. C. j'étais un petit collégien dont les horizons n'étaient pas très étendus et qui ne savait pas grand chose de l'apostolat social. Mais nous avions, comme l'a remarqué le R. P. Bellavance, une grande dévotion au Sacré Cœur. Je tiens à déclarer, sans pharisaïsme, que les dignitaires de l'Association ont tous une confiance illimitée au Sacré Cœur et que cette dévotion est générale dans toute l'Association. (*Applaudissements*). Il est bon qu'on sache qu'aucune autre œuvre peut-être au Canada ne porte au Christ, avec plus de sincérité et de conviction, un tel amour filial, un tel dévouement sans réserve.

Je ne mentionnerai pas les nombreuses retraites fermées où nos membres, pour assurer le sérieux de leurs études et la sagesse de leurs délibérations, sont allés puiser à la source du Cœur de Jésus les lumières et les forces de l'intelligence et du cœur. Mais je citerai un fait que les autorités religieuses seront sans doute heureuses de connaître. C'est que la communion fréquente est régulièrement établie dans notre Association, c'est que dans la seule région de Montréal vingt-cinq cercles pratiquent la communion perpétuelle par roulement, déléguant ainsi chaque jour un ou plusieurs de leurs membres à la Table sainte pour demander les forces spirituelles nécessaires afin de réussir dans l'œuvre entreprise. Ainsi, pendant que certains citoyens qui devraient donner l'exemple négligent peut-être leurs devoirs religieux, des étudiants, de jeunes professionnels et de jeunes hommes des champs délèguent chaque matin, en certains endroits jusqu'à quatre des leurs, pour faire fructifier dans la grâce du Christ l'œuvre que NN. SS. les évêques ont bénie dès l'aurore. (*Applaudissements*).

On comprendra mieux après cela combien il est difficile de

saisir exactement et de mettre en évidence les progrès que nous avons pu faire. Sans doute, nous venons de le constater, nos évêques nous avaient bénis dès l'aurore ; mais nos évêques sont si bons, si paternels qu'ils sont toujours prêts à encourager toute association qui se fonde avec un noble but, toujours disposés à encourager les œuvres où l'on se propose de favoriser l'accomplissement du devoir social. Mais ce qui nous console aujourd'hui, malgré l'impuissance où nous sommes d'exposer tous les résultats de notre action, c'est le plein encouragement que daigne nous apporter, après nous avoir vus à l'œuvre pendant dix ans, Monseigneur l'archevêque de Montréal, c'est l'entière confiance que continue de nous témoigner tout l'épiscopat canadien-français. (*Applaudissements*).

Je ne rappellerai pas toutes les adhésions importantes qui nous sont venues de la part des laïques, mais je regretterais de ne pas signaler que des prêtres, tels M. l'abbé Groulx dans son article *Ceux qui viennent* publié après le Congrès des Trois-Rivières, tels le R. P. Bellavance dans son beau livre *Pour préparer l'avenir* adressé au clergé, en faisant connaître notre œuvre sous son vrai jour nous ont gagné de précieuses sympathies. (*Applaudissements*).

Les autorités religieuses, ai-je dit, nous manifestent une approbation sans réserve : comme preuve on me permettra de citer deux témoignages tout récents.

Mgr Cloutier d'abord, l'éminent évêque des Trois-Rivières, après avoir rehaussé de sa présence notre Congrès de l'an dernier ne s'est pas contenté d'une simple lettre ou des paroles d'encouragement ordinaires, mais il a bien voulu adresser à tout son diocèse une lettre pastorale, dans laquelle il recommande notre Association comme une œuvre de première importance. (*Vifs applaudissements*).

Mgr Bruchési, métropolitain de notre province ecclésiastique, nous a donné un témoignage encore plus vibrant de sa bienveillante approbation. Lorsque, commençant à préparer le Congrès qui va s'ouvrir ce soir, nous avons demandé à Monseigneur de vouloir bien l'autoriser et le présider, nous avons reçu une lettre extraordinairement élogieuse, et ce fut une minute émotionnante quand, tenant en mains ce document, nous y avons lu ces mots :

« Vous vous étiez tracé, en trois mots, un programme qui résumait vos devoirs de chrétiens : « Piété, étude, action ». Je vous rends volontiers ce témoignage que par la plume et la parole, dans l'intimité de vos cercles et dans vos manifestations publiques, dans les œuvres dont vous avez pris l'initiative, vous y avez été fidèles.

« Vous n'avez eu peur, nulle part, d'affirmer votre foi de catholiques, et cette foi vous l'avez vécue. Jeunes gens, mes amis, je suis fier et content de vous.» (*Longs applaudissements*).

S. G. Mgr Bruchési. — Et je le répète encore aujourd'hui de tout mon cœur. (*Applaudissements répétés*).

M. Gustave Monette. — Je ne sais si les jeunes gens qui remplissent aujourd'hui les cadres de notre Association, nos jeunes ouvriers, nos jeunes industriels, nos jeunes cultivateurs, nos jeunes professionnels, qui ont bien de la misère parfois à trouver leur vie, en un mot tous nos jeunes gagne-petit, je ne sais, dis-je, si après avoir donné tous leurs loisirs à notre Association, ils n'éprouvent pas parfois des pensées de découragement. Je ne sais s'ils ne sont point déconcertés de voir que les résultats ne sont pas plus grands quand leurs désirs et leurs efforts sont immenses. Il me semble néanmoins, qu'ils ne devraient pas s'en rapporter aux seules apparences humaines et laisser fléchir leur courage. N'avons-nous pas l'encouragement et la bénédiction affectueuse de notre évêque, lequel représente le Saint-Père, lequel représente le Christ ? (*Applaudissements*).

Au sortir de ce Congrès nous pourrons remonter dans la barque et continuer de ramer avec confiance, parce qu'avec ces approbations paternelles nous pouvons être convaincus que le Christ lui-même nous approuve et qu'il prendra vraiment place à notre barque. (*Applaudissements*). Nous pouvons repartir avec confiance et l'âme remplie d'espérance, car notre archevêque et nos évêques, en vertu du pouvoir divin qui leur a été conféré, ont fait descendre sur nous la grâce de l'Esprit saint, la colombe mystique, principe à jamais fécond des régénérations sociales. (*Longs applaudissements*).

***

Sa Grandeur Mgr Bruchési donne alors lecture du câblogramme qu'il vient de rédiger pour solliciter du Saint-Père une bénédiction spéciale pour les congressistes, puis il ajoute : « Je pars de cette salle l'âme tout embaumée. L'heure que nous avons passée ensemble compte assurément parmi les plus belles qui se puissent trouver dans la vie d'un évêque. Je remercie Dieu non seulement de ce banquet, mais aussi de toutes les belles choses qu'il a mises sur vos lèvres et dans vos cœurs. »

Après avoir remercié le ciel des heures d'émotion intense et de joie profonde qu'il venait de leur accorder, les convives debout restaient silencieux quand l'orchestre lança les premières notes de l'hymne national *O Canada!* qui éclata bientôt en un chant triomphal répercuté par tout l'hôtel Windsor.

LE CONGRÈS DÉCENNAL DE L'A. C. J. C.

(1904-1914)

SÉANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE

C'est dans la grande et belle salle des promotions à l'Université Laval que devaient se tenir les séances solennelles du Congrès auxquelles le public était invité. Un joli programme musical et artistique, dont Mlles R. Saint-Arnaud, I. Saint-Jean, Mme A. Leduc et M. Hector Dansereau avaient bien voulu se charger, contribua dans une large mesure au franc succès de la première soirée.

Les membres de l'A. C. J. C. étaient en ce moment les hôtes de l'Union régionale de Montréal, et c'est le président de l'Union, M. Anatole Vanier, avocat, qui souhaita la bienvenue aux congressistes.

DISCOURS DE M. ANATOLE VANIER

L'ŒUVRE ENTREPRISE PAR L'A. C. J. C.

Je vous souhaite la bienvenue, la plus cordiale bienvenue, au nom de l'Union régionale de Montréal. Et je fais des vœux pour que les travaux qui seront présentés au congrès et au conseil fédéral apportent une vigueur nouvelle à l'œuvre de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française. (*Applaudissements*).

Nos amis ont toujours remarqué que dans les congrès de l'A. C. J. C. les relations des congressistes sont fort agréables et leurs souvenirs aussi réconfortants que durables ; j'espère que le présent congrès ne le cédera en rien à ceux qui l'ont précédé.

Nous célébrons, cette année, le dixième anniversaire de

l'Association. Il conviendrait peut-être, dans les circonstances, de nous arrêter, de regarder le passé, de nous orienter de nouveau afin de mieux poursuivre notre chemin. Convaincus de l'excellence du but que nous poursuivons, assurés de l'efficacité des moyens que nous employons, et sachant compter sur la patience et la ténacité nous ne nous arrêtons pas, et, après avoir étudié le problème scolaire l'an dernier, aux Trois-Rivières, nous aborderons, cette année, le devoir social.

Le docteur Baril exposera tout à l'heure la question au point de vue des principes. Qu'il me soit permis à l'ouverture de ce congrès et au début de cette séance de dire, en résumé, le but de notre œuvre et ses moyens.

Qu'est-ce qui nous distingue, nous Canadiens français, des populations qui se partagent l'Amérique septentrionale ? Deux choses, notre foi et le caractère français de notre race. Enlevez ces deux notes et notre rôle comme groupe et même comme individus sera nul, parfaitement nul.

Nous recevons des bienfaits de l'une et de l'autre et nous avons aussi envers eux des obligations. Nous recevons des avantages de l'Église. Je ne développerai pas cette pensée : la conversion, aux jours de graves maladies, des orgueilleux et des sensuels qui avaient abandonné avec ostentation une morale qui les gênait et une discipline qui leur pesait le prouve suffisamment.

Notre nationalité nous apporte des avantages nombreux. Elle nous donne tout d'abord les bienfaits de la société civile. Je suis convaincu que malgré les inconvénients de l'état social, personne, dans cet auditoire, ne voudrait passer au régime des peuplades nomades. La glorieuse histoire de la France est la nôtre jusqu'à l'époque de notre majorité, au début du dix-septième siècle, et l'histoire du Canada qui commençait alors et qui est la plus belle, la plus inspiratrice de fierté, de dévouement et de ténacité qui soit, est également à nous, et ce qui est mieux, la tradition de tous les siècles d'histoire nous appartient. Les rois anciens, c'est du moins ce que l'on rapporte de Philippe II et d'Alexandre, aimaient à entendre relire leurs annales ; repassons les nôtres et sachons y puiser la force dont nous avons besoin. (*Applaudissements*).

Nous avons en retour des obligations. Sachons le reconnaître et ayons assez de générosité ou plutôt de reconnaissance pour accomplir notre devoir, tout notre devoir. Sans doute il y a de *puissants cerveaux* qui soutiennent que « personne n'attaque la religion » ; certains d'entre eux ajoutent : « notre nationalité non plus » ; et d'autres disent tout simplement qu'il n'y a pas lieu de combattre pour un peuple « qui est destiné à disparaître ». Ce langage optimiste ou pessimiste est celui de toutes les personnes qui ne veulent rien faire. Il trahit leur égoïsme.

Le catholicisme est une pensée et la pensée française en est une autre, — si toutefois il m'est permis de déclarer qu'une pensée est une pensée, — et comme toute pensée, surtout si elle est forte et juste, doit subir la contradiction, le catholicisme et la pensée française sont nécessairement en luttes. Ils le sont et l'ont été en effet dans toutes les parties du monde. En demeurant dans les limites de l'histoire de notre patrie ces luttes se sont manifestées par les intrigues des opportunistes sous le régime français ; par l'oppression du vainqueur après la cession, — les Acadiens ont été particulièrement éprouvés par la honteuse dispersion de 1755 ; — par la campagne de 1801 contre les écoles du Bas-Canada ; par l'abolition du français sous l'Union ; par le partage injuste pour nous de la dette des « hommes d'affaires » du Haut-Canada en 1841 ; par l'obstination de la population anglaise à ne pas vouloir indemniser les Canadiens français des pertes de 1837 après avoir obtenu eux-mêmes, par les votes des Canadiens français, une substantielle indemnité ; par l'abolition du français comme langue officielle au Manitoba ; par toutes les questions des écoles dans toutes les provinces anglaises ; par la politique de l'immigration ; par le projet de loi de 1912 sur le mariage ; par la persécution actuelle dans l'Ontario ; par les règlements militaires et l'attitude indigne du ministre de la milice, M. Hugues ; et je ne signale pas les omissions ni les maux dûs à l'apathie, à l'égoïsme et à la trahison de plusieurs des nôtres.

Comment combattre et détruire le mal ? C'est la question que les fondateurs de l'A. C. J. C. se sont posée il y a dix ans et c'est le problème que nous tentons de résoudre par notre œuvre. Nous arriverons à combattre et détruire, si possible, le mal que nous déplorons en disciplinant nos forces.

Qui faut-il grouper et discipliner ? Les jeunes gens parce qu'ils sont le plus épris des mouvements généreux ; parce qu'ils sont les plus susceptibles de recevoir une formation et parce qu'ils ne se sont pas encore compromis avec la masse des personnes dont ils ont embrassé les carrières.

Mais c'est le but de l'A. C. J. C. « former les jeunes gens à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie ».

L'Association groupe les jeunes gens par cercles d'étude qui en sont les cellules. Ces cercles réunis en conseil fédéral font l'élection du comité central, qui est un bureau permanent. Dans les diocèses où il y a cinq groupes ou plus la réunion de ces groupes forme les unions régionales qui sont administrées par des bureaux appelés comités régionaux.

L'A. C. J. C. donne une formation intellectuelle à ses membres par la piété, l'étude et l'action.

Piété, parce que, comme le dit une notice publiée avec les statuts de l'A. C. J. C. « elle donne la vertu qui seule peut inspirer le dévouement et dominer les égoïsmes humains ».

Étude, parce que « elle donne la science qui est l'une des grandes puissances qui conduisent les hommes ; parce que c'est lutter au hasard et sans profit et souvent compromettre la vérité et le droit que de dépenser ses forces pour des principes ou pour des causes dont on n'a pas saisi entièrement la valeur ou la portée ; étude donc des principes puisque toute question d'ordre pratique a son fondement dans des questions d'idée ; étude des faits et des réalités concrètes sans lesquels toute solution pratique et durable est impossible. »

Action, parce qu'elle donne et maintient la vie en nous. Action toujours et partout et tout de suite. Cette réflexion de Victorien Sardou est fort juste : « Si les honnêtes gens avaient la bravoure de leur honnêteté comme les coquins de leur scélératesse ! »

Les timides nous conseillent d'attendre avant d'agir. Ils disent *dans leur sagesse* qu'il faut entourer de crédit et de vénération toute noble entreprise. C'est un prétexte pour ne rien faire. Une chose m'a toujours frappé : ce sont les façons diverses que l'on a d'envisager et de comprendre la vérité et la justice.

Le tempérament, la mentalité, l'éducation, la culture font voir les mêmes choses de points de vue bien différents par les honnêtes gens, oui par les honnêtes gens, car si je parlais des autres, il me faudrait ajouter : l'intérêt, l'esprit de vengeance et l'instinct du mal. C'est, sans doute, ce qui explique les luttes acharnées que se sont livrées en tout temps et que se livrent encore les hommes de tous les pays. C'est ce qui explique les luttes de l'Irlande, la résistance de l'Angleterre et spécialement celle de l'Ulster. C'est ce qui explique les épreuves continuelles des Alsaciens. C'est ce qui explique nos difficultés et particulièrement la tyrannie de la majorité anglaise de l'Ontario envers nos compatriotes. Et pour sortir du domaine des idées de religion et de race, c'est ce qui explique la diversité des jugements portés, dans une même cause, par des juges qui ont cependant étudié les mêmes codes à la lumière de la même doctrine et de la même jurisprudence.

Jeunes ou vieux, lorsque nous avons des principes et des idées, et surtout lorsque nous sommes convaincus de leur excellence, nous pouvons, que dis-je, nous devons les répandre autour de nous. (*Applaudissements*)

Faisons donc de l'action, nous rappelant ces paroles d'Ollé-Laprune : « De même que, dans l'ordre physique, c'est le vœu de la nature que le vivant qui transmet la vie la transmette saine et forte, de même le jour où, intellectuellement, vous vous sentirez en état de répandre la vie que vous portez en vous, vous êtes, songez-y bien et prenez-y garde, vous êtes tenus de ne répandre, de ne propager qu'une vie saine et vigoureuse : je veux dire des idées justes, des idées fortes, des idées fermes et raffermissantes. »

Ici je veux répondre à une question que l'on nous pose souvent : Pourquoi ne pas rester sur le terrain national, y grouper toutes les personnes de langue française et travailler à développer et à faire rayonner chez elles l'amour de la patrie ?

Eh bien, nous agissons autrement pour deux motifs, d'abord parce que de vrais chrétiens ne peuvent pas faire abstraction de leur foi ni la restreindre à leur vie privée, et ensuite parce qu'il n'est pas possible de borner ses préoccupations au domaine national puisque la question religieuse est au fond de toutes les

questions ; et je prouve cette vérité par deux aveux et deux témoignages.

Au début de son essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme, Donoso Cortès s'exprime ainsi : « Il est surprenant, a dit M. Proudhon qu'au fond de notre politique nous trouvions toujours la théologie. Ce qui est surprenant, continue Cortès, c'est l'étonnement qu'expriment ces paroles. »

Dans un discours que M. Brunetière prononça à Besançon en 1903 sur l'action sociale du christianisme, il dit : « Alexis de Tocqueville écrivait, voilà tantôt un demi-siècle écoulé, tout au début de son livre devenu classique sur l'*Ancien régime et la Révolution* : « Toutes les révolutions civiles et politiques ont eu une patrie et s'y sont renfermées. La Révolution française n'a pas eu de territoire propre ; bien plus, son effet a été d'effacer en quelque sorte la carte de toutes les anciennes frontières. On l'a vue rapprocher ou diviser les hommes en dépit des lois, des traditions, des caractères, de la langue, rendant parfois ennemis des compatriotes et frères des étrangers, ou plutôt elle a formé, au-dessus de toutes les nationalités particulières, une patrie intellectuelle commune dont les hommes de toutes les nations ont pu devenir citoyens.

« Fouillez toutes les annales de l'histoire, vous ne trouverez pas une seule révolution politique qui ait eu ce même caractère ; vous ne le trouverez que dans certaines révolutions religieuses. Aussi c'est à des révolutions religieuses qu'il faut comparer la Révolution française si l'on veut se faire comprendre à l'aide de l'analogie. »

« Je n'ai jamais compris comment ni pourquoi Tocqueville, après avoir si nettement démêlé l'un des caractères essentiels de la Révolution française, avait refusé d'en voir la raison d'être, et l'explication, si naturelle et si simple, dans ce fait que la Révolution française a elle-même, et d'abord, été une révolution religieuse. »

Au milieu des égoïstes, des ignorants, des abrutis et des traîtres, allons donc notre chemin et vainqueurs ou vaincus poursuivons notre idéal, nous rappelant cette parole du Taciturne : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer. » (*Applaudissements*).

Mais nous serons vainqueurs. Car la foi que nous servons ne mourra pas ; nous en avons la promesse. La patrie non plus. L'exemple de la Grèce, l'exemple de l'Irlande, l'exemple de la Belgique et l'exemple des peuples balkaniques sont là pour le prouver. Et comment une nation peut-elle mourir si ceux qui descendent dans la tombe laissent à leurs enfants, bien gravé et vivant dans leur âme, un idéal qui remplit leur intelligence et leur cœur, un idéal pour lequel ils peuvent faire tous les sacrifices comme un Dollard au commencement de la colonie et comme les Canadiens français d'Ontario de nos jours. (*Applaudissements*).

M. JOSEPH VERSAILLES

Tout malade qu'il fût, et dans l'espérance d'une amélioration possible à son état de santé, M. Joseph Versailles, premier président de l'A. C. J. C., aujourd'hui financier très habile et créateur de Montréal-Est, avait accepté avec empressement et plaisir de venir rappeler aux congressistes de 1914 ses souvenirs de 1904 et l'intérêt constant qu'il a depuis lors témoigné à l'Association. L'espérance devait être vaine ; l'amélioration désirée se faisait encore attendre quand sonna l'heure de parler ; par une belle lettre au Président de l'A. C. J. C. — publiée dans *le Semeur* de septembre 1914 — M. Versailles dut prier ses amis de l'excuser et de tenir compte de sa bonne volonté malheureusement impuissante.

Un modeste et actif organisateur d'œuvres sociales, M. l'abbé Henri Gauthier, P. S. S., curé de Saint-Jacques, à Montréal, fit un éloquent exposé du rôle de l'étude dans la préparation au devoir social.

DISCOURS DE M. L'ABBÉ HENRI GAUTHIER, P. S. S.

RÔLE DE L'ÉTUDE DANS LA PRÉPARATION AU DEVOIR SOCIAL

C'est une veillée d'armes. Ce matin, des prières, l'épanchement des cœurs devant le Dieu qui enflamme et trempe les vaillances. Ce midi, les agapes fraternelles, l'amical échange des

sentiments qui réconfortent et encouragent. Ce soir, l'heure de la réflexion, l'examen du champ de bataille, la préparation prochaine à la lutte où vous aspirez. Et vous demandez des armes. D'autres vous indiqueront celles dont le cœur et la volonté ont besoin. Voici celles de l'esprit.

Étudiez l'Évangile, étudiez les auteurs qui ont traité dans le sens catholique les questions sociales, étudiez le peuple lui-même.

L'ÉVANGILE

Et d'abord, étudiez l'Évangile, car il n'y a pas de source plus abondante de lumière, de moralité, d'héroïsme. Il est fourmillant de paroles de vie comme le ciel d'étoiles, et, pareilles aux étoiles, ses paroles sont des mondes. Ce livre a transformé la terre. Il y est apparu à l'heure où l'humanité penchait déjà vers une ruine morale complète et il s'en est emparé quand elle désespérait d'elle-même (Ephés. IV, 17). Il l'a régénérée. Il a rempli de son souffle créateur toutes les sphères de l'existence, la science et l'art, la famille et l'État, la vie cachée de l'âme comme l'opinion publique qui est la pensée de tout le monde et partout il a fait germer des institutions et des formes de vie nouvelles. (*Applaudissements*).

C'est une simple histoire pourtant que l'Évangile, faite sans recherche littéraire. Mais elle est, et c'est son prix infini, elle est la restitution ingénue et pure de Celui qu'elle raconte avec le seul souci de graver ses traits, de fixer ses gestes, de perpétuer ses paroles. Ceux qui en ont été les narrateurs se sont bien gardés de substituer leur personnalité à celle de Jésus-Christ et de faire passer en quelque sorte leur ombre sur la lumière du divin personnage. Il a regardé, ils ont enregistré son regard. Il a étendu la main, ils ont indiqué son geste. Il s'est agenouillé, ils l'ont dit. Il a embrassé les petits enfants, ils en ont fixé le souvenir. Il a pleuré, ils en ont fait mention. Il a fait un discours, ils l'ont reproduit. Aussi est-ce lui et nul autre que nous contemplons, grâce à leur récit. Nous le voyons aller, venir, agir. Il est là devant nos yeux, sous les rayons ardents du soleil oriental, à l'ombre légère et criblée de lumière des oliviers palestiniens. Il gravit les coteaux pierreux. Il suit les sentiers

étroits, et chemine sur les bords tumultueux ou paisibles des torrents ou des lacs.

Et il parle. Et ces paroles, simples, calmes, lumineuses, naïves même : ces paraboles populaires, ces aphorismes brefs, ces appels d'un cœur humble et doux représentent le plus formidable élément de puissance qui ait jamais révolutionné le monde. Je comprends que les foules accourent pour l'entendre, qu'elles oublient de se nourrir quand il enseigne, et qu'elles lui rendent ce magnifique témoignage : « Nul n'a jamais parlé comme celui-là.» (Jean, VII, 46).

C'est vrai. C'est, en effet, la parole universelle faite pour tous les temps et pour tous les milieux, destinée à toutes les races et qui, par delà le cercle étroit d'une famille, d'une école, d'une assemblée, d'un territoire, d'un continent, par delà les Juifs et la Judée, par delà toutes les frontières et les distances, s'en va jusqu'aux Grecs, et aux Romains, jusqu'aux civilisés et aux barbares, porter la lumière et la vérité. C'est la parole éternelle, aussi, la parole qui, dans l'écroulement de toutes choses, alors que disparaîtra la terre et que le ciel disparaîtra ne doit jamais, elle, passer. (*Applaudissements*).

Oh, la parole adorable ! Elle est tombée comme une rafraîchissante rosée sur le peuple, ignoble troupeau d'esclaves, dédaigné des doctes et des sages, écrasé sous le poids de toutes les flétrissures et de toutes les malédictions. Elle a été pour lui, paix, miséricorde, espérance et pardon. (*Applaudissements*).

Oh, la parole divine ! Elle a relevé et moralisé l'individu ; elle a restauré la famille, rendu au mariage son unité, son indissolubilité, sa sainteté, réhabilité la femme, épouse et mère ; appris à respecter l'enfant ; elle a réprouvé les abus monstrueux, les intolérables inégalités, rendu aux malheureux leur dignité méconnue ; rappelé l'universelle fraternité oubliée par l'antiquité ; elle a déposé dans le monde un ferment d'équité et de justice qui l'a peu à peu pénétré de sa vertu et préparé ainsi la solution de tous les problèmes sociaux que l'avenir devait poser. Oh, la parole divine, la parole adorable ! Jeune homme, viens ! Aux pieds du Maître, viens l'écouter, la méditer, t'en pénétrer pour en faire ensuite l'application salutaire et féconde.

LES AUTEURS CATHOLIQUES

Que l'Évangile s'ouvre et nous verse ses lumières. Oui, c'est bien. Mais l'Évangile suffit à la fois et ne suffit pas. Il suffit, parce que Celui dont il rapporte les paroles est la voie, la vérité, la vie. Il ne suffit pas, parce qu'il ne donne pas lui-même l'explication et le commentaire de la doctrine dont il garde les trésors. Il n'en fait pas non plus l'application. Il fournit des armes et laisse à d'autres le soin de montrer comment s'en servir. C'est ici que commence le rôle, c'est par là que s'explique l'influence des auteurs catholiques.

Il y a vingt ans, la science sociale était encore à l'état embryonnaire. On en était aux tâtonnements du début et les livres manquaient. On n'avançait qu'avec hésitation, même avec crainte. Il fallait sans cesse sonder le terrain, pays encore inconnu où les guides faisaient défaut ; trouver et préciser les formules ; coordonner les faits et les principes ; harmoniser les données traditionnelles avec les matériaux empruntés aux sources les plus diverses. Travail douloureux, pénible, engendrant pour les pionniers généreux qui s'y livraient les ennuis, les préoccupations, les angoisses.

L'heure, d'ailleurs, était sombre, agitée. En face du peuple qui souffrait, et que tant d'injustices réelles ou apparentes contribuaient à révolter, des hommes violents, philosophes convaincus, révolutionnaires ambitieux, cabotins de carrefours et de foires, élevaient la voix pour crier au scandale, à la persécution, à la tyrannie, et poser devant les esprits et les consciences les problèmes les plus ardus et d'urgente solution : le capital, le travail, la propriété, le salaire, l'association, la grève, mots sonores, paroles de flamme, véritables appels aux armes.

On niait en même temps au christianisme la puissance d'orienter les énergies et de libérer les existences, et cela à cause de l'irréductible antagonisme qu'il y aura toujours entre l'ascétisme chrétien et l'amélioration des destinées humaines, entre l'idée mystique du règne de Dieu et la notion philosophique du progrès humain, entre le renoncement et l'idée même de vie, entre la poursuite individuelle du paradis et les obligations terrestres de dévouement social.

L'Église ne pouvait rester indifférente. En réalité, elle ne le fut jamais, et à aucune époque de son histoire. On voulait la nuit autour d'elle. Elle allait de son souffle puissant chasser les nuages et dissiper les ténèbres. Voyez plutôt. L'aube, une barre blanche au bas de l'horizon sombre encore, puis de l'or, de la pourpre, l'aurore. Écoutez maintenant : une voix, puis d'autres, des voix confuses, éparses, puis l'immense harmonie, la fanfare du matin. Voici le soleil. Ce fut vraiment ainsi. Ici et là, on s'était occupé des graves problèmes de l'heure présente. Des hommes avaient parlé de justice en même temps que de vérité, d'inégalités cruelles, de misères imméritées. Ils se penchaient émus vers les douleurs et les plaies d'une foule que le sophisme avait trompée et empoisonnée. Ils rappelaient l'obligation qu'il y a à s'occuper d'elle et à quelles conditions le travail qui serait fait en sa faveur serait fructueux et salutaire.

Voix isolées. Il manquait un chef d'orchestre. Et le concert, lui-même, serait immense, il serait incomparablement beau. Et Léon XIII parla. Certains croyants s'arrêtèrent étonnés, émus. Des fidèles reculèrent. Mais il parla quand même. La vieille doctrine, la doctrine séculaire, la doctrine qui avait assoupli et dompté les Barbares, façonné les nations naissantes, imprégné le moyen-âge de foi et d'idéal, canalisé les énergies modernes, cette doctrine s'adaptait merveilleusement aux besoins nouveaux, elle parlait de la terre en même temps que du ciel, elle veillait au bien-être matériel en même temps qu'au progrès moral, et pour mettre les âmes en relation avec Dieu, elle se gardait bien de les abstraire de leur enveloppe charnelle et de cette vie économique et civile au milieu de laquelle elles sont des agents responsables, et, rappelant les paroles d'espoir dites par Jésus-Christ sur la Montagne, elle ouvrait les cœurs généreux aux initiatives justicières et aux revendications réparatrices. (*Applaudissemants*).

L'écho de ces affirmations n'est pas éteint. Il se retrouve encore dans les actes de Pie X. Et voilà que l'Église apparaît de nouveau ce que toujours elle a été : le défenseur des pauvres, des déshérités et des faibles. Péché originel, droits souverains de l'homme, liberté plénière, lutte pour l'existence, anarchie ; sur cette pente l'humanité avait roulé et s'en allait aux abîmes.

L'Église l'invitait à remonter une autre pente, dont les jalons étaient au contraire : rédemption universelle, fraternité humaine, épanouissement de cette fraternité en un ordre social chrétien, organisé suivant les heures et les besoins, pour la protection de tous les intérêts légitimes et la sauvegarde de toutes les vraies libertés. (*Vifs applaudissemeuts*).

Jeune homme, voici tes maîtres, groupés sous le regard et dans l'amour de l'Église catholique, enseignant en son nom la doctrine de salut, de rédemption, de vie. Lis, médite et à l'œuvre!

LE PEUPLE

Il reste un dernier terrain à examiner, le vrai champ d'action: la foule. A force de coudoyer tous les jours ses semblables on perd trop souvent la vision du divin mystère qui flotte comme une auréole autour de chaque front humain. La foule devient alors je ne sais quelle matière anonyme et résistante à travers laquelle il est difficile de frayer son chemin. Parfois même, à l'exemple du poète païen, on en a horreur et l'on écarte de soi la plèbe profane, on abandonne à ses instincts la masse illettrée et sans charmes et l'on se réfugie sur les hauteurs. Sans mépriser la foule, on éprouve parfois pour elle une crainte vague et irraisonnée. On la considère plutôt de très loin, comme les enfants observent à distance un monstre marin échoué sur le rivage et dont un seul coup de queue assommerait un homme. Et cela n'est pas sans excuse. A ses heures le peuple est l'Océan dont les tempêtes sont terribles et les débordements furieux ; il est le vieux Samson aux yeux crevés dont se moquent les Philistins, et qui, las de souffrir, entoure de ses bras les colonnes du temple, les ébranle, les brise, et fait crouler sur des milliers d'ennemis l'édifice qu'elles soutiennent. Enfin non content de craindre la foule, il en est qui l'adulent et la flagornent, lui passant tous ses caprices, souscrivant à toutes ses fantaisies, jusqu'à ses fantaisies sanguinaires.

Or, devant la foule, qu'a fait Jésus-Christ ? « Voyant la foule il fut ému de compassion pour elle parce qu'elle était languissante et abattue, comme des brebis qui n'ont point de berger.» (Matth., IX, 36). Qu'est-ce à dire ? Ceci : Sans perdre son

individualité propre dans la masse populaire, sachant s'éloigner d'elle pour chercher le repos physique, surtout pour trouver le recueillement moral, alors qu'il prolongeait sous la sérénité des étoiles d'Orient ses veilles de prières et d'adoration, Jésus-Christ, l'homme juste parmi les injustes, l'homme pur parmi les impurs, ne s'est pas imposé au souvenir du genre humain, sous les traits d'un misanthrope, d'un inflexible censeur, d'un prophète qui vitupère et flagelle, mais avant tout, malgré tout, comme le suprême ami de l'humanité. Il a proclamé sa dignité ! Il a multiplié les pains pour apaiser la faim, ouvert chez ses infirmes les yeux, délié les langues, redressé les dos courbés, rendu le mouvement à des membres paralysés, nettoyé des lépreux, ressuscité des morts. Et pour tout dire en deux mots, pour son salut, pour son bonheur, il est allé à Gethsémani, au prétoire, au calvaire. Compassion divine, insondable ! La foule ne s'y est pas trompée. Elle s'attache aux pas de Jésus comme un enfant se cramponne à sa mère dans un bois désert, la nuit. Elle l'entoure, le serre, le soulève. Dans les villes, elle forme une vivante muraille autour de lui ; dans les déserts, elle forme une ligne mouvante à l'horizon. Depuis deux mille ans, ses revendications s'enroulent autour du nom divin comme le lierre autour d'un chêne. Et le géant qui a réformé les institutions et les mœurs, qui a pétri de ses mains puissantes les nations et façonné les âmes, reste encore, toujours, le suprême ami, ému de compassion devant la foule qui le regarde et qui souffre. (*Longs applaudissements.*)

Jeune homme, mon ami, tu iras vers cette foule. Il le faut. Tu connaîtras ses plaintes, ses récriminations, plus encore, jusqu'à ses cris de colère et de haine. Tu sauras ses dangers, ses misères, ses détresses, ses désespoirs. Et tu sentiras alors le besoin de faire quelque chose, — je me trompe et m'exprime mal, — de faire beaucoup, de donner ta jeunesse, ton temps, ta santé, tes forces, ton argent, tes ressources d'esprit et de cœur, pour libérer les intelligences captives et les âmes prisonnières ; pour défendre ceux qui travaillent contre la gêne matérielle, l'insécurité dans le labeur quotidien, l'exploitation de ce labeur et l'injustice dans sa rémunération, pour enrayer le torrent de sophismes et d'erreurs sous lequel ceux-là qui ont tant besoin de vérité seront bientôt engloutis, si l'on n'y prend garde.

A l'œuvre donc et tout de suite ! A l'œuvre rédemptrice ! Tu as passé en prière ta longue veillée d'armes. Tu as revêtu l'armure que décrit saint Paul, tu as salué ton chef et tu lui as juré la foi ! Pars maintenant, pars pour les durs labeurs, les mêlées où les coups reçus répondent à ceux qu'on donne ; et que dans la poussière des batailles, parmi les haines déchaînées, partout où l'homme déchire l'homme, partout où le mal triomphe du bien, partout où le mensonge mord et empoisonne, tu sois un messager de justice, de bonté, d'amour, un rempart du droit et de la vertu. Et si parfois ta tâche est lourde, si tu es las, brisé, blessé peut-être, entends encore chanter au fond de ton cœur comme un souvenir de la patrie, comme un écho des cieux, ces paroles que disait sur la montagne le prince de la paix, chef auguste des milices de l'Éternel : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ! » (*Salves répétées d'applaudissements*).

Le président de l'A. C. J. C., M. le docteur Georges-H. Baril, professeur à l'Université Laval de Montréal, traita ensuite de l'Église et la question sociale.

DISCOURS DE M. GEORGES-H. BARIL

L'ÉGLISE ET LA QUESTION SOCIALE

Le rôle social de l'Eglise

Monseigneur

Il y a près d'un siècle, un jeune homme, encore au collège, écrivait à son cousin : « Ah ! si quelques jeunes gens venaient se grouper autour de moi, nous joindrions nos efforts, nous créerions une œuvre ensemble, d'autres se réuniraient à nous et peut-être un jour, la société se rassemblerait-elle tout entière sous cette ombre protectrice ; le catholicisme plein de jeunesse et de force

s'élèverait tout à coup sur le monde : il se mettrait à la tête du siècle renaissant pour le conduire à la civilisation, au bonheur.» [1]

Frédéric Ozanam, car c'est lui qui écrivait ces paroles, vit la réalisation partielle de son désir : aujourd'hui les déshérités de la fortune bénissent en lui et vénèrent le fondateur de l'admirable Société de Saint-Vincent de Paul.

Il y a dix ans, Ozanam eut au Canada des imitateurs. De jeunes Canadiens français catholiques conçurent le projet de fonder une association dans les rangs de laquelle ils grouperaient les jeunes énergies de la race afin d'assurer à celle-ci pour l'avenir des enfants dignes de son glorieux passé. Vous daigniez bénir l'effort de ces jeunes hommes, Monseigneur, en leur traçant ce programme : « J'aime à voir en vous un bataillon d'élite que l'on trouvera, j'en suis sûr, sur toutes les frontières à défendre et toujours fier du drapeau de sa foi.» Après dix années de durs labeurs, ce bataillon revient faire ses grandes manœuvres dans la ville qui l'a vu naître. Remerciant Votre Grandeur non-seulement de la bonté paternelle avec laquelle Elle a autrefois accueilli ses fondateurs et béni leur entreprise, mais encore de l'encouragement sympathique que Votre Grandeur a constamment prodigué à son effort, l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française est heureuse de déposer à vos pieds, Monseigneur, l'hommage de son respect, de sa profonde gratitude et l'assurance d'un filial et toujours fidèle dévouement mis au service de la religion et de la patrie.

Mesdames, Messieurs,

Au début de ce Congrès, ce m'est un devoir bien agréable de vous remercier de la bienveillance que vous témoignez à notre Association en répondant en aussi grand nombre à l'appel qu'elle vous a adressé et je suis heureux de vous inviter très respectueusement à assister aux séances diverses de notre Congrès. A ces remerciements et à cette invitation, permettez que j'ajoute une excuse, celle d'être obligé de vous présenter ce soir l'exposé d'une

---

[1] Voir *Semeur*, page 106, année 1913-14, *Voix d'apôtre*, par M. l'abbé Goüin, P. S. S.

question dont des orateurs de renom vous ont déjà entretenu au cours de cette année avec une compétence et une éloquence auxquelles je ne puis en aucune façon prétendre. Mais le programme de notre Congrès serait incomplet, si dès le début nous ne posions quelques notions préliminaires destinées à faciliter l'étude de la question épineuse que nous abordons, celle du *devoir social.*

Quand à vous, mes chers amis de l'Association, vous qui les premiers avez fait appel à la jeunesse catholique française du Canada, et vous qui êtes membres actuels de l'A. C. J. C. ou avez des aspirations de le devenir, soyez tous les bienvenus à ce Congrès décennal. Unis dans une même pensée, épris du même idéal d'apostolat, nous nous arrêtons ensemble sur la grande route pour sonder l'horizon de notre patrie et orienter notre action. Après avoir mûri des projets de propagande et jeté profondément dans le sol de notre pays les bases d'une association bien vivante, n'est-il pas raisonnable que nous songions maintenant à déterminer quelle sera notre attitude en présence d'un mal qui nous ronge et menace notre existence de catholiques et de Canadiens français et quel remède nous essaierons d'appliquer au mal social dans les limites d'une action proportionnée à notre âge et à la situation que chacun de nous occupe dans la société. En effet, quel que soit l'aspect sous lequel nous envisageons le programme de l'Association et quelles que soient les questions qui nous préoccupent, nous devons bien admettre et nous persuader que toute action future de notre part devra se ramener à une action véritablement sociale parce que l'A. C. J. C. est née, a vécu et veut vivre toujours catholique et qu'elle ne saurait se réclamer de ce titre sans être une œuvre sociale.

EN QUOI CONSISTE LA QUESTION SOCIALE ?

Ozanam nous rappelle à ce sujet nos devoirs : « La question qui divise les hommes de nos jours n'est plus une question de formes politiques, c'est une question sociale, c'est de savoir qui l'emportera de l'esprit d'égoïsme ou de l'esprit de sacrifice : si la société ne sera qu'une grande exploitation au profit des plus forts

ou une consécration de chacun pour le bien de tous et surtout pour la protection des faibles. » [1]

Cela devient même presque banal, Mesdames et Messieurs, de dire qu'il existe une question sociale tant se révèlent à nous ses inquiétants symptômes. En quoi consiste-t-elle ?

Trouvant sa source dans les inégalités inévitables de cette terre, inégalités de fortune, de position, d'intelligence, de santé, de succès, inégalités morales et matérielles par conséquent ; prédit en quelque sorte par Dieu lui-même lorsque le Christ dit à ses apôtres : « Il y aura toujours des pauvres parmi vous » ; aggravé dans ses manifestations par l'affaiblissement des principes chrétiens chez l'homme, par l'oubli que chacun commet de ses devoirs vis-à-vis de ses semblables, par l'amour effréné des richesses et du luxe, par un individualisme sans cesse grandissant et par les germes de discorde semés aux quatre vents du monde par les exploiteurs des passions populaires, le mal social se traduit pour nous, selon l'expression de M. Garriguet, « en un malaise profond qui s'empare de ce corps, de cet organisme vivant qu'est la société. » Ce malaise fait que cette société « formée de pauvres et de riches, de maîtres et de serviteurs, de patrons et d'ouvriers » au lieu de voir tous ces éléments différents « garder entre eux, selon les vues de la Providence et pour le bien commun, une coordination équitable, travailler dans l'union et par une scrupuleuse pratique de tous les devoirs de la charité et de la justice, coexister en paix et s'employer à assurer la prospérité de tous » [2] assiste au contraire à un conflit terrible de tous les intérêts, à un antagonisme inquiétant du capital et du travail, antagonisme fait d'ambitions insatiables, de rivalités mesquines, de haine et de rancunes dont on ne pourra trouver l'apaisement que dans la pratique intégrale du catholicisme, dans l'observance du grand précepte de charité chrétienne que le Christ a formulé durant sa vie par la parole et l'exemple et consacré par sa mort sur le calvaire : « Aimez-vous les uns les autres et aimez votre prochain comme vous-même. »

A ce mal social il y a des causes ; à ce mal les économistes

---

[1] *Le Semeur*, p. 147, 1913-14.
[2] Garriguet. *Questions sociales et Ecoles sociales.*

de tout temps ont cherché un remède ; l'ensemble de ces trois choses, mal social, recherche de ses causes et remèdes constitue la question sociale.

Qu'elle existe au Canada comme ailleurs, que nous ayons nos problèmes à résoudre, qui osera y contredire ? Sans doute, nous n'en sommes pas encore à l'éclosion de ces symptômes aigus consistant dans l'anarchie et la révolution et qui, trop souvent, se terminent par l'effusion du sang et d'effroyables massacres comme ceux dont furent témoins la Révolution française et à une époque plus rapprochée de nous, la guerre des Balkans ou la révolution mexicaine.

N'avons-nous pas cependant connu des grèves regrettables accompagnées de sabotage ? Ne voyons-nous pas monter de jour en jour autour de nous le flot des sans-travail affamés, hommes de toutes langues, de tous pays, de toutes races, dont quelques-uns, jetés sur nos rives par l'effet d'une immigration inconsidérée, sont de véritables repris de justice sortis des bagnes du vieux monde et imbus des pires doctrines socialistes et révolutionnaires ; déjà leur plainte se fait entendre plutôt comme une menace avant-coureuse des plus complets bouleversements sociaux.

N'avons-nous pas à nous préoccuper du problème si angoissant du coût de la vie ? Dans l'ordre moral et dans le domaine de la foi, pouvons-nous demeurer indifférents à l'envahissement des idées fausses et des doctrines malsaines qui peu à peu s'infiltrent dans les couches de notre société autrefois si croyante, pour en détruire l'esprit catholique et nous ménager de douloureux réveils ? Enfin n'entendez-vous pas le sanglot de la terre qui gémit d'être abondonnée par ses fils et de la nation tout entière qui souffre de la désertion des campagnes ? Oui, au Canada, comme partout ailleurs, la question sociale se pose dans toute sa brûlante actualité. Encore n'ai-je fait qu'en dessiner ici quelques aperçus.

D'ailleurs elle a toujours existé dans le monde : seules ses modalités ont varié selon les âges et les pays. Sa gravité, à juste titre, préoccupe tous les esprits. Aussi l'immortel Léon XIII sentant quelle angoisse étreignait tous les cœurs, écrivait-il dans une encyclique sur la condition des ouvriers : « Nous sommes persuadé et tout le monde en convient qu'il faut par des mesures

promptes et efficaces venir en aide aux hommes des classes inférieures. » [1]

Il y a à peine un mois, au dernier consistoire, Sa Sainteté Pie X, glorieusement régnant, nous traça en ces mots notre devoir : « Aujourd'hui plus que jamais, la paix est désirée. Nous voyons de toutes parts les classes diverses de la société se lever les unes contre les autres, les nations aussi contre les nations... Ils répondent à coup sûr au besoin général et sont dignes de toute considération les hommes qui se dévouent au bien des peuples et de la société humaine tout entière s'appliquant ensemble à chercher les moyens d'empêcher les calamités des émeutes, et à assurer dans l'intérieur des nations et dans les rapports extérieurs des peuples le bien perpétuel de la paix bienfaisante. » [2]

Ces paroles comportent l'affirmation implicite qu'il existe un devoir social à remplir. Qu'est-ce à dire ?

On peut définir le *devoir social*, l'obligation qui incombe à tout homme de faire la part de la société dans son travail de chaque jour, ou mieux l'obligation pour l'individu non seulement de travailler à assurer son bien-être matériel, mais encore de consacrer une partie de son énergie à promouvoir les intérêts de la société dont il forme partie intégrante.

De la nature même de l'homme découle la nécessité pour chacun d'accomplir son devoir social. L'homme est en effet un être social ; son existence ne saurait se concevoir en dehors de la société. « L'individu n'est pas le fruit d'une génération spontanée, disait Henri Lorin à l'ouverture de la Semaine Sociale de Dijon ; il a pour origine un fait social : l'individu n'est pas un isolé, il n'a une vie à proprement humaine qu'en société avec ses semblables. S'il peut choisir son lieu d'habitat et son mode d'activité, il n'est pas maître de supprimer la solidarité permanente qui s'établit entre lui et ceux qui ont même habitat ou même centre et direction d'activité que lui. »

S'il a des droits, droits que nous définirons dans un instant, il a des devoirs, devoirs envers lui-même d'abord, mais aussi devoirs envers son prochain : dans le monde matériel ou dans le

---

[1] Encyclique *Rerum novarum*.

[2] Voir texte du *Devoir*.

domaine purement économique, le prochain s'entend des membres de trois grandes sociétés, la famille, la profession et la cité ; au-dessus de la cité nous apparaît la grande figure de la patrie et si nous entrons dans le domaine moral, dominant toutes les patries ou mieux les fusionnant en une seule, se dresse cette fois devant l'individu la plus sublime de toutes les sociétés, celle qui supprimant toutes les frontières fait de tous les hommes des frères dans le Christ, l'Église catholique, apostolique et romaine.

Est-il nécessaire de démontrer que l'individu est en quelque sorte rivé à ces sociétés ? Ne me suffit-il pas de rappeler dans quelle dépendance il se trouve de la famille et le besoin qu'il a d'elle dès le premier instant de son existence ? comment plus tard il a recours à la profession et dépend d'elle pour assurer sa propre subsistance et le pain quotidien du foyer qu'il a fondé ? comment il bénéficie des lois de la cité et du pays, pour la protection et le respect de ses droits ? enfin la nécessité où il se trouve de faire partie de l'Église s'il veut assurer son avenir éternel ? L'homme est donc un être social, il a par conséquent un devoir social. Quel est le nôtre à l'heure actuelle, membres de l'A. C. J. C. ? Comment l'accomplirons-nous de façon à nous bien préparer à remplir celui que nous réserve l'avenir dans les différents milieux où nous serons appelés à exercer notre activité ? Telle est la question à laquelle nous allons essayer de répondre au cours de ce Congrès. Comme base de nos études nous prendrons la définition qui vient d'être donnée du devoir social. De cette définition il ressort que l'on peut être utile à la société soit en accomplissant si bien sa tâche de chaque jour que la collectivité tire avantage de l'effort personnel de chacun, soit en collaborant à des œuvres qui se proposent directement et exclusivement le bien de la collectivité.

Dans le premier cas, c'est une enquête effectuée sur la façon dont chacun s'acquitte de son devoir d'état, et la recherche des moyens propres à en assurer une conception plus noble et plus élevée ; dans le second cas, c'est l'étude résumée des œuvres qui à l'heure actuelle s'offrent à notre zèle de jeunes gens. Ainsi restreint, cet aspect de la question sociale est bien de notre âge : il était grand temps que l'A. C. J. C. en fît l'objet de ses délibérations.

M'est-il permis d'ajouter, Monseigneur, qu'en commençant nos travaux nous nous plaçons sous la tutelle de l'Église, nous voulons les effectuer dans un esprit d'entière soumission à ses enseignements. D'avance, nous répudions toute erreur ou toute inexactitude doctrinale qui pourraient involontairement tomber de nos lèvres et nous nous en remettons à votre paternelle direction.

***

Ceux d'entre nous qui, au cours du travail préparatoire du Congrès, ont poursuivi quelques études concernant la question sociale, ont constaté la variété des solutions proposées pour la résoudre et le grand nombre des écoles qui prétendent apporter au mal social un remède souverain par l'énoncé de doctrines diverses, dont quelques-unes sont diamétralement opposées, tant sont différents les points de vue où se placent les économistes qui en sont les auteurs.

Avec M. Garriguet, et pour mettre de l'ordre dans nos idées, nous ramènerons ces écoles à trois principales : l'école libérale, l'école socialiste et l'école catholique.

Sans prétendre faire la discussion des différents systèmes que préconisent ces écoles, car là n'est pas le but de notre Congrès, il sera utile à l'intelligence du sujet d'indiquer les grandes lignes de leurs théories.

On ne saurait donner de meilleure définition de *l'école libérale* que la suivante empruntée à l'auteur que je viens de citer : « Ainsi dénommée parce qu'elle préconise avant tout la liberté, l'école libérale considère celle-ci comme la règle et le remède de tout et la réclame sans entrave dans l'ordre économique et social aussi bien que dans l'ordre politique. » « Le plus simple et le plus sage, écrit un économiste de ce groupe, est de laisser à la liberté le soin de corriger les maux de la liberté. »

Qui ne voit à quels abus peut conduire une telle conception. Elle livre le faible sans défense aux mains du fort, le pauvre aux mains du riche, l'ouvrier aux mains de son patron puisque cette école ne reconnaît à l'État d'autre fonction que « celle de faire respecter la liberté individuelle, qu'elle n'admet ni groupement

professionnel, ni corporation, ni intervention de l'État dans les conflits du capital autrement que pour assurer l'exécution des contrats consentis entre particuliers. » [1]

L'histoire a donné d'éclatants démentis à une telle doctrine car la liberté ainsi comprise confine la licence et favorise les plus coupables désordres. Pour ne citer que cet exemple, la Révolution française ou mieux les doctrines égalitaires qui lui ont donné naissance, basées sur des principes analogues ont abouti à un lamentable échec.

Sous prétexte d'établir un régime administratif fondé sur les mots de « liberté, égalité, fraternité » et destiné, dans l'esprit de ses auteurs, à assurer au peuple une existence meilleure et la plus grande somme de liberté individuelle, on en est arrivé dans la pratique à la plus tyrannique des oppressions voire même à la suppression de la liberté. Au nom de la liberté, le père de famille n'est plus libre de faire instruire ses enfants où il le veut et selon ses croyances ; au nom de la liberté, des citoyens français sont expulsés de leur patrie parce qu'ils ont le tort d'être moines ou religieuses ; au nom de la liberté la religion catholique est opprimée, elle n'est plus libre de sauver de la ruine ses vieux clochers, ni de parler au peuple la langue de ses aïeux.

Quant à l'*école socialiste*, il est difficile d'en donner une définition bien exacte en raison même de la variété des systèmes qui se couvrent de son étiquette. Si théoriquement, on peut diviser le socialisme en trois groupes : socialisme collectiviste, socialisme agraire et socialisme d'État, il n'en reste pas moins vrai que dans les applications pratiques chacun de ces groupes se subdivise et que l'on y rencontre toutes les nuances d'opinion depuis les réformistes, gens plutôt modérés, jusqu'aux anarchistes et aux nihilistes, gens sans foi ni loi, pour qui la fin justifie les moyens et qui poursuivent comme but premier la destruction « de toutes formes gouvernementales » et le bouleversement de l'ordre social actuel.

A quelque groupe que l'on s'adresse la théorie est la même : elle prêche l'abolition de la propriété privée pour y substituer « plus ou moins rapidement et plus ou moins complètement la propriété nationale » ; les anarchistes vont même jusqu'à la

---

[1] Garriguet — ouvrage déjà cité.

suppression de toutes les frontières : le mot « patrie » pour eux a perdu sa signification.

A notre époque, le socialisme est athée, par conséquent anti-catholique. Nous allons voir, du reste, quelle distance le sépare du catholicisme et sur quels principes le catholicisme fait reposer le bonheur des peuples et la grandeur morale des individus comme des sociétés.

Nous puiserons cette doctrine à ses sources mêmes, dans l'immortelle encyclique de Léon XIII. Un tract de l'École Sociale Populaire de Montréal en a publié une traduction française autorisée : cette traduction nous servira de guide ; parcourons-la rapidement. A l'encontre de l'école libérale dont les théories sans nier l'existence d'un malaise social en contestent cependant la gravité, semblent peu se préoccuper des causes véritables de la crise et ne sont propres qu'à favoriser l'égoïsme des individus par une fausse notion de la liberté, l'Église catholique estime que le mal est des plus sérieux, qu'il est souverainement important d'y apporter un prompt remède et commence par scruter à fond notre époque pour y découvrir les causes véritables de la situation de la société.

« Le dernier siècle, écrit Léon XIII, a détruit sans rien leur substituer les corporations anciennes qui étaient (pour les ouvriers) une protection ; tout principe et tout sentiment religieux ont disparu des lois et des institutions publiques ;. . une usure dévorante est venue s'ajouter au mal. A tout cela, il faut ajouter le monopole du travail et des effets du commerce, devenus le partage d'un petit nombre de riches et d'opulents, qui imposent ainsi un joug presque servile à l'infini multitude des prolétaires. » [1] Voilà les causes : quel remède apporter au mal ? A l'encontre de l'école libérale, l'Église proclame le droit d'association et la restriction de la liberté individuelle. A l'encontre de la théorie socialiste, elle réclame pour l'individu le droit à la propriété privée, juste fruit de son labeur et de ses économies. Elle affirme qu'il existe, selon l'expression de Mgr Dadolle « un idéal de justice, que les hommes ont le droit de poursuivre, afin de se libérer du réel où ils vivent, où ils souffrent et dont il leur est

---

[1] Encyclique.

permis de se plaindre. » Elle ennoblit le travail, affirme la dignité des pauvres et enseigne aux riches, aux puissants, comment ils soivent se servir de leur richesse non pour opprimer des esclaves, mais pour soulager la misère des infortunés.

Après avoir démontré l'impuissance des doctrines socialistes à guérir le mal social parce que les socialistes « poussent à la haine jalouse des pauvres contre ceux qui possèdent » « violent la justice naturelle » en portant atteinte aux prérogatives du père de famille, Léon XIII affirme « qu'il est impossible d'améliorer le sort des peuples en dehors de l'Église. »

« Assurément, écrit-il, une cause de cette gravité demande encore à d'autres agents leur part d'activité et d'efforts ; nous voulons parler des gouvernants, des maîtres et des riches, des ouvriers eux-mêmes dont le sort est ici en jeu. Mais, ce que nous affirmons sans hésitation s'est l'inanité de leur action en dehors de celle de l'Église. » Pénétrons nos esprits de cette parole ; elle tient sa vérité de l'autorité infaillible de celui qui l'a prononcée, elle a son origine dans la doctrine du Christ qui est une doctrine sociale : la religion catholique qui en est la dépositaire est donc une religion sociale.

Cela est si vrai que certains adversaires ont pu dire : « Supposez les chrétiens de nom, chrétiens de fait, et il n'y a plus de question sociale.» Maurice Barrès, au lendemain de la proclamation de ce document pontifical s'écriait : « Après l'encyclique, je ne crois pas qu'il subsiste un anticlérical. Donnez quelques années pour effacer les défiances et la démocratie ne verra plus dans le prêtre un ennemi.»

« La religion catholique puise ses enseignements dans l'Évangile.» Que dit l'Évangile ? « Qu'il est faux de croire que les riches et les pauvres soient ennemis-nés ». [1] Cette pensée, extraite de l'encyclique, a été développée par S. G. Mgr Touchet, avec toute l'éloquence qui caractérise sa parole. Recherchant de quelle façon l'Église s'y était prise pour appliquer au monde ses réformes sociales et assurer la disparition de certains maux. « Elle a, dit-il, su créer une « ambiance favorable » en formulant deux doctrines fondamentales, une concernant l'usage des biens

---

[1] Encyclique.

de ce monde, doctrine sur la richesse, une autre consacrant « la dignité de l'être humain ». Cette dernière, ajoutait-il, est de la plus somptueuse magnificence. « Par le sang tous les hommes sont frères, ils descendent du même couple. Par l'âme, tous les hommes sont frères, ils n'ont qu'un Père, le Père céleste. Quand ils prieront, qu'ils disent et qu'ils disent tous : « Notre Père, qui êtes aux cieux » Par leurs torts, tous les hommes sont frères, ils ont besoin de la Rédemption du Sauveur Jésus. Par leur justification, tous les hommes sont frères, ils ont été baignés dans le sang du Christ. Par leur destinée, tous les hommes sont frères : ils sont appelés au ciel. Ainsi l'esclave est le frère de son maître ? Mais oui. Le Jacques est le frère du féodal ? Mais oui. Le prolétaire est le frère du capitaliste ? Mais oui. . . » [1]

Puisque tous les hommes sont frères, ils ont socialement, comme hommes, des droits égaux qu'il appartient à la justice sociale de faire respecter. Pour éviter toute interprétation fausse, déterminons ces droits. Avec l'évêque d'Orléans, nous les classons sous cinq titres principaux :

« 1° Ils ont droit de vivre la vie qu'ils ont reçue de leurs pères et de leurs mères comme moyen, de Dieu comme suprême principe, avec un développement légitime de leurs facultés intellectuelles, physiques et morales ;

2° Ils ont droit de se reproduire normalement sauf le cas d'une vocation supérieure spéciale ;

3° Ils ont le droit, s'ils manquent de capital accumulé, de s'entretenir honnêtement, eux et leurs enfants, par un travail raisonnable ;

4° Ils ont le droit de se reposer au cours de leur vie, de façon à ne pas user avant le temps le lot de force qui leur fut départi par le Créateur ;

5° Ils ont le droit, ayant été probes, laborieux, rangés, lorsque la vieillesse leur a apporté ses impuissances, de vivre sans mendier et sans pourtant essayer de prolonger un labeur duquel ils sont devenus incapables.»

Si nous rapprochons cette doctrine de la suivante à savoir : que riches et pauvres ne doivent considérer la richesse, les biens

---

[1] Mgr Touchet. *L'action de l'Eglise sur le progrès social.* Orléans, 1905.

de ce monde que comme le moyen d'atteindre leur fin dernière, seule digne des aspirations de l'âme humaine, nous créons « l'ambiance favorable » dont nous avons parlé il y a un instant.

Voilà, mes amis, notre code ! Voilà ce que nous devons croire ! voilà comment en appliquant ces principes strictement à notre vie de chaque jour, nous deviendrons de véritables apôtres sociaux.

Ce sont ces doctrines que l'Église a mises en pratique à travers les siècles et les modèles ne nous manqueront pas pour stimuler notre zèle. Qu'a-t-elle fait l'Église ? Il n'est pas de terrain qu'elle ait laissé inexploré. Aux premiers siècles de l'ère chrétienne elle abolit l'esclavage, plus tard, le servage ; elle fonda les corporations ouvrières catholiques, au Moyen-Age, pour protéger les prolétaires contre les oppressions des capitalistes. Dès les premiers jours de son existence, les diacres étaient chargés du soin des pauvres et de la distribution des aumônes. L'an dernier, au Congrès des Trois-Rivières, nous avons appris comment elle s'était faite l'éducatrice des peuples et leur avait apporté avec les lumières de la foi, les bienfaits de l'instruction religieuse et profane. Ses moines et ses religieuses ont jeté sur le monde une semence féconde qu'ils ont arrosée de leur sang et de leurs sueurs, semence d'où est germée la civilisation chrétienne. A une période plus rapprochée de nous se fondèrent des communautés d'hommes et de femmes pour s'occuper du soin des malades et des vieillards indigents. Au cours du siècle dernier, des laïques éminents s'inspirant de ses enseignements ont fait de l'apostolat social l'unique objet de leur existence. Inclinons-nous respectueusement à l'appel des noms vénérés d'Ozanam, d'Émile Keller, du Comte de Mun et sachons imiter leurs exemples.

Mais pourquoi aller chercher à l'étranger des modèles que nous pouvons trouver en notre pays, et demander à d'autres peuples qu'au nôtre la preuve que l'Église est sociale dans les manifestations de son activité. Ouvrons notre histoire. A chaque page, nous y trouvons retracée la carrière d'hommes illustres qui n'eurent d'autre ambition dans leur vie que l'établissement du règne social du Christ sur cette terre d'Amérique. Tous, découvreurs de contrées nouvelles, fondateurs de villes,

défricheurs du sol de notre pays, missionnaires et instituteurs, guerriers chrétiens qui arrosiez de votre sang la terre féconde du Canada, vous avez été les témoins de la puissance de la doctrine catholique à inspirer les plus nobles dévouements et les plus sublimes sacrifices.

Petites sœurs des pauvres, religieuses hospitalières, membres de nos conférences Saint-Vincent de Paul, directeurs de nos patronages, vous qui êtes la consécration vivante de la charité ; membres de notre clergé, vous qui vous êtes constitués le rempart de nos droits et de nos privilèges, vous nous avez donné et nous donnez encore la preuve que l'Église du Christ a toujours appliqué au monde et lui applique encore aujourd'hui, ses doctrines de régénération sociale.

Jeunesse catholique de mon pays, il est de ton devoir d'imiter ces vertus, de t'inspirer de ces héroïsmes sacrés.

Si tu penses, ô jeunesse, qu'il existe une question sociale dont la solution dépendra de la fidélité de tout homme à accomplir son devoir social ; et tu le penses ! sans cela tu ne serais pas assemblée ici ce soir pour discuter des moyens à prendre pour bien accomplir ce devoir ; si tu crois que le catholicisme possède les doctrines de vie qui guériront l'humanité des maux dont elle souffre ; et tu le crois ! tu en as fait l'affirmation solennelle ce matin au pied des autels ; si *tu crois* que tu ne puisses te réclamer de ton titre de catholique sans faire très large à la société la part qu'elle te réclame de ton labeur ; si *tu espères* enfin en Celui qui a promis de ne pas laisser sans récompense « celui qui aura donné un verre d'eau au pauvre en son nom » ; et *tu espères !* car ta voix vibrante a fait ce matin retentir les voûtes de Notre-Dame de Lourdes du chant sublime du *Credo*, symbole des apôtres ; je te répète de toute l'ardeur de mon cœur l'appel que nos devanciers lancèrent en 1904, par tout le pays, et dont les échos vainqueurs sont parvenus à tes oreilles :

« L'avenir de notre race sera ce que nous l'aurons fait. C'est notre devoir sacré de lui dévouer nos énergies, car son triomphe et sa gloire doivent être faits de nos efforts et de nos sacrifices.

« Pour que cette œuvre de nos vies soit efficace et durable, il faut serrer nos rangs, briser avec la routine des vieilles divisions

de partis, nous appuyer les uns sur les autres dans une franche camaraderie et une chrétienne fraternité ; il faut nourrir ensemble nos esprits des mêmes études des grands intérêts qui nous réclament ; puiser enfin à la vie même du Christ la même intense passion de dévouement et d'apostolat social, couronnement terrestre du vrai et complet catholicisme.

« Dès aujourd'hui, l'A. C. J. C. fait appel et ouvre ses rangs à ceux des jeunes Canadiens français qui croient au catholicisme et à son efficacité universelle pour le bien des individus et des sociétés, à la race canadienne-française et à sa mission providentielle ; à ceux qui ont conscience des dangers que courent et notre foi catholique et notre race canadienne-française et qui se sentent en vérité le courage de se préparer à combattre pour le triomphe de l'une et de l'autre.

« Sachons prendre conscience des généreuses aspirations qui s'éveillent au fond de nos âmes. Ayons à cœur d'imprimer à nos vies une saine et vigoureuse poussée vers les hauteurs sereines ou s'élabore le triomphe des causes saintes de la Patrie et de la Foi, dans la fraternité chrétienne et la vraie liberté.»

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, qui devait donner aux congressistes tant de preuves de son inépuisable bienveillance, prit alors la parole.

DISCOURS DE S. G. Mgr BRUCHÉSI

Nous devrions, ce me semble, rester sous l'impression des belles paroles que nous venons d'entendre. Mais, nos chers jeunes gens ont voulu mettre mon nom sur le programme de cette séance. C'est leur désir qu'ils m'ont ainsi exprimé. Puis-je leur refuser quelque chose ?

Je n'ai pas à faire un discours. Je veux simplement féliciter nos orateurs de ce midi à l'Hôtel Windsor, et ceux de ce soir.

Ils ont parlé avec éloquence, avec conviction. J'ai constaté la sûreté de leur doctrine ; j'ai admiré la noblesse de leurs sentiments. Quelles consolantes promesses pour l'avenir !

En ce moment, je me reporte aux premiers jours de l'Association. Ses débuts furent timides, comme sont tous les débuts. Mais ces jeunes gens étaient pleins d'ardeur et de générosité. Ils ne rêvaient qu'une chose : se préparer à servir l'Église et leur pays.

Je leur donnai toute ma confiance et toute mon affection. Quelques mois plus tard je me trouvais à Rome et j'écrivais au Saint-Père la lettre suivante :

Très Saint-Père,

Humblement prosterné aux pieds de votre Sainteté, j'implore pour l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française la Bénédiction Apostolique.

Cette Association a l'approbation et la sympathie de tout l'épiscopat. Fondée à Montréal, elle a eu l'an dernier son premier congrès.

La prière, l'étude, l'action, voilà le programme qu'elle trace à ses membres, en qui elle se propose de former, pour l'avenir, des catholiques convaincus et militants, des hommes de courage et de dévouement.

Ces jeunes gens, Très Saint-Père, se sont solennellement consacrés au Sacré Cœur de Jésus. Ils veulent de toute leur âme servir l'Eglise sous la direction de leurs évêques. Ils seront toujours vos fils aimants et soumis.

Je vous les présente, Très Saint-Père, ainsi que leurs dévoués directeurs, et encore une fois, je demande à Votre Sainteté de daigner les encourager et les bénir.

Rome, le 30 décembre 1904.

† Paul, *Arch. de Montréal.*

Le premier janvier, Sa Sainteté m'adressait sa réponse, les plus belles étrennes que l'Association et moi pouvions désirer :

« *Nous nous unissons de bon cœur avec tout le vénérable épiscopat canadien dans l'approbation de l'Association catholique de la jeunesse, laquelle, sous les auspices du Sacré Cœur de Jésus, s'est*

proposé de former, par le moyen de la prière, de l'étude et de l'action, des catholiques professant leur foi avec courage ; et souhaitant à ces chers jeunes gens les plus douces consolations dans leur apostolat, Nous accordons à tous, avec effusion de cœur, la Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 1*er de l'an* 1905.

PIUS PP. X.

Un mot, chers amis, est à remarquer surtout dans cette lettre du pape.

Votre mission est appelée une mission d'apôtres. Eh bien, après dix ans, je suis heureux de pouvoir vous rendre le témoignage que vous n'y avez pas manqué. Aussi les sympathies de vos évêques sont-elles aujourd'hui pour vous ce qu'elles étaient alors. (*Vifs applaudissements*).

Certes, depuis dix ans, vous n'êtes pas restés inactifs ; et que de belles œuvres patriotiques et moralisatrices sont déjà à votre crédit !

L'an dernier, aux Troix-Rivières, vous avez fait de la question scolaire une étude approfondie qui a été une réponse sans réplique aux dénigreurs des écoles de votre Province. (*Applaudissements*).

Aujourd'hui, dans votre congrès, vous abordez une autre question très grave, très complexe et très opportune : celle du devoir social. Vous ne pourrez mieux faire que commenter et développer les principes exposés ce soir, par votre président, dans son remarquable discours.

Le devoir social vient d'être clairement défini et exposé devant vous. L'homme n'est pas un être isolé. Il appartient à la société, et conséquemment, il a des obligations envers elle. Il ne saurait songer qu'à ses intérêts personnels et à ses jouissances. Les dons intellectuels, moraux ou matériels qu'il a reçus de la Providence, il doit les faire servir au bien de ses semblables. Voilà en deux mots le devoir social. Il a pour objet, s'il est bien compris non seulement le bien-être, le progrès, la paix, le bonheur de ceux avec qui nous vivons, mais aussi la diffusion de la vérité religieuse, la pratique de la vertu et le salut des âmes.

Il y a quelques semaines, à Paris, j'étais invité à présider une réunion de Noëlistes. Les Noëlistes sont connues à Montréal. Ce ne sont pas seulement les lectrices et les abonnées d'une charmante revue mensuelle qui s'appelle : *Le Noël.* Ce sont trente mille jeunes filles au moins, répandues par toute la France, résolues de faire le bien sous toutes les formes et selon les nécessités de l'heure présente. Instruction des pauvres, catéchisme aux petits enfants, diffusion de la presse catholique, soins des malades, œuvres de bienfaisance auxquelles se livraient jadis les religieuses expulsées, organisations de cercles d'étude, rien n'échappe à leur zèle.

Les rapports dont j'entendais la lecture me faisaient voir que ces Noëlistes de dix-huit ou vingt ans étaient d'admirables apôtres.

L'une d'elles, après avoir raconté ce qui avait été accompli dans son village au cours de l'année, terminait par ces mots : « En somme nous voulons être une élite pour la conquête des âmes.» Voilà il me semble, Monsieur le président et mes chers amis, une très belle formule du devoir social. Je ne saurais mieux finir. (*Applaudissements*).

La première journée, si bien remplie, était à son terme. La fête du souvenir, avec ses élans vers le ciel, avec ses évocations des jours anciens, avec ses envolées éloquentes, avait été charmante, exquise. Le congrès venait de s'ouvrir sous les plus heureux auspices et le travail sérieux auquel les membres de l'A. C. J. C commençaient d'appliquer toutes leurs énergies, devait se poursuivre méthodiquement au cours de la journée du lendemain.

PREMIÈRE SÉANCE D'ÉTUDE

LE DEVOIR SOCIAL A LA CAMPAGNE

La première réunion d'étude devait se tenir dans la salle de la bibliothèque à l'Université Laval. Sans revenir sur les principes exposés la veille au sujet du devoir social, l'Association de la Jeunesse commençait hardiment l'examen de l'application qui en était faite dans les diverses classes de notre société et proposait à la libre discussion de ses membres les réformes suggérées par l'enquête et susceptibles d'améliorer la situation, et par suite de préparer l'avenir.

Le président de la séance, M. Arthur Saint-Pierre, s'empresse d'abord d'exprimer la reconnaissance de l'Association à Mgr Dauth, l'éminent recteur de l'Université Laval, pour le grand honneur qu'il lui fait en lui permettant de placer cette séance sous son patronage. Cette reconnaissance est d'autant plus vive que Monseigneur le Recteur a la réputation, particulièrement bien méritée, d'être un ami de la jeunesse et un ami de la classe agricole. Le président souhaite la bienvenue aux nombreux auditeurs — le clergé est bien représenté — qui s'intéressent à notre avenir agricole et aux travaux de l'A. C. J. C., et il a un mot aimable pour le Révérend Frère Liguori, de la Trappe d'Oka, et M. J.-C. Chapais, les deux spécialistes qui ont bien voulu apporter leurs précieux concours aux délibérations des congressistes. M. Saint-Pierre cède alors la parole au rapporteur, M. Alphonse Désilets.

LA TERRE ET LE DEVOIR SOCIAL

Rapport présenté par M. Alphonse Désilets, président du Cercle Saint-Isidore de l'A. C. J. C. à l'Institut Agricole d'Oka et secrétaire de l'Association des Jeunes Cultivateurs.

Le Groupe Saint-Isidore de l'A. C. J. C. se réjouit à juste titre de l'honneur que vous lui faites en choisissant l'un de ses membres comme rapporteur à ce congrès.

Mais pour ma part, j'aurais été présomptueux en acceptant de porter seul la lourde responsabilité de cette mission. J'ai pu compter sur le concours de directeurs et de professeurs éclairés. Et, c'est à eux que je le devrai, si les enquêtes poursuivies dans l'ordre des idées et dans l'ordre des faits, apportent des lumières utiles dans le procès de la Terre *vs* le Devoir social.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française porte en son cœur un grand amour de la patrie. Fidèle à son programme, prière, étude et action, elle organise des manifestations publiques de sa foi religieuse, prête son concours à tous les bons mouvements d'intérêt national, et étudie, dans l'intimité de ses groupes et dans ses congrès, les problèmes sociaux.

Tout en célébrant aujourd'hui le dixième anniversaire de sa fondation, elle a voulu mettre sous nos yeux l'état d'âme de la patrie qui lui est chère, et indiquer pour l'avenir, les différents points sur lesquels devra porter son action. C'est pourquoi elle se demande : comment on s'acquitte présentement du devoir social, et, comment répondre aux besoins actuels chez les différentes classes de la société.

« De la définition du devoir social il ressort que l'on peut être utile à la société : soit en accomplissant si bien sa tâche de chaque jour que la collectivité tire avantage de l'effort personnel de chacun, soit en collaborant à des œuvres qui se proposent directement et exclusivement le bien de la collectivité. »

« Nous restons donc en présence de trois points parfaitement déterminés : les professions libérales et le devoir social, le commerce et l'industrie et le devoir social, la terre et le devoir social. »

Chacune de ces questions embrasse deux parties, les idées et les faits, et chaque partie appelle à son tour une enquête et une direction.

PREMIÈRE PARTIE

I. — *a*) Nous nous sommes donc demandé quelle est la mentalité actuelle de la classe agricole ? Se rend-on bien compte qu'on se rend utile à ses semblables : 1° En accomplissant consciencieusement sa tâche personnelle de chaque jour ; 2° En collaborant à des œuvres qui affectent directement le bien de tous ?

Un viel apôtre de l'agriculture qui parcourt chaque année le tiers de la province de Québec et qui connaît parfaitement les habitants de nos paroisses rurales, a répondu à cette question à peu près en ces termes : Il faut malheureusement avouer que le cultivateur canadien-français n'a pas encore appris à apprécier comme il faut la valeur sociale de son existence. Il sait parfaitement que son travail manuel est nécessaire à la vie physique de l'humanité. Mais il ne se rend pas compte du rôle qu'il a joué et qu'il doit jouer plus tard dans la destinée de la nation. Trop souvent chez nous, nous peinons ou pour vivre ou pour en faire vivre d'autres, et nous ne savons rien de plus. Le cultivateur écossais, lui, se fait une conception plus haute de sa profession. Il se plaît à la mettre en parallèle avec l'industrie, le commerce et les professions libérales. Il y a tels cultivateurs écossais dans le sud de cette province, qui suivent au jour le jour tout le mouvement progressiste américain et européen et qui en tirent des leçons pratiques. Ceux-là réalisent donc, dans une certaine mesure, la valeur sociale de leur existence.

Mais il faut rendre justice à nos compatriotes et se hâter de dire que le nombre va croissant de ceux dont l'esprit s'ouvre à l'organisation du travail rural. Les 674 cercles agricoles de cette province, chiffrant 62,800 membres, les 38 syndicats d'élevage, et les 80 sociétés coopératives régies par une loi spéciale de la Législature provinciale, en sont un éloquent témoignage. [1] Et toutes ces organisations, en même temps qu'elles visent à des bénéfices matériels plus grands, tendent essentiellement à incul-

quer dans l'esprit de leurs membres une idée salutaire, celle de l'union cordiale des forces vives en vue d'une action plus efficace. Nous réaliserions plus sûrement encore cette fin, si nos organisations agricoles pouvaient bénéficier d'une direction fournie par des cercles ruraux de l'A. C. J. C.

b) A présent, on peut se demander si la classe agricole est restée en majorité prévenue contre la réforme des procédés culturaux.

Nous ne le croyons pas. Si nous remontons à 40 ou 50 ans dans l'histoire de nos paroisses rurales, nous constatons qu'à cette époque l'ignorance était plus profonde chez nos cultivateurs. Hantés parfois de superstitions grossières, imbus de notions fausses, ils subissaient plus qu'ils ne la vivaient leur existence obscure. On cultivait tout à la main, on achetait très cher et l'on ne pouvait pas vendre, les marchands du temps étaient des « rasoirs » ; le régime des seigneuries mangeait parfois le surproduit. Cependant la population croissant en proportion géométrique, il eût fallu pour empêcher la désertion du sol une direction technique et financière. Nous n'étions pas en mesure de manier alors la clé du progrès.

Et notez bien que cette constatation n'est pas un reproche. Les moyens d'alors étaient moins nombreux que les nôtres. Nous étions plus près des jours difficiles où nos pères ont tenu d'une main la charrue et de l'autre les armes. Et la foi, pour moins éclairée qu'elle fût, n'en était pas moins solide, et c'est elle seule, en ces temps d'inquiétude nationale, qui retint nos ancêtres attachés à leur sol comme les chênes que le vent bat dans les montagnes laurentiennes...

Les besoins nouveaux ont créé des aspirations nouvelles. Ce fut en partie pour le mieux. Les misères passées nous ont donné l'intelligence. Les principes qu'on méconnaissait alors sont admis aujourd'hui. Le plus grand nombre sait que « la terre ne rend pas en raison de son étendue, mais en raison du travail rationnel qu'on lui applique. » Ainsi nombre de pères ne craignent plus de partager leurs biens entre deux ou trois de leurs fils. Ils confient ces derniers à nos écoles d'agriculture et leur

---

(1) *Rapport du Ministère provincial de l'Agriculture*, 1913, p. 194.

permettent ainsi de profiter des enseignements de professeurs éclairés et d'adopter chez eux des méthodes plus rationnelles.

Le voisinage des cultivateurs écossais a également contribué au progrès de l'agriculture. Le drainage des terres basses, la pratique des rotations, la fabrique des ensilages, l'adoption des animaux de race pure, l'entretien des bonnes routes et la comptabilité agricole ont des avantages maintenant reconnus.

c) Mais il convient de signaler ici que si cet avancement a créé un bien-être louable dans la classe agricole, il a été cause peut-être d'une recherche trop active de l'aisance. Si cela continue, et si la ville en donne trop longtemps le funeste exemple, tout l'apostolat des progressifs en sera paralysé. Si le luxe envahit nos familles rurales, on oubliera bientôt que « le matériel d'agrément ne doit pas dépasser en valeur le matériel nécessaire. » L'outillage destiné à garder l'homme au sol, en rendant sa tâche plus facile, ne doit point l'amollir. Le coût des bâtiments doit être proportionné à leur usage et aux ressources annuelles du domaine exploité.

L'agriculture exige le concours de trois agents : la terre, le travail et le capital. Or, le jour où l'équilibre nécessaire entre ces trois agents sera détruit, l'agriculture cessera d'avancer, et les vertus solides qui ont soutenu le courage des anciens disparaîtront de chez nous pour le plus grand malheur de la nation canadienne-française.

II. — Nous avons vu, brièvement, quelles idées on se fait dans les centres ruraux de la mission qui nous incombe. Et nous savons maintenant que la classe agricole est prête à donner dans le mouvement progressiste, si toutefois la recherche exagérée de l'aisance ne vient pas entraver nos aspirations.

Pour donner un sens pratique à cette enquête, il reste à suggérer un plan pour la campagne d'éducation qui s'impose.

Nous avons consulté sur ce sujet des autorités averties et toutes se sont accordées à nous indiquer trois points principaux de direction. Il faut :

a) *Ruraliser l'enseignement primaire et commercial dans les centres ruraux, en donnant plus d'importance à l'agriculture ;*

Universitas CANADIANA Ottaviensis

b) Exiger des conférenciers agricoles plus de sens pratique et plus d'amour véritable pour leur cause ;

c) Promouvoir l'idée d'association et créer un idéal raisonné afin, d'une part, d'adoucir l'effort physique et, de l'autre, de fortifier le courage moral.

Ici encore, l'A. C. J. C. peut et devrait, au moyen de ses cercles ruraux, exercer une action salutaire. Les esprits sont assez bien disposés, le terrain est prêt, mais les initiatives nous manquent.

a) Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a mis à son programme l'enseignement de l'agriculture comme matière secondaire dans les écoles primaires. Or, il est temps de se demander avec M. Arthur Saint-Pierre, dans son dernier ouvrage, [1] « si l'uniformité des programmes dans les écoles des villes et dans celles des campagnes, n'a pas sa part de responsabilité dans l'exode rural, et si certains collèges commerciaux qui florissent en pleins centres ruraux, ne constituent pas de véritables agences d'émigration. »

M. le Surintendant de l'Instruction publique signale lui-même ce défaut lorsqu'il dit : « Certains instituteurs ont certainement trop cédé aux désirs manifestés par les parents de voir préparer leurs enfants à la profession commerciale plutôt qu'à l'art de cultiver. » L'on voit ici que le défaut d'orientation n'est pas imputable aux seuls éducateurs mais encore aux parents. Car « le Département de l'Instruction publique, durant les neuf dernières années a fait donner des conférences agricoles aux élèves des écoles normales et, dans les congrès pédagogiques, les académies de garçons à la campagne ont été avisées de ne pas donner aux fils de cultivateurs un enseignement purement commercial qui pourrait avoir pour effet et les déclasser et de les induire à préférer la vie de bureau ou de magasin aux travaux des champs. » [2]

Ceci a été dicté à toutes les maisons d'enseignement modèle de la campagne. Mais, aux écoles élémentaires rurales, a-t-on

---

[1] *Questions et Oeuvres sociales de chez nous*, ch. IX, p. 104.
[2] *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique*, 1912-13, p. XIII.

donné une direction assez sévère sur ce sujet ? Nous inclinons à la négative, et nous avons constaté personnellement que cette direction a manqué tout à fait dans certains centres ruraux, qui en avaient le plus besoin. Des démarches s'imposent auprès de qui de droit pour que cette lacune soit comblée. Mais pour que ces démarches soient effectives, il importe qu'on saisisse toute l'importance de la question.

Les commissions scolaires de nos campagnes ne comprennent peut-être pas assez le sérieux de leur rôle. Lorsqu'elles engagent leurs instituteurs et leurs institutrices, ne devraient-elles pas exiger d'eux une intention mieux définie dans leur méthode d'enseignement. Pour qu'un fils de cultivateur s'attache à la profession paternelle, il faut que dès sa petite enfance, son esprit soit orienté dans le sens de cette profession ; qu'il apprécie d'abord la primauté de la carrière agricole sur les autres carrières ; qu'il soit prémuni de bonne heure contre le préjugé, base de tout le matérialisme contemporain, que la jouissance des biens temporels est le but initial et final de l'existence humaine.

Qu'on me permette de citer un extrait de l'introduction au *Manuel d'Agriculture* de nos écoles : « C'est un devoir pour tout homme soucieux de l'avenir du pays, pour tout éducateur de la jeunesse surtout de combattre ces idées fausses et de bien établir, dans l'esprit des enfants de nos campagnes, que le travail agricole est, pour ainsi dire, l'état normal de l'homme sur cette terre, celui auquel est appelée la masse du genre humain... »

« Pour graver ces vérités dans l'esprit de l'enfant, pour lui faire estimer la noble profession de ses parents, lui inspirer l'amour du sol et de la vie rurale, il nous semble qu'un des principaux moyens offert à tout éducateur sérieux, c'est l'enseignement de l'agriculture raisonnée... »

« Donc, donner à l'enfant des goûts champêtres, lui faire comprendre et aimer l'agriculture, cette basse nécessaire de la richesse et de la prospérité des peuples, c'est rendre un véritable service à l'humanité, c'est remplir un devoir éminemment patriotique et social... » [1]

---

[1] *L'Agriculture dans les écoles*, par les FF. de l'Instruction chrétienne, pp. 5 et 7.

Nous accompliront ce grave devoir :

1° *En obligeant nos maîtres et nos maîtresses d'écoles à remplir les obligations qui leur sont indiquées par le programme scolaire actuel ;*

2° *En retenant de préférence les services d'instituteurs et d'institutrices qui ont reçu à nos écoles normales, et dans nos maisons religieuses bien dirigées un enseignement agricole au moins élémentaire à la fois théorique et pratique ;*

3° *En demandant, par requêtes au Comité catholique de l'Instruction publique que le programme actuel des écoles soit amendé en faveur d'un enseignement agricole plus étendu et mieux organisé, dans nos écoles de campagne.*

Les commissions scolaires devraient également fournir à leurs écoles les moyens d'entretenir et d'encourager la pratique des jardins scolaires. Les leçons apprises ne portent tous leurs fruits que si elles sont appuyées par la pratique. En septembre 1912, il m'a été donné de visiter quelques jardins scolaires dans la province d'Ontario. A la même époque, on retrouvait les produits de ces jardins à l'Exposition de Toronto. Les légumes et les grains exposés là ont arrêté les yeux de milliers de visiteurs et mérité de leur part les plus flatteuses appréciations. Et c'est merveille de voir comme nos petits voisins anglais, tout pleins d'émulation, sont fiers de cultiver et comme ils comprennent de bonne heure que l'agriculture est une mine riche et le travail un trésor.

Notre gouvernement provincial inaugurait en 1905, en même temps que les conférences agricoles dans les écoles de pédagogie, l'œuvre des jardins scolaires. Le rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour l'année 1912-1913, signale 234 écoles rurales possédant des jardins scolaires où 7740 élèves s'occupent d'horticulture. Le rapport ajoute que « les parents sont heureux de ce moyen de faire aimer l'école, et les municipalités font des sacrifices pour agrandir et embellir les emplacements d'écoles. »

Pourquoi la même chose ne se ferait-elle pas par toute la province ? Il faut que quelqu'un prenne l'initiative.

Un de nos camarades, M. J.-Ch. Magnan, agronome officiel

pour les comtés de Portneuf et de Champlain, vient de mettre entre les mains des institutrices de son district un opuscule destiné à développer leur initiative et à diriger leur méthode d'enseignement agricole dans les classes élémentaires. Il serait à souhaiter que ce petit manuel fût répandu par toutes les écoles de cette province, et à souhaiter aussi, avec un bon apôtre des jardins scolaires « que les écoles de la campagne soient avant tout rurales par leur programme, leur mentalité et leurs aspirations. Faire aimer l'agriculture, c'est attacher la jeunesse au sol de la patrie. » [1]

b) Nous avons vu que la campagne d'éducation et d'apostolat agricoles doit viser immédiatement la jeunesse rurale qui pousse. Mais il importe d'ajouter que la génération déjà en marche peut aussi en bénéficier à condition que les apôtres de la cause lui apportent, avec beaucoup de sens pratique, un enseignement technique nourri d'un grand amour pour la classe qu'ils sont chargés d'instruire.

Les meilleurs cultivateurs de nos paroisses ont réussi à s'établir dans une certaine aisance à force de travail et d'opiniâtreté. La plupart ont pris leurs terres en bois debout et sont restés pauvres longtemps. Mais ils étaient de race forte, et leur entêtement légitime les a rendus maîtres de ce qu'ils possèdent aujourd'hui. Ceux-ci ont eu des fils moins vaillants qu'eux, il faut bien le dire. La vie aisée des villes a ébloui la jeunesse campagnarde et les jeunes ont délaissé la terre paternelle pour la cité. Et ceux qui sont restés, soit par la force des événements, soit par inclination naturelle, en voyant le progrès du dehors avec un verre grossissant, ont senti toute la lourdeur de leur existence trop modeste.

Alors, quelques-uns ont compris que pour améliorer leur condition, il fallait donner à leurs travaux une direction plus éclairée. Ils ont demandé des hommes pour les renseigner. Il en est venu qui rendirent de réels services à la classe agricole parce qu'ils possédaient à la fois les lumières de l'intelligence et aussi celles du cœur. Ils ont fait connaître les bonnes méthodes parce qu'ils les connaissaient eux-mêmes, et ils ont fait aimer la terre parce qu'ils l'aimaient pour tout de bon.

---

[1] M. O.-E. Dallaire, de Saint-Hyacinthe.

Nous devons rendre ici un témoignage public de gratitude à deux des plus vaillants apôtres de l'agriculture chez nous. Leur présence parmi nous me défend de les nommer, et leur réputation si enviable m'en dispensait déjà.

Mais il en est venu d'autres, que la protection politique a « placés, » et dont l'ignorance et l'égoïsme ont fait tout simplement du mal à l'agriculture. Les cultivateurs désireux de progresser diront : « On ne peut pas se renseigner ! » et ils auront raison. Ils auront raison chaque fois qu'on leur enverra un homme de sens peu pratique, entiché de théories nouvelles et de mots rares, et chaque fois qu'ils recevront de nos Départements d'Agriculture un bulletin tissu de phrases incompréhensibles...

c) Le bien que ces apôtres peuvent nous faire est considérable. Leur mission est double. Elle n'embrasse pas seul l'enseignement technique, mais encore et surtout l'organisation du travail. Nous essaierons de dire par quels moyens cette organisation profiterait le mieux à la classe agricole.

Victor Brants, économiste belge, énonce ce principe : « La force morale est une condition essentielle de la fécondité du travail ; elle l'est surtout du bonheur de l'homme et de la paix dans le régime industriel. Rendre l'ouvrier content, lui donner un degré supérieur de satisfaction, c'est en même temps lui mettre le cœur à l'ouvrage, ce qui est un élément puissant de progrès.»

Le même économiste ajoute : « Il importe au point de vue social, de tenir compte des éléments qui influent sur l'état d'âme de l'ouvrier, et cela importe même au point de vue économique.» [1]

Et c'est ce qui nous fait conclure qu'en promouvant l'idée d'association et en créant un idéal raisonné, on adoucirait l'effort physique et fortifierait le courage moral.

« L'homme est un être sociable... Pour progresser et se perfectionner, il a besoin d'unir son intelligence et ses forces avec celles d'autres hommes, dans le but de réaliser ses fins.» [2]

Or, en agriculture comme ailleurs, « les trois éléments qui concourent à la production, la nature, le travail et le capital

---

[1] *Grandes Lignes d'économie politique*, tome I, page 62.

[2] Ch. Antoine, *Cours d'Economie sociale*, p. 424.

doivent se coordonner, se combiner, agir de concert.» [1] Dans la culture du sol, dans la production des denrées nécessaires à la vie humaine, il est impossible de songer à l'effort isolé. Si le cultivateur qui commence sa carrière n'a pas une aide de quelque part, ou si, devenu père de famille, il ne peut compter sur la coopération de ses fils à son labeur journalier, il se désiste à bref délai, à moins que le secours ne lui vienne par ailleurs. Et de toute manière, l'association s'impose au succès de son œuvre.

Charles Antoine écrit dans son *Cours d'Economie sociale* : « La conception mutualiste procède à la fois de l'esprit d'association et de l'idée de prévoyance. Grouper un certain nombre d'hommes dans une association fraternelle où chacun donne et reçoive à son tour, où le travailleur jeune et valide s'impose un sacrifice temporaire pour assurer un secours au travailleur malade ou vieilli, prélever sur le gain des bonnes années le tribut qui servira de viatique pendant les années mauvaises ; telle est la raison d'être, tel est le but de la mutualité.» [2]

Il découle de ces principes, que les associations d'assistance mutuelle à la campagne, deviennent le complément logique de toute organisation coopérative. Si l'on veut en effet, que chacun contribue au bien-être de tous, il faudra qu'il existe entre nous une entente solidaire fondée sur la vraie charité chrétienne. Il faudra que s'établisse dans nos paroisses rurales, la coopération sous toutes ses formes : organisation de secours mutuels en travail, coopératives d'achat et de vente en commun, assurances de paroisses contre le feu et sur la vie, secours en accidents et en maladies, crédit paroissial et caisses populaires, etc...

S'il faut en croire la législation provinciale concernant ces organisations, tout cultivateur honnête et énergique qui en fera partie, peut compter sur l'avenir prospère et solide de l'agriculture au Canada. Car, disons avec Max Turmann, « qu'il n'est pas nécessaire de discuter longuement leur mécanisme, pour découvrir les avantages matériels, moraux et sociaux qui découlent de ces institutions », lorsqu'elles ont été formées et dirigées d'après le sens chrétien.

---

[1] Paul Leroy-Beaulieu, *Précis d'Economie politique*, page 62.
[2] Art. V, p. 731.

Nombreuses sont les sociétés de ce genre qui fonctionnent avec succès en Belgique, au Danemark, en Italie et en France.

Il est une forme sous laquelle l'organisation coopérative atteint le plus parfaitement ses larges visées. Je veux vous dire un mot des syndicats agricoles.

Le *Guide social* de l'*Action populaire* de France, (1910), notait : « Le syndicat n'est pas une simple société coopérative, il a une autre portée sociale et morale. Son rôle n'est pas seulement de rendre des services matériels, mais encore des services professionnels et éducateurs.» Le syndicat agricole a donc un triple but :

1° *Fournir aux cultivateurs formés en société les connaissances pratiques et les méthodes modernes pouvant les aider à améliorer leur condition en général ;*

2° *Leur procurer le moyen d'acheter ce qu'il faut à leur exploitation et à l'entretien de leurs familles, et le moyen aussi de vendre leurs produits avec les meilleurs bénéfices possibles ;*

3° *Organiser des secours mutuels dans la maladie, les mauvaises récoltes, les incendies et les revers de fortune.*

Les cercles ruraux de l'A. C. J. C. peuvent ici rendre d'appréciables services. Et le jour où nous aurons des syndicats à la tête de chaque paroisse rurale, le cultivateur commencera à mieux aimer sa profession parce qu'il la connaîtra mieux.

Alors aussi, un idéal se précisera dans son esprit et dans son cœur et dominera toute son existence. Au souvenir des ancêtres dont il tient son domaine, il voudra rester comme eux conservateur intègre de sa langue, de sa religion et, partant, de sa nationalité.

DEUXIÈME PARTIE

Maintenant que nous savons la mentalité générale de la classe agricole, et ce qu'elle devrait être, arrêtons-nous à considérer, dans le domaine des faits, comment les ruraux accomplissent leurs devoirs d'état comme chrétiens, agriculteurs et citoyens, et quelles sont les œuvres existantes qui ont pour but de promouvoir les intérêts publics chez nous.

I. — *a*) C'est un fait consigné dans l'histoire impartiale du Canada français, que la classe agricole est restée, en dépit de tant de misères physiques et morales, foncièrement chrétienne. Nous l'avons dit au début de cette étude, si jamais un pays peut se glorifier d'avoir résisté vaillamment aux assauts ennemis pour la conservation de sa langue et de ses traditions, et partant de sa foi religieuse, c'est bien le nôtre. C'est à l'ombre du clocher paroissial, sous la direction attentive d'un clergé sans reproche, que nos cultivateurs sont demeurés catholiques et patriotes jusqu'au fond de leur âme. Il y eut certes des défections regrettables, notamment en 1837 ; mais avant et depuis, le peuple, malgré quelques défauts que le climat et la nature expliquent s'ils ne les justifient pas, le peuple est resté fidèle à ses devoirs religieux.

L'assistance à la messe dominicale, la communion pascale, fréquente même, depuis que N. S. P. Pie X a donné le mot d'ordre aussi bien que la prière du soir en commun et la sollicitude maternelle dans l'éducation chrétienne des enfants, sont autant de bonnes notes au crédit de nos familles rurales.

Grâce à notre organisation paroissiale, nos écoles de campagne, sous la surveillance du clergé enseignent aux générations successives le respect des choses de Dieu et la pratique des devoirs du croyant. Les enfants, s'ils quittent l'école trop tôt quelquefois, en emportent du moins une formation religieuse assez solide pour que toute la gouverne de leur vie s'en ressente. Et l'on sait que tant vaut l'éducation primaire reçue, tant vaut la génération ainsi formée. Les « maîtres de l'heure », les athées et les libres-penseurs qui font souffrir l'Europe actuellement, ont su tirer profit du bien fondé de ce principe. Ils se sont emparés de l'école.

A notre tour nous sommes exposés au même malheur. Tel qu'organisé en cette province, l'enseignement primaire offre des garanties de permanence, mais tenons-nous sur nos gardes, et surveillons nos gouvernants si nous ne voulons avoir à soutenir, tôt ou tard, les combats que soutiennent si héroïquement, Dieu merci, nos compatriotes d'Ontario.

Je ne voudrais pas avoir l'air de plaider pour des coupables, attendu qu'il existe contre le cultivateur une foule de préjugés.

Je dirai sans ambages que la majorité des habitants de la campagne accomplissent assez bien leurs devoirs sociaux en tant que fournisseurs de produits comestibles et industriels.

Je ne veux pas prétendre que le cultivateur canadien-français n'a jamais donné prise à certaines préventions dressées contre lui, et qu'on n'ait jamais pu suspecter à bon droit la délicatesse de sa probité... Nous sommes restés un peu Normands sous le soleil des champs tout comme au comptoir ! Mais ce qui fait dire au consommateur que « l'habitant le triche », c'est que souvent un intermédiaire, agent de commerce ou marchand détailleur, fait subir aux articles, qu'il achète pour revendre, des modifications intéressées.

Vous achetez du beurre, des œufs, des légumes, de la viande, dans une épicerie quelconque ; ces articles sont « garantis ! » Or, il arrive que vous n'êtes pas satisfait et que vous réclamez auprès de votre épicier ; quatre-vingts fois sur cent, ce bon monsieur s'élèvera contre son fournisseur absent, le taxera de malhonnêteté, et, si vous êtes femme un tantinet, vous irez répéter ses invectives à vos voisins, à vos parents et à vos amis !

D'autre part, — et nous en avons été maintes fois témoins,— un commerçant vient garnir sa voiture chez un cultivateur ; il achète des poulets, des choux, de la crème ou du lait. Après d'éternelles contestations de part et d'autre il fait jurer à son vendeur que ce sont là des produits frais ou tenus en parfait état de conservation. Il quitte ce bon cultuvateur avec les salutations d'usage : « Bande d'habitants, vous êtes bien tous pareils !» Arrivé à son entrepôt, il entasse les œufs, les choux et les patates à côté d'autres déjà vieux d'âge et d'attente et réserve cette marchandise pour la hausse des prix. Le printemps suivant, vous le verrez venir à vous, le sourire sur les lèvres, candide, épanoui : « Madame, des œufs pondus d'hier, des choux primeurs et des patates nouvelles ! C'est de tout premier choix !... » Et de une... Les produits de laiterie, eux, ne souffrent pas d'attente : il ajoute « un » d'eau, cela fait « deux » de lait. Vous payez deux verres de lait, et vous buvez un verre d'eau claire !... Et voilà.

Voilà pourquoi souvent on a jeté tant de mépris sur l'habitant de nos campagnes. Pourtant, ceux qui habitent nos cam-

pagnes et ceux qui villégiaturent l'été parmi nos populations rurales, tombent admirablement d'accord sur les avantages qu'il y a à faire leurs achats directement chez des cultivateurs. Ils ne souhaitent rien tant que de pouvoir continuer toujours ce régime.

A un autre point de vue, on peut dire, avec plus de vérité encore, que le cultivateur canadien-français remplit consciencieusement ses devoirs d'état. Seulement, il ne réalise peut-être pas tout le mérite qui en revient, — et en cela il n'est que plus admirable. Les fortunes sont modestes chez nos travailleurs du sol, la main-d'œuvre, depuis quinze ans surtout, est devenue très rare, et le marché, de son côté, se fait de plus en plus capricieux ; c'est une vérité très universelle. Cependant, si la production des denrées est devenue insuffisante, il faut l'attribuer moins à la paresse physique, — cause il est vrai d'une partie des désertions, — qu'à la surpopulation des villes, due en partie considérable à l'immigration étrangère. [1]

Le cultivateur, bon an mal an, verse assez de sueurs pour alimenter sa nombreuse famille et celles qui, de la ville, appellent son secours. Quand l'heure est venue de commencer sa tâche il n'est pas d'intempérie qui puisse l'arrêter. Sous les bruines et sous les vents de l'automne et du printemps sa hache de défricheur abat les arbres de la forêt, sa vaillante charrue trace les sillons laborieux, sa fourche très humble épand sur le sol maigre les vertus fertilisantes et sa main courageuse dispense avec largesse la semence nécessaire. Il travaille, il s'inquiète, il calcule et il prie. Et sa prière est belle, soumise et bénissante :

« Soyez béni, Seigneur, dans la terre féconde
« Dont la vertu nourrit et conserve le monde ! »

Enfin, le cultivateur est citoyen, et à ce titre, il a des devoirs envers la société. Est-ce que l'habitant des campagnes remplit comme il faudrait ses devoirs de citoyen ?

Dans les neuf-dixièmes de nos paroisses rurales le maire et les conseillers, aussi bien que les commissaires d'écoles et les mar-

---

[1] Voir *L'Immigration canadienne*, par M. G. Pelletier, et la lettre de feu l'hon. F. D. Monk, que publie le même ouvrage.

guillers, se recrutent parmi des cultivateurs de même nationalité, ayant les mêmes aspirations et le même concept du devoir social. Ils ne sont pas exposés aux dissensions qui divisent la population urbaine. Car, bien que nous ayons à déplorer parfois une partisanerie outrée et même l'abstention du vote, les élections municipales chez nous se font avec plus de calme et de concorde.

Et l'on peut établir en thèse générale que nos municipalités de campagne sont bien administrées. Les intérêts généraux sont sauvegardés. Mais, sait-on les promouvoir suffisamment ? Quelques exemples permettent d'en douter. Il y a telles paroisses rurales, où nous savons pertinemment que l'indolence des gouvernants a causé un retard considérable dans le progrès professionnel de la majorité. Les écoles en ont souffert ; l'entretien des routes a été négligé ; l'encouragement dû aux entreprises agricoles, à l'amélioration des méthodes culturales, a manqué. Et si la collectivité s'en est plaint, les contribuables eux-mêmes ont eu leur part de responsabilité.

Mais ce sont là des exceptions, disons-le à l'avantage de la population rurale.

Pour terminer cette enquête dans le domaine des faits, il nous reste à énumérer quelques-unes des œuvres agricoles qui ont pour but de promouvoir les intérêts publics.

b) 1° Ministères de l'Agriculture : — Le Canada étant un pays essentiellement agricole, il convenait que l'agriculture occupât une place importante dans l'esprit de nos gouvernants. Aussi est-il vrai que son organisation s'est établie sur des bases et d'après un système sérieux, tant au provincial qu'au fédéral.

Les divers services d'agriculture, à Ottawa et à Québec, ont donné assez d'élan à l'exploitation du sol pour que nous nous en réjouissions. Par les sociétés qui leur sont subsidiaires et par les hommes de valeur qu'ils ont attachés à la cause, un progrès étonnant s'est effectué chez nous depuis une soixantaine d'années.

Dans la seule province de Québec, depuis quinze ou vingt ans, il a été établi sous le contrôle du gouvernement : trois écoles d'agriculture accordant des diplômes universitaires, Oka, Sainte-Anne de la Pocatière et Sainte-Anne de Bellevue, une école de laiterie à Saint-Hyacinthe, trois écoles sucrières, plus

de 30 écoles ménagères où l'on enseigne des notions pratiques de culture, une association générale des fromagers de Québec, groupant 600 associés, et dirigeant 2,178 beurreries et fromageries, 600 cercles agricoles, 74 sociétés coopératives, 38 syndicats d'élevage du bétail laitier, plus de 20 stations avicoles d'élevage et d'engraissement, un comptoir coopératif, et d'autres institutions dont nous sommes en droit d'attendre les plus magnifiques résultats. [1]

Il est, en outre, deux œuvres rurales qui, pour toutes nouvelles qu'elles soient, ont déjà rendu service à la classe agricole : ce sont les agronomes de districts et les caisses populaires Desjardins. Cette dernière forme coopérative d'épargne et de crédit est assez bien connue.

Les agronomes de district sont de véritables apôtres envoyés au-devant du cultivateur sur les fermes mêmes afin de conseiller, d'aider et de diriger le travail qui s'y fait. Il y a tantôt un an, le Ministère provincial de l'Agriculture a placé à la tête de cinq districts, cinq agronomes officiels, — tous gradués de l'Institut d'Oka, — et qui ont charge de fournir des renseignements techniques, donner des conférences, surveiller les associations, visiter les écoles primaires et diriger l'œuvre des jardins scolaires, créer des coopératives nouvelles, etc. Leur tâche est belle, mais elle est peut-être trop étendue. Il est à souhaiter que des cercles ruraux de l'A. C. J. C. s'organisent en vue de seconder leurs efforts.

La cadre de cette étude ne me permet pas de disséquer le programme de chacune de ces institutions.

Nous examinerons succinctement celui de nos écoles d'agriculture et celui de quelques associations agricoles les plus importantes.

2° Les dispositions générales du programme sont sensiblement les mêmes pour Oka et les autres instituts similaires. Ouvrons le prospectus de l'Institut agricole d'Oka.

« Le fonctionnement régulier de cette maison date de 1893, époque où les RR. PP. Trappistes l'ouvrirent au public. L'œuvre depuis lors n'a pas cessé de progresser... Ses succès étant de

---

[1] Voir le Rapport du Ministre provincial de l'Agriculture, 1913.

plus en plus marqués, en 1908, sur le désir du Ministère provincial de l'Agriculture, comme aussi à la pressante sollicitation des autorités religieuses et des missionnaires agricoles, et aux applaudissements du Conseil de l'Instruction publique, les dévoués religieux qui dirigent cette maison se prêtèrent de grand cœur à la réorganisation d'une œuvre de si grand intérêt national. L'Institut s'affilia à l'Université Laval de Montréal.

« Les cours sont de deux, trois ou quatre années, suivant le degré d'instruction que l'on désire obtenir.

« Le cours complet, théorique et pratique, aboutit aux grades universitaires.

« Un enseignement spécial a aussi été organisé en faveur surtout des adultes empêchés d'embrasser dans toute leur ampleur les programmes réguliers. Cet enseignement comprend plusieurs cours abrégés, théoriques et pratiques, et dont la durée varie selon l'importance des spécialités dans lesquelles on désire se perfectionner.

« Il eût été bien difficile de trouver, sous le rapport des avantages de toutes sortes à offrir aux élèves, rien de comparable aux 1,800 acres de terre, dont 800 déjà en culture, qui forment l'exploitation de La Trappe. La plupart des sols de la province sont représentés dans ce domaine. Ces sols mis en culture presque sans apport de capital n'en donnent pas moins des rendements singulièrement rémunérateurs, grâce aux méthodes économiques et au travail rationnel de ceux qui les cultivent.

« L'enseignement qui se donne à l'Institut agricole d'Oka a pour but de fournir aux jeunes gens destinés à l'agriculture, non seulement les connaissances professionnelles indispensables, mais en même temps toutes les notions scientifiques reconnues nécessaires pour la bonne exploitation du sol... »

C'est ce qui ressort de l'examen attentif du régime suivi.

Cours théoriques : — Grande culture, culture horticole, culture fruitière, culture forestière, bétail, basse-cour, apiculture, génie rural et dessin, économie et législation rurale, botanique, biologie, bactériologie, entomologie, ch mie, physique, météorologie, minéralogie, géologie et géographie agricole, sciences appliquées aux industries agricoles, langage et rédaction.

Travaux manuels : — Service de la grande culture, des jardins potagers et maraîchers, des parcelles d'expérimentation, de la culture fruitière, de la culture viticole, de la culture forestière, des écuries, des étables, de la bergerie, de la porcherie, de la basse-cour, des ruchers, du génie rural et en particulier du fonctionnement des machines, de la beurrerie, de la fromagerie, des conserves alimentaires, de la sucrerie, de la vinification, de la cidrerie.

Les étudiants ont leur Comité de régie comme ceux des Facultés universitaires. Deux sociétés, fonctionnant sous la direction des élèves eux-mêmes, et modérées par des professeurs et des directeurs experts, concourent d'une façon très effective au but spécial et si utile poursuivi par ces divers exercices : le Cercle Agricole, et le Groupe Saint-Isidore de l'A. C. J. C.

Les quatre années de cours terminées, ceux qui ont subi avec succès l'examen final devant l'Université, c'est-à-dire qui ont conservé les deux-tiers des points, sont bacheliers ès agriculture, Sont diplômés de l'Institut, les élèves qui ont conservé la moitié plus un des points alloués. Des certificats spéciaux sont délivrés par le Directeur à ceux qui ont suivi avec succès les cours pratiques ou les cours abrégés.

Onze bacheliers ès agriculture, dont cinq ont été nommés agronomes officiels de districts, et plusieurs diplômés sont sortis de notre École, depuis juillet 1911. « Cette première collation de diplômes universitaires marque une date mémorable dans les annales agricoles de cette province. Désormais, l'agriculture y est mise sur un pied d'égalité avec toutes les professions libérales. Cette consécration de la noblesse du travail des champs est venue en temps opportun et témoigne hautement en faveur de la politique agricole progressive et patriotique poursuivie, depuis un quart de siècle surtout, par le gouvernement de cette province. » [1]

N'oublions pas de signaler, en passant, l'École de Vauvert, qui, au Lac Saint-Jean, commence à jouer un rôle notable au profit de l'agriculture.

---

[1] Voir *Annuaire de l'Université Laval de Montréal,* (1912-13), pp. 311 et 326.

D'autres institutions du domaine agricole jouent aussi un rôle important au sein de nos campagnes. J'en ai nommé quelques-unes. Nous nous contenterons d'examiner d'abord la loi qui régit nos sociétés coopératives, et ensuite, le fonctionnement de l'*Union Expérimentale* et du *Comptoir Coopératif* de Montréal.

Voici les principales dispositions de la loi concernant les coopératives :

Art. 1971. — Le ministre de l'agriculture peut autoriser, dans toute municipalité ou paroisse de la province, la formation d'une ou de plusieurs sociétés ayant pour but l'un ou plusieurs des objets, ou tous les objets suivants : l'amélioration et le développement de l'agriculture ou de l'une ou de quelques-unes de ses branches, la fabrication du beurre ou du fromage, ou des deux, l'achat ou la vente d'animaux, d'instruments d'agriculture, d'engrais commerciaux et d'autres objets utiles à la classe agricole, l'achat, la conservation, la transformation et la vente de produits agricoles, sous le nom que les fondateurs choisiront, pourvu que dans l'ensemble tel nom ne puisse être confondu avec celui d'une autre société existante.

Art. 1972. — La société doit se composer d'au moins vingt-cinq personnes qui signent une déclaration conforme à la formule A. S. R. Q., 1775b ; 8 Ed. VII, c. 28, s. I.

Art. 1973. — Chaque société est de la nature d'une société par actions, la responsabilité de ses membres ou actionnaires étant limitée au montant de leurs mises respectives.

Art. 1974. — Le montant de chaque action est de dix piastres, payable par versements annuels d'une piastre, le premier, le jour de l'inscription du sociétaire et les autres, d'année en année, à la même date.

Art. 1980. — La société est administrée par un bureau de direction composé de cinq directeurs. Trois d'entre eux forment un quorum. Les directeurs exercent leur mandat jusqu'à l'élection de leurs successeurs à l'assemblée générale annuelle. Ils sont rééligibles.

Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec

Fondée en 1909, l'Union est organisée en vertu de la loi des Sociétés coopératives agricoles. Elle a son siège à l'Institut d'Oka. Les actions sont de $10.00 payables en dix versements annuels de $1.00 ; et la responsabilité de chaque membre est limitée au montant des actions qu'il possède.

Elle embrasse toutes les industries agricoles, développe chez nos compatriotes agriculteurs l'esprit de coopération, crée entre eux des liens plus solides et des relations plus suivies, et leur fournit des moyens de s'instruire et de se protéger mutuellement.

L'Union a formé avec ses membres dirigeants quatorze commissions d'étude et de renseignements. Elle a sa convention annuelle en juillet et son assemblée de direction en janvier. On y traite des sujets de pressante actualité ; on discute les intérêts les plus importants et les plus immédiats de l'agriculture. Tous les membres, actionnaires et affiliés, y sont invités. L'Union distribue à ses sociétaires des publications précieuses pour eux ; elle leur fournit des échantillons de semences pour essai ; elle accorde des primes à tous ceux de ses membres qui poursuivent avec succès les expériences préconisées par elle, leur envoie des instructeurs et des experts et répond à tous les renseignements qui lui sont demandés. Enfin, elle poursuit elle-même des expériences minutieuses dans toutes les branches de l'agriculture.

Cette organisation syndicale est modelée sur l'Union Expérimentale des Agriculteurs d'Ontario. Comme elle, elle est appelée à rendre d'immenses services aux cultivateurs, à condition que ces derniers n'en fassent pas partie dans le seul but de recouvrer leur souscription avant de l'avoir entièrement payée !

Le Comptoir Coopératif de Montréal

Nous extrayons du « Projet de Fédération des Coopératives agricoles de la province de Québec », les dispositions suivantes concernant le Comptoir coopératif de Montréal.

But : — Aider les coopératives existantes ; faire pousser des rejetons nouveaux à la vie coopérative ; répandre, préciser et réaliser l'idée d'une entente des cultivateurs sur les différentes

sections du Comptoir, en particulier sur la section des achats en commun ; — puis réaliser toutes les économies possibles par des achats faits en commun à meilleur compte et plus avantageusement.

Moyens d'action : — 1° Pour les coopératives existantes, *a*) — Conventions annuelles pour le groupe des directeurs des coopératives adhérentes. Instruction spéciales pour les secrétaires. *b*) — Faire donner des conférences sous les auspices de la coopérative dans le but de propager l'usage des machimes, des matières fertilisantes et des nouvelles méthodes de culture. 2° Pour créer des sociétés nouvelles et développer la mentalité coopérative : *a*) Cours spéciaux annuels pour le clergé rural, les maîtres d'écoles et les notaires de village. *b*) Dans plusieurs de nos paroisses il y a des Frères dans les écoles ; c'est un élément précieux dont il faudra tirer parti. *c*) Vulgariser les connaissances coopératives en répandant de la littérature coopérative, surtout dans les journaux de la campagne.

Administration : — Président, vice-président, trois conseillers, un secrétaire-trésorier, choisis parmi les administrateurs ou les membres des sociétés adhérentes. La fédération fera les transactions par l'entremise du bureau de direction de ces mêmes sociétés.

Gestion : — I. Section des achats en commun : engrais chimiques, articles alimentaires, semences, machines agricoles, ciment, clôtures, etc. II. Les sections de vente, de production, de consommation, d'assurance, de crédit, seront développées au fur et à mesure que les besoins s'en feront sentir et que les ressources le permettront.

Ressources : Un percentage prélevé sur les achats en commun.

Conclusions : — Il serait désirable : 1° Que l'on établisse des sociétés coopératives agricoles là où il n'y en a pas encore, et que l'on consolide celles qui existent, en les affiliant au Comptoir Coopératif de Montréal. 2° Que partout le système paroissial soit à la base de l'organisation des sociétés coopératives agricoles, parce qu'il est important que les œuvres instituées à l'intention des cultivateurs soient autant de formes d'associations paroissiales... 3° Que les dirigeants des sociétés coopératives se réunissent souvent et s'entendent sur le travail à faire en commun, en

vue des améliorations à introduire... 4° Que le caractère chrétien de nos sociétés en fasse un instrument précieux de préservation et même d'amélioration morale et sociale. La participation du clergé à la fondation et à l'administration des coopératives sera appréciée par notre population rurale habituée à trouver en lui une direction éclairée et de sages conseils, des secours parfois, du dévouement toujours.

Voilà ce que doit être le Comptoir Coopératif de Montréal.

Qu'on me permette enfin d'attirer l'attention des congressistes sur deux organisations agricoles nouvelles chez nous : les Cercles de Fermières et les Jeunes Cultivateurs.

Les Cercles de Fermières

Les Cercles de Fermières sont nés dans la province d'Ontario il y a quinze ans et se sont répandus en Europe où ils fleurissent à merveille. Nos voisines se sont groupées en vue de créer chez elles un mouvement de restauration sociale un peu, et de portée économique surtout. L'idée, après avoir suscité des mouvements magnifiques en Belgique semble vouloir se répandre dans notre province. M. Arthur Saint-Pierre a développé ce sujet dans son récent et solide ouvrage : *Questions et Œuvres sociales de chez nous.* » [1]

Les Jeunes Cultivateurs

L'association professionnelle des Jeunes Cultivateurs, fondée en janvier de cette année, a pour ambition de créer dans la jeunesse rurale une mentalité coopérative. Nous voulons que la génération nouvelle saisisse l'importance de l'union, de l'entente cordiale au point de vue professionnel. Présentement notre action de début se borne à diffuser, d'après un système sévèrement contrôlé, la bonne littérature agricole, celle qui rendra service à la classe rurale d'une façon pratique et immédiate.

Nous sommes nés d'un noyau de cinquante-sept membres et nous en comptons présentement au delà de trois cents. Si

---

[1] Chap. VII, p. 79.

Dieu nous prête vie, nous aurons, en janvier prochain, notre revue à nous.

Nous tenons à l'Union Expérimentale par le but poursuivi et par l'apostolat technique. Nous entendons répandre chez nous, avec l'amour de la vie rurale, les connaissances pratiques nécessaires au développement de l'industrie laitière, de l'aviculture, du rucher, du jardinage, etc., et, dans un autre ordre d'idées, de la coopération d'achats et de ventes, de la caisse d'économie rurale, et des autres organisations de bienfaisance à la campagne.

Les Jeunes Cultivateurs, avec l'enthousiasme de leur âge, ont voulu faire la guerre à l'ignorance, aux préjugés et à la routine qu'on reproche à leur classe. Ils ont reconnu en effet que ces défauts existent et qu'ils causent de nombreuses désertions, donnent prise à la fièvre de l'immeuble et maintiennent élevé le coût de la vie.

II. — Ces trois ennemis de l'agriculture retardent son progrès plus qu'on ne saurait le croire.

L'ignorance professionnelle, les préjugés et la routine causent la désertion du sol parce qu'ignorant les secrets des procédés modernes, le cultivateur arriéré néglige les améliorations foncières qu'il faudrait apporter à son domaine, bons chemins, drainage, rotation, et par suite, se décourage et se dégoûte. Il a sous les yeux quelques exemples de succès que son manque d'initiative l'empêche d'imiter.

Habitué à considérer comme un luxe forcé ces opérations d'un genre nouveau pour lui, il préfère un jour venu, vendre sa terre à prix moyen et s'en aller vivre à la ville. Et les agents d'immeubles se morcellent son bien. C'est aussi ce qui contribue à maintenir si élevé le prix des denrées alimentaires.

On connaît assez les effets déplorables de la routine et de l'ignorance chez certains cultivateurs pour qu'il ne soit pas besoin de s'y arrêter davantage.

Mais ailleurs, un autre préjugé prévaut. Ceux qui sont passés par les petits séminaires ont pu se rendre compte de ce que les quatre-cinquièmes des élèves qui font leurs études classiques sont fils de cultivateurs. Certes, nous nous réjouissons de ce que le clergé, en majeure partie, se recrute dans la classe rurale. Mais, n'est-il pas juste de déplorer que les professions libérales

nous privent de tant de bras qui eussent été d'un grand secours à la cause agricole ? Les jeunes gens qui entrent au collège y apportent une somme d'intelligence suffisante pour laisser pronostiquer qu'ils eussent fait d'excellents maîtres de ferme. Pourquoi, le cours terminé, n'a-t-on pas l'idée de revenir à la profession paternelle ?... Parce qu'à la maison, on a trop souvent entendu maudire la vie modeste et laborieuse des champs. J'ai ouï des pères de famille s'écrier : « Non, au grand jamais, mes fils ne seront pas habitants ; ils seront plus *fins* que je l'ai été ! »... Voilà ce qu'on nous a mis dans l'esprit en certains milieux, et voilà pourquoi, au sortir du collège, on croirait se ravaler en embrassant la carrière d'agriculteur. Pourtant il y a ici une mission qui appelle des ouvriers, un sacerdoce qui demande ses prêtres ; et qui peut être mieux préparé qu'un homme instruit pour accomplir cette mission, pour perpétuer ce sacerdoce, et pour dire à ses frères, avec le bon poète Vermenouze :

« Redressez donc vos reins et vos fronts accablés,
« O mes frères, car, sauf la tâche de l'apôtre,
« Nulle ici-bas n'est plus auguste que la vôtre,
« O collaborateurs de Dieu, — semeurs de blé ;
« Et, soyez fiers, mais bons, sans haine et sans envie.
« Dieu vous aime et Dieu vous bénit, ô paysans ;
« Et l'avenir c'est vous, puisque vos reins puissants
« Ont conservé la source auguste de la vie.» [1]

Parce qu'elle est la mère nourricière du monde, la culture du sol ennoblit ceux qui s'y adonnent ; elle inspire à ses apôtres des sentiments humanitaires ; elle leur fournit assez d'occasions de dévouement pour qu'une vie soit bien remplie qui se consacre à son service. Cette mentalité absente trop longtemps chez notre peuple se fera jour peu à peu nous l'espérons.

Il me semble que les cercles d'études de nos collèges peuvent ici exercer une pression salutaire sur la vocation agricole de la jeunesse instruite. J'émets le vœu que le Comité central de l'Association de la Jeunesse trace aux groupes collégiaux une ligne de conduite raisonnable et facile, leur indiquant le bien à faire dans leurs milieux respectifs, au profit de la terre. Qu'on

---

[1] *Mon Ouvrage*, p. 139.

parvienne à mettre dans l'esprit des jeunes le respect et l'amour de la profession agricole, qu'on leur fasse comprendre que l'agriculture, pour être parfaitement conduite, exige autant d'intelligence que de force physique, et vous verrez que la rénovation s'opérera par enchantement.

Le congrès d'agriculture qu'on projette de tenir en 1917 est appelé à développer cette idée et à la répandre, en ouvrant de nouveaux horizons devant l'esprit de la génération qui monte. Aussi est-il à souhaiter que ce congrès national réunisse en un même lieu et dans un même élan de généreuses aspirations tous ceux qui, au pays canadien-français, touchent de loin comme de près aux destinées de l'agriculture.

Ce même congrès, rappelant l'héroïsme du passé agricole dans la personne de Louis Hébert, premier défricheur et premier semeur en Nouvelle-France, étudiera les moyens de préparer l'avenir. Nous présumons qu'il mettra à son programme d'étude deux sujets d'importante vitale : « la ruralisation de l'enseignement primaire à la campagne » et « l'organisation rationnelle des associations agricoles. » Et il démontrera que sur ces deux questions l'A. C. J. C. doit se préparer à une action efficace et qu'elle peut, dans l'étude et dans la prière, trouver une solution définitive au grand problème de la survivance nationale par la conservation des traditions pour lesquelles ont bataillé nos ancêtres, les vaillants défricheurs de la terre laurentienne.

ALPHONSE DÉSILETS,
Président du Cercle Saint-Isidore, A. C. J. C.,
Secrétaire des Jeunes Cultivateurs.

DISCUSSION ET COMMENTAIRES

M. ARTHUR SAINT-PIERRE, président, déclare que ceux qui auraient des objections ou des réserves à faire au sujet des principes exposés, ou des éclaircissements à apporter sur des points spéciaux sont les bienvenus à se faire entendre.

M. GUY VANIER désire une explication. Utiles et florissants

ailleurs, les syndicats ruraux ont-ils les mêmes raisons d'être et les mêmes chances de succès chez nous ? C'est surtout dans le Midi qu'ils se sont développés en France. Où l'on s'attaque à la forêt, il y a les syndicats de bûcherons ; où l'affluence de la main-d'œuvre permet l'exploitation de vastes domaines, il y a les syndicats d'agriculteurs. Les conditions économiques sont différentes ici : l'Ouest fait appel aux bras étrangers ; l'Est n'a que des terres morcelées et de petits propriétaires. Quel serait le rôle exact du syndicat rural chez nous ?

Le Rapporteur. — Le triple rôle que j'ai indiqué tout à l'heure : 1° promouvoir l'amélioration des méthodes de culture ; 2° faire bénéficier l'agriculteur des avantages de l'achat et de la vente en commun ; 3° organiser la protection mutuelle et les assurances agricoles. Ces trois points sont d'importance capitale dans nos campagnes. Le but ultime du syndicat agricole c'est l'organisation rurale d'après un plan méthodique et en vue d'un travail effectif.

M. Arthur Saint-Pierre. — Les syndicats de France poursuivent un but identique. On les retrouve nombreux par tout le territoire. Ils groupent parfois, dans la même commune, toute la classe rurale, depuis le grand propriétaire jusqu'au dernier de ses serviteurs. On ne redoute l'influence syndicale — qui peut être bonne ou mauvaise selon l'esprit de sa direction — que dans les milieux infectés de socialisme.

M. Amédée Denault. — Selon une vieille habitude, c'est au point de vue pratique que je désire me placer. Nous avons ici, en grand nombre, des cercles agricoles. Que faut-il en penser ? Le Révérend Frère Liguori et M. Chapais, qui les connaissent bien, voudront peut-être nous dire tout à l'heure ce qu'on est en droit d'en attendre. Faut-il mettre hache sur bois et entreprendre de réorganiser à neuf notre classe rurale ?

Le Rapporteur. — Nos distingués visiteurs ont sans doute une réponse toute prête. En général il vaut mieux améliorer que détruire.

M. Oscar Hamel. — Le rapporteur a constaté que le cultivateur enrichi déserte le sol. Est-ce général ou exceptionnel ?

Le Rapporteur. — L'exception se généralise et menace de

devenir loi. Quand la spéculation immobilière a dépossédé un agriculteur, celui-ci s'établit rarement sur une terre nouvelle.

M. Oscar Hamel. — Toute la famille quitte-t-elle la campagne ou n'y a-t-il que les jeunes gens qui gagnent la ville ?

Le Rapporteur. — Il est certain que les jeunes gens se déplacent plus facilement, car ils ont besoin d'argent sous le pouce. Parmi eux, les fils de cultivateurs riches sont peut-être moins infidèles à la terre, car ils comprennent que la culture est rémunératrice.

M. Oscar Hamel. — Un agriculteur de la Beauce m'avouait que son père l'avait retiré à temps du collège, car il commençait à se sentir attiré vers la ville. Travailleur intelligent et prévoyant il a établi tous ses fils sur des propriétés voisines, réservant au sixième, le cadet, la terre paternelle.

Le Rapporteur. — Cet exemple fait toucher du doigt la nécessité de vulgariser l'enseignement agricole dans les écoles primaires et les collèges commerciaux de campagne, qui sont souvent, selon le mot de notre ami Saint-Pierre, de véritables « agences d'émigration ».

R. P. Colclough, S. J. — Le rapporteur mérite des félicitations pour son travail si clair et si pratique. La question agricole est une question vitale au Canada français. Un fait s'impose avec une brutalité révoltante qu'à chaque décade le recensement, sous forme de statistiques, nous lance au visage comme une injure: le dépeuplement de la terre, l'exode ininterrompu des campagnes. Quelle en est la vraie cause ? Il faut la connaître pour appliquer le remède.

Nos gens sont vigoureux, intelligents, laborieux ; de plus, ils sont bons chrétiens et élèvent des familles nombreuses. La terre qu'ils habitent est remarquablement fertile et — si l'on excepte les centres nouvellement défrichés — ne présente aucune difficulté spéciale d'exploitation. D'accès facile, le marché est rémunérateur pour les produits agricoles. Tous les facteurs du succès semblent réunis. Comment se fait-il alors qu'un si grand nombre d'agriculteurs soient mécontents de leur sort et s'expatrient ?

La cause de tout le mal — vous ne l'avez peut-être pas en-

tendu souvent mentionner, car la plupart des diagnostics sont aussi incomplets et inexacts qu'ils sont tapageurs — la cause du mal, c'est l'*individualisme* qui *a*) favorise la stagnation dans les méthodes routinières et *b*) prévient l'enracinement du cultivateur au sol, d'où le premier vent d'adversité le balaie comme un fétu de paille.

Règle générale, chaque cultivateur canadien-français est isolé : il ne travaille chez soi que pour soi et ne compte en tout et pour tout que sur soi. Isolé, il n'embrasse que son étroit horizon de chaque jour : il ne compare pas ses méthodes avec celles des agriculteurs progressifs ; il ne suit pas les fluctuations et l'état du marché, baromètre presque infaillible du rendement pécuniaire des récoltes prochaines. Isolé, quand une malchance arrive : maladie dans la famille, mortalité du bétail, récoltes partiellement manquées, accidents divers, etc., il est livré sans défense aucune aux rapaces exigences des prêteurs qui ne laissent pas échapper leur proie. Demain ce sera la ruine et l'exil. Combien les ont connus ! Et quatre-vingt-dix pour cent peut-être de nos cultivateurs honnêtes et laborieux sont exposés à ce terrible aléa. Les caisses populaires de M. Desjardins, trop clairsemées encore, peuvent atténuer notablement le mal quand il atteint sa période aiguë ; elles ne le préviennent pas dans ses causes et ne sauraient être, comme quelques-uns semblent le croire, un spécifique absolu.

Malgré une infinité d'exemples plus tristes les uns que les autres, on n'a pas encore compris dans nos campagnes que l'isolement est fatal et que l'union fait la force. Ce reproche d'impéritie je ne l'adresse pas tant à la classe rurale elle-même — la spéculation intellectuelle n'est pas son fait — qu'à ceux que leur éducation plus soignée érigeait, puisqu'ils avaient opté pour la campagne, en conducteurs de peuples. Ils ont pu accomplir rigoureusement leur devoir professionnel ; il est sûr qu'ils n'ont rempli qu'imparfaitement leur mission sociale. C'est justice d'ajouter à leur décharge qu'au lieu d'être conscients et responsables, ils ont été eux-mêmes plutôt victimes de leur formation éducationnelle.

J'ai dit qu'ils n'ont rempli qu'*imparfaitement* leur mission sociale, car l'organisation de l'industrie laitière — tout insuffi-

sante qu'elle soit encore à cette heure — et celle des caisses populaires — si peu généralisée qu'on peut la dire exceptionnelle-ont fourni la preuve de ce que l'on pourrait accomplir avec une vue d'ensemble un peu compréhensive et un programme d'action bien défini. Ce n'est qu'en ces tout dernières années — après avoir perdu pied par notre faute sur le marché anglais — qu'on a systématisé la production, l'inspection et la vente des produits laitiers. Ce qu'on a entrepris pour sauvegarder l'industrie laitière, on l'a essayé avec succès, dans quelques centres, pour la culture du tabac et pour l'industrie avicole. Il serait non moins avantageux de le tenter pour la plupart des produits de la ferme.

Pour guérir le mal qui nous tue, il faudrait, dans chaque paroisse, un groupement des forces vives — appelez-le *cercle agricole, syndicat, coopérative,* peu importe le nom — qui donnerait le coup de mort à l'individualisme et aux monstres économiques qu'il enfante. Avec les gens d'âge mûr ce groupement peut s'opérer et on doit le tenter, mais à cause des habitudes acquises, il n'aura guère de cohésion et manquera presque toujours d'initiative. C'est sur la jeunesse qu'il faut compter, et il serait imprudent, il serait désastreux de laisser monter une nouvelle génération sans commencer à y songer. Qu'on groupe — l'A. C. J. C. le demande à cor et à cris depuis dix ans — en un cercle d'études proportionné à leur développement intellectuel et à leur position sociale, les jeunes agriculteurs les plus intelligents de la paroissse ; qu'on les initie, par l'exemple de ce qui se fait ailleurs avec succès, aux premiers éléments de la science agricole et de l'organisation rurale, et avant dix autres années je vous promets une transformation merveilleuse de nos campagnes. Le cercle des jeunes gens déversera naturellement ses membres déjà initiés dans le cercle agricole paroissial, qui prendra un regain de vitalité et fera bientôt de la besogne pratique.

Il y a là un superbe programme d'action pour les vicaires qui ont du temps libre, les jeunes notaires parfois désœuvrés, les médecins à la clientèle intermittente. Les deux ministères de l'agriculture, à Québec et à Ottawa, leur fourniront gratuitement toute une bibliothèque spéciale du plus grand intérêt ; les monographies à cinq sous de l'*Action Populaire,* dans lesquelles on cueille à pleines mains les fruits de tant d'expériences vécues,

compléteront la documentation. Eux-mêmes, nos intellectuels campagnards, quittant la tour d'ivoire où se réfugiait leur pensée, reprendront contact avec la terre. Ils comprendront enfin qu'il y a quelque chose à faire, dans leur milieu, pour assurer le développement national. De grâce ! que l'on ouvre les yeux et que l'on se mette à l'œuvre, non pas l'année prochaine ou dans cinq ans, mais tout de suite.

Il serait facile, sans être prophète, de prédire à coup sûr et longtemps d'avance les principaux résultats : les méthodes de culture s'amélioreront notablement ; les achats et les ventes en commun diminueront la dépense et augmenteront la recette ; les assurances agricoles (mutuelle-bétail, mutuelle-incendie, mutuelle-récolte, etc.) et autres œuvres de prévoyance rattacheront au pays natal, par mille liens divers, le cultivateur en détresse, quand à l'heure de l'épreuve et dans l'isolement, il croit sentir la terre ingrate et toujours aimée se dérober sous ses pieds. Ce sera la mort de l'individualisme et le terme de l'émigration en masse, car on ne saurait trop le répéter, dans les campagnes de la province de Québec plus que partout ailleurs : « L'isolement est fatal et l'union fait la force ! »

M. Gustave Monette. — J'ai l'expérience de diverses paroisses de mon comté (Laprairie) où il existe des cercles agricoles qui, en apparence, fonctionnent très bien. La moitié ou le tiers des paroissiens reçoivent le *Journal de l'Agriculture*. Après la messe, le dimanche, on l'apporte à la maison, on parcourt les conseils donnés, on découpe certaines images, mais le journal n'est pas l'objet d'une attention sérieuse : il passe vite aux appartements d'en-arrière.

Pour les réformes, il y a peu à attendre, me semble-t-il, à la campagne, des gens qui ont dépassé trente-cinq ans. Les cercles, les journaux, les conférenciers n'exercent qu'une influence éphémère sur les personnes d'âge mûr. Je me rappelle que M. Chapais était bien mieux écouté et compris, au collège de Sainte-Thérèse, par de petits jeunes gens de seize ou dix-sept ans, que maints conférenciers agricoles ne le sont par les cultivateurs. Vous avez peut-être été témoins de ces réunions populaires. On s'approche par curiosité, on prête l'oreille avec une certaine défiance, puis bientôt l'on se regarde tout étonnés ; on finit par

reconnaître que c'est bien vrai, puis... l'on va détacher la « grise » et l'on s'éloigne. C'est tout le résultat pratique. Il importe donc grandement de compter surtout sur la jeunesse.

Aussi me semble-t-il opportun de faire deux suggestions :

1° Qu'à l'école de paroisse et à l'école de comté — si l'on vient à en établir — il y ait, dans nos campagnes, une part réservée à l'enseignement agricole. Avant ou après — mais plutôt après — la leçon d'histoire sainte, qu'il y ait une leçon où les élèves apprennent qu'il y a quelque chose à faire en agriculture.

2° Je suggère en outre que l'enseignement des jeunes filles de la campagne se donne à la campagne même, dans des maisons appropriées au milieu et à la condition sociale. On peut se demander s'il n'y a pas actuellement une trop grande proportion de ces jeunes filles qui reçoivent leur éducation dans les couvents de villes, ou dans les couvents de campagne modelés sur les couvents urbains. Sans doute elles y reçoivent une formation chrétienne admirable, mais je ne crains pas de déclarer qu'elles en sortent complètement déracinées. De retour à la maison paternelle, si un jeune cultivateur désire les fréquenter, elles le rebutent aussitôt, car elles ne veulent pas d'un mari qui rentrera le soir les mains sales.

Si nous réussissons à fonder des groupes de l'A. C. J. C. dans les milieux ruraux, je suis sûr que l'éducation agricole s'en ressentira et que dans vingt-cinq ans l'esprit de la population sera changé du tout au tout.

S'il est vrai que les fils de cultivateurs aisés demeurent souvent à la campagne et que les fils de cultivateurs pauvres s'en vont à la ville, il y a de ce phénomène signalé tout à l'heure une autre explication et pas maligne celle-là. Cela provient de ce que les idées des gens d'un certain âge ne se changent pas facilement. Le cultivateur pauvre n'a qu'une terre et ne peut songer à en acquérir d'autres. Convaincu que toutes les terres doivent avoir quatre arpents de large sur trente de long, il n'avantagera qu'un seul de ses fils. L'on devrait bien apprendre à nos gens de la campagne que les terres peuvent se morceler et que, par des donations inaliénables, on peut en prévenir l'échange ou la vente. Forcés d'exploiter un domaine plus restreint, nos

agriculteurs comprendraient bientôt qu'ils doivent changer la culture du foin et de l'avoine pour la culture maraîchère qui leur assurerait un meilleur profit.

M. Arthur Saint-Pierre ajoute que pour rattacher nos gens au sol, il faut aussi s'efforcer de rendre plus attrayante la vie à la campagne. Puis il présente à l'auditoire M. J.-C. Chapais, assistant-commissaire de l'industrie laitière au Canada, le conférencier agricole bien connu, qui n'a pas hésité à faire un long voyage de 260 milles pour faire bénéficier de sa longue expérience, la jeunesse de son pays et la cause de l'agriculture.

DISCOURS DE M. J.-C. CHAPAIS

Nous avons été les auditeurs fort attentifs de M. Désilets qui a su, dans un rapport très, mais non trop, élaboré, développer l'important sujet qu'il avait à traiter : La terre et le devoir social. Je ne me lève pas pour constater des lacunes dans son beau travail, si lucidement conçu, si bien divisé, et si logiquement discuté par les congressistes. Je ne me propose que de faire ressortir certains points sur lesquels il a attiré notre attention, parce que je considère qu'ils sont de ceux qui gagnent à être approfondis de manière à les mieux graver dans l'esprit de ceux qui sont appelés à les faire valoir dans l'accomplissement du devoir social qui incombe à toutes les classes de la société.

Le rapporteur a, en premier lieu, dit ce qu'est la vocation agricole. Une idée juste de cette vocation me paraît être ce qui, à venir jusqu'à présent, a un peu manqué à notre classe agricole et l'a empêchée de comprendre la belle place, le rang élevé qu'elle a le droit d'occuper dans la société humaine. Deux classes d'hommes seulement sont absolument indispensables dans cette société: la première, celle qui préside à son organisation et à son développement religieux et moral, la seconde, celle qui a la mission de pourvoir aux nécessités matérielles de la vie. J'ai nommé la classe sacerdotale, et la classe agricole. Religion et morale sont choses que je n'ai pas besoin de discuter devant un auditoire essentiellement catholique tel que celui-ci. Il n'en est pas de

même de la question de la vie matérielle que je viens d'évoquer. Au point de vue religieux et moral, le prêtre est le moteur de la machine sociale, comme au point de vue matériel, le cultivateur est le ressort nécessaire à la mise en mouvement de l'activité humaine. Dans le plan divin, la classe agricole est la mère nourricière de l'humanité. Elle est chargée de retirer du sol non seulement ce dont elle-même a besoin, comme semblent le croire un très grand nombre de cultivateurs, mais encore d'entretenir la vie des nombreuses classes de la société qui ont reçu de Dieu une mission qui les soustrait au travail de la terre, source initiale de l'alimentation indispensable à l'homme pour vivre.

Il est donc facile de comprendre qu'en envisageant les choses à ce point de vue, la classe agricole ne peut faire autrement qu'être convaincue qu'elle occupe le second rang utilitaire dans la vie. Partant de là, il lui incombe de se mettre en mesure, en apprenant et mettant en pratique les meilleures méthodes de culture, de tirer du sol tout ce qui peut servir au développement de la vie sur la terre. Cela comporte une obligation qui s'impose à l'homme des champs, celle de faire des produits qu'il retire de la terre trois parts, l'une que Dieu se réserve, une seconde, et la plus considérable, qui doit être attribuée au prochain, et enfin la troisième qui lui revient de droit. Aider au prêtre à maintenir dans la société le niveau de la religion et de la morale, fournir au prochain, moyennant juste rétribution, les nécessités de la vie matérielle, au point de vue alimentaire, puis, subvenir convenablement aux exigences de sa propre existence et de celle de sa famille, voilà le programme de la classe agricole, d'où découlent toutes les propositions développées dans le beau travail dont nous venons d'entendre la lecture. On voit que dans ce programme, il n'y a aucune place pour l'égoïsme et le manque d'esprit public que l'on rencontre trop souvent chez quelques-uns des membres de la classe agricole.

En second lieu, le rapporteur a touché à la question de l'éducation. Celle-ci est nécessaire à tout homme appelé à vivre en société. Et, en énonçant cette assertion, je désire qu'on ne confonde pas le mot « instruction » dont le sens se limite à l'enseignement scolaire avec le mot « éducation » qui indique l'action de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales

de quelqu'un. Il importe que l'éducation de l'enfant de la campagne soit faite en vue du milieu dans lequel il doit vivre, et que son instruction, corollaire obligé de sa bonne éducation, ne tende pas à le déclasser. Cela est facile à obtenir aujourd'hui que nous avons des instituts agricoles, des collèges et des écoles d'agriculture dont le programme est tracé dans le but d'inculquer les principes que je viens de poser comme devant être ceux de l'éducation agricole, chez les élèves qui les fréquentent.

Et, puisque nous sommes à causer d'éducation, il importe de considérer la nécessité d'une bonne éducation agricole comme moyen d'amener la classe agricole à bien comprendre son devoir social, non seulement comme intéressant les jeunes garçons, mais encore les jeunes filles de la campagne. Et cela, Dieu merci, à déjà été compris, mais pas partout malheureusement. Il y a déjà trente-deux ans que, ayant senti la nécessité de donner aux filles de cultivateurs une éducation propre à en faire des femmes capables d'aider leurs futurs maris à bien remplir leur devoir social, des éducatrices de renom dans notre province, ont établi la première école ménagère agricole d'Amérique et même d'Europe. Ce premier mouvement a pris quelque temps à s'accélérer, mais, aujourd'hui, il est en plein développement quoique, malheureusement, en certains endroits, il ait dévié de son but. L'idée première avait été de fonder, des écoles ménagères agricoles. Nous avons bien, aujourd'hui, au delà de trente institutions donnant des cours de science ménagère, mais l'épithète « agricole » tend à disparaître et c'est à déplorer.

L'éducation agricole dont je viens de parler, doit tendre à démontrer tous les bienfaits que l'agriculture a départis à l'homme des champs. Ils sont au nombre de six que je trouve énumérés dans un superbe discours prononcé il y a vingt-sept ans par un jésuite éminent, le révérend père Herbreteau, devant le premier congrès des cercles agricoles tenu aux Trois-Rivières, en 1887 : « La santé individuelle est le premier bienfait de l'agriculture. Le deuxième est celui de former pour l'honneur de la patrie et de l'humanité des générations robustes. Le troisième s'énonce ainsi : l'agriculture est une école de bon sens et de sciences pratiques. L'agriculture est vraiment la gardienne de la foi et des mœurs,

tel est son quatrième bienfait. L'agriculture a fait tous les grands peuples de l'antiquité, et cela a été pour l'humanité son cinquième bienfait et, enfin, l'agriculture est aussi la mère des grands États modernes, qui cesseront de subsister, s'il ne maintiennent pas, à la base de cet immense déploiement de vie factice qu'on appelle l'industrie une large et florissante exploitation du sol. »

Lorsque la classe agricole aura appris à bien connaître tous les bienfaits de l'agriculture, elle sera convaincue de l'honorabilité et de la grandeur de sa vocation et, grâce à son éducation bien dirigée, elle saisira bien toute la portée de son devoir social.

On pourra alors espérer n'avoir plus à déplorer l'exode de la population rurale vers les centres urbains, à laquelle monsieur le rapporteur a fait allusion et qui est l'un des grands maux dont souffre la terre qui, pour me servir de l'expression de l'un des plus moraux de nos romanciers contemporains, meurt faute de bras. Cette désertion de la terre est, à mon sens, due surtout à l'affaiblissement du sens moral qui paraît devenir la maladie chronique des générations du siècle actuel, maladie dont la bonne éducation sur laquelle vient de s'arrêter notre attention, sera le seul spécifique propre à en atténuer les progrès.

En troisième lieu, le rapporteur a fortement appuyé sur l'idée de l'association, de la coopération, comme étant celle qui est la plus propre à faciliter au cultivateur l'accomplissement du devoir social. Et, comme il a raison en faisant cette assertion. En effet, l'agriculture nous fournit le plus bel exemple qui se puisse voir de coopération, d'association entre le maître et l'ouvrier. Chez elle il existe une loi non écrite que tout homme trouve cependant gravée en caractères que tous, même les illettrés, peuvent lire sur les pages du grand et merveilleux livre de la nature édité par Dieu lui-même dans l'univers. Cette loi, c'est la loi coopérative qui lie le cultivateur directement à son Créateur par un contrat rédigé dans de termes indiscutables et indiscutés. Par ce contrat, le Maître fournit tout, la terre, le matériel et les animaux nécessaires à l'exploitation, les semences, et ne demande à l'ouvrier qu'une certaine somme de travail fort minime comparée à celle requise pour résoudre l'immense problème de l'alimentation de l'humanité, et puis, dans le grand atelier des champs qui a pour voûte le firmament, pour parois les vastes horizons

terrestres, l'on a le spectacle du divin capitaliste qui fait la partie la plus difficile du travail et de l'ouvrier qui retire tout le profit, avec la seule obligation de faire la part à Dieu et la part au prochain et de prendre pour lui et les siens la dernière. Merveilleux atelier où maître et ouvriers travaillent en collaboration pour assurer la vie matérielle de l'humanité et permettre à cette dernière d'accomplir les desseins de son Créateur.

Enfin, le rapporteur a fait l'énumération des principaux facteurs qui, de nos jours, doivent contribuer à faciliter à la classe agricole l'accomplissement de la part du devoir social qui lui est dévolue. Je les nomme à peu près dans l'ordre qu'il les a mentionnés :

1° La ruralisation de l'enseignement agricole dans les centres ruraux ; 2° Des conférenciers agricoles ayant du sens pratique ; 3° Développement de l'idée d'association et de coopération au moyen de diverses sociétés ; 4° Cercles ruraux de l'A. C. J. C. ; 5° L'enseignement de l'agriculture dans les écoles primaires et secondaires ; 6° Diminution des collèges commerciaux dans les campagnes ; 7° Conférences agricoles aux futurs instituteurs et institutrices dans les écoles normales ; 8° Développement des jardins scolaires ; 9° L'établissement des syndicats ; 10° L'établissement des caisses rurales ; 11° La conservation de l'esprit chrétien ; 12° L'honnêteté dans les relations commerciales ; 13° L'action des agronomes de district ; 14° L'œuvre des écoles d'agriculture ; 15° Les unions expérimentales de cultivateurs ; 16° Les comptoirs coopératifs ; 17° L'association professionnelle des jeunes cultivateurs.

Je me permets d'ajouter à cette liste deux autres facteurs propres à produire une grande influence sur l'exercice du devoir social par la classe agricole. Ce sont : 1° L'œuvre des écoles ménagères agricoles dont j'ai dit un mot en passant ; 2° L'œuvre des missionnaires agricoles qui est l'un des facteurs les plus puissants pour combattre deux éléments de ruine, le luxe et l'ivrognerie, dont je mentionne les noms comme ceux de deux grands ennemis de la classe agricole.

Avec tous ces facteurs nous devons être capables de combattre trois obstacles au progrès de l'agriculture qui, dit le rapporteur,

entravent l'exercice du devoir social plus qu'on ne saurait le croire, l'ignorance, les préjugés et la routine.

En terminant cette étude peut-être trop longue de l'excellent rapport de M. Alphonse Désilets, laissez-moi vous citer la péroraison du beau discours du R. P. Herbreteau, dont je vous ai déjà dit un mot, et qui me semble bien indiquer ce que sera notre belle province de Québec lorsqu'elle aura adopté le programme tracé par le rapporteur pour la mise en pratique du devoir social par notre classe agricole.

« Lorsque les terres seront mieux cultivées, sur le même « espace que l'en ensemence aujourd'hui, on produira une récolte « triple. Alors la famille plus à l'aise nourrira facilement un plus « grand nombre de travailleurs. Rien ne se perdra plus ni du « bois, ni des pâturages, ni de la terre qu'on peut occuper. Les « terrains, jusqu'ici restés incultes, seront à leur tour envahis. « De toutes parts on amènera à la ville les produits de la campa- « gne. Les farines, les chevaux, le bétail, mille autres productions « du pays déborderont à l'étranger. Le fleuve Saint-Laurent se « couvrira de vaisseaux qui nous apporteront l'or et l'argent des « autres peuples et n'emporteront que notre superflu.

« Ce sera le temps de créer avec des capitaux canadiens dont « les bénéfices resteront au pays, de grandes industries manu- « facturières et minières, de grandes institutions artistiques et de « haute éducation, de grandes exploitations de navigation et de « chemins de fer, toute chose pour lesquelles il a fallu jusqu'ici « payer tribut à l'étranger. Alors au-dessus de cette population « de travailleurs et d'industriels toujours plus nombreuse et plus « prospère il surgira facilement une belle aristocratie : aristocratie « de la fortune, aristocratie des noms illustres, aristocratie de la « culture intellectuelle.

« Ce sera la prospérité d'un peuple florissant; ce sera l'hon- « neur d'une noble nation, commandant le respect, et portant « au front la double auréole de la vertu et du génie. (*Vifs applaudissements*).

***

De chaleureux applaudissements avaient interrompu à maintes reprises le conférencier qui, selon son habitude, inter-

calait spirituellement dans son exposé une foule d'anecdotes vécues et d'expériences amusantes dont le texte ne nous a pas été conservé.

Le Président de séance invite alors le Révérend Frère Liguori, de l'Institut agricole d'Oka, l'actif et dévoué secrétaire de l'Union expérimentale des Agriculteurs de Québec, à prendre la parole.

DISCOURS DU RÉV. FRÈRE LIGUORI

Vu l'heure avancée..., il est déjà midi, ce serait de la moutarde après le dîner !... je ne toucherai que le plus modestement possible à un seul point, sur lequel tout le monde paraît s'entendre : la nécessité de ruraliser l'enseignement primaire. Pour cela, pour inculquer aux enfants l'amour du sol, la fierté de la noble profession d'agriculteur qu'ils embrasseront plus tard, il ne suffit pas de quelques leçons banales, il faut être outillé pour faire impression sur les élèves.

A mon avis, M. Monette a parfaitement raison. Il faut compter sur les jeunes générations pour changer la mentalité actuelle. C'est dire que les instituteurs et les institutrices ont un rôle magnifique à remplir.

Nos instituteurs actuellement sont formés par deux écoles normales, l'une à Montréal, l'autre à Québec ; et les institutrices par dix ou onze écoles normales de filles. Les pouvoirs publics font donner aux futurs instituteurs une série de dix conférences agricoles théoriques : c'est très bien, mais ce n'est pas suffisant. Je ne dis pas que ce n'est point là une semence fertile, mais il faut bien se rappeler qu'une seule chose importe, c'est le rendement. Pour l'assurer, l'enseignement théorique doit être complété et perfectionné par l'enseignement pratique. Celui-ci d'ailleurs peut se donner sans changer nullement le programme de nos institutions.

A l'École normale de Montréal, sous les fenêtres même, se trouve un terrain propice à la culture maraîchère et à l'élevage du bétail. Je regrette toutefois qu'on ne trouve point là du bétail de premier choix, un spécimen, par exemple, de chacune

des races laitières reconnues comme les meilleures par toute la province. Malgré les facilités qu'on aurait pour l'enseignement pratique de l'agriculture, le principal lui-même déplore qu'on manque les services d'un professeur compétent, un praticien en culture potagère et fruitière, qui saurait, pendant les récréations, les congés, et même, prenant quelques heures sur les classes, donner aux élèves des cours spéciaux sur les sujets essentiels.

L'école normale de Québec est absolument dans le même cas. Elle a à sa disposition un terrain de dix arpents où il serait facile d'établir des cours bénéficiaires aux instituteurs, qui rendraient ensuite eux-mêmes à notre population rurale des services considérables, en inculquant aux enfants l'amour du sol et de la culture. Il est impossible aux instituteurs d'enseigner convenablement des choses qu'ils ne connaissent pas. Il leur faut certaines connaissances pratiques, des notions fondamentales sur les différentes cultures favorables dans leur région.

Il ne s'agit pas de bouleverser le programme des études en l'allongeant encore ; on pourrait peut-être même le raccourcir. Ainsi je constate que, dans les écoles normales de garçons au moins, le programme comporte l'enseignement de la physique et de la chimie. Je ne sais pas exactement comment se donne cet enseignement, mais je suis porté à croire que l'on pourrait donner ces leçons de manière à faire apprendre aux instituteurs la chimie et la physique de l'agriculture, ce qui serait de beaucoup préférable à leur faire apprendre par cœur les principes de la chimie et de la physique au point de vue industriel ou... pour l'obtention du baccalauréat.

Tout le monde sait la curiosité native de l'enfant, Il faut profiter de cette curiosité et la diriger de manière à attirer l'attention sur les mystères journaliers qui entourent l'enfant à la campagne, mais dont il ne se rend pas bien compte ou qu'il remarque à peine. C'est là un puissant moyen d'inculquer à l'école le goût de l'instruction, même aux plus jeunes enfants des classes primaires.

De là découle la nécessité de disposer d'un musée scolaire. Il ne faudrait pas croire que c'est une installation dispendieuse. Ainsi, pour citer un exemple, il n'y a pas très longtemps on me demandait d'aller voir un verger où l'on avait planté, quelques

années auparavant, trois cents arbres fruitiers, en particulier des pommiers. Les arbres étaient l'image de la décrépitude et de la mort prochaine. Je remarquai sur le tronc des taches grises qui m'intriguèrent. « Oh ! ce n'est rien, me dit le propriétaire, c'est la pluie qui a fait cela ! » Pour toute réponse, je lui passai un microscope et il put ainsi constater, à sa stupéfaction, que ses arbres étaient couverts de « bibites qui grouillaient ».

Voici (montrant une loupe) le commencement du musée scolaire. Dans une institution plus considérable, le musée peut être plus considérable, mais le principal musée c'est le jardin scolaire, où l'enfant étudie non les maladies mais la vie des plantes, ce que nos compatriotes anglais appellent « Nature study », l'étude de la nature, c'est-à-dire des phénomènes physiques, chimiques et biologiques. Tout élémentaires qu'elles soient ces études ont beaucoup d'attraction pour les enfants. La première connaissance à acquérir est la connaissance du sol.

J'ai organisé moi-même un musée scolaire pour mes élèves. Le tout me coûtait à peu près une piastre et mes cours étaient aussi appréciés... que ceux de Pasteur.

Il faut aussi que l'enfant apprenne que si le progrès moderne a beaucoup facilité le travail agricole, et fait beaucoup de bien à l'agriculture, il lui a fait aussi beaucoup de mal. Ainsi ces diverses sortes de chenilles qui ont tant dévasté les arbres de nos vergers, ne sont certainement pas venues à pied ici des États-Unis ou de l'Europe. Elles sont venues gratuitement, sans que personne paye le voyage, grâce aux facilités modernes de transport. De là proviennent encore une foule d'ennemis qui rendent la culture et la production plus difficiles et augmentent le prix de la vie.

On pourrait et on devrait s'appliquer à connaître et surtout à faire connaître toutes les maladies des plantes. Les pouvoirs publics s'apprêtent à faire quelque chose en ce sens ; ils songent à faire donner des cours pratiques d'agriculture dans les écoles normales. Mais il faut encourager les pouvoirs publics ; il faut leur demander d'y aller libéralement ; il faut exercer une pression sur eux afin qu'ils donnent plus que le *quod justum*. Je crois que si les membres de votre Association propageaient cette idée, bientôt les pouvoirs publics seraient obligés de compter avec la

pression que l'on exercerait sur eux pour les amener à fournir un enseignement agricole plus pratique dans les écoles normales de garçons et de filles. Quant aux communautés, la plupart d'entre elles ont déjà des jardins scolaires où l'on fait l'élévage des volailles et des abeilles, mais il faudrait régulariser cet enseignement et y donner une plus large part aux renseignements pratiques.

M. Gustave Monette. — Le Révérend Frère Liguori aurait-il l'obligeance de nous dire si l'Institut Agricole d'Oka donne un enseignement mieux approprié aux besoins de notre classe agricole, plus pratique pour nos gens que le Collège Macdonald ?

Révérend Frère Liguori. — On est toujours mauvais juge dans sa propre cause et je suis trop lié à l'Institut Agricole pour établir une comparaison et indiquer une préférence qu'on pourrait trouver, selon le cas, trop intéressée ou trop désintéressée. Lors d'un récent congrès agricole, un ministre d'agriculture d'une province de l'Ouest à qui l'on posait une question de ce genre répliqua que les beaux édifices, les murs de marbre, ne sont pas du tout une condition essentielle à l'efficacité de l'enseignement agricole. D'ailleurs tous nos gens doivent vivre de la terre, ils ne sont pas assez fortunés pour faire vivre la terre.

M. J.-C. Chapais. — Je suis moins intéressé que vous, et si j'avais un conseil à donner à mes compatriotes canadiens-français, je leur dirais, sans établir aucune comparaison, d'aller de préférence à Oka, parce que c'est une institution catholique.

Révérend Frère Liguori. — Et pour ceux de la région de Québec, d'aller à l'école de Sainte-Anne de la Pocatière.

Interrogé par M. Gustave Monette, le docte et très complaisant agronome donne une foule de renseignements d'ordre pratique sur l'Institut d'Oka, en attendant que les congressistes puissent prendre connaissance du prospectus qu'on a mis à leur disposition.

DISCOURS DE Mgr DAUTH

Les conclusions de la séance d'étude dont nous avons joui ce matin peuvent et doivent se résumer en quelques résolutions pratiques.

La première à prendre, c'est de se convaincre de plus en plus qu'il y a une opinion publique à créer en faveur de l'agriculture dans la province de Québec. Et afin que ce travail soit constant et qu'il produise des résultats désirables, il doit tout nécessairement commencer dans la famille. Impossible aux éducateurs, aux pouvoirs publics même de faire à la classe agricole tout le bien qu'elle est en droit d'attendre, si la famille est contre eux. Si l'enfant apprend de son père, de sa mère, de son grand frère, de sa grande sœur, que l'agriculture est un métier méprisable, ou simplement peu rémunérateur et trop pénible, vous aurez beau l'envoyer à l'école pour qu'elle le ruralise, tout ce qu'il y entendra dire sur l'importance de la carrière agricole et du beau rôle que joue l'agriculteur, tout cela restera lettre morte, parce qu'il est venu avec une volonté délibérément enlevée à l'agriculture.

Donc, qui que vous soyez : avocats, médecins, notaires, prêtres, journalistes, professeurs de l'enseignement secondaire ou primaire, commencez par créer dans la famille une opinion favorable à l'agriculture. S'il arrive que le cultivateur se plaigne à tort, en votre présence, des mauvais côtés de sa carrière, redressez ce défaut national, mais avec une grande charité, car de toutes les gens le cultivateur est celui qui aime le moins à se faire prendre à rebrousse-poil : il a appris cela de ses fiers chevaux bretons ou normands.

Vous disiez tout à l'heure que les jeunes filles n'aiment guère à accepter des cultivateurs pour maris. Il y a donc aussi une campagne à faire auprès des jeunes filles. Si, fils de cultivateurs, vous faisiez vous-mêmes des beaux yeux aux jeunes filles de la campagne plutôt qu'aux jeunes filles des citadins, peut-être pourriez-vous contribuer grandement à ce rétablissement d'équilibre national. Je vous demande d'essayer, en tout cas. (*Applaudissements*).

Dans ces conditions, il serait évidemment plus facile d'adapter

l'enseignement primaire, au moins dans les centres ruraux, aux besoins spéciaux des enfants de la campagne. Au reste, cette adaptation se trouve, ou à peu près, dans le programme actuel de nos écoles. Ce qu'il y a à faire, c'est d'y penser. Que les maîtres et les maîtresses d'écoles, que les commissaires et les curés y pensent et y pensent toujours. Le programme (je le connais bien, je l'ai fait moi-même) dit ceci : « Dans les campagnes, orientez votre enseignement dans le sens de l'agriculture, en donnant des problèmes de comptabilité, de physique, d'hygiène, en donnant des dictées et des compositions bien en rapport avec les connaissances requises du bon agriculteur. »

Et même dans l'enseignement secondaire, on pourra, de temps à autre, inviter des conférenciers agricoles, mais des hommes compétents, pratiques et désintéressés, de véritables apôtres. Malheureusement, dans cette catégorie de fonctionnaires comme dans tous les groupes humains, il y a une sélection à faire. Que l'on invite donc les meilleurs, ceux qui sont les plus capables de donner une idée plus haute et plus noble de la profession agricole.

Les prêtres, professeurs dans les collèges, qui sont appelés à examiner la grande affaire de la vocation des jeunes gens, pourraient peut-être ne pas oublier si généralement qu'il y a une autre profession que celle d'avocat ou de médecin : la belle et noble profession qui nous a sauvés comme race, la profession d'agriculteur. (*Applaudissements*).

Dans l'enseignement supérieur, l'Université Laval, me semble-t-il, a fait son devoir, et je le dis aujourd'hui avec une fierté toute naturelle. (*Applaudissements*). Elle a compris que c'était faire œuvre nationale que d'admettre dans son sein les écoles d'agriculture. L'Université fera plus encore quand elle aura tous les éléments nécessaires entre les mains. Elle se chargera elle-même de l'organisation des conférences pédagogiques aux professeurs des écoles normales, des collèges classiques, et même des grands séminaires, afin de mieux inculquer aux futurs dirigeants de nos campagnes les principes qui leur sont nécessaires.

Une autre grande affaire, c'est la question de la coopération. Ici, sans prétendre avoir une compétence que je ne possède pro-

bablement pas, il me semble que, par la simple réflexion, nous en venons à une conclusion qui peut-être s'adonne à être la meilleure. Nous sommes jeunes, vous et moi, vous plus que moi, et moi grâce à vous ; nous sommes parvenus à faire de bienfaisantes améliorations. Vous dites qu'il y a encore des progrès et des réformes à faire : nous vous croyons ; mais remarquez qu'il ne faut pas trop bouleverser. Nous avons actuellement des cercles agricoles et des sociétés d'agriculture. Il faut les conserver. Ce sont des organes à fédérer entre eux, simplement. Après leur avoir insufflé plus de vie, vous allez travailler à les placer sous l'égide de l'Union expérimentale de Québec et du Comptoir coopératif de Montréal. Retenez bien ces deux noms. Vous conserverez avec respect les cercles et les sociétés : ces associations ont été créées à cause d'un besoin véritable, elles sont dans nos traditions. Mais il y a à côté et au-dessus, l'Union expérimentale et le Comptoir coopératif. Profitez de ces deux organismes puissants pour répandre largement l'esprit de coopération. De la sorte, vous contribuerez à faire conquérir à nos cultivateurs, qui ont été les fondateurs de la race canadienne, le titre peut-être plus glorieux encore de conservateurs de notre langue, de notre religion et de notre nationalité. (*Longs applaudissements*).

DEUXIÈME SÉANCE D'ÈTUDE

LE DEVOIR SOCIAL ET LES PROFESSIONS LIBÉRALES

La deuxième séance d'étude du Congrès devait être consacrée au devoir social dans les professions libérales.

Mgr Émile Roy, vicaire général du diocèse de Montréal, avait bien voulu condescendre à la demande du Président général et accorder aux congressistes l'honneur de son estimé patronage. Mgr Roy, c'est un secret connu, ne sait rien refuser à l'Association de la Jeunesse.

Un des vice-présidents de l'A. C. J. C., M. Camille Tessier, avocat, avait la charge de diriger les débats de cette séance. Il débuta en remerciant au nom de tous Mgr Roy de sa complaisance et de sa générosité, et après avoir annoncé le sujet qu'on devait traiter, céda la parole au rapporteur, M. Oscar Hamel, notaire, président de l'Union Régionale de Québec.

LE DEVOIR SOCIAL ET LES PROFESSIONS LIBÉRALES

Rapport présenté par M. Oscar Hamel, notaire, président de l'Union Régionale de Québec

Nous sommes donc réunis pour étudier ensemble ce que le programme de ce congrès appelle le devoir social et ce que nous pourrions peut-être nommer plus précisément, comme le disait hier soir notre cher président général, le devoir catholique.

Ce devoir n'est pas une nouveauté dans la société chrétienne. La vie sociale catholique est tout simplement le prolongement de la vie religieuse et, Sa Sainteté Pie X nous le dit, « sur cette matière, les principes de la doctrine catholique sont fixés, et l'histoire de la civilisation chrétienne est là pour en attester la

bienfaisante fécondité.» Cette doctrine, en effet, a toujours enseigné que si tout homme a des devoirs à remplir envers Dieu et envers lui-même, il en a d'aussi impérieux envers le prochain.

Ces devoirs, Messieurs, peuvent être considérés comme ceux de l'homme en tant qu'individu, devoirs strictement personnels, ou en tant que membre de la société, devoirs qui, dans ce dernier cas, il est bon de le dire en passant prennent leur source, les uns dans la justice, les autres dans la charité.

Notre président général nous a exposé, lors de la séance d'ouverture du congrès, la nécessité pour tout homme, le professionnel comme les autres, d'accomplir ses devoirs envers la société.

Et nous venons préciser, cet après-midi, leur nature en ce qui concerne les membres de nos professions libérales, constater par une enquête la façon dont on s'en acquitte présentement, et chercher ensemble les moyens d'améliorer, s'il y a lieu, la situation actuelle.

Et parce que la question sociale est éminemment une question religieuse, nous ne nous étonnerons donc pas de la voir souvent, dans l'étude qui nous occupe, se présenter sous cet aspect.

I

LE DEVOIR SOCIAL CHEZ LES PROFESSIONNELS

L'instruction et la science, quand elles sont fondées sur la vérité, ont toujours été regardées à bon droit comme un bien supérieur et ceux qui les possèdent constituent dans la société une catégorie privilégiée, celle qu'on appelle justement la classe dirigeante à cause du prestige dont elle jouit et de l'influence bienfaisante qu'elle doit exercer pour le bien de la religion et de la société.

En effet, « dans toute société, dit le comte de Mun, quelle que soit son organisation politique, il y a et il y aura toujours des hommes à qui les avantages de l'éducation, du savoir et de la richesse, alors même que les autres sont abolis par les mœurs ou par les lois, confèrent, vis-à-vis de ceux à qui ces dons font défaut, une autorité, une influence, en un mot des moyens d'ac-

tion, moraux et matériels, dont l'usage constitue précisément la direction sociale ».

Après cela, ai-je besoin de vous dire, Messieurs, que pour faire partie de la classe dirigeante, il n'est pas nécessaire, comme on l'entend dire habituellement d'être avocat, notaire ou médecin ? Dans le commerce ou dans l'industrie comme dans la belle profession de l'agriculture, il n'est pas rare de rencontrer des hommes qui, par la dignité de leur conduite, par la force de leurs talents et par des études solides méritent réellement d'être comptés au nombre des membres de cette classe.

Si la société reçoit de grands avantages des classes intellectuelles dont les membres font leur devoir de propager et de défendre la vérité, d'autre part, leur corruption ou leur incompétence sont de nature à entraîner des révolutions. La chose s'est vue en France : elle se voit encore au Portugal.

La classe intellectuelle catholique a donc nécessairement des devoirs plus graves et des responsabilités plus lourdes. Ce sont ces devoirs et ces responsabilités qu'il importe aujourd'hui d'étudier plus spécialement.

***

C'est au foyer que se forme d'abord l'âme de la race. C'est à son propre foyer que le dirigeant catholique est appelé à exercer avant tout cette action sociale éducatrice qu'il doit au prochain.

Pour réussir dans ce travail de formation, il faudrait, croyons-nous, que le professionnel appuyât son action sur l'épouse vraiment chrétienne qu'il se sera donnée. Il lui faudrait pouvoir compter sur elle comme sur une collaboratrice intelligente et zélée dans l'accomplissement des devoirs sociaux qui lui incombent, prête à faire les sacrifices nécessaires parce qu'elle en comprend bien la raison d'être.

C'est ici, Messieurs, il me semble, qu'il est important de signaler l'utilité, sinon la nécessité, qu'il y a d'initier l'épouse, dans l'intimité du foyer et selon la mesure raisonnable des devoirs primordiaux de la femme, aux travaux d'action sociale catholique qu'impose à l'homme de profession sa qualité de dirigeant catholique. Par conséquent, l'homme des classes libérales qui veut

se dévouer à l'accomplissement complet de son devoir ne doit pas dans son travail, s'isoler de la compagne de sa vie.

Ce foyer de professionnel ne saurait qu'être utile aux intérêts de la cause sociale catholique puisque les enfants n'y seront pas élevés dans l'unique but de fournir une carrière rémunératrice où l'on est considéré avantageusement, où l'avancement, le succès est supposé plus rapide et où l'on peut, un jour, la richesse acquise, se reposer à loisir ; mais avant tout afin de se former à devenir des catholiques véritables, des catholiques logiques. Lorsque tantôt, nous étudierons l'enquête, nous devrons trouver sans surprise chez certains membres de nos classes professionnelles et chez leurs enfants, une absence par trop marquée d'esprit public et les voir, eux, pourtant les fils du dévouement sans pareil de nos prêtres éducateurs, parfois si profondément égoïstes et réalisant si peu les exigences sociales de la vie catholique. Avant d'en accuser injustement les maîtres zélés de nos institutions, nous devrons nous demander si leurs élèves ont reçu et s'ils reçoivent au foyer l'initiation première à cet apostolat laïque ; s'il y a concordance entre l'enseignement de la famille et celui du collège, si l'un est le complément de l'autre, ou bien, hélas ! si trop souvent à la maison, on ne détruit pas dans l'esprit et l'âme du collégien, par des semonces, des critiques, ou simplement par un mot, un sourire, un silence néfastes, l'un des effets les plus féconds de cet enseignement : c'est-à-dire, la foi aux idées nobles et généreuses : ce besoin, cette soif de dévouement, de sacrifice et d'apostolat qu'éprouve toute âme vraiment supérieure.

Si donc, dès leur jeune âge, on dirige les enfants vers cette voie sociale, si on les y entraîne avec soin et méthode, en les modérant sagement, leur initiation à la vie et au travail des œuvres sera toute naturelle et facile. Ils sauront, pour avoir accompagné leur père et leur mère aux visites de la société Saint-Vincent de Paul, pour avoir visité eux-mêmes l'indigent durant leurs années de cours, dans les quartiers pauvres ou chez les ouvriers, ce que c'est vraiment que la pauvreté et la misère, ce qu'est la richesse et ce qu'elle peut aidée de la charité. Ils apprécieront aussi, pour les avoir vus à l'œuvre, les héroïques dévouements sociaux du prêtre éducateur, de la religieuse hospi-

talière ou enseignante. Et quant ils verront leurs parents prier pour le succès des œuvres catholiques comment ne saisiraient-ils pas le sens, la portée et la nécessité même des ordres contemplatifs qui, eux aussi, en priant, coopèrent efficacement au bien de la société.

Avec cette participation précoce au grand œuvre de restauration sociale, seront-ils capables, sans être des fils dégénérés, de ne pas vouloir en eux-mêmes, ces vertus sociales qu'ils admirent tant en leurs parents ? Non seulement nous les verrons connaître l'existence et la nécessité d'un devoir social, comprendre l'obligation pour chacun — en particulier, pour soi-même — d'y participer, mais désirer cet apostolat, le vouloir et s'y donner non pas en jetant au Dieu qui les appelle quelque reste de leur cœur, de leur intelligence, ou de leur temps, mais en lui offrant avec générosité ce qu'ils ont en eux de meilleur et de plus fort : les prémisses de leur jeunesse et ensuite leur vie tout entière. Que si Dieu les convie à un apostolat social plus noble encore, apostolat sacerdotal ou religieux, — et plus fructueux puisqu'il a pour le féconder, des bénédictions spéciales que le laïque n'a pas — cette fréquentation des œuvres les ayant fait s'attacher au prêtre dès l'enfance, ils aimeront vraiment Dieu. Ils l'aimeront assez pour répondre aussi volontiers que les autres à cet appel vers les cimes, que Dieu doit adresser, il me semble, aussi souvent au fils du professionnel qu'à celui de l'ouvrier ou du cultivateur. Avec plus de vocations issues des familles de la classe dirigeante, celle-ci aura plus de voix pour la prêcher et, enseignée par un plus grand nombre de ses propres enfants, dites-moi si sa mentalité sociale ne s'améliorera pas d'autant !

Loin de subir l'horreur que paraissent inspirer à un trop grand nombre de nos jeunes gens, les responsabilités sociales, les uns et les autres les accepteront avec fierté et vigueur, avec le souci d'un devoir à accomplir. Ils seront préparés à leur rôle dans la société. « Dès l'enfance, a-t-on dit, les fils de famille peuvent ainsi s'initier près de leur père à la connaissance des hommes, à l'étude des choses publiques, au maniement du pouvoir, et sont capables, dès leur début dans les carrières qui leur sont réservées, d'apporter des connaissances acquises d'autrui et une sorte d'expérience précoce ».

C'est ainsi, croyons-nous, qu'au foyer du professionnel se créent, se fortifient et s'enrichissent les meilleures traditions sociales de la famille et de la race.

Assurément, Messieurs, c'est uniquement pour répondre à un besoin fréquemment formulé dans les réponses à mon enquête que je me suis permis, malgré mon âge et mon inexpérience en pareille matière, ces considérations qui s'imposaient, je crois.

***

Dans ses relations avec la société, avec le public, est-ce que le professionnel ne doit pas en justice accomplir avant tout ses devoirs de profession, en réalité ses devoirs d'état : avoir une conscience éclairée, c'est-à-dire, connaître ses obligations, les règles de la justice ; ne léser aucun droit ; être prêt à réparer les torts qu'il aurait pu causer et, avant tout, par des études suivies et solides se mettre en mesure de ne jamais compromettre les intérêts qui lui sont confiés ?

C'est là ce qui lui permettra une action vraiment fructueuse. Et, en effet : « Vous n'aurez d'influence, dit Monseigneur Péchenard, que dans la mesure de votre valeur ». « Qui que vous soyez, disait aussi Pierre de la Gorce, aux étudiants catholiques du Cercle Olivaint, soyez d'abord de bons professionnels, les meilleurs professionnels. Vous pourrez alors, ayant obtenu la considération publique engager le combat.»

Que le professionnel catholique s'applique donc à se mettre en valeur au point de vue professionnel, non pas seulement pour retirer plus d'argent de son travail, mais pour acquérir l'autorité, le prestige et même la fortune, qu'il s'empressera, dans la mesure où les nécessités de la vie le lui permettront, de mettre au service de l'Église et de la société.

On le voit dès maintenant, le devoir social, ce n'est pas la participation immédiate à la vie des œuvres sociales ou à la vie publique avec des vues chrétiennes. Ce devoir exige d'abord que cette vie soit préparée, fortifiée, développée autant que possible dans tous ses domaines. On ne saurait donc admettre qu'il accomplit son devoir social catholique, le professionnel qui se bornerait à ne voir dans sa profession et sa mise en valeur, que son intérêt pécuniaire.

Au sujet de cette préparation, voici ce que disait Newman : « Le professionnel dans les relations de sa vie domestique, dans son rôle d'ami, de compagnon et de citoyen, dans ses loisirs employés à orner son esprit de connaissances plus étendues, évolue dans une sphère d'action qui comporte, si vous voulez, celle de sa profession, mais qui ne vient pas en conflit avec elle, et dans l'exercice de ces fonctions diverses, s'il ne peut pas produire les avantages d'un esprit exercé, quelles que soient d'ailleurs son habileté ou ses connaissances professionnelles, il n'est qu'un homme pourvu d'une éducation incomplète.» C'est dire qu'en dehors du strict domaine professionnel il devra travailler à devenir une valeur intellectuelle dans les différentes sphères des activités supérieures de l'homme. « L'heure présente, disait Mgr Dadolle, à de jeunes professionnels, cette heure où nous fournissons la carrière et où vous allez incessamment entrer, vous invite spécialement et très instamment à devenir autant que possible des valeurs intellectuelles.»

Mais, dans ces vastes champs des lettres, des arts, des sciences et particulièrement de la sociologie, un dirigeant catholique ne fait pas que s'amuser à glaner ou à cueillir ici et là un épi plus riche ou une fleur plus odoriférante. Pour lui, en effet, le travail intellectuel par simple plaisir, par unique curiosité, par pur dilettantisme, est une faiblesse. Dès la première heure, il laboure. Il cultive ensuite pour préparer une plus abondante moisson. En un mot, il s'exerce à accomplir de mieux en mieux son devoir envers la société pour être prêt, quand Dieu le demande, à donner sa pleine mesure de dirigeant catholique. Aussi, nous le verrons s'efforcer d'acquérir des notions précises, des principes sûrs dans les questions économiques et sociales, car il sait bien que, sans eux, il ne saurait faire d'œuvres utiles et durables ; que, bien sûr, ce serait risquer dangereusement de compromettre le bien de ceux-là même qu'il veut aider. Il deviendra alors un homme de principes et non pas un simple érudit.

On conçoit l'appoint social de tels hommes qui, suivant l'expression de René Bazin veulent « tout faire supérieurement », exigeant de chacune de leurs facultés intellectuelles et morales la plus grande perfection possible et qui portent ensuite le poids de leur pleine valeur, de leur situation élevée et de leur influence

plus étendue et plus puissante du côté de Dieu, de l'Église et de la Société.

***

Est-ce que je surprendrai quelqu'un d'entre vous, Messieurs, en disant que le dirigeant catholique doit s'occuper de la vie publique dans ses divers domaines, autrement que par son seul vote, ou par ses critiques stériles, en lui donnant de son intelligence, de son autorité et même de sa personne ! C'est là, en effet, un des organismes de la vie sociale qui réclament le plus son activité. Il lui faut éviter ici deux écueils aussi dangereux l'un que l'autre l'abstention et la partisanerie : l'abstention, favorise le gouvernement des ambitieux, des incapables et des intéressés ; la partisanerie, ferme l'esprit à toute raison et n'y laisse place qu'à l'intérêt de parti. Elle aussi permet et facilite l'ascension au pouvoir de ces incompétents et de ces arrivistes, bien plus, elle les rend parfois, à l'insu de ceux qui les choisissent, victimes de basses intrigues amenées trop souvent par une aveugle discipline.

Dans la vie publique, le professionnel qui se consacre à la politique doit surveiller tout particulièrement la législation, l'un des moyens les plus puissants de conduire un peuple, afin que la loi ne réponde pas comme il arrive trop souvent aux mesquines réclamations de l'intérêt privé, mais bien, comme elle le doit, aux grands besoins de l'intérêt général. C'est ici qu'apparaît pour lui le besoin d'unir à une connaissance approfondie des lois divines et humaines, notamment les lois des rapports de l'Église et de l'État, la connaissance des hommes qui l'entourent. Si donc il apporte à l'établissement et à la rédaction des lois la science, l'attention, la justice requises du législateur, autrement dit, un esprit vraiment chrétien, et s'il s'occupe davantage des vrais intérêts du milieu où il vit : à la campagne, à la ville, chez les agriculteurs, chez les ouvriers, chez les employés de toute sorte, il apportera à la société une direction plus bienfaisante et plus efficace : l'ordre public et, partant la paix sociale, en seront fortement assurés.

***

Sans doute, le professionnel qui remplirait fidèlement les obligations dont nous venons d'étudier la nature dans une esquisse, hélas ! trop rapide, serait bien digne de louange, mais aura-t-il rempli tout à fait son rôle de dirigeant catholique ? — Il nous semble, Messieurs, qu'il lui resterait encore à appliquer une bonne part de son activité à une autre sphère de l'action catholique, celle des œuvres. La charité lui en fait une obligation morale : le salut des âmes peut-il ne pas intéresser tout vrai catholique, même laïque, et les services que réclament les souffrances et les misères humaines peuvent-elles laisser indifférent aucun des soldats de Jésus-Christ.

Ce sera donc dans son concours généreusement prêté, libéralement donné aux œuvres de piété, sans doute, mais aussi aux organisations qui ont pour but d'unir les efforts de tous les catholiques pour la défense des intérêts religieux, que devra se manifester particulièrement le zèle du dirigeant catholique.

Et parmi les œuvres qui mériteront son attention et sa sympathie efficace apparaissent au premier rang les grandes institutions diocésaines qui, telles l' « Action Sociale Catholique » de Québec, et l' « École Sociale Populaire » de Montréal, entre autres, ont pour but principal de travailler par la concentration des forces catholiques à répandre dans la société l'influence des principes chrétiens et des doctrines sociales de notre religion.

Il s'ensuit qu'il s'intéressera à ces œuvres dans le domaine paroissial. Il y fortifiera d'abord sa vie catholique, puisque la paroisse est là pour répondre à ses besoins personnels d'ordre religieux et moral : qu'il la connaisse et il comprendra bien vite combien elle lui est nécessaire et comment elle est un des remparts de l'Église, et, ensuite, par son dévouement et l'exercice de son influence, il travaillera naturellement, de concert avec le prêtre et sous sa direction, à faire de chacune d'elles une forteresse catholique imprenable.

C'est par un contact journalier si possible avec le prêtre, avec les dirigeants et les membres des différentes catégories sociales, qu'il prendra efficacement connaissance de la situation locale, de la nécessité des œuvres catholiques, de leur nature et

de la manière pratique de les appliquer. Il apportera une coopération intelligente et zélée dans les comités des différentes organisations de paroisse, tels les comités paroissiaux de l'Action Sociale Catholique, les Conférences de Saint-Vincent de Paul, les Ligues du Sacré-Cœur, de Tempérance ou de la « Bonne Presse ».

Que sa charité rayonne par l'aumône de l'argent, mais surtout par son intelligence, son savoir, son influence. Avec tous, qu'il soit simple, qu'il soit franc, qu'il soit sincère, qu'il soit aimant !

Son activité enfin trouvera son épanouissement à soulager les besoins matériels de la société : dans les organisations qui ont pout but d'unir tous les efforts — ceux du riche et ceux du pauvre — dans la justice et la charité et dans celles qui tendent à faire produire tous leurs fruits au Capital et au Travail. A la campagne, ce sera la classe agricole qui devra l'occuper, à la ville et dans les centres manufacturiers, la classe ouvrière et celle des employés de magasins, de tramways, et autres dont la situation sociale est souvent plus précaire que celle des ouvriers des usines.

Comprenant les besoins des travailleurs, c'est alors qu'il contribuera à la fondation et au maintien de caisses populaires, de coopératives, de mutualités de toutes sortes, d'habitations ouvrières, de syndicats ouvriers ou agricoles et de tant d'autres œuvres utiles aujourd'hui et qui, suivant les directions réitérées de l'Église devront être toujours confessionnelles, c'est-à-dire, pour nous, franchement catholiques. Qu'il se garde bien toujours d'oublier que la question sociale loin d'être d'ordre purement matériel est avant tout d'ordre moral et religieux, et que, dans ses œuvres et ses relations, il devra coopérer également au bien matériel et au bien moral de la société.

***

Voilà, il me semble, les grandes lignes du devoir social du professionnel catholique. L'accomplissement fructueux de ce devoir est cependant subordonné à un autre qui lui est supérieur. Sans lui son œuvre sera inefficace, nuisible et même antisociale.

Messieurs, si les membres des professions libérales sont appelés à donner à la société une certaine direction, ils doivent préalablement en recevoir une. Cette direction, elle leur vient

de Dieu par sa Loi, par son Église et par le chef de cette Église qui sont chargés d'enseigner cette loi, de l'interpréter et de la faire observer — et par les évêques, lieutenants du Pape ; par les prêtres, enfin, que ces derniers délèguent auprès des fidèles pour diriger leurs âmes.

Et ce que doit recevoir de l'autorité ecclésiastique le dirigeant catholique, c'est la doctrine pure, absolue, intégrale, avec tout ce qu'elle comporte de rigoureuse logique, exempte de toute discussion, libre de toute compromission et devant s'appliquer à la vie publique comme à la vie privée de chacun, de façon qu'il n'y ait pas de séparation entre le citoyen et le catholique.

Que partout les professionnels apportent et qu'ils montrent ce flambeau de la doctrine catholique. « La vérité, dit Sa Sainteté Pie X, ne veut pas d'oripeau, notre drapeau doit être déployé: c'est seulement par la loyauté et la franchise que nous aurons fait quelque chose.» Dites-moi, en effet, eussent-ils la plus grande science possible, la compétence la mieux reconnue en matière sociale, s'ils vont à ceux qui combattent la vérité et n'ont pas le soin de conserver cette intégrité de la doctrine, s'ils dissimulent la vérité, s'ils la cachent, s'ils l'oublient — ne serait-ce qu'un instant — si même ils ont leurs entrées dans les milieux ennemis sans la vérité pure et simple, la vérité pleine et entière, oui, dites-moi, de quoi se glorifieront-ils, quel bien auront-ils fait !

Ce qu'il doit encore accepter c'est la discipline absolue, sans hésitation, sans retour et sans détour, discipline telle qu'on n'attend pas, pour obéir, les ordres formels et les condamnations retentissantes, mais qu'on s'empresse de suivre, avec amour, le premier mot, le premier geste, le premier désir de l'autorité. C'est l'abandon à Dieu de son intelligence et de sa volonté avec tout ce qu'il comporte de sacrifice et de renoncement.

Que jamais donc, dans les œuvres catholiques sociales, ils ne se laissent guider par le hasard, en escomptant vaguement une direction, quittes à se rétracter plus tard si elle est contraire aux actes posés sans prudence, mais qu'ils aillent toujours en s'appuyant sur des données autorisées, du certain au certain, en demandant au besoin, dans le doute, à qui de droit, la direction à suivre.

Le *Sillon* recruté uniquement chez des catholiques et par des catholiques, le *Sillon* qui donna, un jour, à l'Église, de si belles espérances et par la suite de si cruelles déceptions, n'a pas encore fini ses ravages dans l'esprit de ceux qui ont voulu agir sans prendre des chefs, la doctrine et la direction absolument nécessaires à leur œuvre.

Et comme couronnement, le professionnel devra rendre à Dieu un culte complet : j'entends un culte qui soit à la fois intérieur et extérieur, privé et public, familial et social : un culte intelligemment rendu, sans routine et sans bigoterie, parce qu'il est motivé, connu et compris : un culte dont la pratique des sacrements faite selon l'esprit et les directions du Saint-Siège sera pour lui une manifestation à la fois nécessaire et féconde. « Tous ceux qui sont appelés à diriger, dit Sa Sainteté Pie X, ou qui se consacrent à promouvoir le mouvement catholique, doivent être des catholiques à toute épreuve. Ils doivent être des hommes d'une piété véritable, de mâles vertus, de mœurs pures et d'une vie tellement sans tache qu'ils servent à tous d'exemple efficace.»

Et c'est ainsi que le dirigeant catholique aura accompli son devoir en entier.

Prenant donc sa force dans l'amour de Dieu, dans la doctrine et la discipline catholiques, appuyant son action sur sa mise en valeur personnelle, le dirigeant catholique passe de la famille, — où l'épouse chrétienne qu'il s'est donnée collabore à l'éducation sociale catholique des enfants, — jusqu'à la vie publique, et là, dans le domaine professionnel d'abord et, ensuite, dans le domaine politique, suivant ses aptitudes, et dans celui des œuvres, il se donne tout entier restant lui-même catholique toujours et partout.

Ainsi, Messieurs, nos professionels seront non de fades composés de vertus négatives, non des figurants quelconques sur la scène de la vie nationale ou sociale, non de simples pions sur l'échiquier de la vie politique, mais, comme les y oblige leur instruction et leur formation, des créatures d'énergies catholiques, des hommes d'initiatives fécondes, des dirigeants véritables, au besoin même des conducteurs de peuples.

II

L'ENQUÊTE

Maintenant, Messieurs, ne doit-il pas nous intéresser de savoir comment les Canadiens français appartenant aux professions libérales entendent leurs devoirs de dirigeants catholiques !

C'est pour répondre à cette question que nous nous sommes livré sans bruit depuis quelque temps à une enquête aussi sérieuse que possible, auprès de personnes autorisées, tant dans le monde laïque, professionnel ou non, que dans le monde religieux, sur les opinions et les habitudes de notre classe professionnelle dans l'accomplissement de son devoir social catholique.

Les notes qui vont suivre ne peuvent constituer l'enquête complète que nous aurions désiré faire sur ce grave sujet. Cependant, nous pouvons le garantir. elles sont le résumé fidèle des témoignages qu'il nous a été possible de recueillir.

D'après le résultat de cette enquête, nous croyons pouvoir diviser nos professions en deux catégories. L'une groupera ceux qui exercent une influence antisociale plus ou moins accentuée, soit de façon active en travaillant directement contre les intérêts de la société, soit de façon passive en s'abstenant de la vie publique dans ses diverses manifestations. L'autre réunira ceux qui exercent, eux aussi dans des mesures différentes, une saine influence sociale. Il y a place toutefois entre ces deux principales catégories à une foule de nuances intermédiaires chevauchant en quelque sorte les unes sur les autres et formant une variété très nombreuse de types composites qu'il est impossible d'étudier séparément dans un travail de cette nature.

***

Le mobile de la majorité des membres de notre classe professionnelle, Messieurs, paraît être souvent d'arriver à la fortune d'abord, aux honneurs ensuite et, quand on fait de la politique, à la députation et au pouvoir. Ambition fort légitime et fort sociale, nous le disions tantôt, pourvu qu'on n'y sacrifie pas les principes et qu'on y poursuive un but élevé.

Nous croyons, Messieurs, que ce n'est pas seulement le travail pour le pain quotidien qui occupe au point d'éloigner de toute participation à la vie de la société, mais bien cette poursuite excessive de la fortune.

Vous en voyez qui, professionnels de nom seulement, font de tout excepté ce qui concerne la profession, et d'autres, rien que la profession : les uns et les autres excluent de leur bureau tout ce qui ne paie pas et de leur vie, tout ce qui dans la pensée, le travail, les relations d'affaires, de société et même d'amitié, n'est pas supposé procurer, de près ou de loin, un profit matériel.

Aussi, quand il est question devant les uns de vie ou d'œuvres sociales, ils vous demandent, avec ce qu'ils appellent leur sens pratique, ce que cela rapporte. Parlez-vous aux autres d'étudier la théorie de la profession ou de littérature, d'histoire, de sociologie : « A quoi cela sert-il ? » voilà encore leur réponse. Ils vous demanderaient presque quels dividendes cela donne.

Cette ambition d'arriver explique pourquoi tant de professionnels se « lancent », comme ils disent, dans la politique. Depuis longtemps, il est d'opinion courante presque généralement acceptée chez nous que pour réussir un professionnel doit absolument faire de la politique. La situation est telle que la vie politique absorbe presque toutes les activités d'un grand nombre de professionnels, des avocats surtout, dans les villes et les campagnes. Notons-le, en passant, il y avait à l'Assemblée législative cette année, quarante professionnels dont vingt-six avocats sur soixante-dix-neuf députés. Et combien grande la foule des gens de professions que nous rencontrons à toutes les étapes des chemins, souvent tortueux, qui conduisent à la députation !

On se livre à la politique pour se faire avec des relations étendues une clientèle et se préparer un avenir ; en un mot, pour satisfaire son intérêt personnel. N'avons-nous pas entendu des professionnels de quelques années de pratique seulement avouer qu'ils subissaient les ennuis et les pertes de temps causés par le « patronage » uniquement pour se mieux ouvrir le chemin de la magistrature !

Et, pour se faire une carrière politique, d'autres s'emploient de toutes leurs forces à se façonner un peuple de voteurs à leur

image, d'électeurs le plus souvent dénués de tout souci des intérêts de la société catholique qui eux aussi, feront passer, avant tout, l'intérêt de leur canton, de leur village ou de leur cité.

Une fois arrivé aux fonctions, considérées d'ordinaire comme des honneurs et non comme des charges portant responsabilité, on cherche à les garder le plus longtemps possible en dehors de toute pensée de dévouement désintéressé à la cause publique. Pour cela, on « soigne » les contribuables. Et quels soins ils réclament !... surtout en temps d'élections !... C'est alors qu'abondent de la part de certains professionnels politiciens — comme chez bien d'autres politiciens, d'ailleurs — les fallacieuses promesses qui asservissent. Que de boisson répandue où se noie souvent qui la verse ! que de temps, hélas ! que d'argent gaspillés ! que d'intelligences perdues ! que d'honneurs souillés pour des générations !... Cette politique mal comprise, toute faite d'exploitation, n'est-elle pas la grande coupable de beaucoup de nos faiblesses et de nos malheurs ?

D'autre part, Messieurs, pour obtenir les faveurs gouvernementales, est-ce qu'on ne vote pas presque infailliblement avec le ministère, ou plutôt, avec le parti ? Cette ligne de conduite est suivie disent quelques-uns par principe, tel ce professionnel influent que j'ai rencontré au cours de mon enquête et qui, à lui seul, « concrétise » une mentalité très répandue. « Il faut toujours être d'un parti et toujours voter pour le parti.» Et à ceci il apportait un « dilemme » : « Ou vous votez pour le parti et vous le fortifiez, tout en vous grandissant avec lui, ou vous votez contre. Alors, ou vous ne le faites pas tomber, et c'est peine perdue, ou vous le faites tomber, et votre carrière est brisée : d'une façon comme de l'autre, *cela nuit aux affaires*. Penser autrement, concluait-il, c'est n'être pas pratique : c'est être du « parti des sans parti ». Vous voyez bien qu'il faut toujours être d'un parti ! » C'est là, Messieurs, un des exemples frappants de cette mentalité « partisane » qui paralyse chez l'individu toute initiative désintéressée, et dont souffrent beaucoup — plus que toute autre catégorie sociale, disent quelques correspondants, — les membres de nos classes professionnelles. Phénomène qui s'explique par le fait que, pour la plupart, depuis leur enfance, ils n'ont eu pour se former une opinion sur les questions politiques —

et sur bien d'autres — que celle d'un journaliste aveuglément partisan, trop souvent en mal de copie.

Et que l'on commence souvent jeune cette vie de politicien ! Avant même d'avoir acquis leurs titre professionnel, combien d'étudiants se laissent prématurément prendre par cette fièvre qui les pousse vers le tourbillon politique et, bientôt, les y précipite ! Beaucoup compromettent le succès de leurs études en subissant trop aisément la pression et, parfois, le joug de leurs aînés qui cherchent en eux des collaborateurs et des successeurs. Il faut voir chez nos universitaires et même assez souvent chez des collégiens, la force de ces préjugés et de cette ambition ! Ils connaissent déjà les rouages et l'utilité du patronage (et ils en jouissent quand ils sont du *bon* parti), les perspectives brillantes de l'avenir et les débouchés bien rémunérés qui pourront plus tard couronner leur carrière politique. — On quittera les cours pour aller faire des campagnes électorales de plusieurs jours ; pour assister au triomphe d'un parti, on fera des milles. Très souvent les élections des étudiants dans les facultés ne sont, au fond, que des luttes de parti en miniature, où l'on voit régner la passion de l'intérêt personnel, avec sa cabale, ses promesses, ses intrigues, jusqu'à des procédés malhonnêtes dignes des « véritables » élections politiques, et d'où même, souvent, ne sont pas étrangères les influences diverses de personnages politiques haut placés.

Croyez-vous, Messieurs, que ces professionnels mal préparés puissent devenir autre chose que des législateurs incompétents et même nuisibles ?

Cette pression politique, qui est peut-être l'influence la plus néfaste que subisse le jeune homme dans sa préparation à sa vie sociale, est parfois très forte. Jugez-en, Messieurs, par des faits. Pour gagner la sympathie de nos professionnels de demain, avant même qu'ils soient en état de juger par eux-mêmes des choses de la politique, et pour mieux capter ensuite leurs activités, des organisations politiques entretiennent clandestinement parfois des correspondances avec des élèves des classes supérieures de nos collèges ; on a vu souvent des gens influents offrir à de jeunes étudiants bien doués et peu fortunés le moyen de gagner leurs cours universitaires pourvu qu'ils désertent nos rangs. Bien

plus, vous dirai-je qu'on a été, en haut lieu, jusqu'à menacer des pères de famille de la perte d'une position qui assurait l'existence de leur famille afin de réduire des fils trop fiers pour accepter de pareilles offres !...

Il n'est pas nécessaire de vous dire, Messieurs, que, règle générale, arrivistes, politiciens, jeunes et vieux, ne s'occupent pas d'œuvres sociales catholiques : ils n'en ont pas le temps !... et d'ailleurs suivant eux, « cela ne porte pas en avant ! »

En résumé, plusieurs de mes correspondants soutiennent que malgré leurs déclarations *coram populo* qu'ils travaillent de toutes leurs forces au bien du peuple par l'action politique, nos professionnels politiciens exercent en réalité une influence nettement antisociale. Ces politiciens, disent-ils, sont à part quelques notables exceptions, l'élément le moins social qui soit. Nos mœurs politiques, qu'ils ont depuis longtemps contribué à former, *à déformer*, sont elles-mêmes si mesquines et si malhonnêtes par suite de la méconnaissance de ce devoir social, que nombre d'hommes probes et compétents, dégoûtés, abandonnent l'arène politique ou refusent péremptoirement d'y entrer.

***

Mais voici un nouveau groupe de professionnels recruté en grande partie chez ceux que nous avons déjà étudiés.

Il se trouve chez eux une soif brûlante de distractions constantes et variées. Il faut vivre le plus largement possible, mener grand train pour « tenir son rang » et éblouir tous les autres. Si on gagne beaucoup, on dépense parfois davantage et les dettes sont souvent le résultat le plus clair de cette vie de gaspillage. Et que dire des naufrages auxquels sont exposées la foi et la morale par suite de ce luxe effréné!

Pour eux l'usage de la richesse à la Féron-Vrau est chose petite et folle, indigne de leur haute situation sociale et se donner aux œuvres catholiques n'est pas distingué.

Ce sont là les principales caractéristiques des mondains, par rapport au sujet que nous traitons.

Si on cherche bien, on trouvera peut-être chez un certain nombre d'entre eux encore la question d'affaire et d'intérêt. Les

uns se disaient tantôt que pour réussir, il faut se jeter dans la politique ; ceux-ci prétendent qu'il est beaucoup plus agréable et tout aussi profitable, quoique parfois presque aussi fatigant, d'être de « la société ».

Messieurs, c'est souvent au foyer même, dont l'influence a sur la vie sociale des repercussions lointaines, que l'on trouve la source de tant d'abstentions et d'abandons par ailleurs inexplicables !

Dans les villes, on donne vite ses loisirs aux amusements. Au lieu de vivre cette vie réconfortante et de puissance sociale si féconde du foyer et des œuvres catholiques, au lieu de faire cette initiation de l'épouse — ou de la fiancée — à ce haut idéal, on l'éloigne du foyer, on l'en arrache parfois, quand on ne se laisse pas soi-même entraîner par elle alors mal préparée à la vie sociale. C'est le théâtre, les « bridges », les thés, les réceptions, les bals, à la maison ou dans les hôtels chics, ou bien, c'est la vie égoïste, absolument antisociale et antifamiliale du club avec ses cartes, ses paris, ses « cocktails », et tout ce qui s'ensuit. Dans l'un et l'autre cas, presque toujours, vie futile, vie désœuvrée, vie stérile !

***

Dans un autre ordre d'idées enfin, toujours au point de vue social cependant, en voici quelques autres qui, soit l'effet du snobisme, soit résultat de lectures ou d'études superficielles faites, en Europe ou ici, sans garantie morale et doctrinale, sont quelquefois ouvertement, mais d'habitude clandestinement antireligieux. Cherchez encore pourquoi ils cachent ainsi leur manière de penser, vous verrez peut-être même là l'intérêt. L'intérêt, oui, puisque les impies sont chez nous généralement mal notés. On en a vu qui, poussés eux aussi, par l'intérêt ont été même pour s'afficher, jusqu'à s'attirer des condamnations de l'autorité religieuse. Ce ne sont pas les pires, cependant. Les pires, ce sont ceux qui sourdement antireligieux, voulant la destruction des œuvres sociales de l'Église pour mieux détruire l'Église elle-même, travaillent à l'ombre, dans des conférences à huis clos ou dans la presse, à l'abri d'un pseudonyme. On ne s'en défie pas : aux

yeux de tous, ils sont bons catholiques, ils vont régulièrement et ouvertement à l'église aussi régulièrement qu'aux loges, en cachette... Leur influence ne dure qu'en autant qu'ils se tiennent cachés et leur seule valeur, leur seule qualité consiste souvent à pouvoir travailler longtemps à l'ombre de la nuit.

***

Mais on peut aussi exercer une influence antisociale en ne paraissant faire aucun mal. Oui, Messieurs, l'influence est souvent mauvaise du catholique, et surtout du catholique sincère, qui n'agit pas pour le bien et qui s'abstient de toute action publique.

Beaucoup ne s'en doutent pas. Très braves gens, qu'ils disent manquer d'expérience, qu'ils soient apathiques, paresseux, pessimistes, voir optimistes à l'excès, trouvant les uns et les autres les prétextes les plus divers pour refuser toute charge et ne pas se déranger de leurs habitudes sédentaires plus ou moins égoïstes — ou qu'ils soient orgueilleux et, victimes de l'esprit de caste, croient s'abaisser en allant au pauvre et à l'ouvrier, ou simplement des délicats, des peureux, se plaignant et tremblant toujours — ils oublient tous le lourd compte que doit rendre celui qui a reçu davantage et les grandes et terribles leçons qu'ont données la France et le Portugal aux inactifs : tous sont immobiles aux bonnes comme aux mauvaises entreprises sociales, inaptes aux mâles initiatives catholiques.

***

Cette absorption de nos professionnels par les affaires, par la politique, la vie mondaine et cette déplorable abstention amène la perte quasi totale d'activités précieuses qui auraient dû servir à notre organisation sociale au lieu de contribuer, comme nous le voyons, à l'affaiblissement de nos forces et, chez les enfants, au ramollissement des énergies les plus vitales de la race.

Une des conséquences les plus désastreuses de cette manière de penser et d'agir, — croirait-on ! je l'ai entendu répéter plusieurs fois ! — c'est, qu'on n'a pas le temps de voir à l'éducation

des enfants. Pour trop vivre au dehors du foyer, on les confie à une bonne ou une « nurse » souvent quelconque.

Que pourrons-nous attendre de foyers ainsi désorganisés ? Nous en viendra-t-il des jeunes gens heureux de grossir les rangs des catholiques actifs et capables par leur formation mûrie de donner leur sympathie efficace aux œuvres catholiques.

Et ceux-là que leurs parents, professionnels ou non, envoient au collège souvent sans autre but que de les préparer à gagner de l'argent ou, comme on le leur entend dire, pour en « faire des Messieurs », comment se formeraient-ils ? Entre autres choses, pour n'avoir pas appris au foyer l'importance de faire bien leurs études — lesquelles n'ont de valeur réelle que si elles sont *parfaites ;* pour n'avoir reçu des parents aucune direction, aucune coopération à leur éducation, malgré cette excellente préparation qu'ils étaient à même de recevoir au collège — et qu'ils reçoivent en partie mais inconsciemment et presque malgré eux, — est-ce qu'il leur restera, leurs études terminées, une autre impression que celle d'avoir clos une époque de leur vie, trop longue, faite uniquement de contrainte et de désagréments, et que leurs parents eux-mêmes se plaisent parfois à qualifier de pas pratique ou de tout à fait inutile ? Auront-ils un autre désir que celui de reprendre le « temps perdu » en travaillant par la suite le moins possible et en s'amusant autant qu'ils le peuvent sans penser le moindrement à leurs responsabilités sociales ! Aussi avons-nous cette catégorie d'étudiants qui montent des chahuts, des mois et des années durant, à des professeurs éminemment respectables et qui par une irréflexion grossière, scandaleuse et indigne d'étudiants catholiques font entendre au théâtre et sur la rue des chants sacrés, bien plus, qui les y font alterner avec des chansons parfois plus que légères !

C'est à cause de ce manque d'éducation dans la famille, nous dit-on, que trop souvent on voit des enfants de familles distinguées dans la vie publique ne pas ressembler à leurs parents, ne chercher aucunement à les « continuer » à les surpasser encore, en ce qu'ils avaient de bon et même d'excellent, ne faire tout au plus que vivre dans l'oisiveté et porter, sans honneur, un nom autrefois honorable et justement honoré.

***

Dans ces tristes phalanges d'arrivistes, de politiciens, de mondains et d'inactifs, ils sont rares ceux qui, leur stage universitaire fini, poursuivent leurs études professionnelles ; plus rares encore, ceux qui étudient leur religion, base nécessaire de l'action religieuse et sociale ! C'est à leur propos que Pie X disait : « Pour avoir négligé ou méprisé cette étude, des hommes cependant instruits blasphèment ce qu'ils ignorent et deviennent le fléau corrupteur de la société.» Presque tous subissent, à des degrés différents, l'influence délétère, qui, du journal partisan ou impie ; qui, de la revue libre-penseuse ; qui, du livre qui a esquivé toutes les censures. C'est là sans aucun doute, une cause de cette mentalité toute étroite ou fausse, matérielle et sensuelle que l'on rencontre chez un certain nombre d'entre eux et que leur appréciation des hommes et des choses ne fait que mettre plus vivement en lumière : mentalité qui contribue fortement à prévenir chez eux toute coopération à la vie sociale catholique et, nous venons de le dire, à exercer une influence antisociale.

***

Pouvons-nous, Messieurs, ne pas déplorer ici de nouveau que l'un des principaux facteurs de cet état de choses lamentable dans un pays catholique soit un professionnel : le journaliste ! Nous croyons, en effet, que l'importance de son rôle et de sa responsabilité dans la formation des individus et des peuples modernes demande quelques précisions, bien plus qu'elle les exige.

Combien de fois l'avons-nous vu, journaliste partisan et mercantile, et le voyons-nous encore tous les jours à son œuvre destructive : que de fois, sans respect pour sa dignité comme pour l'honneur et l'intelligence de ses lecteurs, il fausse les idées, dénature les faits ; il se permet contre ses propres adversaires ou ceux de son parti des attaques personnelles et des procédés injustifiables et inqualifiables : ce sont ses moyens malhonnêtes qui souvent tiennent éloignés et chassent de la vie politique — nous l'avons déjà constaté au cours de ce rapport — bien des honnêtes gens peu désireux de subir ses avanies. Ses lecteurs

sont tenus, d'habitude, dans l'ignorance systématique des problèmes sociaux et des principes de la sociologie catholique. Il ne favorise pas la naissance et le développement des initiatives sociales chez ses lecteurs ; il ne les permet pas quand il ne travaille pas contre elles. C'est encore que trop souvent il subordonne à la conservation ou à la conquête du pouvoir ou encore à l'augmentation de ses dividendes son adhésion à un mouvement catholique. Le fruit de son travail, au lieu d'être, comme il le devrait, une œuvre éducatrice n'est souvent qu'une chose à vendre au plus offrant, chose tellement vile parfois, que personne n'ose s'en avouer le propriétaire. Éducateur par nature, apôtre par vocation, le journaliste est devenu trop souvent aujourd'hui le corrupteur des masses.

***

Messieurs, après les constatations nombreuses que nous avons faites jusqu'à présent, nous étonnerons-nous si l'esprit religieux s'est affaibli dans les nouvelles générations de professionnels, si la vie de tous les jours contredit souvent l'enseignement reçu au collège et si, à son tour, le sens catholique et social de nos populations diminue.

Sans être de ces antireligieux dont je vous ai déjà entretenus on peut travailler contre la religion. Ainsi, au lieu d'être les auxiliaires du prêtre, et spécialement du curé dans sa paroisse, un certain nombre de nos professionnels sont, au contraire, ses antagonistes plus ou moins conscients. Tel posera devant ses coparoissiens au champion des idées modernes et tâchera de paraître plus instruit que son curé. Dans les salons ou les fumoirs, on fera passer par un sourire ou un bon mot, une attaque contre l'autorité du Pape, le magistère de l'Église, l'authenticité des Livres Bibliques, le désintéressement, la science du clergé et tant d'autres critiques inconsidérées et indignes de vrais catholiques. Et pourtant, ceux-là se disent catholiques sincères ! Tel se moquera de ceux qui font bien leurs exercices de religion. Tel autre minera, peut-être sans s'en rendre compte, le travail du prêtre par toutes sortes d'organisations dominicales : chasse, pêche,

club de cartes, de danse ou autres, qui habituent les jeunes gens, surtout des campagnes, à déserter les offices religieux. Un brave curé me disait, désolé, avoir perdu toute emprise sur ses « jeunesses » depuis l'arrivée dans sa paroisse d'un jeune médecin absolument dépourvu de sens catholique sur ce point. Et, en effet, quand on a trop le goût des amusements, il est rarement question de se donner aux œuvres catholiques, encore moins d'enrégimenter les jeunes gens dans les œuvres économiques ou sociales. N'est-ce pas là pourtant ce que devrait faire le jeune professionnel ?

Aussi bien, nous constatons enfin que l'action religieuse publique paraît redoutée d'un grand nombre de professionnels. Assez rares ceux qui secondent les efforts du clergé : suivant plusieurs, il y a de la politique partout, même dans les questions de tempérance ou de langue française !... On dit que presque tous atteints de libéralisme doctrinal à dose plus ou moins forte, ils limitent à l'Église son champ d'action, et, nous l'avons entendu souvent, ne sont pas lents à crier à l'intrusion, aux empiétements et à l'influence indue, si cela contrarie un peu leurs projets ou leurs ambitions personnelles. Et nous voici encore en politique, bien loin de vouloir suivant les désirs du Pape, l'avènement social de Jésus-Christ, l'établissement de son règne sur les individus et sur les nations, ils ont les idées d'un parti politique quelconque à faire triompher.

Un fait illustrera, je crois, l'influence perverse et antisociale qui se dégage de la manière de penser et d'agir qui précède. Je le tiens d'un de nos professeurs les plus distingués. Celui-ci demandait à un excellent jeune homme, terrassier sur une ligne de chemin de fer du pays, de communier tous les jours au lieu de le faire tous les huit jours, suivant son habitude : « Je veux bien, fit-il, mais dites-moi : Est-ce qu'il y a deux religions : l'une pour les ignorants comme moi et l'autre pour les gens instruits qui ont fait des études au collège ? Vous savez que nous avons trois professionnels dans notre paroisse : eh bien ! l'un communie tous les mois quand ce n'est pas tous les deux mois ; l'autre fait ses pâques et le troisième ne pratique pas ! » Des faits comme celui-là — qui heureusement ne se répètent pas toujours de façon aussi aiguë — expliquent pourquoi l'on voit quelquefois dans nos

paroisses la parole du prêtre d'abord mise en doute et ensuite pas même écoutée. Bientôt, par un aboutissement tout logique, le travail des œuvres retombe entièrement sur le prêtre seul et puis, comme en France, la génération nouvelle s'habitue à ne voir que lui seul s'occuper des œuvres sociales catholiques et croit que celles-ci ne concernent pas les laïques : aussi trouvent-ils là un heureux prétexte de s'en abstenir.

C'est ainsi, Messieurs, que partant de haut, les idées malsaines vont vite leur chemin dans nos villes et nos campagnes canadiennes. C'est de tous ces éléments de dissolution, bien plus que de leur propre valeur, que les ennemis de la cause catholique tirent le plus souvent leur force chez nous. Il faut bien le dire, la responsabilité de cet état de chose est là pesant terriblement lourde sur beaucoup de nos professionnels qui ont failli à leurs graves obligations envers la société catholique.

***

Il faudrait bien s'inquiéter, Messieurs, de l'avenir de notre classe professionnelle et de notre société dans le domaine social catholique si les membres de nos professions étaient tous semblables à ceux que nous avons étudiés jusqu'à présent.

La deuxième partie de notre enquête, beaucoup plus courte que la première, et pour cause, devra cependant, croyons-nous, dissiper les réflexions trop pessimistes. Car s'il est des professionnels qui ne font pas leur devoir envers la société, il en est aussi qui exercent sur cette dernière une saine influence. On verra qu'il existe chez un certain nombre d'entre eux un désir sincère de faire du bien et de se dévouer, qui, pour se transformer en fructueuses réalisations, demande simplement d'être tout à fait désintéressé, soutenu, dirigé et discipliné ; et l'on verra chez quelques autres l'accomplissement parfait du devoir social.

Voici d'abord, une nombreuse et sympathique catégorie de professionnels. De leur tâche quotidienne — qu'ils n'envisagent pas toujours à son point de vue élevé — rien à critiquer : ils sont irréprochables. Chez eux, ils vivent la belle vie de famille, apportent toute leur attention à l'éducation de leurs enfants — éducation qui serait parfaite si la culture du sens social catholique

n'était trop souvent oubliée, — et ils s'instruisent spécialement dans leur domaine professionnel, et généralement dans le domaine littéraire, philosophique et religieux. Catholiques sincères, réguliers dans leurs devoirs vis-à-vis l'Église, ils tiennent en outre à l'influence de leur présence régulière dans une congrégation, feront partie d'une conférence de Saint-Vincent de Paul, donneront l'aumône, non pas comme d'autres, avec la *bonne* grâce particulière de celui qui vient d'être nommé membre honoraire d'un club de sport quelconque, mais sincèrement, généreusement. Souvent même, surtout chez les médecins, dit-on, ils fournissent gratuitement leurs services. Toutefois ils éviteront tout ce qui comporte une fatigue, un ennui, un dérangement à leurs habitudes sédentaires, et refuseront toute charge, toute responsabilité, soit dans la vie publique, soit dans celle des œuvres. En dehors du prestige de leur intégrité et de leur science — et sauf chez quelques-uns qui, par leur conversation remarquablement renseignée diffusent les bonnes idées dans leur milieu, très restreint cependant, — cette influence se borne à bien peu. N'est-il pas regrettable que des professionnels aussi sérieux et aussi compétents ne fassent pas rayonner plus au loin cette influence !

Il en est d'autres qui outre l'accomplissement de leur devoir quotidien, familial ou professionnel, s'occupent de l'organisation sociale catholique, mais cela plus ou moins parfaitement.

Vous connaissez tous, Messieurs, ceux qui ne fournissent leur concours à une œuvre que si on le leur demande ou s'ils peuvent en réclamer la paternité et ceux qui se donnent bien aux œuvres, mais qui y fuient tout travail obscur et ennuyeux. Vous connaissez aussi ces autres qui dès le premier froissement dans la vie sociale abandonnent tout: ceux-là, enfin, qui n'entreprennent qu'avec l'espoir du succès immédiat et qui butent et tombent au premier obstacle. Que leurs énergies ne sont-elles appuyées sur la charité, sur l'abnégation nécessaire pour les féconder ! Que n'ont-ils foi aussi aux succès lointains !

D'autres feront encore beaucoup d'entreprises sociales, nationales ou économiques, mais pourquoi travaillent-ils dans l'isolement ! Si parfois ils réussissent, trop souvent ils comptent des défaites : ils voient leurs louables efforts échouer bientôt faute d'entente et d'aide ou se perdre stériles et sans lendemain

par manque de successeurs. On fonde des œuvres, on n'assure pas leur vie.

Pour eux tous, bien qu'ils se dévouent parfois héroïquement, ils sont loin de donner leur pleine valeur parce qu'ils négligent la force de l'union. Il leur faudrait participer à quelque œuvre sociale diocésaine ou paroissiale, où ils puiseraient les renseignements, l'encouragement, l'appui, l'aide et avec cela presque toujours, le succès.

Il y a, enfin, Messieurs, ces professionnels qui ont vraiment compris l'état de la société moderne et les directions de l'Église et qui travaillent avec méthode et logique, avec ensemble et persévérance. Ils ont un but où tend leur vie.

On les retrouve partout, malheureusement en petit nombre, et ils sont accablés sous le poids d'une charge trop lourde.

Malgré cela, constatons-le, disons-le à leur honneur, l'influence est immense de ces quelques unités, médecins, avocats, notaires, ingénieurs, journalistes, professeurs, qui tous ensemble coordonnent leurs travaux de restauration sociale. Et, en effet, Messieurs, regardez leur œuvre ! Voyez les résultats magnifiques de la campagne de tempérance dans toute la province ; le réveil de l'esprit public dans la masse ; l'organisation des élites paroissiales dans les comités paroissiaux de l'Action Sociale Catholique, les nombreuses fondations de l'École Sociale Populaire. Remarquez le souci de notre peuple de mieux parler sa langue ; la création de liens étroits entre tous les groupes canadiens-français de l'Amérique, c'est-à-dire le réveil patriotique français par tout le Canada et toute l'Amérique provoqué par le Société du Parler français, entretenu et grandi par le Congrès de 1912, centralisé par le Ralliement catholique et français et propagé par la Ligue de la Presse catholique et française de l'Amérique du Nord : voilà un exposé, encore très incomplet de leurs entreprises fructueuses. Devant de pareils résultats, dites-moi quelle n'est pas la puissance de l'action organisée des vrais professionnels catholiques secondant partout l'action du clergé ! Voilà ce qu'ils ont fait malgré leur petit nombre. Ne pouvons-nous pas avoir confiance en l'avenir ! Oui, Messieurs, croyons en des lendemains plus consolants encore. Entraînés par leur exemple généreux les jeunes arrivent à la rescousse. Plus nombreux chaque année,

ils répondent à l'appel de la Société et de l'Église et ils viennent offrir leurs services à leurs prédécesseurs.

M'abstenant ici comme ailleurs de toute partialité, je veux encore apporter les témoignages de mon enquête. Si, Messieurs, il se rencontre de jeunes professionnels sérieux qui, dans l'isolement et en dehors de l'A. C. J. C. — souvent parce qu'ils ne l'ont pas connue — se préparent par leurs études et leur vie tout entière à leurs responsabilités de dirigeants catholiques, c'est chez elle seule, nous dit l'enquête, que les jeunes gens font plus qu'accepter volontiers la doctrine et l'autorité catholique, le travail obscur et méthodique, le renoncement et le sacrifice pour autrui ; qui outre cela se forment à la vie des œuvres et aux manœuvres d'ensemble et, en un mot, veulent leur devoir, leur devoir tout entier, et toutes les disciplines du devoir.

***

Un mot maintenant de l'action collective ! Comme corps, nos professions se ressentent tout naturellement de la manière de penser et d'agir de chacun de leurs membres. Sauf la profession médicale et celle du professorat qui ont mis au programme de leurs congrès l'étude de questions relevant de sociologie, ce qui fera dire sans doute aux autres professionnels qu'ils ne s'éloignent pas par là de leur domaine habituel — ceci confirmant d'ailleurs notre thèse — elles ne semblent pas s'occuper de vie sociale catholique.

En dehors de la profession considérée comme corps, il est bon de remarquer qu'on a essayé de grouper l'an dernier, à Montréal, les membres des diverses professions pour leur faire étudier les questions sociales. Cette organisation nouvelle a bien réussi, nous dit-on. A Québec, où existe depuis quelques années la Société d'Économie Sociale et Politique, et depuis l'an dernier le Cercle d'Études Sociales catholiques, œuvre découlant de cette dernière, on a vu certains professionnels prendre une part très active et fructueuse à ces études.

Voilà, Messieurs, suffisamment, je crois, pour nous renseigner en bien et en mal sur la mentalité et sur l'action individuelle et collective de nos classes professionnelles dans l'accomplissement du devoir social catholique.

***

Pour résumer en quelques mots le bilan de cette enquête : influence sociale catholique d'un grand nombre *presque nulle*, semble-t-il, sinon néfaste ; influence *nettement antisociale* de la majorité de nos politiciens égoïstes et professeurs d'égoïsme ;

Influence *restreinte* de plusieurs qui donnent généreusement aux miséreux l'aumône de leur argent et souvent de leurs services professionnels et qui s'appliquent à une œuvre de piété et de charité ;

Abstention dans le domaine des œuvres sociales de la plupart des professionnels qui ont autorité et compétence ;

Un certain nombre qui pleins de bonne volonté se dévouent, mais travaillent dans l'isolement ;

Parmi les professionnels d'âge mûr quelques-uns seulement qui se rendent compte de leur devoir complet et qui se donnent entièrement à l'œuvre d'organisation sociale catholique de notre société, mais qui sont accablés faute d'aide ;

Chez les jeunes et particulièrement, presque exclusivement chez les nôtres de l'A, C. J. C., dit-on, un renouveau d'une importance toujours croissante ;

Les corps professionnels subissant naturellement le contrecoup de l'action personnelle de chacun ;

Enfin, quelques rares initiatives collectives qui méritent de réussir de plus en plus et d'être imitées.

Et nous avons, Messieurs, présenté — avec ici et là, quelques corollaires découlant des faits posés — le résultat de cette enquête.

Avant de passer aux conclusions, très courtes, de ce travail, je tiens à répéter, que tout ce que je viens de dire au sujet de la mentalité et de l'action de nos professionnels touchant la vie sociale catholique n'est rien autre chose que le résumé fidèle et succinct des témoignages que j'ai recueillis.

III

CONCLUSIONS

Vous qui croyez à l'existence d'un devoir social catholique et à l'obligation pour chacun d'y satisfaire, vous trouverez probablement, d'après nos constatations, qu'il y a loin de l'idéal exposé tantôt à la réalité ; que cet idéal, s'il est réalisable, est à n'en pas douter très difficile et vous vous demanderez sans doute les moyens pratiques de le rendre accessible à la masse de nos professionnels.

Mais j'entends une objection préliminaire à la possibilité matérielle de tout travail social : c'est qu'un grand nombre d'entre eux ont des occupations si absorbantes à cause des circonstances économiques de notre pays et aussi à cause de la nature même de leur profession, que leurs loisirs sont très restreints, à supposer même qu'ils en aient et qu'ils veuillent fournir de leur personne dans l'œuvre de restauration sociale. Mais à cela nous répondrons que, pour certains membres des professions libérales, il ne peut être question de loisirs. Par fonction comme par devoir catholique, ils sont constamment sur la brèche. C'est leur tâche quotidienne de travailler à la formation de l'intelligence de la race. Il est, en effet, difficile au professeur, au journaliste, au littérateur, par exemple, d'écrire un mot, de dire une parole qui n'aient une portée sociale. Nous croyons aussi que l'exercice chrétien de la profession ne requiert pas non plus de loisirs. Dans les consultations, un homme de loi ne devrait-il pas aider à l'administration de la justice et non pas essayer à soustraire ses clients à la justice elle-même ? ne pourrait-il pas faire distinguer à son client, ce qui est loi et ce qui est justice, en matière de prescription, pour ne citer qu'un seul cas. Un médecin me disait prescrire parfois au lieu d'une dose de morphine, l'endurance chrétienne de la souffrance, et ajoutait que ses clients ne s'en portaient pas plus mal... Sans pour cela faire de sermons, l'avocat, le médecin, le notaire, qui sont les confidents de tant de leurs clients, ne peuvent-ils pas aussi apaiser nombre de révoltes contre Dieu, contre l'autorité, nombre de conflits entre parents, entre patrons et ouvriers, donner maintes directions opportunes

et fécondes : apostolat propre à tous, celui-là, à des degrés différents, suivant les occasions, et qui se réalise sans bruit, dans le silence de ces demi-confessions faites sous le secret d'office : œuvre qui n'en est pas moins sociale puisque très moralisatrice et toute régénératrice de la société.

Est-ce qu'ils ne pourraient pas tout de même, outre cela, s'occuper au moins d'œuvres qui relevant de leur profession les sortiraient peu de leur domaine habituel! Ainsi, pour les médecins : la campagne antialcoolique ou antituberculeuse, la question d'hygiène ou celle du logement ; pour les avocats et les notaires, les sociétés de jurisconsultes, les revues juridiques, etc. D'une façon générale, est-ce qu'ils ne pourraient pas écrire dans nos revues et nos journaux, donner quelques conférences ; faire bénéficier la société de leurs connaissances ; fournir au moins le crédit de leur nom, de leur personne, de leur autorité, aux grandes organisations catholiques, diocésaines ou paroissiales; faire un apostolat, enfin, qui changeât peu, si l'on veut, leurs habitudes, et qui rendrait leur vie certainement plus féconde et plus bienfaisante pour la société ? Nous l'avons vu, d'ailleurs: c'est ce que font plusieurs d'entre eux qui ne sont pas les moins occupés ni, du reste, les moins renommés.

Toutefois, Messieurs, il est inutile d'insister. Quel est le professionnel qui n'a pas de loisirs ! et qui n'en peut pas consacrer une part au service de la société dont il fait partie ! Ne peuvent-ils pas être utilisés, ces loisirs, non seulement pour lui assurer l'acquisition de cette mentalité qui vient du sens social catholique mais aussi pour se donner aux œuvres que lui suggèrent alors une compréhension plus complète des besoins sociaux et ses désirs nouveaux d'apostolat !

N'est-il pas certain aussi, Messieurs, qu'au moins, durant leurs premières années de pratique, la plupart de nos jeunes professionnels ont des loisirs... un peu forcés parfois ! Ne leur serait-il pas possible de trouver le moment de parfaire leurs études sociales et de collaborer dans la mesure de leurs connaissances et des moyens à leur disposition, aux œuvres qui réclament le secours de leur intelligence et de leur cœur ? Ils se donneront alors, je ne dirai pas dans la mesure du possible, si vague, si peu compromettante et de résultats toujours si pauvres, mais en

prélevant sur leurs loisirs, par volonté et par énergie, quelques soirs, quelques heures, au moins, par semaine pour les œuvres catholiques. Ayant dès lors pris l'habitude du dévouement, ils sauront bien continuer par la suite. Le grand mal d'ailleurs, est moins, nous l'avons vu, le manque de temps que la paresse, l'insouciance ou le gaspil du temps et, chez les mieux intentionnés, le défaut d'organisation. On pourrait peut-être voir surgir une objection nouvelle — que, pourtant, nous avons résolue en partie — celle du succès qui, couronnant presque nécessairement les efforts d'un jeune professionnel intelligent et actif, le liera davantage au bureau. C'est alors qu'il lui faudra, pour ne pas passer dans cette catégorie des lâcheurs ou des abstentionnistes, organiser sa vie, coordonner son travail, le partager avec des aides, et décharger même, sur des épaules plus jeunes et confraternelles les travaux de routine, si absorbants, et les affaires secondaires qui prennent souvent beaucoup plus de temps qu'elles ne rapportent de profit. Le moyen semblerait facile de réaliser ce progrès puisqu'avec l'augmentation de ses affaires, ses revenus, eux aussi, devront grandir. Il trouvera bientôt par expérience, nous dit-on, que loin d'arrêter son essor vers le succès, il assurera ainsi à son esprit plus de tranquillité, d'ordre et de loisirs, choses qui ne peuvent lui nuire !

***

A supposer qu'ils soient toujours relativement peu nombreux les professionnels qui consentent et en viennent à s'occuper tout naturellement des intérêts des autres hommes, même dans la poursuite de leurs propres intérêts, et qui fassent intégralement leur devoir social catholique, nous croyons que leur nombre peut en être aujourd'hui augmenté de façon à répondre aux besoins de la société.

Ce qu'il faut donc, Messieurs, pour obtenir des résultats plus satisfaisants, c'est de créer une mentalité nouvelle et, pour cela, l'important avant tout, c'est de former des unités, des unités pétries du sens social catholique et qui puissent pénétrer dans la masse, la comprendre, s'en faire aimer et l'entraîner.

Dans cette campagne d'éducation qui s'impose, c'est d'abord

aux professionnels doués de ce sens social catholique de faire souche autour d'eux d'idées sociales catholiques, les autres pouvant difficilement donner ce qu'ils n'ont pas.

Deux professionnels auront, croyons-nous, un rôle principal dans cette propagande d'idées : j'ai nommé le professeur et le journaliste : l'un en façonnant dans les écoles primaires, secondaires ou supérieures l'âme, le cœur et l'intelligence des enfants et des jeunes gens aux responsabilités sociales de tout catholique, et dans les deux dernières, plus spécialement, en les préparant à ce rôle de dirigeant catholique qu'ils devront remplir ; l'autre en diffusant dans le public les notions et les faits propres à préparer l'esprit des lecteurs à comprendre et à encourager les idées et l'action sociale catholique, partout et en particulier, chez leurs enfants.

Il ne faudrait pas trop compter obtenir, nous dit-on, de ceux-là qui ont pris depuis longtemps leurs habitudes ou qui sont à la poursuite de leurs intérêts, de leurs ambitions ou de leurs passions, qu'ils sortent tout à coup d'eux-mêmes et rompent avec tout leur passé pour entreprendre pleinement cette vie nouvelle pour eux. Nous l'avons vu, en effet, pour un grand nombre d'entre eux, leur mentalité résulte d'une éducation première élaborée à une époque moins tourmentée et moins exigeante que la nôtre, ce qui fait que cette idée sociale moderne ne s'est peut-être jamais présentée à leur esprit de façon très précise. Aujourd'hui, même en leur supposant la meilleure volonté, il est encore probable qu'ils voudraient et ne pourraient pas la réaliser tant ils manquent d'habitude, d'entraînement et même d'expérience dans cette vie des œuvres toute nouvelle pour eux et toute spéciale.

Assurer à cette dernière le concours de nos contemporains, jeunes gens comme nous, sera plus facile. S'ils acceptent l'idée de dévouement à la cause publique et s'ils ne sont pas pris dans l'engrenage politique ou mondain — et, encore, on en sort ! — il y a certainement possibilité de faire chez eux des conquêtes, très brillantes parfois. Conquêtes personnelles par persuasion ; résultat de conversations intimes ou de leur mise en contact avec une œuvre, telle par exemple, notre A. C. J. C., qui leur permet d'ouvrir les yeux sur les besoins de la société contemporaine.

Un de mes correspondants dans le sacerdoce et deux autres laïques, croient qu'une bonne manière d'entraîner les jeunes professionnels, les étudiants, et même les élèves des classes supérieures de nos collèges, c'est de leur faire donner, soit à l'ouverture des tribunaux, soit à celle des cours, soit aux retraites, et spécialement, si possible, dans des retraites fermées, des conférences sur le devoir social catholique du jeune homme professionnel.

Enfin, Messieurs, le moyen, le moyen principal et le plus fructueux de réussir dans cette campagne d'éducation, nous le trouverons, croyons-nous, dans l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française. Son but, en effet, n'est-il pas éminemment de *former* de vrais canadiens-français et des catholiques sincères, convaincus et convainquants : c'est-à-dire des hommes aptes par conséquent à faire tout leur devoir envers la société catholique ! En fait, nous l'avons vu par l'enquête, c'est presque uniquement chez elle et par elle que se préparent à la vie sociale catholique, suivant les directions de l'Église, les jeunes professionnels.

A mesure que dans ses cercles de recrutement et d'initiation première, à mesure que dans nos cercles de collèges, de séminaires et d'universités le programme de l'A. C. J. C. sera mieux établi et plus profondément pénétré dans la vie du cercle, et que la sélection des unités sera de plus en plus soigneusement contrôlée, nous verrons grandir sans cesse le nombre des professionnels catholiques soucieux partout et toujours d'accomplir leur devoir complet envers la société catholique.

Pour finir, Messieurs, laissez-moi vous apporter le témoignage d'un de nos hommes d'œuvres les plus renommés : « Pour améliorer la mentalité actuelle et partant l'action de nos professionnels dans le domaine social catholique, j'attends tout de l'A. C. J. C., me disait-il. Je voudrais voir dans chacun de nos collèges un cercle de votre association : non pas un cercle littéraire, mais un vrai cercle de l'A. C. J. C, un cercle de formation personnelle. L'avenir est là.»

***

Mes chers amis, c'est donc en faisant leurs les principes exposés dans la première partie de ce rapport que nos professionnels auront rempli leur devoir social catholique. Oui, Messieurs, c'est en grande partie grâce à cette mise en valeur individuelle, grâce à cette action charitable et réfléchie des professionnels de nos classes dirigeantes, combinée à celle des dirigeants des autres classes de la société, sous la direction et la discipline de l'Église, que les capitalistes, les ouvriers et les agriculteurs serreront les rangs autour du clocher paroissial, qu'ils comprendront l'immense bienfait de l'action sociale catholique dans son œuvre ordonnatrice toute de charité ; qu'ils chercheront désormais comme autrefois au Moyen-Age, dans ses principes et sa direction, les remèdes aux misères et la solution aux difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne.

Et aussi, c'est grâce à l'A. C. J. C. que nous pourrons voir bientôt dans une même paroisse nos professionnels : le médecin, le notaire, l'avocat, le journaliste, le professeur, affranchis de l'esprit de parti, mettant de côté leurs ambitions personnelles et cessant une indifférence et un isolement déplorables, unir leurs efforts à ceux du curé et travailler tous ensemble au soulagement de ces misères, à la solution de ces difficultés : à l'amélioration morale et matérielle de leur commune patrie.

Ah ! je le sais bien ! Il se rencontre et se rencontrera encore des professionnels pour taxer de rêves, d'espoirs sans lendemains, sans but pratique et sans rémunération, l'action sociale et le dévouement de ces professionnels vraiment catholiques !

Qu'importe ! Messieurs, laissez-les dire ! L'or est-il donc l'unique avoir, la fortune véritable et durable des peuples ! Combien de temps ont vécu ceux qui n'ont eu d'autre richesse que celle du commerce, je vous le demande, Messieurs !

Ne sont-ils pas vraiment pratiques, n'enrichissent-ils pas aussi la nation ceux qui travaillent à grandir au sein de leur pays le domaine des idées ; à grossir le patrimoine intellectuel et moral de leur race ; à léguer aux générations qui suivent des habitudes et des mœurs pures, des idées saines et généreuses ! Ah ! Messieurs, est-ce que ce ne sera pas grâce aux conclusions de leurs

travaux intellectuels et aux fruits de leurs œuvres de restauration sociale — de l'*Instaurare omnia in Christo*, — que leurs enfants vaincront les ennemis de la Société catholique et bâtiront une nation vraiment puissante et riche !

Qu'ils continuent donc leur œuvre, ceux-là qui l'ont commencée et qu'ils aient garde de l'oublier : la semence des idées est toujours féconde et là comme dans la nature :

« . . . pour un grain tombé, tout un épi se lève.»

OSCAR HAMEL.

DISCUSSION ET COMMENTAIRES

M. GUY VANIER. — Parmi les personnes qui ont répondu à l'enquête faite par le rapporteur, quelques-unes ont parlé d'organisation professionnelle. Existe-t-il, dans l'une ou l'autre des professions libérales, des associations tendant à grouper un noyeu d'hommes qui, tout en étant fidèles au devoir professionnel, cherchent à mieux accomplir leur devoir social ?

LE RAPPORTEUR. — Il doit y en avoir un certain nombre. A Montréal même, notamment, on a mentionné à diverses reprises, cette année, les réunions de travail de quelques-uns de ces groupes.

M. GUY VANIER. — N'existe-t-il pas à l'Action Sociale Catholique de Québec un cercle d'études bien constitué ?

LE RAPPORTEUR. — Peut-être pas un cercle proprement dit, mais il y a eu, toutes les semaines, à l'Université Laval, une réunion de professionnels. Grâce à eux, la question des manufactures s'est réglée à la satisfaction de tous.

M. ARTHUR SAINT-PIERRE. — Je suis d'avis que nous perdrions peut-être notre temps à prêcher le devoir social aux gens d'âge mûr. Il vaut mieux, semble-t-il, établir des cercles chez les étudiants. Je lisais tout récemment dans une revue fort

intéressante *la Chronique Sociale de France*, un article consacré à l'organisation sociale catholique des étudiants allemands. C'est par le cercle d'études qu'on inculque aux futurs professionnels l'énergie nécessaire pour accomplir partout leur devoir social.

Le Rapporteur. — A l'Université Laval de Québec, on a institué, pour l'année prochaine, un cours obligatoire de droit public de l'Église. On travaille aussi à l'organisation de pensions pour les étudiants, afin de les préserver des milieux sinon libertins, du moins trop légers pour l'étude un peu sérieuse. Notre devoir est d'aller au-devant des étudiants, non seulement des membres de l'A. C. J. C., mais de tous, afin qu'ils ne restent pas isolés, car l'isolement est préjudiciable à leurs meilleurs intérêts. L'organisation de maisons d'étudiants, telles qu'elles existent en Europe, donnerait ici d'excellents résultats. Il y a eu déjà toute une correspondance échangée avec Louvain pour obtenir les détails nécessaires.

M. Guy Vanier. — Au sujet des cercles pour les étudiants, j'aimerais à connaître l'opinion personnelle de notre ami Pelland, dont l'expérience peut être utile à tous. Quelle forme, à son avis, vaut-il mieux leur donner ? Quel programme leur assigner ? Quelles méthodes de travail adopter pour répondre aux désirs des étudiants et les orienter vers l'action sociale catholique ?

M. Léo Pelland. — J'ai contribué à la fondation du cercle Casault, à l'Université Laval de Québec. Je ne connais pas beaucoup le milieu universitaire montréalais, mais j'ai été trois ans à Québec et je crois connaître la mentalité des étudiants québecois.

Ce qui fait le plus de tort aux étudiants, c'est de s'occuper de politique. Québec souffre d'être une capitale politique où l'esprit ambiant imprègne toute la jeunesse qui l'habite. L'Association de la Jeunesse Libérale, qui existe depuis plusieurs années, recrute le plus grand nombre de ses membres parmi la jeunesse universitaire. De son côté aussi, l'Association de la Jeunesse Conservatrice, fondée depuis l'an dernier, fait parmi elle son principal travail de propagande.

Le nombre total des étudiants à Laval de Québec n'est pas actuellement très élevé : 220 en tout. Là-dessus nous avons eu beaucoup de peine à réunir une quinzaine de jeunes gens con-

naissant l'A. C. J. C., ou décidés, en tout cas, à accepter son programme et à marcher avec nous. Enfin, le cercle Casault se fondait, l'an dernier, et il a fonctionné à merveille. Mais d'ici à plusieurs années, il y aura encore beaucoup de travail à faire pour lui assurer un effectif plus nombreux.

Quant à la forme spéciale à adopter, comme un cercle universitaire n'a pas beaucoup d'issues sur la vie extérieure, je crois qu'il doit être un groupe d'étude plutôt qu'un groupe d'action. Les cercles paroissiaux peuvent facilement s'adonner à l'action ; ainsi le cercle Garneau, de la paroisse Saint-Jean-Baptiste à Québec, et le cercle Charest, de la paroisse Saint-Roch, pratiquent l'adoration nocturne et donnent leur concours à toutes les œuvres de la paroisse.

Je ne sais trop encore quelle forme spéciale nous finirons par donner au cercle Casault. Nous avons surtout étudié la paroisse, car nous sommes convaincus que si les étudiants comprennent bien le rôle de celle-ci dans la vie nationale, ils deviendront, au sortir de l'Université, les meilleurs auxiliaires du clergé. Ne possédant pas encore beaucoup d'influence extérieure, je crois qu'à l'Université nous devons surtout travailler à acquérir le sens catholique et le sens social, objets de nos études dans le présent congrès.

M. le Dr Baril. — Je tiens à ajouter quelques mots. Nous avons commencé à Montréal une œuvre similaire à celle que poursuivent nos amis de Québec et nous pouvons nous flatter d'avoir à la faculté de droit, dans le cercle Laval, un groupe qui a su s'imposer à l'attention générale par d'intéressantes réunions où tous les étudiants étaient invités. Nous avons aussi fondé un autre cercle dans la faculté de médecine, le cercle Pasteur, et déjà nous possédons un noyau qui me permet de me porter garant de la valeur future de ce dernier cercle. J'ai même déjà reçu, sans avoir fait aucune démarche, les demandes de jeunes gens qui sont venus me dire : « J'arrive à l'Université l'an prochain avec quelques amis ; nous nous inscrivons pour le cercle de médecine, s'il y en a un.»

Tous les étudiants n'agissent pas ainsi ; certaines désertions nous le font comprendre. Il y a malheureusement un trop grand nombre de nos membres qui, au passage du collège à l'uni-

versité, font naufrage. Comment se fait-il que nous ne puissions garder dans nos rangs tous ceux qui étaient de l'A. C. J. C. au collège ?

Cette anomalie s'explique par plusieurs raisons, dont voici la première. Les étudiants qui entrent à l'Université paraissent beaucoup plus commencer leurs études avec l'idée fixe de conquérir un diplôme, que celle d'acquérir le plus de connaissances possible afin de parvenir à une compétence sérieuse dans leur profession. L'étudiant ne devrait pas limiter son ambition à la conquête du diplôme, il devrait viser à acquérir toute la science nécessaire à l'exercice de sa profession.

Nos cercles de collèges doivent-ils continuer d'être ce qu'ils sont ? La question est délicate ; puisqu'elle se pose naturellement ici, essayons d'y répondre en toute franchise. Les cercles collégiaux doivent continuer à jouir d'une complète autonomie, mais celle-ci n'implique pas un divorce plus ou moins prononcé avec la direction générale de l'Association, elle suppose plutôt un rapprochement toujours plus intime avec nous, une adaptation aux circonstances locales toujours plus parfaite des méthodes qui font notre force. On ne devrait pas, semble-t-il, identifier l'académie et le cercle d'études à tel point que pour devenir membre de l'académie il faille l'être de l'A. C. J. C. Seuls les enrôlements bien volontaires peuvent nous être profitables. Une expérience de plusieurs années nous permet, je pense, de demander respectueusement aux autorités des collèges d'opérer cette facile transformation. Au Petit Séminaire de Québec — je le tiens de l'aumônier du cercle Saint-François de Sales — on a obtenu par là, dans les deux cercles collégiaux, d'excellents résultats.

La seconde cause est peut-être d'ordre moral. On me permettra de prêcher ici le relèvement des études professionnelles. Un trop grand nombre de collégiens, selon moi, cherchent à se glisser dans les professions libérales par la porte de côté, sans la formation intellectuelle nécessaire, sans la préparation philosophique indispensable. (*Applaudissements*). Ils vont improviser un brevet, ce qui détermine deux catégories d'étudiants : la première composée de ceux qui ont reçu une formation complète, la seconde, de ceux dont le cours d'études a été tronqué. Les premiers peuvent trouver lourd parfois le programme des études

spéciales, mais leurs épaules sont habituées aux fardeaux, les autres trouvent d'ordinaire le poids écrasant et demandent sans cesse d'être moins surchargés.

Les élèves sans formation philosophique rencontrent à l'université des camarades à l'esprit plus ou moins faussé dont ils acceptent les théories, ou bien retrouvent d'anciens amis de collège aussi peu outillés qu'eux-mêmes et qui se conatituent les ciceroni des nouveaux venus à leur détriment réciproque. C'est pourquoi, comme règle générale, je réclamerais pour l'admission à l'étude, dans toutes les professions libérales, la production du diplôme de bachelier et, par suite, la suppression du brevet. (*Applaudissements*). Ce serait faire d'une pierre deux coups : relever, en même temps que le niveau des études, la valeur professionnelle ; prévenir l'encombrement de certaines professions au détriment d'autres trop peu recherchées.

Entendons-nous cependant. Il peut arriver qu'un élève ait fait un cours d'études complet et que, par malchance ou pour cause de santé, il ait échoué au baccalauréat. Il pourrait être injuste de lui refuser un nouvel examen, et j'estime qu'alors le brevet devrait être permis. Pour être plus clair, je dirai qu'on devrait, comme condition préliminaire, exiger de tout candidat aux professions libérales, un certificat de cours complet d'études classiques. (*Applaudissements*).

Aux cercles que nous comptons en droit et en médecine et en agriculture, nous espérons en joindre bientôt deux autres : l'un à l'école polytechnique, l'autre dans la faculté d'art dentaire. Nous essayons de nous organiser pour atteindre tous les étudiants, et nous voudrions avoir un cercle de l'A. C. J. C. dans chaque faculté universitaire. Nous pourrions alors contribuer à la formation des compétences professionnelles et des apôtres sociaux qui nous manquent et dont nous avons tant besoin. On oublie trop qu'il faut, de nos jours, une grande compétence professionnelle pour devenir une valeur sociale. Certains étudiants répètent : « Oh ! je m'en vais à la campagne, je n'ai pas besoin d'en savoir si long ! » J'estime, au contraire, que les nullités sont moins dangereuses à la ville ; on pourra trouver, en frappant aux portes voisines, des praticiens qui sauront réparer à temps les erreurs de leurs collègues.

M. Léo Pelland. — J'applaudis aux très judicieuses remarques du docteur Baril sur les brevets et le cours classique. Permettez-moi d'ajouter quelques mots pour vous montrer qu'il ne faut pas s'étonner de voir que nous ayons si peu d'emprise sur la jeunesse universitaire.

Nous parlions ce matin de la désertion des campagnes et du déclassement de certains fils de cultivateurs. La question, envisagée à un autre point de vue, trouve encore ici sa place. Personnellement, je suis d'avis qu'un grand nombre de jeunes gens font un cours d'études classiques qui n'auraient jamais dû mettre les pieds au collège.

Il existe aujourd'hui une poussée universelle vers un maximum d'instruction, poussée absolument déplorable. On s'imagine que, hors de l'instruction — qu'il ne faut pas confondre avec l'éducation — il n'y a pas de salut ! On pense que, dans les villes, chacun gagne sa vie sans beaucoup d'efforts et, s'il fallait en croire quelques-uns, tous les Canadiens français auraient une plume à la main. Et pourtant, je vous le demande, si tout le monde avait une plume à la main comment le peuple entier pourrait-il vivre ? Cette poussée déraisonnable vers l'instruction fait des déclassés et il n'est pas étonnant que nous ayons si peu d'apôtres sociaux.

M. Oscar Hamel. — J'ajouterai quelques suggestions en racontant ce qui se fait en certains collèges. D'abord le cercle d'études a été complètement séparé de l'académie, et l'on a constaté une notable amélioration dans la formation des membres. Au lieu de développer seulement la faconde oratoire, on s'efforce maintenant d'agir sur les caractères. Maints jeunes gens se préparent ainsi, dès le collège, à travailler pour le plus grand bien de la patrie. Ils observent ce qui se passe autour d'eux et exercent un discret apostolat. La discipline faiblit-elle sur un point ? On les trouve au poste comme des soldats irréprochables. Tel élève se laisse-t-il influencer par un compagnonnage douteux ? On l'oriente aussitôt par des lectures qui lui relèveront le moral et le conserveront peut-être à la cause de l'apostolat social. Dans quelques maisons, on prépare de longue main les petits élèves pour le cercle qui existe déjà. L'on comprend que des élèves aussi soigneusement formés posséderont une notion de ce qu'est

l'A. C. J. C. Et c'est ainsi que nous arriverons à avoir des cercles universitaires beaucoup plus fournis et beaucoup plus actifs.

M. Gustave Monette. — Je crois que nous sommes bien d'accord sur les avantages du groupement professionnel en vue de la formation sociale. Quant à nous qui ne savons pas encore s'il est possible d'effectuer ce groupement, il nous reste à examiner comment l'on pourrait préparer la génération actuelle à l'apostolat social et faire naître par là chez les jeunes gens l'idée et le désir de l'association.

Je pourrais facilement mentionner certaines causes qui font qu'à l'Université Laval, nous n'avons en tout, pour Québec et Montréal, que deux cercles en opération, quand mille étudiants à peu près fréquentent les cours. J'aime mieux faire écho à la question de Saint-Pierre, car je crois que l'organisation de la jeunesse étudiante devrait s'effectuer, d'après un plan méthodique, sous la direction des autorités universitaires.

Je constate, et nous constatons tous au Comité central, que des efforts ont été faits à Québec et à Montréal, pour orienter la jeunesse vers l'action sociale catholique. Ici même, l'autorité épiscopale veille avec un soin paternel sur les étudiants. Nous la remercions de nous avoir donné en Mgr Dauth un recteur qui ne s'occupe pas seulement du présent, mais encore de l'avenir de la jeunesse étudiante. (*Applaudissements*). A ses côtés, on a placé M. l'abbé Desjardins, dont tous connaissent et apprécient le dévouement inlassable. En maintenant l'esprit de cette direction, en faisant converger les efforts sur la préparation sociale, on arrivera à développer chez nos étudiants les aspirations qu'on remarque dans certaines universités européennes, à Louvain, par exemple ; en organisant le jeunesse étudiante, on arrivera à faire de la vie universitaire le véritable préambule de la vie sociale.

Les cercles universitaires se renouvellent sans cesse ; aucun membre ne peut s'occuper longtemps du cercle ; aucun membre ne peut rester longtemps au cercle ; c'est un inconvénient, car la tradition peut se perdre, l'esprit de la direction changer. Il faut donc qu'à côté des étudiants, il y ait une pensée toujours en éveil, une influence toujours en activité, qui exécutent un programme bien défini en vue de l'action future de notre classe

intellectuelle ; je veux dire une personne, un prêtre, ayant fait des études spéciales de sociologie et d'histoire du Canada, et qui oriente sûrement notre jeunesse étudiante vers le rôle social qui l'attend. (*Applaudissements.*)

Certes le dévouement a multiplié les généreux efforts avec une prodigalité sans bornes ; mais cette direction constante, suivie, systématique, dont je parlais tout à l'heure, nous a fait défaut. N'y aurait-il pas moyen d'obtenir qu'ici même à l'Université, à côté des têtes dirigeantes, il y ait une personne particulièrement compétente et influente qui pourrait mettre son intelligence et son cœur au service exclusif de la jeunesse universitaire, la classe dirigeante de demain, et préparer ainsi notre avenir national. Elle n'est pas quelconque la jeunesse qui fréquente l'Université, c'est une jeunesse de choix formée pendant huit longues années entre les murs de nos collèges, et qui demain, à côté du clergé, et d'accord avec lui, dirigera les troupes sur le champ de bataille de l'action. Il faudrait donc ici, de façon permanente, un intellectuel de mérite, un apôtre zélé qui se tiendrait en communication avec les collèges et saurait d'avance quels sont les élèves qui se destinent au monde avec l'idée d'y faire autre chose que de gagner leur vie.

Même s'il n'y avait que dix, que cinq, qu'un seul de ces élèves dans chaque collège, ce serait consolant, car l'on saurait à l'Université sur combien de jeunes gens l'on peut compter pour l'apostolat social. Il faudrait, pour cela, que les directeurs de collèges s'efforcent de distinguer ceux qui ont vraiment un idéal dans l'âme de ceux qui suivent fidèlement les réunions de l'académie, parce que cette routine leur assure cinquante points sur cinquante. Connaissant le nom et le nombre de ceux qui proclament : « Moi, je veux faire de l'apostolat social ! » nous pourrions ici nous occuper d'eux d'une manière spéciale, joindre tout de suite et sans hésitation nos efforts aux leurs. Si, chaque année, l'Université accueillait une dizaine de jeunes gens ainsi résolus et, par une direction éclairée, les confirmait dans leur vaillante détermination, il me semble qu'une vertu plus féconde sortirait bientôt de tous nos collèges pour s'exercer dans la société. Si l'on veut se donner la peine d'organiser cette élite de jeunes

gens bien disposés et solidement formés par huit années d'étude, le pays ne pourra qu'en bénéficier.

Grâce à cette influence vraiment directrice, dont j'ai parlé tout à l'heure, et que je voudrais voir de plus en plus intime, au point de sonder les reins et les cœurs, grâce ensuite au travail intense de recrutement que l'A. C. J. C. pourrait faire à coup sûr, nous compterions bientôt, dans chacune des facultés universitaires, une dizaine au moins de jeunes gens qui se prépareraient résolument à l'apostolat social.

Ce problème, gros de conséquences pour l'avenir national, se pose ici à l'Université depuis bien longtemps ; personne encore n'a réussi à lui trouver une solution. Nous, les jeunes, après dix ans d'efforts trop peu fructueux, nous reconnaissons notre impuissance à le résoudre seuls ; ni les membres du Comité central, ni ceux des Comités régionaux ou des cercles universitaires, ne peuvent accomplir ce travail préparatoire et nécessaire, ce travail de sélection judicieuse et d'orientation méthodique de la jeunesse étudiante. J'oserai donc demander aux autorités épiscopales, qui nous ont donné au cours de ce Congrès des témoignages si puissants de leur approbation, de nous venir en aide et de nous fournir les moyens qui nous manquent et nous sont nécessaires pour accomplir notre œuvre.

Une certaine sélection s'est sans doute opérée d'elle-même et nous avons déjà distribué maints apôtres par le pays. Ces anciens, nous voulons les suivre, rester en contact avec eux. Nous avons pris les moyens de savoir si tel professionnel, qui manifestait ici sa résolution sincère de faire de l'action sociale, a continué de façon pratique, après l'Université, ce vouloir intense de faire le bien. Lorsqu'ils seront rendus dans les diverses paroisses, nous voulons que nos membres restent en communication avec la direction de l'A. C. J. C., et nous fassent connaître au moins les obstacles qu'ils rencontrent, afin que travaillant de concert nous puissions réussir à les vaincre.

Si chaque année, nous pouvions seulement envoyer dans les campagnes vingt-cinq membres qui n'iraient pas contrecarrer l'action sacerdotale quand, par exemple, le curé parlera de la tempérance, etc., nous aurions donné à notre travail ici une forme très pratique en vue de la préparation à l'action sociale au dehors.

Nous contribuerions à former des professionnels qui sauraient aider efficacement la classe rurale à mieux faire, parce qu'ils seraient eux-mêmes préparés à leur rôle de dirigeants. Je crois qu'on tient là la clé de toutes la situation. Qu'on réussisse à établir une organisation centrale à l'Université et l'on aura une élite qui saura donner le mot d'ordre à notre population, toujours prête à suivre les bons conseils et les bons exemples quand ils viennent de gens éclairés et sincères. (*Applaudissements.*)

M. Ernest Moreau. — Pour aider les cercles paroissiaux dans leur travail intellectuel, je suggérerais que deux ou trois membres des cercles universitaires, surtout des anciens membres, s'y fassent inscrire et même en acceptent la direction quand on la leur offre, non pour l'honneur, mais pour mieux assurer l'organisation et l'action du cercle. Ce serait pour les membres un grand avantage que d'avoir le concours d'amis sortis depuis peu de l'Université et qui ont déjà fait leur marque personnelle ou sociale dans la vie.

Il existe depuis longtemps des cercles universitaires, mais nous constatons avec peine que leurs membres ne restent pas toujours fidèles au poste. Nous avons vu des jeunes gens qui semblaient promettre beaucoup et qui n'ont rien fait plus tard. Si la classe dirigeante ne nous donne pas le bon exemple de rester au poste, nous aussi peut-être serons tentés de déserter les rangs. Mais non, nous resterons quand même ; seulement nous avons besoin de l'appui des professionnels : cela nous encourage.

M. l'abbé A. Boileau. — Ce qui nous paralyse le plus dans l'organisation des cercles universitaires, c'est que nous ne connaissons pas assez les étudiants. Si nous avions des renseignements sur les élèves sortant des collèges, peut-être pourrions-nous atteindre un plus grand nombre de jeunes gens bien disposés.

L'an dernier, nous n'avons pu faire beaucoup de travail. Le Président nous a dit que ce qui importait le plus, c'était de fonder le cercle Pasteur. C'est ce que nous avons fait.

Les étudiants ne passent que trois ans à l'Université ; il faut les enrôler dès la première année ; en quatrième année, ils ont assez de préparer leurs examens. Si les étudiants en médecine se mettent au travail dès le premier moment, ils feront d'admirable besogne.

Je demanderai donc aux directeurs des collèges de vouloir bien, pendant les vacances, se mettre en communication avec le président général pour lui indiquer les futurs étudiants.

M. Joseph Durand. — Le respect humain est parfois la seule raison qui empêche certains jeunes gens d'entrer dans les cercles universitaires ; parce qu'ils n'étaient pas membres de l'A. C. J. C. au collège, ils restent isolés pour leur plus grand malheur.

J'ai été en relations fréquentes avec les directeurs et les membres d'un grand nombre de cercles collégiaux, et j'ai pu constater que 84 pour cent des membres quittent le cercle pour entrer au séminaire et qu'à peine deux pour cent font partie des cercles universitaires.

M. l'abbé A. Boileau. — Une raison bien simple qui explique pourquoi si peu de collégiens entrent aux cercles universitaires, c'est qu'il n'y a pas de cercles dans un certain nombre de collèges et qu'où il existe le cercle ne groupe qu'une faible proportion des élèves.

M. Cirice Gagnon. — Notre ami Pelland a parlé du trop grand nombre de jeunes gens qui envahissent les professions libérales. Je crois que la classe dirigeante n'est pas celle des notaires, des médecins ou des avocats, comme le disait M. Chapais ce matin, il n'y a chez nous que deux classes dirigeantes : celle des prêtres et celle des ruraux. En tout cas, au-dessus de la profession, il existe un idéal que les étudiants doivent s'efforcer d'atteindre en se convainquant que la profession n'est que la partie secondaire de leur rôle social. Le principal, à ce point de vue, n'est pas tant d'être de bons avocats ou médecins, de bons notaires ou ingénieurs civils que des collaborateurs, dans la société civile, des évêques et des prêtres.

M. Camille Tessier. — Je n'ai pas besoin de faire l'éloge de l'orateur que vous allez entendre. Le nom de M. l'abbé Emile Chartier (*Applaudissements*), intimement lié à la naissance et à l'histoire de notre Association, est bien connu de tous. Lui-même est indiscutablement l'un de ces « précurseurs » dont on nous parlait hier au banquet. (*Applaudissements*). Il fut un de ceux qui vécurent un beau rêve, car il eut l'idée de l'Association bien avant la naissance de celle-ci. Puisse-t-il trouver que la réalité n'est pas trop au-dessous de son rêve.

M. l'abbé Émile Chartier. — (*L'auditoire lui fait une ovation*). — Suivant une tradition qui m'est chère, je vous annonce dès le début que je ne vous retiendrai pas plus de dix minutes. Il est cinq heures moins vingt-cinq ; à cinq heures moins un quart, j'aurai fini.

Un jour, je causais avec M. Montpetit, que tout le monde connaît bien ici. (*Applaudissements*). Il me dit : « Mon cher ami, n'écrivez jamais un mot, ne prononcez jamais une simple parole qui ne puisse servir d'argument. » Or, je crois que les idées répandues cet après-midi peuvent servir d'arguments, car le grand nombre des membres qui ont pris part à la discussion, ont apporté une foule d'excellentes raisons sur le fonds même du débat. Ce qu'il faut, me semble-t-il, auprès de nos professionnels comme auprès de la classe rurale, c'est une campagne d'éducation. On revient toujours à cela, et il n'y a pas lieu de s'en étonner.

Rappelez-vous qu'avant 1900, on ne parlait guère au Canada d'action sociale ni de devoir social. Je me souviens moi-même d'un homme qui, en 1903, osa parler d'action sociale, et au nom duquel on s'empressa d'accoler l'épithète de « socialiste ». Un ministre, qui pourrait bien ne pas être le dernier et qui est peut-être le premier, étant à Paris lorsque j'y séjournais, me fit demander par son secrétaire une liste d'ouvrages à consulter sur la question économique et sociale, qu'il m'avouait ne guère connaître auparavant.

C'est donc une campagne d'éducation qui s'impose. Mais où l'entreprendre ? Ici, à l'Université ? M. Baril dit oui. Si oui, il y a une excellente solution proposée par M. Monette : à savoir qu'un prêtre, en même temps directeur d'âmes, soit chargé d'organiser des cercles à l'Université. Je ne sais pas si c'est bien l'idée proposée. (*Applaudissements*). Je ne veux pas me prononcer sur la question d'opportunité de la proposition, car je ne suis qu'un simple professeur de collège affilié. Mais comme professeur de collège affilié, je puis bien me demander, avec plus de raisons que d'autres, si notre campagne ne devrait pas commencer dans les collèges. Je vous avoue que la réponse m'embarrasse, et voici pourquoi.

Dans nos collèges, il y a deux éléments en présence qui repré-

sentent une conception différente de la formation collégiale. L'un croit qu'on ne doit pas ouvrir du tout les fenêtres et laisser pénétrer dans nos maisons d'éducation les questions extérieures. Or, le but de l'Association est précisément de s'occuper des diverses questions d'agriculture, d'éducation, etc., qui n'ont pas le moindre rapport avec un thème latin méritant dix-huit points sur vingt. L'autre croit qu'il n'est pas bon d'ouvrir les fenêtres toutes grandes, mais estime qu'il y aurait avantage à les ouvrir un peu. On pourrait, par exemple, transformer l'académie en cercle d'études, ou créer un cercle d'études à côté de l'académie. De là, conflit inévitable entre ces deux éléments. On ne doit pas blâmer ceux qui prétendent qu'on doit garder les fenêtres des collèges fermées ; ils ont des raisons pour cela. De même ceux qui croient qu'on pourrait les ouvrir un peu ont aussi leurs raisons. Quant à moi, je ne suis pas placé pour peser ces raisons et donner une solution.

Il faut entreprendre une campagne d'éducation, mais comment ? Je propose qu'au prochain congrès on reprenne, en le divisant, le problème qui nous occupe aujourd'hui : qu'on fasse un congrès sur le devoir social à la campagne, un autre sur le même devoir dans les professions libérales, et un troisième dans les milieux industriels et commerciaux. C'est une simple suggestion que je fais : qu'on reprenne le problème et qu'on revienne sur chacun des points. Tout ce que je viens de dire, je l'ai dit en mon nom, et prétend en garder seul toute la responsabilité.

M. Camille Tessier remercie l'orateur qui a su faire tant de bonnes remarques et de justes observations dans le court espace de dix minutes. Il déclare que la suggestion de reprendre, en trois congrès, l'étude détaillée de la même question, répond trop bien aux vues du Comité central pour que celui-ci n'en tienne pas compte. Puis il annonce que M. le docteur J. Gauvreau, secrétaire-archiviste du Collège des Médecins et des Chirurgiens, empêché — par des examens qui ont lieu à cette heure même — de venir adresser la parole, l'a prié de présenter ses excuses. « Je crois, ajoute le président de la séance, que voici un homme, un professionnel, qui remplit très bien son devoir social. Nous pouvons tous l'admirer, et notre admiration doit être aussi grande que notre regret de ne pas l'entendre aujourd'hui. (*Applaudisse-*

ments). Monseigneur le Vicaire-Général daignera, j'en suis sûr, ajouter quelques mots pour clôturer dignement cette séance. »

DISCOURS DE Mgr ÉMILE ROY, V. G.

Mes jeunes et chers amis,

Il devient très embarrassant de vous adresser la parole. Vous méritez tant de félicitations qu'on ne peut plus suffire à vous les dire. Vous avez si bien gagné notre admiration que nous ne savons plus où trouver les termes pour vous en exprimer les sentiments. Aussi je me bornerai à remercier très cordialement M. le notaire Hamel, et tous ceux qui ont pris part à cette belle séance d'études, d'avoir si bien mis en lumière le devoir social des membres des professions libérales.

Après avoir entendu la conférence si substantielle, si pleine de choses, de M. Hamel, et aussi la discussion et les commentaires qui l'ont suivie, nous sentons mieux ancrée dans notre âme cette conviction que le devoir social s'impose, d'une manière toute particulière, à ceux qui, par leur formation intellectuelle et les connaissances acquises, sont plus aptes à exercer une influence salutaire sur nos populations et sont appelés à les diriger dans la voie du bien. Nous demeurons aussi persuadés que vous ne songez pas à vous soustraire à ce devoir, mais que vous voulez plutôt y consacrer toutes les ressources de votre esprit et de votre cœur, et que vous voulez développer et fortifier en vous la rare et précieuse préoccupation de faire le bien autour de vous, s'alliant à la générosité qui se donne et au courage qui se décuple en face des difficultés.

Je ne veux pas reprendre tous les problèmes intéressants que vous avez soulevés, par exemple, la nécessité de la philosophie pour devenir un bon professionnel ; la question si importante d'éliminer de nos collèges ceux qui n'ont pas d'aptitudes pour les études classiques ; la question très importante aussi de l'organisation des étudiants à l'Université en vue du devoir social.

Qu'il me soit permis de dire comme il faisait bon d'entendre

le notaire Hamel insister sur la nécessité de mettre à la base de votre apostolat pour le bien la vertu personnelle du chrétien, la parfaite intégrité de la vie s'appuyant sur des convictions religieuses solides.

Oh ! oui, mes jeunes amis, ayez une conduite irréprochable. Faites l'accord entre vos actions et vos convictions. Puisez dans vos pratiques religieuses, dans la confession et la communion en particulier, ce qui fait l'homme d'honneur et de devoir, qui ne transige jamais avec les lois de la justice et de l'honnêteté, l'homme à l'âme loyale et généreuse, reflétant dans ses regards comme dans ses actes la droiture de ses intentions et la charité de son cœur, l'homme prêt toujours à embrasser les nobles et grandes causes ; et le peuple convaincu par cette prédication en acte, — la plus efficace de toutes, — captivé par cette grande voix du bon exemple, écoutera avec docilité vos appels à l'action et vous fournira toutes les recrues nécessaires pour la grande armée du bien. (*Applaudissements*).

Vous avez bien montré aussi que la grande force sociale c'est le catholicisme, et que c'est à lui qu'il faut demander lumière et direction. Mais pour que le catholicisme produise dans la société tous ses heureux effets, il faut, comme vous l'avez indiqué, l'exhiber au peuple dans toute son intégrité et en bannir tout mélange, tout compromis avec les tenants de l'erreur. C'est dire qu'il nous faut avoir des œuvres sociales à nous, exclusivement à nous, où nous puissions déployer en toute liberté notre drapeau : non pas un drapeau timide, mutilé, amoindri ; mais un drapeau fier, complet, flottant dans toute son ampleur. C'est dire que nous suivrons les directions libératrices de Pie X sur les œuvres interconfessionnelles. Ce n'est pas dans les associations mixtes, dans les alliances avec les non catholiques que nous chercherons le salut social. Mais ayant toujours présentes à l'esprit les graves et solennelles paroles que notre bien-aimé Pontife prononçait tout dernièrement encore, avec lui nous aimerons mieux « ces unions de fidèles qui, mettant de côté tout respect humain et fermant l'oreille à toute louange et à toute menace adverse, se serrent autour de leur drapeau, qui est d'autant plus splendide et glorieux qu'il est plus combattu, parce qu'il est le drapeau de l'Église. » (*Applaudissements*).

Il m'a été tout particulièrement agréable de vous voir accorder une place importante à la paroisse dans vos préoccupations d'être fidèles au devoir social. C'est que je suis de longue date un fervent enthousiaste de la vie paroissiale. J'ai pu constater par moi-même les puissants moyens d'action pour le bien qui s'y trouvent accumulés. Notre histoire nationale m'a appris aussi que la paroisse a été le facteur le plus efficace de la conservation de notre foi et de notre nationalité. C'est elle qui nous a donné l'organisation religieuse la plus parfaite peut-être qui existe dans le monde, qui nous a conservé cette vie catholique intense qu'admirent et nous envient nos frères des autres pays. Le groupement autour du clocher paroissial a été en même temps la meilleure sauvegarde de nos traditions nationales et de notre langue ; il a été la digue la plus efficace contre les infiltrations dangereuses, le rempart le plus solide contre les coups de main de nos adversaires. Continuons donc à développer et à fortifier l'esprit paroissial parmi nous. Que le professionnel, soucieux de répondre aux exigences du devoir social, se donne de tout cœur à cette noble tâche. Pour cela qu'il soit au premier rang dans la paroisse par sa valeur intellectuelle, sa compétence dans l'exercice de sa profession, par l'accomplissement fidèle de ses devoirs d'état, et aussi par sa mentalité catholique qui le portera à être d'esprit et de cœur avec l'Église : par la pratique de ses devoirs religieux, par l'intégrité de sa vie, par la préoccupation de se rendre utile, par le dévouement à toutes les œuvres de la paroisse. Ce sera le moyen le plus efficace de gagner la confiance, et aussi sans doute, s'il en a la légitime ambition, les votes de ses concitoyens ; et, ce qui est mieux encore, il méritera qu'on répète de lui ce qui a été dit du divin Maître lui-même : « Il a passé en faisant le bien. » (*Longs applaudissements*).

TROISIÈME SÉANCE D'ÉTUDE

LE DEVOIR SOCIAL DANS LES CLASSES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

La troisième séance d'étude était réservée à l'examen du devoir social dans les classes industrielles et commerciales.

S. G. Mgr G. Gauthier, évêque-auxiliaire de Montréal, avait accepté la présidence d'honneur, et la salle des promotions était remplie d'un public attentif à suivre les travaux des jeunes congressistes.

M. le docteur Georges-H. Baril, président général de l'A. C. J. C., qui devait diriger les débats, prit le premier la parole.

M. GEORGES-H. BARIL

Monseigneur,

Permettez-moi, dès l'ouverture de cette troisième séance d'étude de vous adresser au nom de l'Association l'expression de nos hommages respectueux et de nos sincères remerciements pour la bienveillance que vous nous avez témoignée dans vos souhaits de bienvenue à la cathédrale, et pour la preuve nouvelle que vous nous en donnez ce soir en bravant la température pour présider à nos délibérations.

Je remercie aussi l'assistance d'avoir répondu avec tant d'empressement à notre invitation et, malgré la pluie, d'être venue si nombreuse à cette séance d'étude qu'il nous a fallu quitter la salle de la bibliothèque pour nous installer ici.

M. Arthur Saint-Pierre, secrétaire de l'École Sociale Populaire et vice-président de notre Association, va maintenant nous communiquer le résultat des études et des enquêtes qu'il a faites sur le devoir social dans les classes industrielles et commerciales.

LE DEVOIR SOCIAL DES CLASSES INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Rapport présenté par M. Arthur Saint-Pierre, secrétaire de l'Ecole Sociale Populaire de Montréal et vice-président de l'A. C. J. C.

Le sujet que j'ai à traiter devant vous, est beaucoup trop vaste et trop complexe pour qu'il soit possible de l'étudier à fond dans le peu de temps dont il m'est permis de disposer. On m'a, en effet, charitablement prévenu qu'il serait dangereux, ou si vous le préférez inhumain, de mettre votre patience à l'épreuve pendant plus d'une demi-heure ; et comme je suis à la fois charitable et... prudent, j'ai pris la résolution formelle de ne pas m'imposer à votre attention plus de vingt ou vingt-cinq minutes.

Mais pour traiter du devoir social des classes industrielle et commerciale en vingt-cinq minutes, voire même en une demi-heure, il faut, de toute évidence écarter résolument les aspects secondaires de la question, si importants soient-ils, et ne s'occuper que de ses éléments essentiels. Même alors la plus grande concision reste de rigueur.

***

Le devoir social des classes industrielle et commerciale est double.

Elles doivent, en premier lieu, organiser la production et l'échange ou la vente en tenant compte des intérêts des consommateurs, je veux dire, de tout le monde.

Elles ont, ensuite, l'obligation de nous donner la paix sociale.

La première de ces deux propositions paraîtra, sans doute, étonnante à plusieurs. Généralement, pour ne pas dire toujours, quand un industriel ou un commerçant se met dans les affaires, son unique préoccupation est d'y réussir, d'y faire de l'argent ;

l'intérêt du public consommateur est le cadet de ses soucis. Et remarquez-le bien, encore que tout le monde s'en doute, nul ne songe à l'en blâmer, pour cette raison bien simple et bien concluante que son esprit est celui de la presque totalité de ses contemporains.

Pourtant, cet intérêt du public consommateur que notre homme d'affaires ignore en principe, il est bien obligé en pratique d'en tenir compte, pour se recruter une clientèle et pour la conserver.

C'est un premier fait qui démontre bien, suivant moi, qu'une entreprise industrielle ou commerciale n'a pas seulement pour but de faire vivre, plus ou moins grassement, son promoteur, mais qu'elle a encore une fonction sociale à remplir.

En voici un second : dans tous les pays on a multiplié les lois destinées à protéger le public contre l'activité malfaisante de certains hommes d'affaires plus habiles que scrupuleux.

L'autorité publique et leur propre intérêt obligent donc, dans une certaine mesure, producteurs et vendeurs à respecter les intérêts des consommateurs. Je dis dans une certaine mesure, car l'expérience est là pour montrer, d'une part, que la loi manque de souplesse, qu'elle ne peut pas tout prévoir et que beaucoup d'abus subsistent malgré elle, quand ce n'est pas sous sa protection, et d'autre part, que si l'intérêt personnel bien compris s'accorde assez souvent avec l'intérêt général, il arrive souvent aussi qu'il s'y oppose. D'où il suit, que les classes industrielle et commerciale ne peuvent faire de la loi et de leur intérêt la règle unique de leur conduite sans qu'il en résulte de graves inconvénients pour la société.

Ayant ainsi démontré, trop longuement sans doute au gré des uns, insuffisamment peut-être au gré des autres, l'obligation qui incombe aux commerçants et aux industriels de sauvegarder l'intérêt public dans l'exercice de leur activité professionnelle, il me faut maintenent analyser cette idée pour en faire bien saisir le sens et la portée.

Quel est l'intérêt du public consommateur ? Incontestablement de payer le moins cher possible pour une marchandise de bonne qualité. Dès lors, le devoir social de l'industriel sera d'organiser la production, et celui du commerçant, d'organiser

la vente de façon que les produits arrivent sur le marché purs et grevés d'aussi peu de frais que possible.

Est-ce à dire que ce principe ne souffre ni exception, ni atténuation et qu'il faille l'appliquer avec une inflexible rigueur ? Assurément non. Il serait, pour ne citer qu'un exemple, injuste et antisocial de diminuer les salaires d'ouvriers pas trop généreusement payés, seus prétexte de réduire le coût de la vie. Malgré, cependant, des restrictions nécessaires et que le sens commun suffit à faire découvrir, la règle que j'ai posée n'en reste pas moins vraie, en thèse générale, et devrait conditionner l'activité professionnelle de tout industriel ou commerçant soucieux d'accomplir son devoir social.

Ce principe admis, deux conditions sont nécessaires aux commerçants et aux industriels pour qu'ils puissent le faire passer dans la pratique : il leur faut une formation professionnelle sérieuse et la force de l'association.

La formation professionnelle d'abord. C'est elle qui, familiarisant l'homme d'affaires avec tous les détails de son entreprise, lui permettra d'en suivre la vie de très près et d'y éviter le gaspillage et le coulage. C'est elle surtout qui, donnant à ses aptitudes professionnelles tout le développement dont elles sont susceptibles, lui fera découvrir pour son industrie ou pour son commerce, l'organisation capable de produire un maximum de résultats avec un minimum de frais généraux.

Un homme d'affaires ayant reçu cette formation ne craindra aucune concurrence loyale, pas même celle des sociétés coopératives. Reconnaissant au contraire que la coopération est un moyen, plus ou moins efficace, mais parfaitement légitime de combattre la cherté de la vie, il laissera les routiniers s'acharner contre elle, et s'efforcera pour sa part, d'en utiliser l'esprit et les méthodes au bénéfice de sa clientèle, qui saura bien l'en récompenser.

Quelle que soit cependant sa valeur professionnelle et si résolu soit-il d'accomplir son devoir social dans l'exercice de sa profession, l'homme d'affaires ne pourra que peu de chose s'il reste isolé. D'abord, parce que le rayon d'influence d'un seul homme est nécessairement limité, ensuite et surtout, parce que les

égoïsmes coalisés l'enserreront bientôt de toutes parts et finiront par l'étouffer. Pour lutter avec quelque chance de succès contre la fraude ; pour combattre à chances égales, accapareurs et monopoleurs ; pour empêcher que sa branche d'industrie ou de commerce ne devienne, aux mains de spéculateurs sans scrupule, un moyen de rançonner le public ; en un mot, pour remplir son devoir social de producteur ou de vendeur, l'homme d'affaires a absolument besoin de s'appuyer sur une bonne association professionnelle. Elle seule peut lui donner l'influence et la force nécessaires pour sauvegarder efficacement, de concert avec l'autorité civile, l'intérêt public.

Si maintenant l'on me demandait de résumer, dans une brève formule, toute cette première partie de mon rapport, je dirais :

Industriels et commerçants doivent acquérir une sérieuse formation professionnelle et s'associer entre eux, en vue de protéger l'intérêt public dans l'exercice de leur profession.

Où en sommes-nous avec la formation professionnelle de nos chefs de commerce et d'industrie ?

Que valent nos associations professionnelles — car nous en avons — au point de vue qui nous occupe ?

Voilà les deux questions qui se posent naturellement ici. Je me réserve de répondre à la seconde, quand elle se posera tout à l'heure avec plus d'ampleur. Quand à la première, je crois devoir l'écarter complètement. J'avoue en toute humilité que je n'ai pas eu le temps de grouper tous les éléments d'information qui me permettraient de me prononcer, en connaissance de cause, sur la formation professionnelle de nos chefs d'industrie et de commerce, non plus que sur la valeur de notre enseignement technique, industriel ou commercial. De plus, c'est une question qui ne peut se trancher par une simple affirmation, et qui exigerait à elle seule un long travail. Enfin, nous avons au milieu de nous des personnes d'une compétence indiscutable, qui voudront bien, sans doute, nous donner sur ce point, des renseignements précieux.

Pour ma part, je me bornerai à rapporter brièvement ici, à titre d'indication ou d'exemple, la formation professionnelle

que le grand industriel catholique, M. Léon Harmel, fait donner à ses fils et petits-fils, les futurs patrons du Val-des-Bois.

Le Val-des-Bois est une filature de laine qui emploie environ 600 ouvriers et ouvrières. « Les enfants de la famille patronale, après avoir fréquenté les écoles professionnelles, passent par la filière de l'apprentissage dans l'usine qu'ils doivent gouverner. Ils reçoivent successivement, après les épreuves réglementaires, leur diplôme d'ouvrier signé par les conseillers, l'ouvrier instructeur et le contremaître ; puis le diplôme de contremaître, également signé par le Conseil ouvrier et par les contremaîtres appelés à contrôler le travail.» [1] Leur formation est complétée par des voyages d'études à l'étranger.

Il est évident qu'un patron ayant reçu cette formation à la fois théorique et pratique, sera de beaucoup supérieur au simple théoricien et au simple praticien. De plus, ayant grandi parmi les ouvriers, ayant travaillé de ses mains sous leurs yeux et connaissant par expérience tout ce qu'il y a de pénible dans leur travail, il sera naturellement porté à sympathiser avec eux et conquerra sans difficulté leur confiance et leur affection.

Si cette méthode de formation professionnelle des patrons pouvait se généraliser, elle aiderait puissamment, me semble-t-il, au rapprochement de classes trop portées de nos jours à se considérer comme ennemies et à se faire la guerre.

Quoi qu'il en soit — et j'aborde enfin la seconde partie de mon travail — la classe commerciale, et surtout la classe industrielle, ont le devoir strict de mettre fin à ces luttes acharnées entre patrons et employés, qui ont des répercussions si douloureuses dans tous les rangs de la société.

De 1901 à 1912 il s'est produit au Canada 1,319 grèves, soit une moyenne de 110 par année ; près de 320,000 ouvriers ont été affectés par ces grèves, qui ont entraîné pour les ouvriers la perte de (9,000,000) neuf millions de jours ouvrables. Calculé sur une base de $2.50 par jour seulement, le salaire de ces neuf millions de jours ouvrables représente une perte annuelle pour les ouvriers, de $1,900,000 ; soit une perte totale, en douze ans, de vingt-deux à vingt-trois millions de piastres. [2]

---

[1] Dombray-Schmitt, *Le Val-des-Bois*, p. 15 de l'édition de l'E. S. P.
[2] *Gazette du Travail*, février 1914.

Figurez-vous maintenant ce que ces cent dix grèves annuelles ont dû amener de misère à des milliers de foyers ouvriers. Représentez-vous encore, l'angoisse de centaines et de centaines de marchands jetés dans la gêne, peut-être réduits à la banqueroute par la diminution subite et anormale du pouvoir d'achat de leur clientèle régulière. N'oubliez pas que ces grèves, avec les misères qui en sont la suite et les violences qu'elles provoquent parfois, creusent entre les employeurs et les employés un fossé de plus en plus profond, activent les haines de classes et préparent les voies à la révolution sociale. Veuillez enfin tenir bien compte de ceci que les ouvriers s'organisent pour substituer aux grèves locales et par métier d'aujourd'hui, des grèves monstres qui engloberaient toute une industrie, et qui tendraient à rien moins qu'à paralyser la vie économique tout entière de la nation. Après cela, seriez-vous le plus optimiste des hommes, vous ne pourrez faire autrement que de conclure que la situation est excessivement grave.

Quelles en sont les causes ? Qui en est responsable ? Les causes sont nombreuses, les responsabilités partagées, et il serait trop long de les étudier toutes en détail. Écartant donc, comme j'ai dû le faire jusqu'ici, toutes les considérations secondaires ou qui ne se rapportent pas directement à mon sujet je vais aller tout de suite au cœur même de la question.

Les haines de classes, qui troublent déjà notre société et qui menacent de la bouleverser de fond en comble, sont dues à la méconnaissance de leur devoir social par les classes industrielle et commerciale à tous leurs degrés.

Commerçants et industriels ont trop souvent oublié qu'il y avait des droits supérieurs à leur droit de s'enrichir et des intérêts plus sacrés que leur seul intérêt personnel. C'est pourquoi nous avons eu les salaires dérisoires, les journées de travail trop longues, et surtout le travail des femmes et des enfants dans des conditions telles, qu'une partie relativement considérable de notre population des villes se flétrit avant l'âge, tandis que le flot de la vie est tari dans une multitude de ses sources les plus fécondes et les plus généreuses.

De leur côté, les travailleurs, sous l'inspiration de chefs généralement révolutionnaires — plus ou moins conscients — ont

une tendance marquée à ne donner d'autres limites à leurs revendications, que les limites de la puissance de leurs syndicats. Les grèves injustes et violentes sont le résultat logique de cet état d'esprit.

Par la faute des uns et des autres, le monde industriel est ainsi changé en un champ de bataille ; et en un champ de bataille où ne se montrerait nulle part, à l'horizon, la croix rouge des ambulanciers, symbole d'espoir, gage de guérison ou, à tout le moins, de soulagement pour les blessés du combat. C'est que, en effet, organisés pour la lutte, et rien que pour la lutte, patrons et ouvriers abandonnent à leur malheureux sort ceux d'entre eux qui n'en peuvent soutenir le choc. Se battre les unes contre les autres et faire pression sur les autorités publiques pour en obtenir une législation marquée au coin de l'égoïsme de classe le plus pur, j'allais dire le plus féroce, telle semble être la mission à peu près exclusive de nos associations professionnelles de patrons aussi bien que d'ouvriers. Quant aux œuvres destinées à relever le niveau professionnel de leurs membres, ou à leur venir en aide dans le besoin, elles ne s'en préoccupent guère. Le placement est, chez nous, institution d'État ; l'enseignement professionnel et l'apprentissage sont en train de le devenir, et pareillement l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse.

Cette abdication des groupes professionnels en face de devoirs aussi importants, est une des plus graves manifestations de l'esprit individualiste que patrons et ouvriers portent jusque dans leurs associations et contribue, par ailleurs, à entretenir et à développer cet esprit. On doit y voir l'une des causes principales du manque d'entente et de sympathie qui existe dans les milieux industriels surtout, et jusque dans les milieux commerciaux.

Une réaction énergique s'impose : il faut que patrons et ouvriers catholiques s'entendent pour rétablir la paix sociale sur la base de la justice et de la charité chrétienne.

Là où le syndicat mixte sera reconnu impossible, que les patrons se groupent entre eux, que les ouvriers de leur côté en fassent autant ; que les syndicats de patrons et les syndicats d'ouvriers constituent ensuite des comités mixtes et que, dans ces institutions — syndicats et comités, — tout imprégnées d'es-

prit chrétien, patrons et ouvriers cherchent leur bien particulier dans le respect scrupuleux de l'intérêt général.

D'une organisation professionnelle ainsi comprise sortiraient naturellement, comme la fleur du bouton, les bureaux de placement, les caisses de chômage, les œuvres d'apprentissage, de crédit mutuel et d'autres encore ; toutes ces institutions professionnelles et charitables, qui tendent à relever le niveau intellectuel et moral de la profession, qui sont douces et secourables aux faibles et aux malheureux, et qui exerceraient, sur la vie commerciale et industrielle de notre pays, une influence purifiante et pacificatrice.

Ce travail d'assainissement et de pacification du monde industriel et commercial, patrons et ouvriers doivent encore le poursuivre en prêtant un concours loyal, désintéressé, à l'élaboration et à l'application d'une saine législation sociale.

Il nous faut, et le plus tôt possible, un status légal pour nos associations professionnelles, qui en sont entièrement dépourvues.

Notre loi sur les accidents de travail devrait être modifiée dans un sens plus libéral.

Certaines de nos lois sociales ont une portée trop restreinte : celle qui limite la durée du travail des femmes et des enfants dans certaines industries, par exemple ; ou encore celle qui fixe un âge minimum pour être admis à travailler dans les manufactures.

Il n'existe aucune raison valable pour que la protection de ces lois ne s'étende pas à toutes les femmes et à tous les enfants qui travaillent.

Et je pourrais allonger considérablement cette liste de lois sociales, anciennes à améliorer, et nouvelles à inscrire dans notre code.

Si notre législation sociale n'est pas encore, tant s'en faut, ce qu'elle devrait être, il n'en faut pas trop blâmer nos législateurs qui ont besoin pour agir, dans ces matières où tant d'intérêts contradictoires sont engagés, de se sentir soutenus, voire même poussés par l'opinion publique. Il faut même reconnaître qu'en votant certaines de nos lois sociales, ils ont eu le mérite de s'exposer à perdre d'un côté, plus de votes qu'ils n'en gagnaient de l'autre. Or on sait que c'est là, pour un législateur électif, le comble de l'héroïsme !

Il est donc permis de croire que le jour où ils se sentiront encouragés, aidés par des associations professionnelles actives, et représentant tous les éléments qui composent le monde industriel et commercial, nos législateurs s'empresseront de compléter et de perfectionner leur œuvre.

Ce jour est-il éloigné ? nous pouvons espérer que non. Déjà, répondant à l'appel de leur clergé, les ouvriers catholiques commencent à se grouper pour la défense de leurs intérêts sans doute, mais aussi afin de pouvoir accomplir plus parfaitement leur devoir social.

Les patrons catholiques ne peuvent pas rester en arrière. Eux aussi, dociles aux enseignements de l'Église leur Mère, et aux prescriptions impérieuses de leur conscience, ils voudront bientôt se réunir pour chercher ensemble quels sont les devoirs spéciaux que leur profession leur impose, et pour s'aider mutuellement à s'en acquitter.

Quand patrons et ouvriers catholiques se seront mis résolument à l'œuvre, notre monde industriel et commercial tout entier, même dans sa partie non catholique, en sera nécessairement transformé. Alors, le problème social étant devenu pour nous moins aigu et moins troublant, nous pourrons donner toute notre attention à la solution de nos problèmes nationaux et présenter un front plus uni et plus résistant aux adversaires de nos traditions religieuses et nationales.

On me permettra de soumettre à l'appréciation des congressistes les vœux suivants :

I. — *Le Congrès émet le vœu que la Législature provinciale de Québec mette à l'étude et vote, le plus tôt possible, une loi sur les Associations professionnelles.*

II. — *Le Congrès émet le vœu que patrons et ouvriers catholiques, se conformant aux directions de l'Eglise, se constituent en Syndicats professionnels catholiques et travaillent d'un commun accord au maintien de la paix sociale sur une base de justice et de charité chrétienne.*

DISCUSSION ET COMMENTAIRES

M. le Dr G.-H. Baril, président, déclare la discussion ouverte et pose lui-même une première question au rapporteur : « Quel est le devoir social particulier aux membres de la Jeunesse catholique ? Quel rôle doivent-ils jouer dans la solution des problèmes sociaux ? »

Le Rapporteur. — Un rôle de premier plan. Il faut un travail de formation assez pénible pour voir clairement son devoir social et pour l'accomplir au détriment de ses propres intérêts. Il faut que nos jeunes gens instruits ne craignent pas de venir entendre les conférences adressées à eux, ni de lire les tracts publiés pour eux.

La fondation et la direction des œuvres destinées à promouvoir l'apaisement des conflits sociaux, par l'amélioration du sort du travailleur et par l'organisation professionnelle sur des principes meilleurs que ceux qui sont à la base des associations actuelles, exige aussi une élite non seulement généreuse mais très avertie. Cette élite nous ne l'aurons jamais, du moins suffisamment nombreuse, si l'A. C. J. C. ne nous la donne pas. Aussi bien, si j'avais un vœu à ajouter, ce serait de conseiller à nos cercles de faire une large part dans leurs études à la question ouvrière.

S. G. Mgr Gauthier. — Il me semble que des membres de l'A. C. J. C., et spécialement M. Saint-Pierre, se sont occupés de fondations dans le sens dont on vient de parler.

Le Rapporteur. — En effet, Monseigneur ; le Comptoir coopératif de Montréal n'existerait pas, s'il n'avait pu compter sur le concours du cercle Pie X. Son président, son secrétaire, son gérant et son vérificateur des comptes sont membres de l'A. C. J. C.

M. Guy Vanier. — Nous savons que les syndicats catholiques d'ouvriers et d'employés sont assez nombreux. Mon ami Saint-Pierre voudrait-il nous dire la nature des syndicats de patrons et s'il existe de tels syndicats dans la province.

Le Rapporteur. — Ils sont rares un peu partout, malheureusement, mais il existe des syndicats professionnels de patrons. Cette œuvre s'est peu développée, soit parce que les patrons sentent moins que les ouvriers le besoin de s'unir, soit

parce qu'en économie politique les doctrines libérales comptent encore beaucoup d'adeptes chez les catholiques. Tout comme l'ouvrier le patron connaît mieux ses droits que ses devoirs.

Le syndicat central des Unions fédérales professionnelles et catholiques de France a été fondé sous l'empire de la loi de 1884. Il a d'abord un rôle éducationnel : il vise à faire l'éducation professionnelle de ses membres, par des cours sous la direction d'un bureau juridique, et travaille ainsi au relèvement général. Comme autre rôle, il favorise et facilite les ententes avec les ouvriers. Tout récemment il constituait, de concert avec les syndicats d'ouvriers et d'employés parisiens, un comité mixte qui s'emploie à résoudre les questions débattues, non au bénéfice du plus fort, mais dans le sens de la justice. Son troisième rôle est d'établir des institutions de secours mutuel qui aident les membres en cas de besoin. Comme vous le voyez, il y a encore des bonnes volontés.

M. Guy Vanier. — Le rôle des syndicats est donc surtout un rôle d'éducation. Ce matin, en étudiant le devoir social à la campagne, et cet après-midi, dans les professions libérales, nous avons constaté que le premier travail à faire chez nous est un travail d'éducation : telles furent entre autres les conclusions de M. l'abbé Chartier. Le rôle principal des syndicats patronaux est un rôle d'éducation. Je m'explique très bien aussi que le but des syndicats ouvriers est un but de formation. Mais en pratique, ne semble-t-il pas que les syndiqués travaillent surtout à organiser la défense de leurs intérêts personnels ?

Le Rapporteur. — Le rôle des divers syndicats de patrons, d'employés ou d'ouvriers ne diffère pas beaucoup. En fait, les syndicats catholiques d'ouvriers en France s'emploient avec autant de zèle que les syndicats de patrons à assurer la formation professionnelle de leurs membres. C'est à défaut d'organisation meilleure que ce rôle est échu aux syndicats.

M. Agapit Clermont. — Vous vous êtes prononcé, dans votre rapport, en faveur d'une loi interdisant le travail des enfants qui ont moins de quatorze ans. Ne croyez-vous pas qu'une telle loi porterait atteinte aux droits des parents sur leurs enfants, tout comme le ferait une loi d'obligation scolaire ?

Le Rapporteur. — Je ne crois pas que l'on puisse établir de parité entre les deux cas. L'une de ces lois défend un mal :

l'exploitation de l'enfance ; l'autre ordonne un bien : l'instruction. La première n'atteint que les parents coupables et ne les lèse pas dans l'exercice normal d'un droit ; l'autre restreint indûment la liberté des pères de famille et cause de multiples ennuis à une foule de parents qui s'acquittent en conscience et dans la mesure du possible, du devoir qui leur incombe de faire instruire leurs enfants.

M. l'abbé E.-E.-M. Goüin. — M. Saint-Pierre voudrait-il nous faire voir en quoi une loi d'obligation scolaire peut causer de multiples ennuis aux parents qui s'acquittent déjà de leur devoir ?

Le Rapporteur. — Une telle loi est nécessairement uniforme et rigide ; elle impose un minimum d'assistance à l'école pendant un nombre déterminé d'années. Or, il peut très bien arriver qu'un enfant de douze ans, par exemple, soit aussi avancé qu'un autre de quatorze ans. De plus, il se présente une infinité de cas où les parents peuvent avoir besoin de la présence de leurs enfants à la maison, quand la loi rendrait obligatoire leur présence à l'école. D'où poursuites vexatoires et odieuses contre des parents qui remplissent pourtant leur devoir dans la mesure du possible. Je parle évidemment dans l'hypothèse où la loi serait appliquée. Si on ne l'applique pas, il est bien inutile de la voter. D'ailleurs il y a mille manières de procurer l'instruction aux enfants sans recourir à cette mesure extrême et peu efficace. Je me contente d'indiquer quelques motifs ; dans un polémique avec l'honorable sénateur Dandurand, j'ai déjà eu occasion d'exposer les arguments d'une façon plus complète.

M. Agapit Clermont. — Alors la loi en vigueur dans le Massachusetts est une loi injuste ; elle défend aux enfants de moins de seize ans de travailler dans les manufactures. Or, il peut très bien arriver qu'un enfant de douze ans soit assez robuste pour le faire sans détriment pour sa santé. Il y a même certains cas où il serait du devoir d'un enfant de travailler ainsi.

Le Rapporteur. — La limite d'âge fixée par la loi du Massachusetts n'a rien d'absolu en soi : c'est une question d'appréciation. Maintenant il arrive que la plupart des lois d'intérêt général causent un certain préjudice à quelques particuliers ; on n'a pas le droit d'en conclure pour cela seul que ces lois sont injustes.

Il en serait autrement si une loi ne servait que peu ou point l'intérêt général et causait du préjudice à la plupart des citoyens.

M. Gustave Monette. — Notre ami Saint-Pierre a critiqué la loi provinciale sur les accidents de travail. Voudrait-il nous dire quels sont, suivant lui, les amendements qu'il faudrait y apporter ?

Le Rapporteur. — J'en signalerai un, très important. Le maximum de l'indemnité payable en vertu de cette loi devrait être considérablement relevé. Actuellement cette indemnité ne peut dépasser la somme de $2000.00, ou une rente annuelle égale à l'intérêt produit par un capital de $2000.00, soit environ $120.00 par année. On avouera qu'avec ce revenu l'ouvrier le plus économe ne saurait vivre convenablement.

M. Omer Héroux. — Et cette maigre indemnité, l'ouvrier n'est pas même certain de la retirer, car il n'y a rien dans la loi qui lui en garantisse le paiement au cas où le patron ferait faillite. Dans les pays... civilisés, non seulement on a jugé bon de fixer le montant de l'indemnité mais aussi d'assurer les moyens de la faire payer.

M. Gustave Monette. — Dans la loi il y a un proviso qui permet à l'ouvrier un recours contre son patron quand celui-ci possède une police d'assurance.

M. Omer Héroux. — La loi stipule : Si vous acceptez les risques de faillite possible du patron, vous avez droit à $2000.00 ; mais si vous ne les acceptez pas, vous n'avez droit qu'à $300 ou $400 tout au plus. D'autre part, quand l'ouvrier n'exige pas le capital, s'il arrive un accident qui ruine le patron, tout est perdu pour l'ouvrier qui n'est plus en état de pourvoir à l'avenir de sa famille. J'assistais à la discussion de cette loi à Québec. Les auteurs eux-mêmes durent admettre qu'il n'y a point de solution à ce cas. On leur montrait les défauts de la loi, mais ils n'ont pas su les corriger.

M. Gustave Monette. — Il ne faut pas oublier néanmoins que cette loi — tout imparfaite et susceptible d'amélioration qu'elle puisse être — a introduit dans notre droit civil un principe nouveau : celui du risque professionnel. Je ne sais si au point de vue de la morale naturelle ou de la théologie catholique, on devrait faire des réserves, mais au point de vue du droit civil

cette loi admet un principe inconnu jusqu'ici. Autrefois chacun était responsable de ses fautes, mais de ses fautes seulement. Quand l'employeur était trouvé coupable de négligence dans la protection ou la sécurité qu'il devait assurer à son employé, il devait payer à celui-ci la quotité des dommages. L'accident était-il dû à la seule faute de l'ouvrier, celui-ci devait en supporter toutes les conséquences.

Le principe nouveau crée l'obligation pour le patron de payer telle somme à l'ouvrier dès qu'il y a eu accident ; on ne tient plus compte de la responsabilité personnelle. La loi que nous discutons considère les accidents de travail comme des risques professionnels dont l'industrie doit supporter les frais. Elle stipule que, dès qu'il y a eu accident, même si l'ouvrier seul est en faute, le patron doit payer, pourvu que son employé possède un contrat d'engagement.

On conçoit qu'en introduisant une innovation aussi radicale dans notre droit civil les législateurs aient tenu à procéder avec prudence et lenteur afin de ne pas charger brusquement les industriels d'obligations trop lourdes.

Le Rapporteur. — Il est vrai, comme l'a dit M. Monette, que la loi de compensation aux ouvriers a introduit dans notre droit un principe nouveau. Mais pourquoi nos législateurs ont-ils voté cette loi, qui parfois n'assure pas même à l'ouvrier la moitié du salaire qu'il gagnait avant l'accident ? La raison déterminante qui a fait établir cette loi, c'était de protéger les travailleurs, trop souvent sacrifiés quand il n'y avait pas de leur faute, parce qu'ils ne pouvaient, sous l'empire du droit commun, faire les frais d'une bataille légale contre les grandes compagnies toujours prêtes à en appeler à un tribunal supérieur des jugements rendus contre elles.

M. Omer Héroux. — Il y a aussi une autre raison. C'est que l'ouvrier gravement blessé se voyait le plus souvent dans l'impossibilité matérielle de réunir les éléments de preuve nécessaires pour démontrer la négligence ou la faute du patron. Si l'accident était fatal, la situation était encore pire : la famille de la victime ne pouvant entreprendre de prouver la faute de l'employeur restait généralement privée de toute compensation et exposée à la misère.

Voici la situation qui était faite à l'ouvrier. Le patron lui disait : « Je ne suis responsable que des accidents commis par ma faute démontrée. » De là découlait pour l'ouvrier l'obligation de démontrer la faute. Si l'ouvrier lui-même était coupable, le fardeau restait sur ses épaules. Si l'ouvrier n'était point coupable, le fardeau retombait encore et presque toujours sur lui, car non seulement il était obligé de prouver la faute de son patron, mais il devait pouvoir le suivre en appel et épuiser la série de toutes les juridictions.

M. Gustave Monette. — Nous ne devons pas oublier les points essentiels qui différencient la justice humaine de la justice divine. Ici-bas la cause est soumise à des tribunaux dont les moyens d'information sont limités et imparfaits ; ils ne peuvent porter un jugement que sur des faits qui leur sont bien prouvés. De là l'obligation d'exiger de l'ouvrier qu'il prouve s'il y a eu faute de son patron.

Le Rapporteur. — Il ne faut pas oublier non plus que l'obligation imposée par la loi à tout travailleur victime d'un accident de prouver la faute de son patron pour avoir droit à une indemnité, et les efforts faits de son côté par le patron pour jeter sur l'ouvrier toute la responsabilité de son malheur, avaient pour résultat d'irriter les autres ouvriers spectateurs de cette lutte inégale et contribuaient à alimenter la haine des classes. Une personne n'est pas moins qu'une machine, disaient-ils, et en cas d'accident, le propriétaire de l'exploitation devrait subir sa part des conséquences et contribuer à la réparation du dommage encouru.

M. J.-W. Jalbert. — Je ferai remarquer qu'on a oublié un point très important dans toute cette discussion : c'est que la loi des accidents du travail n'empêche pas l'ouvrier de réclamer plus de $2000.00 pourvu qu'il prouve la faute du patron. Je ne voudrais pas qu'on accuse les avocats de défendre aveuglément le code et les législateurs, parce que mon ami Monette et moi nous nous montrons difficiles avant de louer ou de blâmer. Je veux mettre de côté tout appel aux sentiments — on en abuse parfois pour flatter les ouvriers —, car nous sommes ici pour étudier, sans préjugé ni passion, une question sociale.

Il est bon de penser aux ouvriers, mais il ne faut pas oublier

que les patrons ont aussi des droits qui doivent être respectés. La loi actuelle sur les accidents de travail est suffisamment généreuse quand elle oblige le patron à payer des dommages à ses employés, dans tous les cas, qu'il y ait faute ou non de sa part, surtout si l'on tient compte que cette loi n'enlève pas au travailleur victime d'un accident son droit de poursuite, sous l'empire du droit commun, pour une indemnité aussi élevée qu'il le juge à propos.

Dans les cas où l'accident n'est point fatal, l'ouvrier guéri retire un salaire pour le travail qu'il peut encore faire et la loi oblige de plus le patron, qu'il y ait eu de sa faute ou non, à payer une rente à son employé. La loi n'est point parfaite, mais les lois parfaites ne sont pas de ce monde. Les patrons ont une grosse part de risques et par suite un grand besoin de protection. Si pour flatter les ouvriers, vous imposez aux patrons des obligations trop lourdes, vous réduisez un bon nombre de ceux-ci à la banqueroute, du moins les petits patrons, et ceux qui auront le plus à souffrir de cet état de choses seront les travailleurs eux-mêmes privés de leur gagne-pain.

Je pratique depuis quelque temps déjà et j'ai pu constater que, même avant la loi de compensation, si un accident ouvrier se produisait, on obligeait d'ordinaire le patron à payer une indemnité. On ne peut, me semble-t-il, accuser nos tribunaux d'avoir manqué de justice à cet égard. Sans doute la loi peut être modifiée, mais il ne faut pas oublier qu'elle protégeait autrefois les ouvriers et qu'elle les protège encore davantage aujourd'hui.

Le Rapporteur. — Si nous faisons de la « démagogie » — le mot n'a pas été prononcé, mais il me semble que c'est bien l'idée — en paraissant nous occuper surtout des ouvriers dans cette discussion sur la législation sociale de la province de Québec, nous sommes en très bonne compagnie pour en faire, car nous nous rappelons ce passage de l'encyclique *Rerum novarum* où il est dit que : « Les riches, se faisant comme un rempart de leurs richesses, ont moins besoin de la tutelle publique. »

Sans doute la loi de compensation n'enlève pas aux ouvriers leur droit de poursuite en vertu du droit commun, dans le cas où l'accident est dû à la faute du patron. Mais ce droit est généralement illusoire, car l'ouvrier se trouve presque toujours dans

l'impossibilité de prouver la faute du patron, soit pour l'excellente raison donnée par M. Héroux, soit encore — comme je l'ai déjà dit — faute d'argent pour payer les frais du procès et les nombreux appels que le patron ne manque pas ordinairement de faire quand il est condamné par les cours inférieures. On a eu un exemple célèbre de l'un de ces procès suivis d'appels répétés de cour en cour jusqu'au Conseil privé en Angleterre, dans le cas de la veuve Curtiss *vs* la Compagnie du Pacifique. La puissante compagnie a dû finalement payer, mais Mme Curtiss aurait abandonné la partie bien avant l'appel au Conseil privé, si les unions ouvrières ne s'étaient pas chargées de prélever les fonds nécessaires au paiement des frais de la cause.

Il me semble que nos demandes n'ont rien de révolutionnaire. Nous avons une loi dont tout le monde, je crois, approuve le principe. Cette loi prend pour acquis que le patron ne le fait pas exprès pour faire tuer ses ouvriers et que ceux-ci ne se coupent pas un bras, ne se cassent pas une jambe pour le plaisir de poursuivre le patron. Elle écarte résolument la présomption de faute, que le droit commun attache à tout accident de travail, pour lui substituer le concept — nouveau en effet, mais beaucoup plus intelligent, beaucoup plus conforme à la réalité — du risque professionnel auquel mon ami Monette a fait allusion tout à l'heure.

Seulement, cette loi a deux grands défauts. En premier lieu, elle fixe à $2000.00 le maximum de l'indemnité qui peut être payée aux héritiers d'un ouvrier tué à l'ouvrage, et à l'intérêt d'un capital de $2000,00 soit $120.00 environ, le maximum de rente qu'un travailleur rendu invalide par un accident de travail aurait le droit de retirer. En second lieu, elle ne prescrit pas les mesures à prendre pour assurer à la victime cette maigre indemnité en cas de faillite de son patron.

Nous demandons simplement que le chiffre de l'indemnité soit élevé raisonnablement et que des mesures soient prises pour en assurer le paiement aux ayant-droit. Encore une fois, il n'y a là rien de révolutionnaire, ni qui justifie contre nous l'accusation de vouloir flatter les ouvriers.

Les modestes réformes que nous demandons ne mettraient pas non plus les industries en danger. Déjà, quand un industriel

met une entreprise sur pied, il doit faire une part, dans le calcul de ses frais généraux. à l'usure de son outillage et aux risques d'incendie. Nous estimons qu'il devrait aussi faire une part pour protéger ses employés contre les accidents.

Mais on me dira peut-être, on m'a déjà dit, que précisément cette obligation est très onéreuse, vu les taux excessivement élevés des compagnies d'assurances. Cette objection disparaîtra le jour où les patrons voudront bien se rallier à l'idée d'organisation professionnelle telle que préconisée par l'école sociale catholique. Ce jour-là, l'assurance contre les accidents coûtera beaucoup moins cher, car elle deviendra un service professionnel organisé par et pour la profession, au lieu d'être comme de nos jours, une machine à produire de gros dividendes pour ses actionnaires.

M. Gustave Monette. — Pour ma part, j'approuve et j'appuie les résolutions que mon ami Saint-Pierre a proposées. Mais puisque nous voulons faire un examen sérieux de la question, il est bon de remarquer que nos gouvernants ont fait quelque chose de bien dans le passé, car la loi est imprégnée d'un esprit de justice qui a même fait violence à nos vieilles théories légales. J'estime qu'il est bon de remarquer ce qui a été fait de bien.

M. Fortunat Bourbonnière. — Je crois devoir ajouter un mot de renseignement sur un point que vous connaissez probablement, mais qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler. Si l'on émet des vœux, ce sera après avoir pris une connaissance complète de la loi.

J'admets que dans certains cas, il peut arriver que la protection soit purement illusoire. Vous connaissez l'axiome populaire : « Là où le Roi n'a rien, Dieu lui-même perd ses droits.» L'actif immobilier tend de nos jours à devenir de plus en plus rare. Il arrive parfois que dans des bureaux de grandes compagnies, les millionnaires qui en sont à la tête ne sont pas même propriétaires du mobilier.

Afin de sauvegarder les droits acquis aux ouvriers, la loi leur permet d'être inscrits comme ayant-droit sur la propriété du patron. Elle pourrait rectifier pour les immeubles, en disant que ce privilège n'existera que sous condition d'enregistrement et après les autres hypothèques déjà enregistrées. Il peut arriver

dans certains cas très malheureux qu'un gros accident mette le patron dans la rue. Mais je crois que pour être juste, il faut établir une gradation entre les dommages à subir. (*Applaudissements*).

M. Maurice Gélinas. — Plusieurs avocats ont parlé de la question ouvrière. Je ne suis pas avocat, mais j'ai des relations avec les ouvriers en tant que patron.

Je constate que la jeunesse canadienne-française se dirige, en grande partie, vers les professions libérales et le commerce. Je crains qu'elle ne se désintéresse trop de la carrière industrielle. On dit que la question sociale, qu'elle soit posée dans les professions, l'industrie ou l'agriculture, est une question de formation. Pourquoi ne travaillerions-nous pas à la formation d'un plus grand nombre d'industriels compétents ?

Je sais pertinemment que maintes industries sont tombées faute de gérant possédant une instruction suffisante et l'expérience nécessaire. C'est pourquoi, je demande aux congressistes de réfléchir sur ce qu'il y aurait à faire pour diriger nos jeunes gens vers l'industrie et pour former les futurs industriels.

M. le Dr Baril. — Il n'est guère de mon ressort de parler de commerce ou de finance, car, en général, les médecins ne s'enrichissent pas vite, et ceux qui se sont enrichis l'ont fait... grâce à l'immeuble (*Rires*). Mais je crois que pour établir l'équilibre entre les différentes professions : sacerdoce, enseignement, professions libérales, il faut reprendre l'idée qu'exprimait cet après-midi notre ami Cyrice Gagnon. Il s'agit de créer une classe dirigeante et de ne pas appeler classe dirigeante une profession plutôt qu'une autre, mais ceux qui sont les plus compétents et qui font le plus de bien grâce à leur profession.

J'estime qu'il y a parfois, à la campagne et parmi les ouvriers, des hommes qui sont vraiment de la classe dirigeante tandis que certains avocats et certains médecins n'en sont pas du tout, parce que ceux-là ont une véritable compétence professionnelle et que ceux-ci ne la possèdent point. Il y aurait sans doute encore une foule de points de détail à élucider, mais il est impossible de les traiter tous. Aussi je demanderai à M. l'abbé Goüin de vouloir bien résumer le débat.

DISCOURS DE M. L'ABBÉ E.-E.-M. GOÜIN, P. S. S.

Je renonce purement et simplement au rôle de commentateur et je crois plus utile, sinon plus intéressant, d'aller directement aux conclusions qui viennent de vous être soumises.

Deux résolutions vous ont été proposées : I. — Je commence par la seconde parce que j'ai peu de chose à en dire « *Que patrons et ouvriers catholiques, se conformant aux directions de l'Eglise, se constituent en syndicats professionnels catholiques, et travaillent, d'un commun accord, au maintien de la paix sociale, sur une base de justice et de charité.* » Dans la brillante tournée à travers nos milieux ouvriers, dont le souvenir ne peut de sitôt disparaître, le chanoine Desgranges a traité cette délicate question des associations professionnelles catholiques au triple point de vue ouvrier, national et religieux, avec des arguments si nets, si convaincants, que personne ici ne saurait contester l'urgence de ces créations, ni ménager les meilleurs vœux de succès aux travailleurs modestes qui s'occupent de les préparer.

Je soumettrai simplement deux questions :

1° Est-il encore temps de parler du *maintien* de la paix sociale, ou n'est-elle pas déjà suffisamment troublée pour qu'on en réclame plutôt la *restauration ?*

2° La rédaction proposée n'est-elle pas conçue de manière à suggérer l'idée que nous sommes en faveur de syndicats mixtes, c'est-à-dire d'unions communes aux ouvriers et aux patrons, alors que ce système n'a réussi que dans des milieux tout à fait exceptionnels, qu'il a dû être abandonné presque partout où on l'a mis en vigueur, qu'il est impopulaire parmi la classe ouvrière et qu'un système d'unions distinctes, les unes pour ouvriers, les autres pour patrons, communiquant ensemble par l'intermédiaire de commissions mixtes, procurerait les mêmes avantages, sans se heurter aux mêmes difficultés ? Dès lors, ne vaudrait-il pas mieux favoriser ouvertement ce système et souhaiter des syndicats professionnels catholiques *distincts*, travaillant *en harmonie, dans l'intérêt de la profession, à la restauration* de la paix sociale, sur une base de justice et de charité chrétienne.

II. — J'arrive à la première résolution « Que la Législature Provinciale de Québec mette à l'étude et vote, le plus tôt possible,

une Loi sur les Associations professionnelles.» Qu'on me permette de distinguer ici le terme et la route à suivre : *le terme*, c'est-à-dire les améliorations et les compléments aux lois sociales actuellement en vigueur dans la province de Québec, notamment un statut légal pour les Associations professionnelles.

La route proposée, c'est-à-dire le recours immédiat à la Législature provinciale.

Quant au terme, je crois avec M. Saint-Pierre à la nécessité d'améliorer notre législation ouvrière. Je tiens à rendre hommage, en présence de cette assemblée, au gouvernement de la Province, pour l'œuvre réalisée depuis, mettons dix ans, en vue d'assurer aux travailleurs cette protection que les représentants les plus autorisés de l'École Sociale Catholique ont toujours déclaré du devoir de l'État d'organiser autour d'eux. Sans prétendre, ni contester, que les mesures et les textes mis en vigueur aient toujours été les plus efficaces, je pense que l'impulsion donnée aux hautes études commerciales et à l'enseignement technique, les lois encore incomplètes sur les accidents de travail et le travail des femmes et des enfants, la loi plus récente sur les habitations ouvrières — et j'en oublie — sont des actes dont un congrès de jeunes catholiques ne saurait méconnaître l'efficacité ; car c'est mieux qu'une promesse, c'est un gage, c'est une pierre d'attente pour un vaste édifice.

Le régime de justice et de charité que, jeunes catholiques, nous ne devons pas seulement appeler de nos vœux, mais hâter de nos efforts, ne peut être obtenu de l'unique jeu des initiatives individuelles et des réglementations de groupes : l'intervention du législateur nous paraît indispensable. Mais pas plus que l'abstention systématique et boudeuse vis-à-vis de l'intervention prudente, discrète, attentive à ne léser aucun droit, d'un gouvernement même démocratique, nous ne voulons de l'absorption de toute autre action, de toute autre activité, par l'action exclusive de l'État regardée comme seule efficace et toujours légitime, parce que toujours supérieure et toujours plus éclairée. Nous croyons au contraire que l'intervention des autorités publiques requiert absolument, pour l'élaboration et l'application des lois sociales, une collaboration bien active et très vigilante des particuliers et des associations. Sans prétendre avec un économiste

porté au paradoxe [1] que les lois n'ont point d'action sur les mœurs, qu'elles doivent simplement exprimer les conditions déjà réalisées d'un état social et ne peuvent être efficacement promulguées que lorsqu'elles sont devenues pour ainsi dire inutiles, ayant été devancées par la coutume spontanée du milieu intéressé, nous reconnaissons avec M. Boissard [2] que « nul progrès dans l'ordre économique et social ne saurait être obtenu à coups de lois sans que ces lois se soient vu préparer le terrain par une campagne préalable d'opinion, par des efforts antécédents de propagande et de persuasion.» Ce rôle très important et très étendu de promoteurs et de préparateurs des lois d'intérêt général incombe à tous les cœurs généreux pour qui le devoir social est autre chose qu'un mot sonore. C'est dire, Messieurs de la Jeunesse Catholique Canadienne-française, que vous en portez la lourde responsabilité, et je sais assez qu'il n'entre ni dans vos habitudes, ni dans vos goûts, de tenter jamais de vous y soustraire. J'aurais voulu vous exposer d'après l'auteur que j'ai cité, orateur écouté de la Semaine Sociale et professeur éminent de l'Institut Catholique français, ce qu'un tel rôle demande de vous, mais le temps qui s'avance ne me permet qu'une brève citation.

« Pour pouvoir agir sur la législation sociale de son pays, par des efforts personnels isolés, il faut évidemment y avoir vocation, soit par une situation ou une compétence technique particulière, soit par sa notoriété ou son talent très spécial...

« Cette influence peut s'exercer par la parole, par l'enseignement, par la plume, par l'exemple même, s'il s'agit, je suppose, d'un grand industriel acclimatant par avance, chez lui, une amélioration dont on est précisément en train de poursuivre la généralisation par la loi.

« Mais cette efficacité décisive d'une action isolée individuelle sur la législation doit être considérée comme exceptionnelle ; au contraire, il est à la portée de chacun de pouvoir influer sur la législation à établir ou à améliorer, *par l'association.*

Ce n'est évidemment ni le lieu, ni l'heure d'instituer une démonstration de la puissance à laquelle peuvent atteindre les énergies individuelles groupées par une foi commune, à la conquête d'un idéal commun ; cette démonstration, voilà deux jours

---

[1] M. Vanlaer, de l'Université catholique de Lille.
[2] Cours à la Semaine Sociale de Marseille (1908).

que nous l'avons sous les yeux, et le spectacle que vous donnez est plus convaincant que ce qu'on pourrait dire. Il s'agit maintenant d'utiliser cette puissance pour l'entreprise de perfectionnement législatif qui nous est proposée. Faites dans vos cercles d'études une large part à l'étude des questions et des organisations sociales. Entourez-vous des concours, des contrôles, des instruments d'information qui vous permettront de vous y livrer sans danger et avec profit. Ne négligez point les préliminaires indispensables ; un groupe d'écoliers ne peut inscrire à son programme les mêmes sujets qu'un groupe d'étudiants. Mais, dans la mesure où votre formation vous en rend capables et où vos guides vous y engagent, sans être rebutés par l'aridité et la difficulté des premiers essais, vous tous qui voulez être un jour, dans vos milieux respectifs, des entraîneurs, des éducateurs de l'opinion, vous surtout qui déjà exercez une influence, si minime qu'elle puisse être, qui demain tiendrez dans la société un rôle — et les plus efficaces ne sont pas les plus éclatants — engagez-vous résolument dans l'étude et dans l'action sociale : observez le monde ouvrier ; sachez voir ses misères, écouter ses plaintes, discerner les causes profondes de ses maux ; interrogez les docteurs penchés sur le corps social : connaissez leurs avis, suivez l'application des traitements variés qu'ils proposent ; mettez-vous au courant des résultats obtenus ; défiez-vous des panacées universelles ; tenez compte des différences de pays, de temps, de race et de métier ; discutez ensemble pour un cas donné le remède approprié et le texte législatif par lequel il pourra être appliqué. Appuyez de vos vœux, encouragez par votre adhésion, fortifiez par votre concours les initiatives et les mouvements qui surgissent en faveur de toute réforme susceptible de réaliser un ordre social plus stable et plus chrétien. Je nommerai entre autres *l'Ecole Sociale Populaire*, à laquelle M. Saint-Pierre s'est trouvé probablement trop intimement mêlé pour oser solliciter en sa faveur votre participation, mais qui depuis déjà trois ans, représente trop évidemment l'effort le plus considérable tenté chez nous en vue d'une restauration sociale catholique, pour que je puisse omettre de vous la signaler.

Je pourrais être plus complet et plus précis dans cet exposé du rôle que l'A. C. J. C. et les autres groupements préoccupés

d'action sociale doivent exercer dans l'élaboration et la préparation des améliorations législatives désirées.

J'en ai dit probablement assez pour faire comprendre en quoi je refuse de m'associer jusqu'à modification au vœu qui nous est présenté.

Quant au *terme* : obtention d'une législation sociale plus efficace et plus complète et d'un statut légal pour les Associations professionnelles, je le souhaite avec autant d'ardeur que le distingué rapporteur, étant bien entendu qu'il ne s'agit pas d'ux texte législatif quelconque, d'un statut légal quelconque, mais de réglementations et de lois qui s'inspirent de notre idéal. Je ne crois pas pour ma part — et par cette déclaration je n'engage que moi — je ne crois pas que *la meilleure route* vers cette législation conforme à nos idées et à nos vœux nous conduise si vite au Parlement provincial. Qu'on ne voie dans mes paroles aucune pensée de défiance à l'égard d'hommes publics dont j'honore le caractère et apprécie les dispositions ! Seulement, je comprends qu'un chef de gouvernement n'est pas tout puissant et qu'il ne commande aux majorités d'élus et d'électeurs que comme l'homme commande aux forces de la nature : en leur obéissant. La politique est un jeu d'échecs et chaque partenaire doit ménager ses pions. Si vous saisissez présentement le Parlement provincial d'un projet de loi sur les associations professionnelles, ne craignez-vous pas que des influences plus nombreuses que les nôtres, plus actives, plus riches, plus redoutables, en un mot plus puissantes sur les partis et sur les journaux, ne corrigent votre texte et n'en faussent l'esprit ? Connaissez-vous assez les rouages compliqués de la machine à légiférer pour être sûrs d'empêcher l'introduction au dernier moment et par surprise d'un petit amendement, d'apparence inoffensive, qui aboutirait à neutraliser ou à peu près les articles qui vous tiennent le plus à cœur ? Je pose seulement la question, je ne pourrais sans inconvénient raconter ici des histoires récentes qui ont pu se passer à Ottawa ou ailleurs aussi bien qu'à Québec, et d'où résulte cette morale qu'on ne saurait prendre trop de précautions avant de déclancher la machine législative. L'indifférence avec laquelle furent accueillies, l'hiver dernier, les demandes relatives à l'extension des lois réglementant le travail des femmes et des enfants

dans les usines et les manufactures aux femmes et aux enfants travaillant dans les magasins, nous a fait sentir que nous étions encore de trop petits personnages pour nous faire écouter des législateurs. « T'es ben trop petit, mon ami, T'es ben trop petit, dame oui. » Travaillons donc à grandir et assurons-nous des concours : en attendant je proposerais de modifier, comme suit, la résolution « Qu'un groupe d'hommes compétents, partageant notre idéal, élabore un projet de loi sur les associations professionnelles, et qu'une campagne soit organisée dans l'opinion en vue d'en préparer l'adoption par la Législature.»

C'est une étape de plus à fournir, mais elle est nécessaire. La route peut paraître longue : la cause dont nous sommes les champions vaut qu'on s'y engage. En avant donc, d'un pas allègre ! Nous avons devant nous, pour exciter notre émulation, l'exemple du Centre allemand : c'est en 1877 et en 1882 que les chefs du groupe catholique déposèrent sur le bureau de la chambre leurs premiers projets de législation ouvrière : la majorité ne consentit à le suivre qu'en 1890, mais dès 1864, dans les fameuses réunions de Soest, les hommes du Centre avaient arrêté un programme détaillé de revendications sociales, multiplié au service de leur cause les organes de presse et commencé une propagande active dans le pays : voilà comment on gagne les batailles. Nous avons de meilleurs atouts ; la victoire nous sera plus facile et plus prompte, mais ne cherchons pas d'autre tactique : c'est la bonne. (*Applaudissements.*)

Le Rapporteur. — Je ne me lève pas avec l'intention de contredire M. l'abbé Goüin ou de discuter ses théories, parce qu'au fond, sans y mettre autant d'insistance et sans prêcher l'abstention totale jusqu'au succès éventuel, j'ai déjà exprimé la même idée que lui, à savoir que « les autorités publiques ont besoin de se sentir appuyées par l'opinion publique. » Faut-il attendre avant de demander une mesure salutaire qu'on ait soi-même élaboré un programme complet de revendications sociales et qu'on ait converti tout le public à ses idées ? La méthode est sûre, mais elle est peut-être un peu lente ; il semble donc qu'on devrait aussi tenir compte de l'urgence des besoins et autres circonstances. D'ailleurs les gouvernements eux-mêmes aiment parfois qu'on amorce une question ou qu'on propose une réforme

dont ils n'osent prendre l'entière initiative ; ils poussent même l'héroïsme jusqu'à modifier des textes existants quand ceux-ci sont l'objet d'une critique bien fondée. Je ne demande pas mieux que des hommes compétents étudient les associations professionnelles, élaborent un projet de loi et organisent une campagne d'opinion avant de s'adresser à la législature ; c'est dire que je suis heureux de me rallier au texte de M. l'abbé Goüin.

Quant aux syndicats, il ne faudrait pas croire que je suis un adversaire des syndicats séparés, parallèles, avec bureau d'entente commun, ou que j'ignore le peu de succès des syndicats mixtes. M. l'abbé Goüin doit savoir ce que je pense à ce sujet. C'est à dessein que la rédaction proposée n'indique aucune préférence, afin de n'exclure aucune des formes d'associations ouvrières recommandées par Léon XIII et Pie X.

M. Georges-H. Baril. — Nous avons le plaisir d'avoir au milieu de nous M. G.-M. Ducharme, qui a eu la complaisance d'accepter notre invitation et veut bien nous adresser la parole sur les questions qui ont été l'objet de la discussion ce soir.

DISCOURS DE M. G.-M. DUCHARME

Vous me permettrez de féliciter d'abord l'Association de la Jeunesse sur ses principes et sa carrière. Je tiens aussi à lui témoigner ma gratitude, non seulement pour m'avoir prouvé que j'avais une place dans ses pensées, mais encore pour m'avoir procuré les douces émotions qu'elle m'a données depuis hier. Sans insister davantage, j'entre tout de suite dans mon sujet.

La nécessité de résoudre la question sociale ou la lutte entre le capital et le travail devient de plus en plus urgente. On vous a parlé du coût de la vie : M. Georges Pelletier, dans *le Devoir*, a étudié cette question à fond. Il ne faut pas oublier que l'ouvrier a contribué pour sa bonne part à cette augmentation. Les associations ouvrières orientent toutes leurs revendications vers la hausse des salaires. En économie politique tout s'enchaîne ; dans le domaine de la finance c'est une grande loi qu'il faut que l'équilibre s'établisse ; par conséquent, où les salaires augmentent, là s'élève le coût de la vie. D'autre part, le dépeuplement des campagnes contribue à cette hausse. Il y a encore une foule d'autres motifs qui l'expliquent.

D'après l'expert que j'ai cité tout à l'heure, les ouvriers veulent aujourd'hui donner une somme de travail moindre pour une somme d'argent plus élevée. J'ai pu constater moi-même cet état de choses. Jadis je payais à un ouvrier briquetier $3.00 par jour et il me posait mille briques pour ce prix. Je lis ce soir dans le journal que les briquetiers exigent $7 par jour et qu'ils ne posent plus que 600 briques. Où sont les quatre autres cents ? Perdues. Et qui donc souffrira de cette perte ? Le peuple, parce qu'en définitive c'est toujours lui qui paye. Et quand viendront les années de crise, car elles viendront, il souffrira davantage, parce qu'il aura contracté des habitudes de luxe et ne pourra plus s'en défaire.

Les ouvriers doivent être payés, généreusement payés, mais par contre ils doivent fournir une somme de travail raisonnable. Je sais qu'il y a eu de graves abus sur ce point ; les ouvriers le savent eux-mêmes. Je comprends qu'il faut protéger les ouvriers contre les patrons malhonnêtes, mais d'autre part il ne faut pas, sous prétexte de contribuer au soutien des familles, exposer la vie industrielle d'une nation qui donne le pain à une grande foule. Il doit y avoir moyen, si l'on examine de près cette question, de la résoudre en sauvegardant les intérêts de chacun.

Dans toute la discussion de ce soir, on n'a point parlé des pertes malheureuses — de salaires, de matériaux et parfois de vies — causées par les grèves. Pourquoi un si grand nombre de grèves ? Sont-elles toujours justes ? Non, Messieurs, pas toujours ; souvent les ouvriers ont voulu mettre le patron sous leur coupe ; et ils ont commis de grandes injustices envers des travailleurs consciencieux pour en protéger d'autres qui ne méritaient pas une telle considération. Au Canada, nous avons eu des années d'abondance et des années de crise. Dans les années d'abondance, les ouvriers voyant qu'il y avait du travail en quantité et pénurie de main-d'œuvre en profitèrent pour organiser des grèves, empiétant sans scrupule sur le domaine des industriels et des commerçants. Le mécontentement allait toujours s'aggravant quand arrivèrent les années de disette. L'industriel se dit : A mon tour ! et il baissa les salaires. Ceux qui avaient juré de défendre les droits lésés des ouvriers ne pouvaient plus tenir parole et faisaient figure basse devant les patrons. Plus tard, la situation changea : de nouveau les ouvriers eurent leur tour.

La question devient chaque jour de plus en plus grave à cause des facilités de communication et de transport entre les différents pays. D'où nécessité pour les ouvriers de former une organisation internationale. Il s'en est déjà fondé, mais elles n'ont point réussi. Pourquoi ? Parce qu'il y eut des trahisons de la part des chefs qui mirent l'argent dans leur poche, de la part des sociétés affiliées qui refusèrent les concours promis, parce qu'enfin le peuple n'était pas suffisamment instruit de la puissance et de la force d'une telle organisation.

Travailler à rendre les lois aussi équitables que possible, c'est une œuvre admirable ! Mais il n'y a pas de lois au monde pour empêcher un homme de commettre une injustice. La loi peut le punir s'il est pris en faute, dresser des barrières pour l'empêcher d'aller trop loin, mais elle ne peut prévenir ni réparer toutes les injustices. La grande loi de pacification sociale ne se trouve qu'en un seul endroit : c'est dans la charité chrétienne. (*Applaudissements*). Si j'étais éducateur, Monseigneur, je dirais à ceux qui m'écoutent : « Voyez le Christ. Il a le cœur ouvert, pour montrer combien il aime l'humanité ; les bras étendus, pour l'embrasser tout entière ; la tête penchée, pour pardonner les injustices qui se commettent si nombreuses. » (*Applaudissements*).

Voilà ce que je dirais, si j'étais éducateur, mais je ne le suis pas. Seulement, comme citoyen et comme patriote, je me permets de dire en toute sincérité : « Venez, jeunes gens, venez vous enrôler nombreux sous le drapeau de l'A. C. J. C. (*Applaudissements répétés*). C'est en travaillent avec ses chefs que vous apprendrez à être des catholiques dévoués et des Canadiens français patriotes. (*Ovation*).

M. Georges-H. Baril. — L'enthousiasme de toute la salle a traduit nos sentiments mieux que je ne pourrais les exprimer ; je me contente de remercier au nom de tous M. Ducharme pour les belles et bonnes paroles qu'il nous a adressées.

Sa Grandeur Monseigneur Gauthier, qui nous accueillait avec tant de bienveillance, hier matin, et nous a permis de placer la présente séance sous son patronage, veut bien nous faire l'honneur et le plaisir de nous adresser la parole.

DISCOURS DE S. G. Mgr G. GAUTHIER

Quand les jeunes parlent si bien, on ne me reprochera pas de compter M. Ducharme au nombre des jeunes, je me demande pourquoi les vieux comme moi viennent parler après eux. Je veux cependant vous renouveler mes vœux les plus sincères et vous apporter mes félicitations les plus vives. J'ai eu le bonheur de vous saluer hier à la cathédrale et vous avez senti, je n'en doute pas, que mes souhaits pour le succès de vos travaux venaient vraiment du cœur. Je veux y ajouter ce soir mes félicitations.

Un homme éminent qui a suivi de très près vos travaux me disait cet après-midi : « Ce congrès a été pour moi une révélation. Les rapports sont sérieux et solides ; les discussions sont conduites avec un esprit de suite, une logique, une sûreté et une abondance d'informations dont nous aurions été incapables dans notre jeunesse. » Cet éloge est parfaitement mérité. Il faut voir sans doute dans ces résultats le signe sensible des progrès réalisés dans la formation de notre jeunesse étudiante ; il faut y trouver aussi un puissant motif d'espérer pour l'avenir du catholicisme dans notre pays. Vous m'en voudriez de ne pas adresser en votre nom une parole de particulière sympathie à notre ami Saint-Pierre. Qu'il me permette de lui dire qu'il est l'un de ceux sur lesquels nous comptons davantage pour l'avenir, et que ses succès doivent encourager les jeunes à poursuivre de la manière la plus courageuse et la plus persévérante l'un des buts de votre Association : l'étude.

Je ne veux pas prolonger plus longtemps cet entretien. Laissez-moi vous citer en terminant la parole que Lacordaire disait à Montalembert en 1853, alors qu'il s'était retiré à Sorèze pour consacrer à l'éducation de la jeunesse les dernières années de son existence : « J'aime les jeunes gens... ils n'ont encore rien trahi ni rien déshonoré. »

Si j'avais un dernier vœu à formuler, c'est qu'on puisse dire de vous un jour que vous n'avez rien trahi ni rien déshonoré des saintes causes que l'on vous a appris dès vos plus jeunes années à vénérer et à aimer : la patrie, la délicatesse de la conscience, l'amour du devoir, la foi catholique, le service et la défense de l'Église. (*Salves répétées d'applaudissements*).

SÉANCE SOLENNELLE DE CLÔTURE

Le Congrès de la Jeunesse, dont les séances s'étaient multipliées depuis trois jours et dont les journaux entretenaient le public, avait pris à Montréal tout l'importance d'un grand événement. A la séance de clôture, la vaste salle de l'Université était remplie comme aux plus beaux jours.

Empêché d'être présent, à cause des funérailles d'un de ses dévoués collaborateurs du clergé paroissial, Sa Grandeur Mgr Bruchési, avant de quitter la ville, voulut donner aux congressistes une dernière marque de son extrême bienveillance. Au cours de l'après-midi, pendant la séance du Conseil fédéral, Sa Grandeur arriva inopinément dans la salle, porteur d'une très heureuse nouvelle : la câblogramme par lequel Sa Sainteté Pie X daignait bénir les travaux de l'A. C. J. C. Ce fut une explosion d'enthousiasme. Monseigneur l'archevêque ajouta ses derniers souhaits et ses bons conseils ; les vivats des congressistes l'accompagnèrent jusqu'à son automobile.

Mgr Émile Roy, vicaire général, devait présider la dernière séance du Congrès décennal. Des artistes de marque avaient préparé un très joli programme musical.

M. Guy Vanier, avocat, l'un des membres du bureau de direction de l'A. C. J. C., fut le premier orateur de la soirée. M. le docteur Baril, président général, le présenta à l'auditoire.

DISCOURS DE M. GUY VANIER

L'A. C. J. C. est une œuvre essentiellement sociale

Notre Association est nettement confessionnelle et strictement nationale. Voilà une déclaration de principes qui n'appelle en ce moment aucun commentaire particulier ; ce double caractère de notre groupement se manifeste dans le recrutement de ses membres, dans la nature de ses entreprises quotidiennes, dans la physionomie de ses congrès.

Ce qu'on ignore davantage, c'est le champ où s'exerce son action et le but ultime vers lequel tendent ses efforts. Il ne me paraît pas inutile à la fin de ce congrès de dixième anniversaire d'apporter sur ces deux points quelques précisions.

UNE ŒUVRE DE COMBAT

Née d'un besoin de réaction, notre association est par essence une œuvre de combat.

Déplorant l'apathie générale elle propose hardiment à la jeunesse *un effort ;* navrée de voir se perdre tant d'énergies latentes elle s'attache à les découvrir, elle veut les développer avec méthode et les utiliser pour le bien.

Comme l'action prématurée dégénère souvent en agitation stérile et « qu'il est bon d'ailleurs, suivant la parole de l'un de nos amis, d'avoir la prudence de Celui qui s'est préparé pendant trente ans avant de commencer sa vie publique », l'A. C. J. C. impose à ses membres un long travail de formation.

Développer chez les jeunes gens l'esprit de foi de façon qu'ils en imprègnent leurs habitudes personnelles, leur vie professionnelle et civique, leur existence toute entière ; accentuer le goût de l'étude et faire l'éducation de l'initiative, parce que la pensée agissante crée l'opinion et entraîne la masse. Voilà en substance notre préoccupation première.

On conçoit sans peine qu'il en découle déjà les plus heureux effets, pour les jeunes gens eux-mêmes qui travaillent généreusement à leur formation personnelle, et pour la société qui bénéficie de l'appoint nouveau d'un groupe de citoyens mieux entraînés aux travaux de l'esprit et plus complètement adonnés aux initiatives individuelles de charité, de patriotisme et de prévoyance sociale.

Mais là ne se borne pas la tâche entreprise par l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française. Elle veut collaborer indéfiniment à la reconstruction incessante d'une société toujours meilleure, c'est-à-dire de plus en plus profondément chrétienne, en créant parmi la jeunesse de chaque profession et de chaque métier une élite consciente de son devoir social, en groupant dans chaque paroisse catholique et française un

noyau de jeunes citoyens actifs et indépendants de toute partisanerie politique, en associant enfin tous ces éléments de choix pour en faire une masse homogène prête aux luttes de principes et dévouée aux œuvres si variées et si fécondes d'action sociale catholique.

Quand des milliers de jeunes gens, sortis de toutes les classes de la société mais égaux par la noblesse du cœur et par le profond respect qu'ils se portent mutuellement, venus de tous les points de la province de Québec et de tous les centres français du Canada mais unis par des aspirations communes et par le lien infrangible d'une loyale amitié, quand tous ces jeunes gens, dis-je, se seront aguerris dans des cercles d'études, quand ils auront compris la valeur de l'effort et l'efficacité de la persévérance, quand ils se seront rendu compte de la nécessité individuelle et de la nécessité sociale d'une laborieuse préparation, quand ils se seront rompus au travail commun et impersonnel, quand ils auront fait l'apprentissage de la discipline et l'expérience des hommes, quand ils auront pris définitivement contact avec les œuvres, ils représenteront — ils représentent déjà — une puissance d'action dont on ne soupçonne pas l'intensité.

Ce travail de conquête individuelle accompli, dans quel sens s'orientera cette activité accrue, ce besoin de se dépenser à l'extérieur ? Quelle est la nature de notre action collective ?

EN MARGE DE TOUTE PRÉOCCUPATION POLITIQUE

Je veux vous expliquer brièvement pourquoi elle n'est pas politique, pourquoi au contraire elle est essentiellement sociale.

Combien de jeunes gens doués des plus heureuses qualités de l'esprit et sincèrement épris d'un grand idéal se sont lancés avec confiance dans la tourmente électorale et y ont lamentablement perdu leurs talents et leurs aspirations généreuses ? La course à la popularité, la lutte personnelle qui s'ensuit à la tribune populaire et au sein des chambres des représentants, la passion de l'arrivisme et le jeu louche des coulisses sont mal faits pour grandir les âmes et fortifier les intentions droites.

Et cependant depuis les revendications mémorables de nos pères pour l'octroi d'une chambre d'assemblée élective et pour la

reconnaissance du principe de la responsabilité ministérielle, la lutte parlementaire a tellement fasciné les esprits que les jeunes gens s'y sont précipités avec enthousiasme. Les faibles sont passés à l'ennemi sans coup férir ; les courageux ont été écrasés sous le poids du nombre, ou bien ils ont été habilement écartés par ceux dont ils dérangeaient les calculs.

Résultat net : depuis cinquante ans, où sont les champions de nos libertés jadis tout feu et flamme pour réclamer nos droits odieusement violés ? où sont les démocrates naguère si respectueux de la « volonté souveraine » du peuple, si attendris aux misères de ceux qui peinent pour l'existence ? Tout ce bel enthousiasme s'est éteint, la jouissance a remplacé la compassion, l'arrivisme a succédé aux velléités de désintéressement et de sacrifice patriotique.

La politique de parti entraîne la jeunesse et la perd. Elle divise les bonnes volontés et les rend inefficaces, elle étiole les caractères, elle annihile sans profit des énergies précieuses.

Ne sommes-nous pas en droit de conclure par l'histoire des cinq dernières décades que la politique a peut-être assuré quelques emplois dans l'administration publique à des jeunes gens bien pensants mais déçus dans leurs ambitions et découragés pour la fin de leurs jours, mais qu'elle n'a guère produit de lutteurs énergiques, désintéressés et persévérants.

Puisque les destinées d'une race se jouent en somme dans l'âme du peuple et que les masses populaires attendent inconsciemment le mot de l'énigme de la bouche de ceux qui s'imposent par l'autorité que donnent la conviction, l'honnêteté et le savoir, ne devons-nous pas démontrer la valeur éducative et l'utilité pratique de l'action sociale aux jeunes gens qui désirent sincèrement faire dans leur vie une large part aux intérêts de la nation, et détourner de cette fournaise dévorante de la politique tous ceux qui n'ont ni la formation nécessaire, ni la force de résistance suffisante pour s'aventurer gaiement dans une carrière aussi périlleuse.

Est-ce à dire que l'action politique est néfaste en elle-même ? Pas du tout, elle est éminemment bienfaisante quand elle s'élève au niveau d'une lutte d'idées, et quand ceux qui s'y livrent savent trouver dans la fermeté de leurs convictions, dans la maturité

de leur esprit et dans l'étendue de leurs connaissances, la force indispensable pour rester fidèles à la foi jurée.

Voilà pourquoi, à très peu d'exceptions près, la lutte électorale n'est pas notre fait. Je dirai cependant tantôt comment nous exerçons une pression directe sur l'opinion et comment nous contribuons à préparer dans l'ordre politique l'avènement d'un état de choses plus conforme à nos convictions personnelles et à notre programme social.

NOUS SOMMES SOCIAUX

Notre action a toujours été et elle restera toujours essentiellement sociale.

On ne s'improvise pas du jour au lendemain farouches défenseurs des petits et des humbles. Pour se livrer à ce travail délicat avec générosité et avec succès, il faut en acquérir l'amour et l'intelligence. Ce goût et ce tact sont le fruit d'observations constantes, de réflexions sérieuses, ils sont surtout la récompense d'une vie intérieure très intense. Aussi notre premier effort doit-il tendre à la vulgarisation de justes notions de charité et de justice, au développement méthodique du sens social.

Si vous me demandez ce que j'entends par sens social, je me contenterai de vous répéter que dans son acception la plus vaste « il consiste, comme le dit Ferdinand Brunetière, à ne plus voir dans la liberté un vulgaire instrument de profit personnel, mais un principe de responsabilité dans les affaires nationales, une obligation de collaborer pour sa part au bien public ».

Cette éducation du sens social ne serait pas complète sans une expérimentation constante jointe aux études théoriques ; aussi bien l'A. C. J. C. propose-t-elle immédiatement à tous ses membres des œuvres proportionnées au développement intellectuel, à l'expérience et aux conditions particulières de chacun.

Étudiez de près toutes les initiatives les plus heureuses de ces dernières années et voyez s'il ne s'y trouve pas partout quelques membres de l'A. C. J. C. pour y collaborer et parfois pour y assurer une vie intense et féconde :

Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie de Montréal ;

Comptoir coopératif de Montréal ;
Action Sociale Catholique de Québec ;
École Sociale Populaire de Montréal ;
Corporation Ouvrière Catholique des Trois-Rivières ;
Œuvre des conférences populaires ;
Association Canadienne-française d'Éducation d'Ontario ;
Associations Saint-Jean-Baptiste de nos villes ;
Société du Parler Français de Québec avec ses nombreuses sections régionales ;
Ligne des Droits du français ;
Caisses populaires de nos paroisses urbaines ;
Ligues antialcooliques, et une multitude d'œuvres paroissiales : bureaux de placement, secrétariats populaires, congrégations de la Sainte-Vierge, adoration nocturne, ligue du Sacré-Cœur, conférences de Saint-Vincent de Paul, retraites fermées, œuvres de bonne presse, de protection, de mutualité, de défense religieuse et d'initiative patriotique.

Longtemps on a douté tout haut de nos intentions. On nous a soupçonnés de machiner, sous le couvert d'action sociale, quelque combinaison électorale ; et on a prédit que tout cet enthousiasme se transformerait un beau jour en quelque grande curée. Pour dissiper ces préventions il a fallu dix ans de travail opiniâtre ; et pourtant jamais association n'est restée plus identique à elle-même que l'Association de la Jeunesse. Dans le discours que M. Versailles prononçait au congrès de fondation en 1904, je retrouve exactement cette résolution ferme de convier les jeunes gens à l'action sur le terrain social ; et le Comité central distribue actuellement un tract de propagande conçu dans les termes mêmes de l'appel lancé il y a dix ans pour annoncer la fondation de notre œuvre et en faire connaître le but social au pays tout entier.

C'est la note distinctive de notre association, et c'est aussi le secret de sa puissance de pénétration, d'être essentiellement sociale. Sans doute nous nous spécialisons de notre plein gré, mais nous estimons que la nature de notre action découle logiquement et nécessairement du caractère confessionnel et national de notre association ainsi que du sentiment très net que nous avons de nos obligations envers la société.

Nous sommes sociaux, parce que nos convictions religieuses nous en font un impérieux devoir. (*Applaudissements*).

Nous sommes sociaux, parce que les intérêts ethniques des Canadiens français nous y invitent instamment. (*Applaudissements*).

Nous sommes sociaux, parce que dans la recherche du bonheur et de la paix la société compte sur la collaboration de tous les bons citoyens. (*Applaudissements*).

PREMIER MOTIF : NOS CONVICTIONS RELIGIEUSES

Le catholicisme ne règle pas seulement les actes de l'homme à quelques moments précis du jour ou dans des circonstances préalablement décrites, il lui fait un commandement de respecter la loi divine en tout temps et en tout lieu.

C'est ce M. Henri Lorin des Semaines Sociales de France exprime très bien en disant : « Notre foi ne nous impose pas seulement des devoirs dans la vie privée et domestique ; elle définit notre rôle dans la cité professionnelle et dans la cité politique. Nous devons le tenir en chrétiens forts de nos convictions et confiants dans la puissance de rayonnement de la vérité ».

Le grand précepte de la charité évangélique s'applique en effet partout où il y a des hommes qui vivent en société et les catholiques ont le devoir de veiller au respect de la justice dans les rapports sociaux.

Créés par Dieu à son image et placés sur la terre pour y passer une existence honnête et mériter l'éternité bienheureuse, les hommes sont égaux en dignité et ils tirent cette égalité de leur communauté d'origine, de leur communauté de ressemblance avec Dieu et de leur commune fin céleste.

S'ils voulaient suivre toutes les prescriptions de leur conscience il n'y aurait pas de perturbation sociale, mais depuis la chute du premier homme le jeu des volontés individuelles déplace l'équilibre établi et tend à l'asservissement du faible par le fort, et à l'accentuation des inégalités qui naissent de la différence des facultés personnelles et de la diversité des circonstances extérieures.

D'où, la nécessité de garantir sans cesse le respect de la pro-

priété et l'inviolabilité de la personne, la liberté du travail et le droit au fruit de son labeur personnel ; l'obligation de concilier la recherche légitime du gain et la répartition équitable des biens terrestres ; la nécessité d'assurer le libre épanouissement de la famille, le respect du repos dominical, la protection des faibles dont on exploite souvent l'isolement et la misère. (*Applaudissements*).

Tel est bien en effet le devoir des catholiques du monde entier, et les souverains pontifes multiplient avec plaisir les encouragements à ceux qui s'efforcent de saturer la société des principes évangéliques et de prendre en mains la cause de ceux qui sont dans un état de misère immérité.

En 1907, Pie X félicite la Semaine Sociale de Pistoie de travailler à cette entreprise essentiellement catholique du relèvement populaire.

Léon XIII avait déjà déclaré dans son encyclique *Immortale Dei* que l'Église « voit avec joie tant de recherches qui ont pour but l'agrément et les plus grandes facilités de vie. Ennemie née de l'inertie et de la paresse, elle souhaite grandement que le travail fasse porter au génie de l'homme des fruits abondants ».

Pour sa part M. le comte Albert de Mun ne voit pas deux devoirs différents dans la défense religieuse proprement dite et dans l'apostolat social.

Il nous fait observer à la suite de M. Georges Goyau que le Centre allemand a été un mouvement d'action sociale avant de devenir par la force des circonstances un parti de défense religieuse.

Si par contre en Belgique la défense religieuse s'imposa d'abord à cause de l'acuité de la question scolaire, les catholiques n'ont réussi à maintenir leur influence politique, en dépit de l'immense effort des socialistes, qu'en dotant leur pays de l'une des législations les plus avancées de l'Europe.

A quelque point de vue que l'on se place, il faut donc convenir que l'idée catholique reste intimement liée au dévouement social. (*Applaudissements*).

Comment l'Association de la Jeunesse qui a inscrit en tête de son programme le catholicisme vécu dans son intégrité et la soumission la plus complète aux enseignements du Saint-Siège, peut-elle ne pas être par essence profondément sociale ? Elle

est de fait si bien persuadée de la vertu sociale de la religion catholique qu'elle s'attache à développer chez ses membres le sens chrétien, assurée qu'il en découlera des œuvres d'une grande fécondité et une conception plus généreuse du devoir politique.

DEUXIÈME MOTIF : L'INTÉRÊT NATIONAL

Groupés dans une association à base nationale, nos membres ont le désir de collaborer avec ardeur à l'avancement des meilleurs intérêts de notre race. Je veux chercher dans cette disposition d'esprit des motifs additionnels pour légitimer l'attitude résolument sociale de nos amis.

Délaissés par la France, livrés sans chefs politiques à un vainqueur avide de domination et fier par tempérament, nos pères se sont groupés autour du clocher paroissial, et ils se sont assuré l'existence en poussant des racines profondes dans le sol pour y chercher la sève vivifiante de la foi des martyrs et quelque vestige de ténacité gauloise importée d'Europe.

> .....D'une vaine espérance
> Berçant encor leurs cœurs toujours français,
> Les yeux tournés du côté de la France,
> *Ils redisaient* souvent :
> Reviendront-ils jamais ?

Hélas ! ils ne sont jamais revenus.

L'élément anglais s'est hâté d'affermir son gouvernement, de fermer les cantons de l'Est à la colonisation française, de border de colons anglais et écossais les comtés limitrophes de l'Ontario actuel, de favoriser ici et là l'établissement de familles paysannes de langue anglaise.

En dépit de ces ingénieux calculs, toutes les précautions ont été inutiles : nous avons fait éclater les cadres dans lesquels on pouvait autrefois contenir la population française, nous avons conquis nos libertés politiques, nous avons su enfin tirer de toutes les formes de gouvernement des moyens de subsistance et même de prospérité nationale. (*Vifs applaudissements*).

L'un de nos historiens les plus sympathiques, M. Rameau de Saint-Père, a trouvé dans cette merveilleuse survivance le

présage du grand avenir du peuple canadien et le signe d'une mission providentielle dans le développement de la civilisation humaine. M. René Doumic l'a signalée comme l'un des phénomènes les plus étonnants de l'histoire moderne. M. Maurice Barrès a crié au miracle canadien.

On dit que l'histoire est faite de perpétuels recommencements. Notre survivance comme race n'est-elle pas en effet, à travers les siècles, le prolongement de la résistance des Gaulois qui gardent leur entité nationale en dépit de la conquête romaine et qui vaincus de nouveau au Ve siècle par Clovis imposent quand même aux Francs vainqueurs leurs usages et leur civilisation ?

Nous avons le devoir d'utiliser d'aussi beaux états de service et de faire fructifier le patrimoine national ; en cherchant dans nos propres traditions, comme les colons de 1760, la force et le courage, comme eux nous résisterons victorieusement aux épreuves de la persécution, et la race continuera son mouvement d'expansion avec la calme puissance de la marée qui monte. (*Applaudissements*).

En face de l'immigration nous ne pouvons pas espérer dominer par le nombre ; mais n'est-ce pas par le raffinement de sa culture que la petite Attique a dominé la Grèce et tout le monde civilisé ? n'est-ce pas par la sagesse de ses lois que Rome a atteint son étonnante prospérité et étendu son empire sur l'univers connu ? n'est-ce pas par ses trésors inépuisables de charité privée, de dévouement social, d'apostolat évangélique que la France puise la force de ressusciter sans cesse au milieu des plus cruelles épreuves, et trouve le secret de rester quand même la plus nécessaire et la plus secourable des nations ? (*Longs applaudissements*).

Ayons à cœur d'asseoir également la domination morale et intellectuelle du peuple canadien-français, puisque c'est la plus noble des suzerainetés et le meilleur gage de pérennité nationale. Tel est notre idéal, à nous, membres de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne française, et comment pouvons-nous contribuer plus efficacement à cette perpétuelle ascension de l'esprit et du cœur qu'en groupant la jeunssse dans des cercles d'études et en la conviant avec ardeur à l'apostolat social ?

Si nous rapprochons les jeunes gens de toutes les couches

de la société, et que par ce contact habituel nous leur faisons sentir les avantages, les inconvénients, les misères, les besoins de tous ; si nous constituons une élite dans chaque catégorie de citoyens, et qu'après sérieuse enquête cette élite s'emploie à faire disparaître les préjugés, à répandre les moyens de secours et de prévoyance, à grandir l'âme nationale en la disposant aux œuvres de charité et de progrès social, à raffermir les qualités intellectuelles de la race par le goût de l'étude, par la persévérance dans l'effort, par le contact avec les hommes de pensée et d'action généreuse ; j'estime que cette élite aura donné à la masse de nos compatriotes l'impulsion définitive qui la poussera vers les plus grandes destinées. (*Applaudissements*).

TROISIÈME MOTIF : LE PROGRÈS CIVIQUE

La société d'ailleurs réclame impérieusement cet effort.

Les misères physiques, intellectuelles et morales se perpétuent et les problèmes s'aggravent non pas toujours par suite de leur nature propre mais souvent à cause du mauvais état des esprits et de l'indifférence du cœur.

Ceux qui possèdent n'emploient leur activité qu'à grossir leur fortune, ceux qui peuvent se permettre quelque loisir se livrent à la jouissance avec frénésie. Seules les victimes de la lutte pour la vie comprennent l'étendue de leur malheur, seules quelques âmes compatissantes trouvent le courage de travailler à l'amélioration du mécanisme social.

Cette situation n'est vraiment pas digne d'une société éclairée. L'égoïsme se développe avec la rapidité de la mauvaise herbe des champs qui étouffe les jeunes épis et les empêche de mûrir au soleil ; il faut à tout prix déraciner cet individualisme mesquin et préparer une moisson plus abondante que jamais.

Sous la direction vigilante de NN. SS. les évêques, le clergé s'emploie à cette œuvre avec zèle en dépit des lourdes charges de son ministère. Quand les professionnels et les maîtres de la finance comprendront-ils qu'il incombe aux classes élevées une fonction particulière ?

« Cette fonction, dit M. le comte de Mun, c'est l'accomplissement du devoir que leur impose, vis-à-vis des déshérités, l'avan-

tage de leur condition. En théorie, ils n'ont plus de droits particuliers, inhérents à cette condition, cela est entendu ; en pratique, elle leur en donne un qu'ils n'ont pas eu la peine d'acquérir, et qui est d'être dispensés de travailler pour vivre : c'est le plus grand de tous les privilèges. Car cet affranchissement matériel entraîne avec lui les plus hautes conséquences morales, le bienfait de l'éducation, le développement de l'intelligence, le libre exercice des facultés et des talents. L'autorité sociale découle de cette indépendance et, de quelque manière qu'elle s'exerce, bienfaisante ou nuisible, son action directrice s'impose nécessairement ». [1]

De toute évidence cette parole est appropriée à la France, mais retirons-en pour nous-mêmes la leçon qu'elle comporte : l'inégalité des conditions détermine la part de responsabilité de chaque citoyen.

L'action de la masse est possible et même indispensable, mais il n'en reste pas moins vrai qu'une élite doit prendre en main la cause populaire. C'est sans doute la pensée qu'exprimait Frédéric Le Play en disant : « Aujourd'hui vingt hommes bien unis, joignant la vertu à la science, donneraient à l'esprit public une impulsion définitive ». (*Applaudissements*).

Ces vingt hommes vertueux et savants peuvent en effet mettre en branle l'immense armée des auxiliaires humbles, mais énergiques et persévérants artisans de la paix sociale et du bonheur individuel.

VERS L'AVENIR

Depuis dix ans l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française s'efforce de donner à la patrie un nombre sans cesse croissant de ces auxiliaires modestes.

Intégralement catholiques, respectueux de tous les dogmes, de toutes les directions, de toutes les règles disciplinaires de l'Église, nous professons pour le Saint-Siège la plus filiale soumission, et à votre personne distinguée, Monseigneur, qui avez daigné porter tant d'intérêt à nos travaux et qui suivez avec sollicitude nos efforts de chaque jour, je suis heureux d'exprimer

(1) *La conquête du peuple*, p. 72.

au nom de mes amis l'assurance de notre vive gratitude et de notre profond attachement. (*Applaudissements*).

Libres de tout esprit de parti, nous sommes par ailleurs disposés à appuyer loyalement toute revendication juste et opportune : qu'il s'agisse de question scolaire, de langue française ou d'initiative sociale, les bons citoyens peuvent compter sur notre entier dévouement. Il serait sage pour les arrivistes de tout acabit, politiciens ou autres, de compter par surcroît sur une opinion publique en éveil et sur l'esprit de combativité d'une armée de citoyens résolus à exercer leurs droits politiques avec toute l'indépendance que requiert cet important devoir. (*Vifs applaudissements*).

Au milieu des combats nécessaires nous poursuivrons la réalisation du rêve entrevu en 1904 par nos dévoués devanciers : grouper la jeunesse canadienne-française, la mieux armer pour la lutte individuelle, l'entraîner surtout aux grands mouvements d'action collective.

Puisse-t-elle répondre à notre appel et à nos désirs ! Grâce à l'influence bienfaisante de l'A. C. J. C., puisse-t-elle bien mûrir sa pensée, raffermir ses convictions, façonner son âme avec soin et se livrer enthousiaste et aguerrie à la société qui a besoin de ses efforts ! (*Longs applaudissements*).

Le R. P. S. Bellavance, S. J., premier aumônier général de l'A. C. J. C. en 1904, et qui par suite connaît parfaitement l'œuvre qu'il a, pour une bonne part, organisée dans le détail, œuvre dont il s'est efforcé de bien faire connaître l'esprit dans son livre : *Pour préparer l'avenir*, devait être l'orateur suivant. « L'A. C. J. C. prépare des apôtres sociaux » : voilà ce qu'il désirait faire comprendre au public.

DISCOURS DU R. P. S. BELLAVANCE, S. J.

La formation d'apôtres sociaux par l'A. C. J. C.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française est essentiellement sociale : voilà ce que vient d'établir le secrétaire-correspondant de l'A. C. J. C. En l'écoutant, j'admirais avec quelle abnégation il omettait presque l'argument le plus fort peut-être de sa thèse, celui que renferme l'énoncé même de mon sujet : l'A. C. J. C. prépare des apôtres sociaux. Vous trouverez sans doute que cela ne l'a pas empêché d'établir supérieurement son point. Quant à moi, j'avais le devoir de le remercier de sa très délicate abnégation.

J'ai donc à vous montrer l'Association de la Jeunesse comme génératrice non seulement de simples observateurs du devoir social, mais encore de véritables *apôtres* sociaux, c'est-à-dire d'hommes qui s'emploient au service de l'humanité avec le zèle que l'on met à remplir une mission de choix.

Apôtre : ce mot évoque le souvenir de ces douze premiers envoyés du Christ, petits selon les hommes, mais remplis d'un grand amour, qui, pour accomplir leur mandat divin, passèrent intrépides à travers le monde, hérauts fidèles de la vérité divine, fidèles jusqu'au témoignage du sang.

Est donc apôtre celui-là seul qui a mis sans retour au service des intérêts de Dieu, au service du bien, son activité tout entière, qui y dévoue ses forces, au besoin y consume sa vie.

Dès lors, parler d'*apôtres sociaux*, n'est-ce pas employer une figure de langage qui est presque une profanation ? Gardons-nous bien de le croire. Car faire de l'apostolat social, c'est encore servir efficacement la cause de Dieu. Il y a plus : l'Église a soin de nous prévenir que notre apostolat social est condamné à l'impuissance s'il ne tend à faire régner dans la société et dans les âmes la justice et la charité chrétienne. D'où il suit que l'action sociale et l'action catholique s'appellent et se complètent l'une l'autre, tout comme le bonheur social et le règne de l'esprit chrétien sont solidaires l'un de l'autre.

Cette thèse si féconde, que Notre Saint Père Pie X n'a cessé de préciser dans ses enseignements, va nous mettre à l'aise pour

ne plus tant distinguer entre dangers, remèdes et apostolat d'ordre social, et dangers, remèdes et apostolat d'ordre religieux.

IL NOUS FAUT DES APÔTRES SOCIAUX

Mon ambition étant de conquérir d'actives sympathies à l'Association, je voudrais n'aborder mon sujet qu'après avoir rappelé rapidement quel grand besoin nous avons de vrais apôtres sociaux.

Certes nous n'avons pas la présomption de penser que nous échappons aux graves dangers que le Saint-Père affirmait naguère régner dans tous les pays même les plus catholiques : dangers d'ordre religieux et d'ordre social. Un regard un peu attentif sur notre état social et économique, une revue rapide des vingt-cinq dernières années suffiraient à nous enlever cette illusion. On a pu dire que depuis vingt-cinq ans, la persécution religieuse n'a pas cessé de sévir en quelque partie du Canada. C'est tantôt la guerre à l'école catholique, tantôt la guerre à notre langue parce que gardienne de la foi catholique, tantôt la guerre à la législation chrétienne du mariage, etc. Je ne parle que de la lutte qui paraît au grand jour, de celle qui nous est faite par une majorité imbue d'idées de justice et de liberté toutes différentes des nôtres. Ne disons rien de la lutte sournoise qui nous vient des faux frères, des transfuges de la race et de la foi, de ceux qui ont rompu avec nos traditions.

La situation proprement sociale nous promet-elle plus de sécurité ? Sans doute, gardons-nous bien d'assimiler la condition de notre peuple à celle des populations ouvrières de certaines villes européennes. Mais pour être moins aigus, les problèmes ouvriers ne se posent pas moins ici, tout comme ailleurs. Nous avons tous les éléments qui les préparent : le luxe croissant partout, par exemple notre luxe annuel de vingt-cinq millions de piastres d'alcool pour la seule province de Québec ; le souci fiévreux de la spéculation faisant pendant à une diminution notable dans le taux de la production ; l'accroissement continu du coût de la vie coïncidant avec la constitution d'un nombre toujours croissant de grandes fortunes, etc. Que nous manquera-t-il bientôt pour fonder chez nous la lutte fratricide des classes ? Nous avons

déjà des meneurs exotiques habiles à exploiter les convoitises non satisfaites d'une partie de la population de nos grandes villes cosmopolites. Une petite armée nettement socialiste existe ici même, qui a réussi à se conquérir la rue, qui à certains jours y promène son drapeau et dont les chefs peuvent impunément déclamer contre les principes essentiels de la société civile qui est la nôtre.

Nous avons des associations ouvrières peut-être utiles à certains points de vue, mais pour le moins indifférentes à l'esprit chrétien. Elles commencent à faire ici ce qu'elles ont produit dans leur pays d'origine : elles entretiennent et développent cet individualisme égoïste qui fait le fond même de la lutte sociale.

En tout cela il n'y a pas seulement quelques faits accidentels et une situation de passage. C'est le résultat permanent de causes permanentes : nous subissons d'une façon constante le contre-coup des luttes étrangères. Le temps n'est plus où l'on pouvait se protéger par des murailles de Chine contre l'envahissement des maux voisins. Les idées ne connaissent plus les frontières internationales, pas plus que ces hardis voyageurs de l'air qu'aucune barrière ne peut arrêter, pas plus que ces dépêches ailées qui n'ont plus besoin d'un fil pour faire le tour du monde.

Que chez nos voisins d'Europe et d'Amérique triomphent l'individualisme, le culte exagéré de la richesse, le socialisme, l'irréligion, nous ne pouvons échapper tout à fait à la contagion.

Menace sérieuse pour tous les pays, un tel envahissement l'est bien davantage pour un peuple encore jeune, dont l'âme nationale n'a pas encore cette consistance qui se traduit et s'incarne dans les œuvres littéraires ou des entreprises sociales puissantes. L'âme canadienne-française commence à peine à prendre conscience d'elle-même et de ses ressources. Pour se ressaisir elle pourrait du moins se replier sur son glorieux passé ; mais sait-elle assez se souvenir ? Malléable à l'excès, n'est-elle pas exposée à être déformée dans tous ces chocs qu'elle subit plus que jamais ? Va-t-elle résister à tous ces envahissements : envahissement ethnique, envahissement économique, envahissement intellectuel et moral ? Le présent peut nous faire augurer de l'avenir. Or quelle résistance opposons-nous à cette invasion de l'idéal étranger, des erreurs étrangères, antisociales ou anti-

chrétiennes ? Nous préoccupons-nous sérieusement de parer aux dangers sociaux qui s'annoncent ? Disons franchement que l'individualisme est notre grand mal. Nous voulons bien défendre nos intérêts immédiats, ceux de notre bourse, ceux de notre famille, ceux de notre âme aussi et de l'âme de nos enfants. Mais pour la grande masse, même pour la grande masse des influents, les préoccupations ne vont pas plus loin ; l'avenir du peuple, l'âme des enfants de nos enfants, cela, c'est trop loin. « L'avenir se défendra, comme le présent s'est défendu », semblons-nous dire. Sans doute, aux grands jours de fête ou quand sont trop criantes les injustices commises contre quelques-uns de nos frères, nous savons manifester, nous savons acclamer les tribuns qui revendiquent les droits violés et vengent notre fierté blessée ; mais quand les derniers échos de nos salles publiques se sont tus, nous retombons dans notre individualisme et notre indifférence...

Eh bien, s'il en est ainsi, nous avons un immense besoin. Au milieu de notre individualisme ruinant, il faut qu'il se lève toute une armée de dévoués qui par leur exemple et leur parole, par leur vie tout entière, nous entraînent à un sens plus chrétien de la vie ; qui nous rappellent la parole du Christ : *Non veni ministrari sed ministrare*, qui nous rappellent à l'idéal de la race française : lequel fut toujours de servir à la fois Dieu et l'humanité ; en un mot nous avons besoin de véritables apôtres sociaux. Qu'ils se hâtent de venir nous prêcher nos droits sans doute, mais surtout nos devoirs, afin qu'il ne soit jamais dit que notre race a forfait à une mission de choix, celle que nos ancêtres nous avaient transmise, celle que Dieu leur avait faite et nous avait faite pour être remplie sur les bords du Saint-Laurent, à l'avantage de sa gloire et au profit de l'humanité ! (*Applaudissements*).

L'A. C. J. C. A L'ŒUVRE

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française prétend répondre à cet appel. C'est ce qu'elle entreprenait il y a dix ans : elle se donnait pour but de « préparer la jeunesse à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie » et, on vient de nous le dire, elle marquait dès ce début

son attitude nettement sociale. Pour réaliser ses hautes aspirations, elle faisait appel aux seuls braves, à ceux, disait-elle, qui sont animés d'une grande foi dans la religion et dans leur race et qui se sentent le courage de faire sur eux-mêmes le travail de formation exigé par cet idéal élevé. Cet idéal qu'elle s'était choisi, elle voulut le maintenir sans cesse sous le regard de ses membres : elle savait que l'idéal est le grand transformateur des âmes ; qu'il est comme l'aimant qui les oriente pour toujours. — (*Applaudissements*).

Voilà donc la mission que se donna l'A. C. J. C. au printemps de 1904. Cette mission, l'Association dut lutter longtemps pour se la conquérir... et je ne sais si la conquête est définitivement accomplie. Cette lutte forme une page d'histoire à certains points de vue héroïque. Je veux la résumer, car elle est comme le symbole du labeur qui s'impose à chaque membre de l'A. C. J. C.

A ces jeunes gens qui parlaient haut de leurs aspirations à une vie d'apostolat, et à ceux qui espéraient en eux, on répondit d'abord par un sourire sceptique : « Que peut-on donc attendre de jeunes gens ? » Mot desséchant, presque décourageant, mais qui ne fut pas laissé sans réponse. Eh quoi, fut-il répondu, les jeunes gens d'aujourd'hui ne seront-ils pas les hommes de demain ?

Logiquement la régénération d'un peuple ne doit-elle pas commencer par la jeunesse, par cet âge où, au témoignage de l'Écriture, on prend sa voie pour ne plus la changer ? « Que faut-il attendre de ces enfants ? » Autant faudrait-il demander ce qu'il faut attendre du grain que l'on sème en terre, du germe si petit de la plante. Qu'en attendre ? Mais la force du chêne et la beauté de son feuillage verdoyant ; mais mieux encore, l'épi de froment riche à courber la tige, promesse de vie pour l'humanité ; que dis-je ? bien plus encore : sous l'action d'une divine et ineffable bénédiction, la chair même du Christ ! Tout cela image fidèle d'une autre semence, admirable dans son éclosion et dans les développements de sa maturité. Car, on l'a dit, chaque individu est un germe qui contient en puissance un idéal à réaliser. Il n'est pas jusqu'à la transfiguration eucharistique dont ne soit capable l'être humain, tout comme la semence du froment. Oui,

le jeune homme par une transformation ineffable peut devenir Christ à son tour, produisant les œuvres du Christ, les œuvres divines. Et nous n'espérerions pas dans l'âme du jeune homme quand elle nous apparaît toute gonflée de vie, toute débordante de sève ! Et nous arrêterions son élan quand elle s'écrie comme autrefois les jeunes catholiques français de 1830 : « C'est à nous qu'appartient l'avenir » ; nous découragerions son enthousiasme quand elle répète ici, en se l'adaptant, le mot de Chateaubriand : C'est la jeunesse religieuse et libre qui fera l'avenir du Canada français ! — (*Applaudissements*).

Cette réponse, Monseigneur, ce fut la vôtre ; dans cette lettre paternelle que traça votre main au moment même où naissait l'Association, vous disiez : « J'y entrevois un renouvellement religieux ; le développement de l'esprit public, le triomphe de l'esprit social sur l'esprit politique. J'aime à voir en vous un bataillon d'élite que l'on trouvera sur toutes les frontières à défendre et toujours fier du drapeau de sa foi ! » — (*Applaudissements*).

LA LUTTE CONTRE L'ÉGOÏSME

On essaya d'une autre tentation pour ramener à la sagesse ces candidats au dévouement : on fit appel à l'intérêt, on fit valoir les nécessités du devoir professionnel. Il faut le reconnaître, à cette tentation la résistance ne fut pas aussi ferme partout. Les plus braves du moins surent penser que le devoir professionnel n'est pas tout ; ils se rappelèrent bien que l'Association leur avait prêché d'être les premiers dans leur profession, puisque le succès professionnel est une condition du devoir social bien rempli ; mais ils savaient aussi que l'exigence du devoir professionnel est l'excuse à la mode de ceux qui ne veulent rien faire.

Puis ce furent les attaques venues des doctrinaires de la politique de parti. Ici la lutte fut plus longue, elle n'est pas finie encore. La minuscule association dut se prendre plusieurs fois avec la grande force qui domine notre vie publique : l'esprit de parti. A ces réformateurs presque imberbes, qui réclamaient quand la politique faisait l'une de ses habiles transactions auxquelles nous sommes habitués, on demandait s'ils avaient été

groupés pour faire à leur tour de la politique, pour combattre pour ou contre le gouvernement. A quoi ils répondirent qu'ils existaient pour défendre leur foi et leur race, qu'ils prétendaient bien travailler à sauver ce qui restait à sauver de nos libertés, et qu'on ne les désarmerait pas par des insinuations. — (*Applaudissements*). « Nous comptons continuer à protester et à réclamer ; si c'est là faire de la politique, et bien nous ferons de la politique, de la grande politique : tant pis pour l'autre, la petite politique, si elle s'en accommode mal. Nous n'irons pas, dans un pays à régime parlementaire, nous désintéresser de la conservation de notre patrimoine religieux et national ; nous ne consentirons pas à voir notre race réduite au rang de mineure ; et chaque fois que vos transactions tendront à ce résultat, vous nous trouverez debout, et ce ne sera pas notre faute si le peuple ne se lève pas avec nous. — (*Vifs applaudissements*). Vous direz que nous faisons de la politique. A votre aise ! nous passerons outre à vos accusations.» Depuis dix ans ils ont passé outre aux accusations parties de camps divers, et ils firent bien. Le jour où l'A. C. J. C. cessera de faire de cette politique-là, elle pourra cesser d'exister, elle n'existera plus, car elle aura cessé de s'exalter à la vue de son idéal : la défense religieuse et nationale, le maintien du règne social de Dieu dans la patrie canadienne. — (*Applaudissements*).

C'est donc en luttant pour exister et garder son vrai caractère, pour rester fidèle à son idéal, que l'A. C. J. C. s'est appliquée à façonner des apôtres sociaux.

POUR FAÇONNER UNE ÉLITE

J'ai le devoir de vous la montrer à cette œuvre. J'ai déjà dit comme elle choisit ses membres. Elle enrôle ceux qu'une vie médiocre ne suffit pas à satisfaire, ceux en qui elle trouve quelque aspiration vers les nobles et généreuses actions, quelque idéal. Cet idéal, elle le précise, elle l'élève, elle l'incarne dans le modèle surhumain du Christ et de son cœur divin infiniment dévoué. Elle ne cache pas au jeune homme combien exigeant est l'idéal, celui-là surtout : ce n'est que par le sacrifice qu'on le réalise, en y adaptant sa vie. La jeunesse n'est-elle pas l'âge des généreux

dévouements ? Dès l'abord cependant, combien reculent et ne se sentent pas les réserves de courage que réclame l'exécution du beau rêve d'apostolat. Elle se renouvelle souvent, la scène du jeune homme riche de l'Évangile ; quand on leur montre dès le début le vrai caractère de l'A. C. J. C., plusieurs s'en retournent tristes. Qu'on ne s'étonne pas du soin que prend l'A. C. J. C. dans le choix de ses membres. Elle est convaincue que ce sont toujours les élites qui entraînent la masse des hommes ; et plus élevée sera l'élite, plus efficace sera son action conquérante. Elle ne veut pas qu'on néglige la masse des jeunes gens ; mais elle souhaiterait que, sans négliger aucun de nos jeunes, on donnât à tous ceux qui peuvent être les chefs de demain la préparation efficace à l'apostolat. Elle estime que c'est travailler efficacement pour la grande masse que de façonner l'élite qui la met en mouvement. — (*Applaudissements*).

Pour former cette élite, l'A. C. J. C. emploie les trois moyens dont l'énoncé est classique chez elle : la piété, l'étude et l'action.

La piété devait venir au premier rang dans une œuvre de formation virile et chrétienne, dans une œuvre à base surnaturelle, qui réclame, par conséquent, les secours d'en haut.

Et ce devait être une piété ample et complète, qui donnât à Dieu la place qui lui appartient dans la vie du jeune homme : c'est-à-dire l'hégémonie suprême et universelle sur l'âme et toutes ses activités. Piété qui ne renferme pas seulement ce sentiment filial de l'homme envers son Dieu, mais qui impose la lutte intime pour garder cette sublime filiation des baptisés envers leur Père du ciel. Dès lors piété qui comporte la vertu conquise, la virilité de l'âme s'accentuant avec la vigueur de l'âge d'homme. Entrevoyez-vous quelles réserves précieuses d'énergie sont ainsi faites pour les belles luttes de l'apostolat, lesquelles se résolvent toujours dans une lutte contre soi-même, contre les intérêts et les jouissances propres ?

Voilà le secret du zèle de l'A. C. J. C. pour les retraites fermées. Elle sait que pour assurer la virile conquête de l'adolescent sur lui-même et la poussée active à l'apostolat, rien n'est efficace comme ces trois jours passés dans la prière et la réflexion sur soi-même, sous le regard de Dieu. Elle dirait comme le comte de Mun parlant de ses cercles ouvriers : « C'est dans la retraite

fermée qu'est notre vie, notre force et le constant aliment de notre propagande, c'est là que les hommes se révèlent ; entrés indécis à la maison de retraite et devenus apôtres avant d'en sortir. » (Discours, t. VI, p. 158).

L'Association veut chez ses jeunes gens une piété ouverte et franche. Le respect humain, disait le Saint-Père à un directeur d'œuvres, le respect humain est le grand mal des jeunes gens surtout. On a dit aussi qu'il est le grand mal des pays mixtes où la religion jouit d'une certaine paix. Nos jeunes Canadiens français auraient donc là un rude ennemi ; et c'est pourquoi l'A. C. J. C. ne fera pas peu pour les former en les habituant à se compromettre pour leur Dieu, à lui rendre publiquement l'hommage de leur foi. Il faut souvent bien de l'énergie pour affirmer crânement sa foi ou la manifester tout simplement. Combien d'hommes forts intellectuellement et physiquement trembleront à peine devant les balles et demanderont grâce devant le sourire d'un incrédule. A ceux dont on veut faire les entraîneurs pour la masse craintive il faut donner la fierté de leur foi, la fierté de l'obéissance au Christ et à son Église. — (*Applaudissements*).

L'ÉTUDE DANS L'A. C. J. C.

Après la piété, l'étude. Avoir trempé son énergie dans la soumission virile à la loi de Dieu, être prêt à lui rendre témoignage sans détour, à arborer partout son drapeau, à le faire flotter à toutes les brises, voilà qui est beau, mais cela ne suffit pas à qui veut devenir un apôtre, un ouvrier de choix du règne social de Dieu.

Il est beau de vouloir travailler et lutter, mais à condition que l'on sache où porter la lutte et à quel labeur appliquer son effort. Le soldat qui ignore où doivent porter ses coups, fût-il le mieux armé du monde, tire au hasard et peut blesser ses propres compagnons d'armes.

Au reste les vouloirs virils et féconds ne jaillissent jamais dans les âmes que des claires vérités.

L'Association l'a compris. Aussi s'est-elle appliquée à faire étudier ses membres. Elle a été, je pense, la première association catholique à imposer à chacun de ses groupements le maintien

d'un cercle d'étude. Elle veut qu'on y étudie ces causes mêmes que l'on rêve de servir : la cause religieuse, la cause nationale, la cause sociale sous ses multiples aspects : causes qui au fond n'en sont qu'une seule, la cause des intérêts divins dans le monde confondus avec les vrais intérêts et le vrai bonheur de l'humanité. — — (*Applaudissements*).

L'A. C. J. C. ne veut d'autre règle de sa doctrine que la doctrine catholique puisée aux sources pures et profondes des documents pontificaux ; elle a ainsi l'avantage inestimable de fournir aux esprits l'aliment des vérités fécondes qui ont fait de l'Église, société religieuse, la plus bienfaisante institution sociale qui fut jamais.

Laissez-moi vous signaler deux caractères que revêt l'étude dans l'A. C. J. C. Elle s'applique à être pratique et à être loyale. Pratique, c'est-à-dire qu'elle est faite en vue de l'action. L'on étudie la question religieuse, mais c'est pour défendre les intérêts de la religion ; on s'applique aux problèmes sociaux, non pour pouvoir en disserter, mais pour se préparer à les solutionner selon ses moyens et dans le milieu même où l'on vit. Il en faut dire autant de la question nationale si intimenent liée aux deux autres. Aussi les jeunes de l'A. C. J. C. ont-ils la prétention d'être de leur pays. On les a vus étudier tour à tour la question du français au Canada, la question de l'instruction publique dans les provinces canadiennes ; et c'est le devoir social chez nous qui a. cette année, retenu leur attention.

Leur étude tâche aussi d'être loyale, c'est-à-dire qu'elle ne cherche et ne courtise que la vérité. Dans le cercle d'étude de l'A. C. J. C., on ne discute pas pour discuter ; on ne défend pas une thèse pour s'habituer à défendre toutes les causes ; on ne s'exerce pas à qui l'emportera ; mais on discute afin de savoir exactement où se trouve, sur tel point précis, la vérité. S'il faut, pour la découvrir, recourir à une enquête, eh bien ! l'Association ne recule pas devant cet effort, qu'elle sait faire large au besoin. Témoin l'enquête si fructueuse de l'an dernier, qui a recueilli sur notre situation scolaire la documentation la plus riche que nous possédons peut-être. Grâce à ses méthodes originales, l'Association, on l'a reconnu, a réussi à former déjà des compétences sur notre question scolaire. Elle nous en prépare d'autres, notamment

sur le terrain social, dont elle fera plus que jamais son champ d'apostolat.

VERS L'ACTION

A la piété virile et à l'étude l'A. C. J. C. joint encore l'action. Toute œuvre sérieuse doit tendre à l'action : à quoi servirait d'avoir enflammé des volontés et éclairé des esprits, si l'on allait enchaîner les langues et les bras ? « L'action, voilà ce que réclament les temps présents », écrivait notre très Saint Père Pie X, à l'heure même ou s'élaborait le plan de l'A. C. J. C. Puisque donc il n'y a pas d'apostolat sans action, l'Association se doit d'y exercer ses membres, de leur faire faire l'apprentissage de l'action. Sans action, non seulement elle ne retiendrait pas les âmes généreuses, mais elle ne ferait que des apôtres en parole, des dévoués de parade, qui voudraient bien prêter leur nom à des entreprises et à des comités sur le papier, mais qui borneraient à cela tout leur dévouement social, tout leur civisme, tout leur apostolat religieux. Dira-t-on qu'il est dangereux de prêcher l'action aux jeunes gens, qu'on les expose à faire des faux pas ? Mais n'est-ce pas un plus grand mal que personne ne marche, que personne ne s'habitue à marcher ? On a justement remarqué qu'il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne font jamais de faux pas. Ne l'oublions pas, ce n'est pas à quarante ou cinquante ans qu'on commence quoi que ce soit. Et puis n'est-il pas utile parfois de faire une erreur : c'est une expérience plus précise souvent que tous les succès. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que l'Association de la jeunesse compte déjà et a toujours eu dans ses rangs des jeunes hommes déjà mûris par l'expérience et l'étude. Ajoutez à cela la direction générale de l'Association confiée aux éléments les plus éclairés et les plus mûrs, enfin la présence du conseiller, du prêtre auprès de chaque groupe, non certes pour comprimer les élans, mais pour les contenir s'il était nécessaire et pour les orienter toujours. Il y a d'ailleurs dans cette direction partant à la fois des chefs de l'Association et du prêtre qui est l'âme de chaque groupe, il y a dans cette direction à la fois souple et ferme, un élément bien précieux de formation apostolique.

Nos futurs apôtres catholiques et sociaux s'habituent ainsi à la discipline. Leur action future y gagnera d'être non seulement

réfléchie et sûre d'elle-même, mais encore désintéressée et sans recherche propre, exempte de cette forme d'individualisme qui consiste à agir hors du rang, à faire sa propre lutte. L'Association veut qu'on combatte dans le rang : elle ne cesse de recommander la discipline ; elle décourage toute tentative de recherche personnelle, toute ambition de coterie ou de clocher. Chaque groupe, chaque union régionale y a la plus grande somme d'initiative, mais dans l'union à tous et sous une forte direction. A la fois une et décentralisée, respectueuse de l'initiative et maîtresse d'abnégation, l'Association proportionne tous ses efforts pour que chacun puisse rendre son maximum d'action et de dévouement, mais cela de la façon la plus impersonnelle qui soit. Elle prétend bien ne pas être une école d'arrivistes, ni une fabrique de marchepieds pour les petits hommes ambitieux qui sentent le besoin de se hausser au-dessus des autres. (*Applaudissements*).

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Pour compléter le tableau de ce lent travail de préparation, il me resterait à vous montrer dans son cadre la vie de l'Association tout entière avec sa forte et souple organisation, capable d'entraîner à la maîtrise dans l'action publique ; je devrais vous faire voir à l'œuvre un groupe vivant de l'A. C. J. C., vous dire l'atmosphère forte et vivifiante entretenue autour de chaque membre de l'Association pour lui faire un tempérament d'apôtre social. Je ne vous ai pas dit non plus l'entrain et la gaieté qui y règne et retient la jeunesse bien plus efficacement que tous les amusements sportiques et dramatiques. Non que l'A. C. J. C. bannisse tout amusement de son sein : elle veut qu'on fasse dans la vie du groupe une part à la gaieté ; mais elle ne néglige rien pour que ce ne soit toujours qu'un accessoire, suivant la recommandation que le cardinal secrétaire d'État faisait, il n'y a pas longtemps, de la part du Saint-Père lui-même. Elle estime que, pour les jeunes gens qu'elle groupe, il n'y a pas d'agrément comparable à celui que donne le travail fait en commun pour les causes auxquelles on croit de toute son âme ; qu'il n'y a pas d'amitié plus douce et plus élévante tout à la fois que celle qui se contracte entre jeunes gens généreux parmi les labeurs de l'apostolat. (*Applaudissements*).

J'espère du moins vous avoir fait soupçonner l'efficacité de cette discipline de l'A. C. J. C. pour faire des apôtres sociaux.

Comment ne deviendraient-ils pas à la longue des généreux et des dévoués, ces jeunes gens choisis parmi les meilleurs, qui viennent librement se soumettre à cette discipline ? L'Association prend donc ces cœurs bons comme est bon le cœur humain, dans lequel Dieu en le créant mit la bonté ; bons comme le devient le cœur chrétien au contact fréquent avec le cœur du Christ ; ces cœurs élargis encore par la victoire sur l'égoïsme ; par ses études et ses essais d'action, elle y enfonce la préoccupation de faire du bien, de soulager les corps et d'élever les âmes. Elle leur fait pressentir la lutte qui s'impose, et le rôle qui leur est offert. Comment voulez-vous qu'ils échappent au besoin de se dévouer tout au bien ? Et si à faire ce rêve et à le réaliser, nos jeunes gens s'exercent pendant les années décisives de la vie, m'accordez-vous que l'A. C. J. C. doit nous former les apôtres dont nous avons besoin pour réagir contre l'individualisme mortel et préparer la guérison des blessures qu'il nous a faites ! (*Longs applaudissements*).

OÙ SONT-ILS ?

Depuis longtemps peut-être vous voulez m'arrêter pour me poser une question : Si l'A. C. J. C. forme des apôtres sociaux, montrez-nous-les. Où sont-ils ? Que vais-je répondre ? Ah ! ne craignez pas que je vous nomme, jeunes gens, dont nous avons reçu les confidences et vu les efforts, jeunes gens qui donnez aux bonnes œuvres votre temps, vos épargnes d'ouvrier ou d'employé de bureau, qui leur donnez votre cœur et qui êtes décidés à leur consacrer vos vies. Vous ne vous affichez pas, car vous ne seriez pas de la vraie race des apôtres, si vous le faisiez. Mais votre zèle n'est pas une étincelle d'un moment. On ne donne pas sept, huit, dix ans de sa jeunesse à une cause pour l'abandonner ensuite.

Combien sont-ils ? me direz-vous. Ne fussent-ils que dix, l'A. C. J. C. aurait fait une bonne œuvre. Un rendement d'un apôtre par année serait un bon rendement. Car l'apôtre une fois formé rend cent pour un. Qui dira tout le bien que peut faire un seul homme au milieu d'une génération ! Si c'est un chef, si

c'est un héros : si c'est un Dollard ou si c'est un Lafontaine. N'attendez pas, Messieurs, que je vous cite des noms, des grands noms. Mais dans ce grand pays où tant de luttes se préparent, croyez-vous que la série des pages glorieuses soit close à jamais, et que soit fini le défilé des héros ? Les jours vont venir — il n'est pas nécessaire d'être fils de prophète pour le dire — les jours vont venir où les grands sacrifices seront un impérieux devoir ; et je me dis qu'alors l'Association, qui prétend faire des hommes avant tout fidèles au devoir, saura fournir à l'Église et à la patrie des poitrines prêtes à se faire percer pour elles, et si elles ont encore des couronnes à décerner, elles trouveront des fronts dignes de les porter. (*Applaudissements*).

Direz-vous que je renvoie à un avenir lointain la réponse que vous réclamez tout de suite à la question : Où sont-ils, les apôtres formés par votre Association ?

Eh bien, voyez plutôt leurs œuvres : Ne parlons que de leurs œuvres d'ensemble. Leur grande œuvre, c'est la préparation obscure et lente à l'apostolat, laquelle ne transparaîtra que plus tard.

Mais dès maintenant quelle autre œuvre de quelque portée leur devons-nous ?

CE QUE NOUS LEUR DEVONS

Nous leur devons d'avoir maintenu à l'ordre du jour des questions vitales pour nous, catholiques et canadiens de race française. Ils ont été tour à tour la voix qui proteste pour empêcher la prescription des droits amoindris, et le fouet qui menace et qui, pour les tempéraments lâches, remplace la conscience elle-même ; ils ont par là même pesé sur la législation elle-même tant de la province que du Canada tout entier. Qu'il me suffise de citer la législation sur le français. (*Vifs applaudissements*).

Nous leur devons plus de lumières sur des problèmes intéressant de très près notre développement et notre conservation religieuse ; par exemple, sur celui de l'éducation. (*Applaudissements répétés*).

Nous leur devons déjà plus de fierté et plus de fermeté dans l'exercice de nos droits.

En un mot, dans notre atmosphère qui commençait à s'alourdir et à se tourmenter ils ont fait passer des courants vivifiants qui nous font respirer déjà plus à l'aise. Oui, jeunes gens, il est vraiment réconfortant le spectacle que vous nous donnez depuis plusieurs années, du désintéressement d'une vie sérieuse et dévouée. Dieu veuille vous multiplier ! et vous réussirez peut-être à nous libérer pour toujours de ce mortel esprit de parti qui nous rend impuissants à nous défendre. Dieu le veuille ! et vous préparerez du moins la génération qui vient à comprendre mieux que nous les devoirs que nous créent nos traditions françaises et chrétiennes.

Souvent aussi votre pensée et votre parole est allée encourageante à ceux qui luttent pour leur foi aux rives de l'Outaouais ou de la Rivière-Rouge. A ceux-là vous donnez l'espoir d'un appui persévérant de la province-mère, appui dont ils auront besoin pour vivre et ne pas être écrasés sous le talon des néo-barbares de l'orangisme. (*Applaudissements*).

Oui, Messieurs, apôtres sociaux, ils l'ont été en toutes rencontres. Ils l'ont été dans ce congrès encore, en nous prêchant à tous le grand devoir de l'amour pratique pour nos frères. Oui, l'A. C. J. C. nous a déjà préparé des apôtres sociaux, elle continuera de nous en donner encore. (*Applaudissements*).

C'est pourquoi je vous demande la permission de me faire mendiant de sympathie, de sympathies effectives pour cette Association. Vous conviendrez avec moi qu'elle en est digne et je crois vous avoit fait deviner qu'elle en a besoin pour poursuivre et mener à fin sa belle et féconde entreprise.

POUR QU'ELLE FASSE SON ŒUVRE

C'est à Nos Seigneurs les Évêques que doit aller d'abord notre prière. Dès sa naissance l'Association s'est placée sous la tutelle de leur main bénissante ; si elle a pu quelque chose, c'est parce qu'elle est restée fidèle à l'obéissance, c'est parce que nos évêques l'ont dirigée avec une sollicitude toute spéciale. Elle aime à le proclamer ce soir, en présence du digne représentant du prélat éminent qui le premier bénit son berceau et qui a soutenu sa marche jusqu'à ce jour de ses dix ans. Ce sont des béné-

dictions nouvelles, des faveurs toujours plus abondantes qu'elle réclame des mains épiscopales, qui renferment à la fois la puissance qui sanctifie et celle qui commande.

L'Association a besoin aussi de notre sympathie à nous, membres du clergé, surtout du clergé paroissial. Elle veut se développer partout, s'enraciner auprès de chaque clocher, créer dans chaque paroisse un petit groupe de militants pour être dans l'avenir les auxiliaires des prêtres pour la défense des intérêts de la religion, pour leur œuvre profondément sociale. Laissez-moi Messieurs, vous la demander, cette sympathie active, au nom de ces petits jeunes gens qui obscurément, mais non moins réellement, aspirent à l'apostolat ; pour ces enfants à qui la lecture de l'histoire héroïque des ancêtres a donné comme la vision de grandes œuvres à faire et d'une grande mission à continuer ; pour ces âmes généreuses qui aujourd'hui tremblent peut-être au soupçon des dangers que courent leur foi et leur race, et qui, laissés à eux seuls, dès demain peut-être n'auront que pitié pour les nobles rêves et seront guéris à jamais de la nostalgie du bien. L'Association ambitionne avant tout d'être comprise par ceux en qui elle voit ses appuis naturels, sans qui elle ne peut pas même continuer à exister.

Et n'a-t-elle pas droit de compter sur votre sympathie à vous, Messieurs, à qui elle n'ose pas ouvrir ses rangs parce qu'elle respecte votre âge, à vous surtout à qui la vie, voire même la fortune a souri ; à vous qui avez su cependant garder dans votre âme chrétienne et patriote les espoirs de la race ; vous qui caressez encore le rêve de dévouer quelque chose de votre influence et de votre fortune pour que d'autres après vous tiennent bien ferme le fil de la tradition menacé de se briser parmi tant de chocs dont vous êtes les témoins.

J'en appelle à la sympathie active et généreuse de tous ceux à qui ne suffit pas d'applaudir et de crier bravo, mais qui donnent une extension bien autre à leur devoir patriotique, à leur rôle religieux et social. Vous aiderez l'Association de votre influence et de votre bourse et vous le ferez avec la conscience de faire une grande œuvre qui a une portée presque immense pour l'avenir. Il ne s'agit de rien moins que de la destinée de tout un peuple.

Quant à vous, Mesdames, vous qui êtes les mères et les sœurs

de nos jeunes gens, et qui de ce chef êtes si puissantes sur leurs âmes en ce qu'elle a de meilleur ; ne mettrez-vous pas cette puissance avec tous les secrets dont elle dispose au service d'une œuvre qui doit faire vibrer vos âmes autant que les nôtres ? En le faisant vous aurez servi Dieu et la patrie et non moins ces âmes de fils et de frères que vous aimez comme sait aimer une sœur, comme sait aimer une mère. Ajouterai-je un mot pour vous, Mesdemoiselles, qui serez demain associées à la vie de nos jeunes gens ? De grâce, ne détruisez pas par vos exigences jalouses le fruit de plusieurs années de formation ; ne détournez pas par votre scepticisme l'orientation qu'avec grand'peine parfois un jeune homme généreux s'est imprimée par plusieurs années de préparation à l'apostolat.

APPEL AUX JEUNES

Quant à vous, jeunes gens, permettez-moi une parole en finissant ce trop long discours. Vous allez dire que je viens de vous compromettre tout à fait. Je ne le regrette pas. Je crois avoir montré que ce dont la cause religieuse et la cause sociale ont le plus besoin, ce sont précisément des gens tout disposés à se compromettre pour elles : on n'est pas apôtre à moins.

Ayez donc à cœur de justifier tous les espoirs que l'on veut bien mettre en vous. N'allez pas, après quelques années passées dans l'Association de la Jeunesse, forfaire à vos engagements, et vous éloigner du rang que vous avez pris avec tant d'enthousiasme. Les causes à servir le méritent bien. Restez donc au poste et servez jusqu'au bout. Fussiez-vous condamnés à ne pas voir la victoire, qu'importe ? rappelez-vous la parole du Maître : *Alius est qui seminat, alius est qui metit :* ce n'est pas celui qui sème qui récolte, mais la récolte vient quand même de la semence et celui qui la jette en a le mérite devant Dieu.

Au reste, rappelez-vous que toute œuvre entreprise pour une noble cause est féconde par elle-même. C'était folie, pensait-on, pour Montcalm et Lévis et pour les restes de l'armée canadienne de lutter comme ils le firent aux derniers jours de la colonie française. Eh bien, c'est cette folie qui non seulement les a couverts de gloire, mais, chose infiniment plus estimable, qui a assuré à

notre race le droit de continuer la mission qu'elle s'était choisie sur ce continent. Parce qu'ils ont lutté, quand vint le jour des traités, des droits furent garantis par écrit ou de fait, qui ont permis à la Providence d'opérer ce miracle canadien dont le présent n'a sans doute pas vu toute l'ampleur. (*Applaudissements répétés*).

A vous tous, jeunes gens, d'élever aussi haut vos aspirations. A tous les généreux, à ceux qui sont de fait de l'Association, à ceux qui en sont de cœur seulement et qui demain en seront de fait ; à vous tous, jeunes gens de ma patrie disséminés aujourd'hui dans tous les villages, à l'ombre de tous les clochers d'argent de nos paroisses canadiennes ; à vous tous que Dieu a marqués pour être les sauveurs de la patrie, et les défenseurs de sa cause, à tous je dirai : Entrez dans ce dessein d'apostolat religieux et social. Persévérez-y, fidèles à vous-mêmes, à vos généreuses aspirations, et vous serez les artisans d'un grand labeur, d'une œuvre divine, d'un de ces gestes de Dieu préparés avec amour pour sa gloire et pour le bien de l'humanité, et qu'il ne veut accomplir que par le généreux déploiement de vos énergies et par les efforts persévérants de vos volontés. (*Longs applaudissements*).

L'aumônier général de l'A. C. J. C. devait résumer le travail du Congrès et indiquer les conclusions pratiques auxquelles on s'était arrêté. L'heure avançait rapidement et le sujet était déjà bien connu de tous : aussi l'orateur se contenta-t-il de quelques brèves remarques.

DISCOURS DU R. P. EDGAR COLCLOUGH, S. J.

Les conclusions du Congrès

Les membres de l'A. C. J. C. — et, comme leur aumônier général, je suis enchanté d'avoir occasion de le dire au public de Montréal — sont de braves jeunes gens, très bien intentionnés, d'un dévouement admirable, et ce qui surprendra peut-être ceux

qui les connaissent par simple ouï-dire, ni révolutionnaires, ni rétrogrades !

Je me garderai bien de prétendre qu'ils sont irréprochables, personne ne me croirait : la perfection n'est pas de ce monde. Ils ont même un défaut très apparent à mes yeux et presque invétéré, dont ils ne se corrigent guère, malgré mes plus graves remontrances, défaut qui consiste à confier à leur aumônier général, lors d'un congrès, le soin de redire, à la séance de clôture, tout ce qu'on a fait au cours des délibérations. Cette répétition incomplète, incolore, inodore, ne peut être qu'insipide et ennuyeuse pour le public et pour moi-même. Aussi, comme nous sommes tous intéressés ce soir, je crois qu'au lieu de nous laisser imposer un fardeau désagréable et inutile, nous devrions prendre l'offensive en nous attaquant sinon aux congressistes, du moins à ce qu'ils ont fait pendant le congrès. A chacun son tour le rôle de victime !

Tout d'abord je critiquerai la question mise au programme : le devoir social. Il me semble qu'on aurait facilement pu choisir un sujet plus pratique. Qui a jamais entendu parler de cela ? je vous le demande ; qui donc au Canada se préoccupe du devoir social ? Connaissez-vous des avocats qui se sont échinés à préparer des causes relatives au devoir social ? Y a-t-il des médecins, parmi ceux qui ont la plus nombreuse clientèle, dont les patients se plaignent d'avoir exposé leur santé à accomplir leur devoir social ? S'il en est ainsi, puisque nous avons tous vécu heureux et tranquilles jusqu'à présent sans cette préoccupation-là, il me semble qu'il n'était pas nécessaire de convoquer un congrès pour découvrir et imposer un devoir nouveau, quand il y en a tant d'autres bien connus qui sont en souffrance. Il est vrai, toutefois, qu'après avoir entendu le Dr Baril, les rapporteurs et les autres orateurs, nous avons forcément constaté que, vivant en société, nous avons d'autres obligations que les nomades : nous devons rechercher non pas uniquement notre avantage personnel, mais aussi le bien général de cette société dont nous faisons partie, et que c'est précisément en cela que consiste le devoir social. Au fond, si le mot est neuf, peut-être la chose ne l'est-elle point : c'est comme l'appendicite ou la neurasthénie !

Avant de traiter la question, les membres de l'A. C. J. C.

avaient cru devoir se préparer soigneusement. Il est assez difficile de les en blâmer : tant de fâcheux se prononcent à tort et à travers sur ce qu'ils ignorent. Voici, par exemple, le long questionnaire distribué à tous par le Comité central, plusieurs semaines avant le congrès. Rassurez-vous, Mesdames et Messieurs, je n'ai pas du tout l'intention de vous en faire subir la lecture.

Quant aux délibérations mêmes, elles ont été sérieuses, très sérieuses — et n'oubliez pas, je vous prie, que c'était une réunion de jeunes gens où l'on ne parlait ni de sport ni de théâtre — ; elles ont été aussi bien instructives et bien intéressantes. C'est l'opinion unanime qu'il serait facile de confirmer par le témoignage désintéressé de nombreux auditeurs étrangers à l'Association.

Grâce au dévouement et à l'habileté de nos journalistes, qui n'ont pas épargné leur peine ni ménagé l'*espace* dans leur journal, plusieurs des travaux sont déjà publiés au complet et les comptes rendus des séances ont été faits avec une précision et une exactitude admirables. Je vous dirai donc, et c'est ici que va se trancher le nœud gordien : « Si vous voulez savoir ce qui s'est fait pendant ce congrès et à quelles conclusions pratiques on s'est définitivement arrêté, procurez-vous le journal d'hier et celui d'aujourd'hui. Cela simplifiera beaucoup votre travail et le mien ».

Rappelons-nous seulement qu'il y a désormais pour chacun de nous un devoir social, qu'on nous a dit en quoi il consiste et que, ne pouvant plus plaider ignorance, nous sommes tenus de l'accomplir. Et si tous les citoyens sont fidèles à leur devoir social, tout ira bien dans notre pays. Il faut avouer que les congrès de jeunes gens peuvent avoir du bon pour ceux qui y prennent part et n'être pas inutiles au point de vue patriotique.

Le Président présente ensuite à l'assemblée M. Adjutor Rivard, l'orateur éminent, le patriote éclairé et dévoué, dont tous ont hâte d'entendre la chaude et vibrante parole.

M. GEORGES-H. BARIL

Nous avons le plaisir d'avoir au milieu de nous ce soir M. Adjutor Rivard (*Applaudissements*), avocat de Québec, que S. S. Pie X vient de créer chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand (*Applaudissements*). C'était une récompense méritée, après les services que M. Rivard a rendus à la cause catholique au Canada, en travaillant à sauvegarder la langue française en notre pays, et même — car son zèle déborde les frontières — sur tout le continent américain, et par suite, je pourrais dire, dans le monde entier. (*Vifs applaudissements*).

M. Rivard est en même temps l'un des directeurs de l'Action Sociale Catholique de Québec, le président du Ralliement français en Amérique, le secrétaire et la cheville ouvrière de la Société du Parler français ; il est de plus un grand ami de notre Association. Tous ces titres le désignaient inéluctablement à notre choix, et comme il ne sait pas refuser quand on sollicite son éloquent concours pour les causes qu'il aime et qu'il sert avec une générosité touchant à l'abnégation, vous aurez le bonheur de l'entendre parler du devoir social et de la vie nationale. (*Applaudissements*).

Le texte du discours de M. Rivard n'ayant pas été conservé, nous regrettons de ne pouvoir donner à nos lecteurs qu'un très pâle résumé, d'après le compte rendu publié le lendemain par *le Devoir*.

DISCOURS DE M. ADJUTOR RIVARD

Le devoir social et la vie nationale

Nous touchons à la fin du Congrès ; déjà même nous sommes rendus presque au dernier moment de la dernière séance.

Après s'être préparés de longue date, les congressistes ont délibéré avec soin, durant les longues heures des séances de travail, pour arriver à des conclusions pratiques, c'est-à-dire à la détermination aussi précise que possible du devoir social dans les diverses classes de notre société. Ces conclusions, le R. P.

Colclough n'a pas cru tout à l'heure devoir les énumérer sèchement, car elles doivent porter avec elles leur justification. C'est pourquoi les journaux sont à l'honneur : on vous a engagés d'y lire le texte des études préparatoires et le compte rendu des délibérations.

Toutefois, connaissant la nature humaine et les besoins particuliers de notre peuple, nous soupçonnons bien un peu, nous devinons même à coup sûr quelles doivent être ces conclusions. Il ne nous reste plus qu'à les mettre en pratique, à les transposer dans notre vie de chaque jour ; et nous verrons, sans doute, les membres de l'A. C. J. C. essayer de poursuivre courageusement leurs efforts sur ce nouveau terrain.

DEVOIR ET SENS SOCIAL

Dès le début du Congrès, votre Président, d'accord avec les explications fournies par le questionnaire dont on parlait tout à l'heure, pouvait indiquer quelles étaient les notions essentielles à retenir et en quoi consistaient le devoir et le sens social.

Sous une forme ou sous une autre, on a rappelé, pendant ce congrès, qu'avoir le sens social, c'est savoir intimement, comme le disait Mgr Péchenard, « qu'il y a dans notre vie des pages écrites par les mérites des autres » ; qu'avoir le sens social c'est être foncièrement pénétré de cette conviction que les actes de notre vie ont nécessairement des répercussions dans la vie des autres. On en vint de là facilement à la conclusion que faire son devoir social, c'est organiser sa vie de façon à n'écrire que des pages heureuses dans celle du prochain, de façon à ne jamais poser d'actes qui puissent avoir une répercussion malsaine ou néfaste dans d'autres existences.

Mais comme tout cela a été dit, redit et admis de tous, pendant ces trois jours du congrès, peut-être devrais-je m'esquiver discrètement tout de suite, reconnaissant que : « Je suis venu trop tard dans... un congrès trop avancé ». Vous avez pensé néanmoins, après tout ce qui a été dit au cours des délibérations, après les belles et réconfortantes paroles que nous avons entendues ce soir, vous avez pensé, dis-je, qu'il restait encore quelque chose à ajouter sur un point, non oublié sans doute, mais sur

lequel vous m'avez demandé d'insister. Vous désirez ne rien laisser dans l'ombre, vous voulez savoir ce que la société a le droit d'attendre, dans tous les domaines et sous tous les rapports, de l'accomplissement du devoir social par chacun de ses membres, ce que la vie nationale elle-même accumulera et condensera d'énergies nouvelles au contact de vies individuelles plus pleinement et plus noblement vécues.

NOTRE PETITE PATRIE

Il y a dans la société canadienne, comme le remarquait naguère M. le Président, une collectivité particulière qui nous est chère entre toutes, et à laquelle nous sommes liés par des responsabilités d'une gravité exceptionnelle.

Ah ! sans doute, nous appartenons à l'humanité et tous les hommes sont nos frères ; mais nous ne sommes pas des citoyens de l'univers. Sans doute, aussi, nous sommes américains, mais nous ne sommes point tenus de caresser un idéal unique et commun à tous les habitants de l'Amérique du Nord. Sans doute, encore, nous appartenons à l'empire britannique, mais nous ne pouvons partager et faire nôtres toutes les idées répandues dans cet immense empire sur lequel le soleil ne se couche jamais.

Nous sommes canadiens-français, et par suite, même en notre pays, nous avons notre petite patrie à nous. Dans la grande patrie canadienne, nous formons une collectivité spéciale, parce que nous sommes la race française avec sa foi, sa langue et toutes ses traditions. Il n'est que raisonnable alors, semble-t-il, que nous nous demandions ce que notre race, avec son idéal propre et ses aspirations, peut attendre de l'accomplissement du devoir social par chacun des nôtres. Ce devoir, il faut le reconnaître, n'a pas toujours été accompli chez nous avec la fierté qu'on trouve chez certains peuples.

Il est étrange de constater qu'il y a sur cette terre des peuples qui ont un rôle fort ordinaire et même très inférieur à remplir. J'ignore si c'est par goût naturel ou par suite d'un châtiment, mais il en est ainsi, Certains peuples ne marquent leur passage que par des lignées de comptoirs. Quelques-uns même versent

libéralement le sang de leurs fils, mais dans le seul but d'édifier une fortune, de mieux exploiter des mines et d'autres richesses du sol. Ces peuples ont probablement un rôle utile à remplir ici-bas ; mais ce rôle n'a qu'une grandeur subalterne ; il en est, certes, de plus nobles, qui revêtent même parfois le caractère d'une mission sacrée. Le peuple canadien-français, nous en sommes tous convaincus et la tradition historique le confirme, a une mission de ce genre, une mission sacrée à accomplir sur le sol de l'Amérique.

Nous sommes ici, vous le savez, parce qu'il y avait dans le nouveau monde une œuvre de dévouement et de sacrifice qui attendait des apôtres. La France s'y trouvait par là même prédestinée : ses guerriers et ses missionnaires vinrent planter leur tente à côté de la croix, sur le bord des fleuves et des grands lacs et jusqu'au fond des forêts, parce qu'il s'agissait de travailler pour le christianisme et la civilisation.

NOTRE MISSION

Fils de France, nous sommes au Canada, parce que l'Amérique du Nord devait avoir, elle aussi, sa France. Et pourquoi donc continuons-nous de travailler, de peiner, de lutter ? Pour une seule chose : pour que la mission de la race canadienne-française s'accomplisse, pour que nous puissions jeter sans cesse dans le concert américain une note catholique qui demeure et une note française qui se prolonge. Voilà pourquoi nous devons nous demander ce que cette mission peut recevoir de confirmation nouvelle par l'accomplissement de notre devoir social. On l'a déjà dit et c'est une joie pour moi de le répéter : l'idéal poursuivi par le Canada catholique et français et celui qui anime notre Jeunesse catholique et française ne diffèrent pas : en y fixant les yeux avec constance, en lui vouant le meilleur de notre âme, nous sommes sûrs d'être dans la vérité.

Demandons-nous donc ce que la mission de notre race peut et doit attendre de l'accomplissement du devoir social par les Canadiens français ? Il suffit de poser la question pour reconnaître que le devoir social ainsi compris n'est rien autre que le devoir patriotique.

Identifier le devoir patriotique avec le devoir social n'est pas une idée commune parmi nous. Confondant le patriotisme lui-même avec certaines manifestations destinées à l'aviver, plusieurs croient que nous ne sommes patriotes qu'aux grands jours de fêtes nationales.

Les souvenirs qui dormaient dans les âmes se réveillent alors, les chants d'allégresse s'élèvent dans les airs, les tambours battent, les drapeaux flottent au vent. Tout cela est beau, tout cela est louable, mais ce n'est point là pour un peuple la seule et vraie manière d'affirmer sa force. Ces roulements de tambour, ces déploiements de drapeaux, ces défilés interminables flattent et développent le sentiment de fierté nationale, et il importe qu'il en soit ainsi. Nous acclamons les orateurs, quand ils redisent la gloire du passé et la confiance en l'avenir, et cela prouve que nous avons le cœur à la bonne place et qu'il sait battre pour les idées généreuses. Mais il ne faudrait point croire que le patriotisme se résume à ces manifestations et qu'après avoir applaudi et acclamé, la race a rempli tout son devoir.

Le devoir national, celui que la conscience nous impose, c'est de ne point dégénérer comme peuple des mâles vertus de nos ancêtres. Le patriotisme qui se contente du claquement des drapeaux et du bruit des paroles est un patriotisme mort. Le véritable patriotisme consiste dans la volonté ferme de contribuer pour sa part et dans sa sphère à parfaire la mission de la race à laquelle on appartient. Or c'est par le devoir social surtout qu'on peut y réussir.

La séance s'achève, il se fait tard. Depuis plus de deux heures vous avez écouté des discours ; je ne veux pas prolonger cet entretien et développer longuement les idées que suggèrent cette intime relation, cette assimilation du devoir social avec le devoir patriotique. Quelques mots suffiront d'ailleurs à bien faire comprendre comment on peut l'accomplir et c'est là tout ce qui importe.

NOTRE DEVOIR SOCIAL

Les congressistes disaient avant-hier que de la définition du devoir social il ressort que l'on peut être utile à la société —

et par suite, à la vie nationale — de deux manières : en accomplissant si bien sa tâche de chaque jour que la collectivité tire avantage de l'effort personnel de chacun, et en collaborant à des œuvres qui se proposent directement et exclusivement le bien de la collectivité, c'est-à-dire par l'accomplissement parfait du devoir professionnel et la collaboration active aux œuvres.

La mise en valeur de l'individu est peut-être le moyen par lequel tous peuvent contribuer le plus facilement au bien de la race.

Et à ce propos je rappellerai ici une comparaison qui ne manque pas d'intérêt.

Quelqu'un visitait un terrain où l'on était à travailler à l'érection d'un vaste édifice. Tous les ouvriers rassemblaient les matériaux, travaillaient à la construction.

« M'approchant d'un de ces ouvriers, raconte le visiteur, un tailleur de pierre qui avait le marteau et le ciseau aux mains et qui travaillait à équarrir un bloc de pierre, je lui demandai : « Dites donc, mon brave, qu'est-ce que vous faites là ? » L'ouvrier leva la tête avec un regard terne en me répondant : « Mais, vous voyez bien, je taille ce bloc de pierre. »

« Voyant que son voisin paraissait plus intelligent, il alla le trouver et lui fit la même question. Alors l'ouvrier se leva avec de la flamme dans les yeux : « Moi, dit-il, j'aide à construire cet édifice-là ».

Eh bien ! le plus humble d'entre nous, peut aider à la mission de la race française au Canada. Je voudrais que chacun de nous puisse se dire qu'en remplissant son devoir quotidien, le menuisier, le tailleur de pierre, le maréchal ferrant, n'importe quel ouvrier, travaille pour gagner sa vie d'abord, il est vrai, mais aussi et surtout pour que sa vie lui mérite de travailler à l'édifice de la nationalité canadienne-française.

Et si cette idée n'est pas d'une application immédiatement pratique, c'est qu'il faut une élite qui gouverne. Mais remarquez bien, Messieurs, que les peuples ont l'élite qu'ils méritent et les guides qu'ils méritent.

Voyons ce qui s'est passé aux États-Unis. Les nôtres ont des leurs sur les bancs de juges, parmi les médecins, les avocats ; ils comptent des journalistes, même des poètes.

A quel moment a-t-on reconnu parmi nos voisins que les

Canadiens français pouvaient être des concitoyens distingués ? Ce fut le jour où l'on reconnut que nos compatriotes étaient les meilleurs ouvriers d'Amérique. Ce fut vers la date où le sénateur Lodge, du Massachusetts, fit l'éloge des ouvriers catholiques et canadiens-français.

Il faudrait que ce soit dans tout le Canada l'équivalent d'un brevet de capacité que d'être canadien-français. Ce jour-là nous aurons gagné beaucoup plus au point de vue national que si l'on décernait un diplôme commercial ou autre à chacun de nos compatriotes.

LES DÉFRICHEURS

Mais nous sommes aussi un peuple de défricheurs. Et pensez-vous que ce n'est pas un grand titre de gloire pour la race canadienne-française que d'être composée d'hommes qui passent pour les meilleurs colons du monde ? Oh ! sans doute il y a d'immenses plaines dans l'Ouest. Laissons les autres peuples s'y presser. Tous sont capables d'exploiter ces domaines.

Mais notre rôle à nous, c'est de faire reculer la forêt vierge devant la hache du colon, c'est d'aller planter la croix sur les bords de nos lacs sauvages. Pour cette besogne, prenez des Canadiens français, il n'y a qu'eux pour accomplir ces exploits.

N'est-ce pas augmenter l'influence de la race canadienne-française et, par conséquent, lui permettre de remplir sa mission ; n'est-ce pas reconnaître d'autant son influence, qu'on puisse et qu'on doive dire : « Ici, il y a un siècle, il y avait une forêt, et je sais en quelle langue les premières syllabes écloses sur des bouches civilisées ont été prononcées. Ce fut dans la langue française. »

C'est de la plus grande importance. Car une race vaut d'autant plus que sa réputation et son influence sont plus grandes. C'est donc une note catholique et canadienne-française qu'il est de notre devoir de jeter dans le concert des peuples.

Mais nous ne sommes pas seulement un peuple de défricheurs, nous sommes surtout un peuple d' « habitants ». C'est à dessein que j'emploie ce mot d' « habitant ». Je vois qu'il fait naître quelques sourires sur vos lèvres, mais c'est à tort. Ce mot a de la naissance.

Vous savez qu'autrefois, dans la Nouvelle-France, il y avait deux espèces de gens formant la classe des humbles, je veux dire le peuple. Il y avait ceux qui ne se fixaient nulle part, ceux qui ne faisaient que passer, qui s'engageaient pendant une saison et ensuite s'en allaient on ne sait où. C'étaient les « voyageurs », qui n'avaient pas une grande réputation.

Les autres, ceux qui restaient, ceux qui cultivaient la terre, c'étaient les « habitants ». Et voilà notre noblesse! J'aime encore mieux cette aristocratie-là que celle des dollars américains.

LES EXILÉS

Oh ! l'on sait bien qu'il y en a parfois qui nous laissent, attirés vers les villes par l'illusion d'une vie plus facile et de plaisirs plus multipliés. Mais même ceux-là ont quelque chose dans le cœur. Ils travaillent encore à la ville pour la même cause nationale, ou bien reviennent au foyer.

C'est pourquoi il faut demander à la terre maternelle, à cette terre qui nous berce, nous fait vivre et nous endort, d'avoir une pensée pour nos exilés, chassés de leur patrie par les dures nécessités de la vie.

O terre maternelle, ne maudis pas ceux qui sont partis. Et si l'exil leur est trop dur et qu'ils te reviennent, accueille-les avec bonté. Fais-toi plus belle pour les recevoir, mets des fleurs plus fraîches aux bords de tes routes, couvre tes champs d'herbe verte, ouvre-toi plus facile au soc de la charrue, reçois plus bienveillante la semence que leurs mains viendront répandre sur toi, prête ta vertu au germe que le Créateur fera éclore, afin d'offrir encore à tes fils de retour des blés lourds et pâles et qu'ils sentent au visage le souffle de tes brises et la bonne odeur de tes foins coupés.

Mesdames et Messieurs, j'aurais encore à parler des ouvriers. Mais le temps me fait défaut.

Il faudrait aussi parler du devoir qui nous incombe de pratiquer notre foi, d'être des catholiques tout d'une pièce. Il faudrait qu'un jour, par tout l'univers, on puisse dire de tout Canadien français . « Celui-là est un catholique tout d'une pièce! »

Ne pensez-vous pas, puisque notre mission est de jeter une

note catholique au Canada, que cette réputation-là nous rapporterait quelque chose même au seul point de vue de l'accomplissement de notre mission ? Gardons donc nos traditions, conservons notre foi, sachons toujours parler notre langue.

Nous ne la parlons pas assez, notre langue; trop souvent, par condescendance, ou par je ne sais quelle fausse honte, car il se trouve parfois des Canadiens français qui ont honte de paraître Français, on parle une langue étrangère, alors que cela n'est pas nécessaire.

« APPRENONS L'ANGLAIS »

On nous dit qu'un homme qui parle deux langues vaut deux hommes. J'ignore si c'est vrai. J'en doute même. Mais en tout cas, je prétends qu'il est de notre devoir de parler français, avec d'autant plus de liberté que je ne prétends pas faire sortir l'anglais de nos murs.

Apprenons donc l'anglais puisqu'il est utile. Seulement rappelons-nous toujours ce que disait Mgr Laflèche :

« S'il le faut, c'est bon, apprenez l'anglais, mais tâchez donc de le prononcer assez mal pour qu'on sache que ce n'est pas votre langue. »

Parler l'anglais est nécessaire, mais ne nous figurons pas que c'est *souvent* nécessaire.

Nous reprochons aux Anglais d'empiéter sur nos droits. Mais ils sont logiques ; quand nous reculons d'un pas, ils avancent d'un pas. Il est bien facile de parler de la morgue anglo-saxonne, mais l'on devrait parler plus souvent de la fierté canadienne-française.

Avant de finir, je voudrais vous dire un mot sur un sujet dont on a sans doute déjà parlé, mais sur lequel je pense qu'il faudrait faire tout un discours.

HOMMAGE AU CLERGÉ

On s'est demandé tout à l'heure ce qu'on a fait jusqu'ici parmi nous pour acquérir le sens social. Et l'on a dû en venir à la constatation attristante que depuis un siècle, nous n'avons à peu près rien fait.

Le R. P. Colclough se demandait quel est le Monsieur qui a jamais rencontré le sens social. Et cependant le sens social, pour nous c'est le patriotisme. Et le patriotisme nous était nécessaire.

Si bien que notre race n'existerait pas si quelqu'un, pour nous, n'avait pas rempli en partie le devoir social que nous étions excusables, dans une certaine mesure, de n'avoir pas accompli. Celui-là était venu avec les découvreurs pour apporter aux peuplades sauvages la Croix et le Pain des forts. Celui-là avait travaillé, peiné, avec les premiers colons de la Nouvelle-France.

Et quand se fut allumé le bûcher de Sainte-Hélène et que notre peuple fut resté sans guide et sans ressource, celui-là aussi se fit son bienfaiteur et son soutien. Le prêtre catholique resta au milieu de nous. Et chaque fois qu'il y eut un devoir social à accomplir, chaque fois qu'on eut besoin de sacrifices et de dévouements, on le vit payer de son temps, de son argent et de ses sueurs. Ce fut lui qui accomplit la mission du peuple canadien-français, incapable de la remplir lui-même.

C'est lui qui a tout fait. C'est parce que les Jésuites, les Récollets, les Sulpiciens, parce que tous les prêtres, tous les religieux et les religieuses, depuis bientôt trois siècles, nous ont constamment rappelé nos devoirs sociaux que nous avons subsisté comme peuple. Il est bien juste qu'on s'éveille enfin à la réalité et qu'on comprenne qu'il y a quelque chose à faire.

Laissez-moi rendre cet hommage de suprême reconnaissance et d'admiration au prêtre canadien-français, défenseur de notre foi, gardien de notre langue, tuteur de notre conscience nationale et vrai chef de notre race.

Quand l'émotion profonde que provoqua le superbe discours de M. Rivard fut apaisée, tous les regards se tournèrent vers le président d'honneur qui allait dire à la Jeunesse catholique ce que les représentants de l'Église pensent de ses efforts et à quel prix elle pourrait en assurer le succès définitif. Mgr Émile Roy, vicaire général du diocèse de Montréal, prit la parole.

DISCOURS DE Mgr ÉMILE ROY, V. G.

Le dernier mot, dans ces assises incomparables, devait venir du cœur de votre archevêque vénéré. Vous vous promettiez de rester sous le charme de sa parole si sympathique et si vibrante, qui aurait été comme un écho fidèle des choses si consolantes que nous avons entendues depuis trois jeurs. Malheureusement, vous serez privés de ce bonheur : Monseigneur l'archevêque a dû partir pour assister aux funérailles de l'un de ses prêtres, et il m'a chargé de vous exprimer ses vifs regrets de n'être pas au milieu de vous ce soir.

Soyez sans crainte: pour bonne et valable cause, je n'entreprendrai pas de vous faire le discours qu'il devait vous donner. Et pourtant, mes chers amis, vos faits et gestes, pendant ces jours inoubliables, ont accumulé là, dans mon cœur, les éléments d'un beau discours. Si je pouvais forcer ma faible parole à les faire jaillir du cœur sur mes lèvres, je crois que pour une fois je serais éloquent.

Que ne puis-je, mes chers amis, que ne puis-je encore une fois vous exprimer l'indicible bonheur, les douces espérances qu'a fait naître en nous l'agréable et réconfortant spectacle que vous nous avez mis sous les yeux : le spectacle de jeunes gens tout pétillants d'intelligence et de cœur, tout débordants d'enthousiasme et de courage, qui viennent affirmer leur résolution de sortir des rangs de la banalité pour s'élancer dans la sphère du plus noble idéal, qui viennent concerter leurs moyens d'action pour mieux réussir dans les bons combats de l'Église et de la patrie.

Oh ! de combien d'insouciances et de faiblesses vous nous consolez, nous qui devons subir le feu de la mêlée ! Vous nous mettez au cœur un renouveau de confiance et d'ardeur en nous faisant voir qu'il y a là en réserve des troupes fraîches, prêtes à venir se joindre à nous. Ah ! mes chers amis, avec vous, nous pouvons regarder l'avenir d'un œil serein, en dépit des nuages qui s'élèvent parfois à l'horizon de notre cher pays. Ce concours que vous nous promettez nous réconforte, parce que nous sentons que nous avons besoin de vous, que nous avons besoin de votre ardeur, de votre enthousiasme, des charmes vainqueurs de votre jeunesse. — (*Applaudissements*).

Que de belles œuvres nous ferons ensemble. Vous aimez votre pays, vous tenez à votre langue, vous chérissez l'Église. Nous sentons dans nos cœurs les mêmes amours. Vous brûlez du désir de défendre ces nobles causes ; à votre contact, nous sentons s'accroître les mêmes ardeurs. Et ensemble, forts de cette union de sentiments et de courage, nous allons remporter de belles victoires.

Oui, mes chers amis, continuez à mettre là votre main dans la nôtre et l'on ne parviendra jamais à briser la chaîne d'or de nos traditions religieuses et nationales. Groupons-nous autour des clochers de nos églises; tant que notre Saint-Laurent verra se refléter dans ses eaux limpides nos clochers d'argent, toujours nous entendrons retentir sur ses rives les accents harmonieux de notre belle langue française. — (*Applaudissements*). Et ces accents seront assez puissants pour se faire entendre au delà des limites de notre province. — (*Vifs applaudissements*).

Ensemble tenons nos regards fixés sur la croix lumineuse de nos églises et nous serons sûrs de voir la barque de la patrie voguer toujours, en dépit des tempêtes, vers ses glorieuses destinées.

Honneur et gloire à notre jeunesse catholique si vaillante ! Honneur et gloire à notre chère patrie si fière de posséder une telle élite ! Honneur et gloire à notre Mère l'Église si heureuse d'avoir de tels enfants ! — (*Longs applaudissements*).

Ce témoignage spontané et si bienveillant de l'autorité ecclésiastique, cette expression de confiance entière en l'œuvre de l'A. C. J. C. clôturait magnifiquement le Congrès décennal de 1914.

Le public s'éloignait avec la conviction que l'œuvre née pour vivre en 1904 était réellement bien vivante en 1914 et qu'elle avait le droit d'être fière de son passé, puisque ce passé justifiait, de la part de personnes prudentes et bien renseignées, de telles prévisions pour l'avenir.

L'A. C. J. C. a conquis sa place bien à elle dans notre vie nationale : par son labeur, par sa constance, par sa loyale fidé-

lité à son programme, malgré la contradiction et les épreuves, par ses nombreuses et parfois courageuses initiatives, elle a fourni la preuve qu'elle est un facteur de progrès s'appuyant sur nos meilleures traditions et capable d'exercer une influence salutaire dans l'orientation de nos destinées. Qu'elle disparaisse soudain, et il nous manquera quelque chose au Canada français ; qu'elle continue de vivre et de se développer, et un rayon d'espérance grandira dans le ciel de la patrie.

APRÈS LE CONGRÈS

Le lendemain, après le service solennel chanté dans l'église du Gesù pour les défunts de l'Association, les congressistes se rendaient en excursion à Dorval, sur les bords du lac Saint-Louis. C'était le délassement nécessaire après le travail ardu.

En face des jeunes athlètes qui luttaient et couraient dans la plaine du Val d'Or, pourchassaient la balle avec fureur, se livraient à mille exercices de gymnastique et d'acrobatie, canotaient vigoureusement sur le lac, un auditeur du congrès qui d'aventure se serait trouvé en ces parages n'aurait sans doute pu reconnaître ces membres de l'A. C, J. C. qu'il venait d'entendre les jours précédents, les jeunes intellectuels qu'il avait vus aux prises avec les questions les plus difficiles et l'esprit tendu vers la solution du problème de notre survivance nationale.

La plupart des membres de l'A. C. J. C. sont des fervents du sport, mais ils ne croient pas — et en cela ils ont raison — que le jeu et les amusements doivent absorber toutes les énergies, ni que la force physique soit la plus noble et la plus décisive des forces agissant dans le monde. Ils se préparent et se réservent pour des luttes d'une tout autre importance.

RÉSOLUTIONS DU CONGRÈS

DÉCLARATION DE PRINCIPES

Après dix années d'existence et à l'occasion de son congrès sur le devoir social dans les diverses classes de la société, l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française est heureuse de renouveler son adhésion sans réserve aux principes qui l'ont guidée depuis son origine : la filiale soumission à l'autorité de l'Église et l'entier attachement aux directions du Saint-Siège et de l'épiscopat canadien.

DEVOIR SOCIAL DE LA CLASSE RURALE

Le devoir social de la classe rurale au Canada français consiste, semble-t-il, à promouvoir intelligemment et efficacement les intérêts agricoles en harmonie avec les intérêts religieux et nationaux.

On s'accorde à reconnaître que les intérêts agricoles seront sauvegardés et prendront un notable développement :

I. — Au point de vue éducationnel :

(*a*) par la ruralisation plus accentuée de l'enseignement dans les écoles primaires, les collèges commerciaux et les couvents de la campagne ;

(*b*) par la fréquentation plus assidue et plus générale des instituts agricoles par les fils de cultivateurs ;

(*c*) par la vulgarisation des bonnes méthodes culturales et des idées d'association et de coopération, faite par des conférenciers agricoles à la fois avertis et pratiques.

II. — Au point de vue de l'organisation :

(*a*) par le fonctionnement normal de cercles ou syndicats agricoles, se tenant en collaboration intime avec l'*Union expérimentale des Agriculteurs de Québec* et le *Comptoir coopératif de Montréal ;*

(*b*) par la surveillance effective de districts agricoles moins étendus par les agronomes ou inspecteurs officiels ;

(*c*) par l'établissement graduel d'œuvres de protection des intérêts agricoles, comme les caisses populaires, les assurances, les sociétés mutuelles, l'association des Jeunes Cultivateurs ;

(*d*) par la fondation de cercles ruraux de l'A. C. J. C., qui prépareront une génération nouvelle ayant l'estime de sa profession et ouverte aux idées de progrès.

Le présent Congrès exprime le vœu que le Congrès d'Agriculture et de Colonisation projeté pour 1917 insère à son programme et s'efforce de résoudre le problème de (*a*) la rusalisation de l'enseignement à la campagne et de (*b*) l'organisation rationnelle des associations agricoles.

DEVOIR SOCIAL DE LA CLASSE PROFESSIONNELLE

A cause des avantages qu'une éducation soignée leur confère, la société est en droit d'attendre des membres des professions libérales une participation plus éclairée à la vie et aux œuvres sociales, et une influence directrice dans le milieu où la Providence les a placés.

Pour être à la hauteur de leur mission et accomplir leur devoir social, il faudrait, semble-t-il, que les membres des professions libérales soient :

I. — Au point de vue de la formation personnelle :

(*a*) des compétences dans la technique de leur profession ;

(*b*) des valeurs intellectuelles, par une culture étendue et toujours guidée par des principes sûrs.

II. — Au point de vue de l'influence à exercer :

(*a*) des initiateurs au foyer domestique et dans les relations ordinaires de famille ou de profession ;

(*b*) des semeurs de bonnes idées dans le public et des critiques judicieux des mesures d'intérêt général ;

(*c*) des agissants, qui paient de leur personne et prennent leur part dans la vie catholique et la vie politique du pays, dans les œuvres charitables ou sociales, dans les entreprises de défense religieuse ou de développement national.

Le Congrès exprime le vœu que l'A. C. J. C., qui se propose de former des militants éclairés sur tous leurs devoirs, et qui a déjà fourni des preuves de son efficacité, puisse se développer normalement dans tous les collèges et soit l'objet d'une sollicitude spéciale et d'une direction constante et méthodique dans les milieux universitaires.

DEVOIR SOCIAL DE LA CLASSE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

I. — Le Congrès émet le vœu qu'un groupe d'hommes compétents et partageant notre idéal élabore un projet de loi sur les associations professionnelles et qu'une campagne soit organisée en vue d'éclairer l'opinion publique et de préparer l'adoption de ce projet de loi par la Législature provinciale.

II. — Le Congrès émet le vœu que patrons et ouvriers catholiques, se conformant aux directions de l'Église, se constituent en syndicats professionnels catholiques, et travaillent d'un commun accord à la restauration de la paix sociale sur une base de justice et de charité.

LE RESPECT DES DROITS LÉGITIMES

Les membres de l'A. C. J. C., réunis en Congrès à Montréal, expriment le vœu que, dans toutes les provinces de la Confédération, les gouvernements conservent aux Canadiens-Français catholiques les privilèges éducationnels auxquels ils ont droit, tout comme ses privilèges sont reconnus à la minorité non catholique et anglaise de la province de Québec ; ils demandent le respect du droit naturel et de l'esprit de la Confédération.

APPENDICE

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

A Sa Sainteté Pie X

Son Éminence le Cardinal Merry del Val,

Rome.

L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, déjà si méritante de l'Église, célébrant son Congrès décennal sous ma présidence, présente au Saint-Père l'hommage de sa filiale affection, de son entier dévouement et de sa soumission absolue aux directions du Siège apostolique, et implore une paternelle bénédiction.

L'Archevêque de Montréal.

RÉPONSE

Sa Grandeur Mgr Bruchési,
Archevêque de Montréal.

Le Saint-Père très sensible à l'hommage de piété filiale, de dévouement et de soumission des membres de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, célébrant leur Congrès décennal sous la présidence de Votre Grandeur, les remercie de cette nouvelle assurance de fidélité envers le Saint-Siège et leur accorde de tout cœur, pour eux et leurs familles, la Bénédiction apostolique implorée.

Cardinal Merry del Val.

A Son Excellence le Délégué Apostolique

Son Excellence Mgr Stagni,
Ottawa.

L'A. C. J. C., réunie en Congrès décennal sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, offre l'hommage de sa filiale soumission et de son entier dévouement à l'auguste représentant du Saint-Siège au Canada.

Georges-H. Baril, M. D.,
Président.

RÉPONSE

Monsieur Georges-H. Baril,
Président de l'A. C. J. C.,
Montréal.

Très heureux des sentiments de piété filiale exprimés dans votre message, je m'empresse de vous souhaiter le plus entier succès dans votre Congrès et de vous bénir de tout cœur.

A Son Éminence le Cardinal Bégin

Son Éminence le Cardinal Bégin,
Québec.

La Jeunesse catholique canadienne-française, réunie en Congrès décennal, est heureuse d'offrir à Son Éminence ses hommages les plus respectueux et l'assurance de sa plus filiale et entière soumission à l'Église et à ses représentants. A l'occasion de ce congrès, elle sollicite humblement une bénédiction spéciale.

Georges-H. Baril, M. D.,
Président.

RÉPONSE

Dr G.-H. Baril,
Président de l'A. C. J. C.,
Université Laval, Montréal.

Votre message me touche profondément. L'Association de la Jeunesse canadienne a toute mon estime. J'apprécie et je loue son courage à défendre les meilleures causes et le souci constant qu'elle a de servir l'Église en suivant ses sages directions. Je forme des vœux pour le succès du Congrès décennal et je bénis très affectueusement les congressistes et tous les membres de l'Association.

Cardinal Bégin.

A la Jeunesse Catholique de France et de Belgique

La Jeunesse catholique canadienne-française, réunie en Congrès décennal, offre à la Jeunesse catholique de France et de Belgique l'hommage de son admiration et de son affection fraternelle.

Georges-H. Baril, M. D.
Président.

RÉPONSE

Dr Georges-H. Baril,
730, rue Saint-Hubert,
Montréal.

L'Association catholique de la Jeunesse française, reconnaissante des sentiments fraternels exprimés par sa sœur canadienne, lui envoie ses félicitations affectueuses et ses vœux chaleureux de succès pour son Congrès décennal, et lui renouvelle l'assurance d'une union complète de prière dans la plus franche amitié.

Souriac.

Aux Canadiens français de l'Ontario

L'Association Canadienne-française d'Éducation d'Ontario,
Ottawa.

L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, réunie en Congrès décennal, offre aux Canadiens français de la province d'Ontario, en butte à la plus odieuse des persécutions, l'hommage de son admiration émue pour la vaillance qu'ils mettent dans cette lutte et les vœux ardents qu'elle forme pour le triomphe de leur cause.

Georges-H. Baril, M. D.,
Président.

RÉPONSE

Dans sa réponse—dont nous n'avons pas le texte sous la main—l'Association d'Éducation de l'Ontario remerciait la jeunesse catholique de sa vive sympathie pour des compatriotes opprimés et exprimait son absolue détermination de poursuivre, par tous les moyens en son pouvoir, la revendication des droits méconnus de justice et de liberté.

COMMENTAIRES DE LA PRESSE

Nous ne pouvons que signaler la large publicité faite à notre Congrès par les quotidiens de Montréal : le Devoir, *la* Presse, *le* Canada, *la* Patrie, *le* Star, *la* Gazette, *le* Daily Mail, *le* Herald-Telegraph, *l'*Evening News, *et les autres journaux du Canada, ainsi que par la presse canadienne-française des Etats-Unis. Les extraits qui suivent, complets ou mutilés, sont empruntés à des articles de rédaction qu'on a bien voulu nous consacrer.*

La Semaine Religieuse de Montréal, 13 juillet 1914

AU CONGRÈS DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Donnez-moi vos vingt ans, si vous n'en faites rien !

Ce cri irrité du poète, à peine aurait-il pu s'adresser à l'ancienne génération des jeunes. Celle-là, forcée par les circonstances de s'absorber dans les luttes déprimantes de la politique ou dans la recherche du pain quotidien, ne pouvait guère songer à une formation supérieure. Néanmoins, cet état de choses n'a pas empêché certains des nôtres de se hisser au tout premier échelon de notre échelle nationale et sociale. Aussi exagérait-on beaucoup en appliquant à toute notre jeunesse passée l'exclamation indignée du poète.

A la jeunesse actuelle, à celle du moins qui a mission de penser et d'agir, elle ne conviendrait pas le moins du monde, si nous en jugeons d'après l'inoubliable façon dont cette jeunesse s'est conduite au cours des journées des 28, 29, 30 juin et 1er juillet. Ce n'est pas que celle-ci ait renoncé à l'influence politique ou aux soucis matériels. Des conditions plus heureuses lui permettent cependant d'associer, à ces préoccupations d'ordre inférieur, des aspirations plus profondes, des ambitions plus hautes.

Ce qu'elle rêve, cette jeunesse, c'est d'être composée d'hommes vrais, de conducteurs du peuple, de pasteurs d'âmes : les trois mots sont du camarade Hamel et ils commentent la devise *Esto vir* de l'A. C. J. C. Pour atteindre cet idéal, les membres de ce groupe inconnu et méconnu veulent constituer une élite sociale à la fois morale, religieuse et intellectuelle.

***

Qu'ils forment déjà une élite intellectuelle, il suffit de pénétrer dans leurs cercles pour s'en convaincre. Avec quel esprit de méthode ils procèdent dans la tâche de se façonner un esprit clair, bien meublé et bien droit ! Avec quelle ferveur ils se penchent sur les textes pour en extraire une documentation plus sûre et plus complète ! Avec quels sens déjà des nuances ils rectifient leurs erreurs, toujours involontaires, ou leurs simples méprises ! Et quelle délicatesse de mesure ils apportent dans l'échange de leurs impressions, de leurs vues, de leurs convictions !

Ceux qui n'osent pas pénétrer dans ces asiles du travail, afin sans doute de n'être pas gênés dans leur impertinence à juger ces jeunes, ont encore le moyen de les apprécier. Qu'ils ouvrent seulement les actes du congrès de 1908 ; ils verront jusqu'où notre jeunesse pousse la curiosité d'esprit, base de toute valeur intellectuelle. Si cette compilation leur paraît, comme à nous, trop indigeste, qu'ils lisent les délibérations du congrès de 1913 sur notre système scolaire, des études fouillées comme celle d'Hervé Roch sur l'instruction obligatoire, des factums comme les trois qui furent présentés au congrès de cette année sur le devoir social. Tous ces travaux auront vite raison de leurs répugnances trop souvent intéressées.

Elles seraient tombées d'elles-mêmes, si seulement les censeurs en chambre avaient voulu suivre de près les séances de la semaine dernière. Il y a dix ans, qui eût osé parler de devoir social ? qui eût pensé que la jeunesse eût là-dessus des idées assez nettes pour s'enhardir jusqu'à les exprimer ? qui même eût songé qu'un ordre d'études pareilles pouvait fournir à la discussion une matière intéressante ? L'on vient pourtant de

voir environ 400 jeunes gens ne pas manquer une seule des trois longues séances par jour qui marquèrent les trois premières journées de la semaine. On les a entendus disserter avec une étonnante précision sur un sujet on ne peut plus complexe, ne jamais faire dévier le débat sur un terrain d'à côté, ne jamais descendre aux personnalités dans l'ardeur parfois brillante des interpellations, émettre surtout des réflexions que beaucoup de nos hommes publics seraient heureux de trouver dans leurs cerveaux.

Décidément, notre jeunesse n'est pas la cymbale retentissante que l'on sait. Du point de vue intellectuel, elle semble bien planer à cent coudées au-dessus des politiques de pacotille que nous ont faits l'esprit de parti et les luttes électorales.

***

Aux yeux des moralistes elle apparaît aussi très élevée. Dans sa conduite privée, elle égale, si elle ne les surpasse, tous ceux qui jusqu'à l'heure et chez nous, s'inclinaient avec respect devant les prescriptions de la loi naturelle ou divine. Mais ses actes publics, d'ordre religieux ou moral, s'inspirent d'une préoccupation sociale qui nous semble avoir trop manqué à nos aînés.

Tout le long de l'année, les jeunes de l'A. C. J. C. s'efforcent de se prodiguer au bien de leurs semblables. Ils se respectent, ils respectent les autres, ils respectent toutes leurs obligations d'enfants de l'Église, de fils de la patrie. Mais ce n'est pas pour la seule ambition de se faire bien venir auprès des détenteurs de la puissance ecclésiastique, politique ou civile. Ils savent que chacun de leurs actes possède une valeur d'entraînement, une valeur de perdition ou de salut social. Et ils ont décrété de ne poser aucun acte qui pousse leurs concitoyens au mal, aucun acte qui ne les porte au bien. Ils communient chaque jour quand ils le peuvent ou à tour de rôle, par roulement, quand ils ne peuvent davantage ; et cela, c'est, en s'améliorant eux-mêmes, pour bonifier tous ceux avec qui ils viendront en contact.

Le résultat était à prévoir. Ce désintéressement, qui marque au coin toutes les démarches, attire à eux les âmes et les élève. Eux-mêmes, montent dans l'échelle professionnelle. L'on

n'est pas surpris d'apprendre que les plus méritants parmi eux, ceux qui se classent les premiers dans les concours universitaires, ou dans la carrière où ils sont entrés, ce sont précisément ceux-là qui ont déployé le plus de zèle à mettre leur cœur et leur esprit, par le labeur intellectuel et la contrainte morale, au niveau de leur devoir social. Déjà quelques-uns attirent l'attention par leurs succès financiers, comme le maire Joseph Versailles, par leur esprit d'entreprise, comme l'échevin Gordien Ménard, par leur compétence professionnelle, comme le président Baril et ses camarades avocats, Gustave Monette et Guy Vavier.

Ils ont réussi ; ils devaient réussir. Il leur a suffi pour cela de s'attacher à l'idéal que leur traçait, en 1904 déjà (cf. *Le Semeur*, I, pp. 20 et seq.), Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal. A dix ans de distance, la même autorité a pu le leur dire : ils ont été fidèles à ne pas dévier de la voie qu'elle leur indiquait alors. Cette persistance à rechercher le même but avec des moyens toujours divers n'est pas le moins beau spectacle que nous offre, après dix années, notre incomparable jeunesse catholique. Nous comprenons, en nous rappelant avec quelle fierté ces jeunes l'étalèrent de nouveau la semaine passée, l'application que leur faisait Mgr le Vicaire-Général du *Vos estis gaudium meum et corona mea* et le mot du chevalier Rivard : « Je suis de ceux qui croient qu'on est toujours dans la vérité quand on est avec l'*Association de la Jeunesse* ».

***

Elle l'est toujours dans la vérité, parce qu'elle suit à la lettre les instructions de l'autorité diocésaine. On lui en a rendu le témoignage au cours du congrès : les paroles convaincues, et donc éloquentes, de Mgr l'archevêque, de Mgr Gauthier, de Mgr Roy, de Mgr Dauth, sont toute une approbation. Les applaudissements nourris de la foule qui remplissait la salle des promotions pendant les séances solennelles n'y ajoutèrent que la consécration du sentiment public.

Ce sentiment traduisait la fierté que l'on éprouve à voir cette élite se désintéresser des luttes terre à terre pour se préparer, par l'étude, la prière et l'action, à un rôle social plus efficace.

Il disait à ces jeunes le merci de la nation qui apprend par eux à ne pas désespérer de l'avenir, qui sait devoir toujours retrouver en eux la race à qui le poète fait dire d'elle-même :

> Oui, nous sommes encor la race aux longs cheveux
> Qui ne peut plus faiblir quand elle a dit : Je veux !

Abbé Émile Chartier.

La Semaine Religieuse de Québec, 9 juillet 1914

L'A. C. J. C. ET LE « DEVOIR SOCIAL »

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française a noblement fêté le dixième anniversaire de sa fondation. Le Congrès de juin 1914 a été une belle manifestation de foi et de patriotisme, et tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister en ont remporté des impressions durables de confiance en l'esprit de foi et de zèle de cette élite de notre jeunesse catholique. Les actes de piété ont été à la hauteur des professions de foi, et la communion générale des délégués du Congrès, le matin du 28 juin à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, offrait un spectacle digne des plus beaux éloges.

Aussi, les encouragements des chefs n'ont pas manqué à nos jeunes gens, et, tour à tour, S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal, Mgr l'Auxiliaire et Mgr le Vicaire Général les ont félicités de leur piété et de leur dévouement aux intérêts de la cause catholique.

Le programme du Congrès se résumait en un mot : *le devoir social.*

Certes, le sujet était vaste et délicat à traiter. Le domaine de l'action sociale catholique est de ceux qui demandent à être exploités avec une compétence doctrinale éprouvée et un sens catholique qui sait ne jamais s'écarter, même dans les applications des principes catholiques les plus éloignées, des enseignements et des directions du Siège Apostolique.

Quand on a entendu le Souverain Pontife lui-même s'écrier, avec un profond sentiment de tristesse, dans son discours aux

nouveaux cardinaux, le 27 mai dernier : « *Oh! combien de matelots, combien de pilotes et, ce qu'à Dieu ne plaise! combien de capitaines, se reposant sur les nouveautés profanes et la science menteuse du temps, au lieu d'arriver au port, ont fait naufrage!* » il est bien juste qu'on n'aborde l'étude d'une question aussi grave que celle de l'accomplissement du « devoir social » qu'avec la prudence la plus surnaturelle et la doctrine la plus sûre.

A la louange des délégués du Congrès décennal de l'A. C. J. C., nous sommes heureux, sans en être aucunement surpris, de dire qu'ils se sont mis au travail, cette année comme toujours, dans un parfait esprit de soumission et de docilité aux directions de la Sainte Église. « Nous nous plaçons sous la tutelle de l'Église, disait à S. G. Mgr Bruchési M. le président de l'Association, le Dr G.-H. Baril, à la séance d'ouverture, le 28 juin au soir ; nous voulons effectuer nos travaux dans un esprit d'entière soumission à ses enseignements. D'avance, nous répudions toute erreur ou toute inexactitude doctrinale qui pourrait involontairement tomber de nos lèvres, et nous nous en remettons à votre paternelle direction. »

« Dès aujourd'hui, disait encore le président de l'Association, l'A. C. J. C. fait appel et ouvre ses rangs à ceux des jeunes Canadiens-français qui croient au catholicisme et à son efficacité universelle pour le bien des individus et des sociétés, à la race canadienne-française et à sa mission providentielle ; à ceux qui ont conscience des dangers que courent notre foi et notre race canadoenne-française et qui se sentent en vérité le courage de se préparer à combattre pour le triomphe de l'une et de l'autre. » Nobles paroles, bien dignes d'un enfant de la Sainte Église, et qui précisent, sans l'ombre d'une équivoque, la définition du « devoir social », peut-être un peu vague, qu'on avait donnée, au commencement du Congrès.

« On peut définir le « devoir social » — avait dit le président du Congrès — l'obligation qui incombe à tout homme de faire la part de la société dans son travail de chaque jour, ou mieux, l'obligation pour l'individu non seulement de travailler à assurer son bien-être matériel, mais encore de consacrer une partie de son énergie à promouvoir les intérêts de la société dont il forme partie intégrante. »

Et comme pour marquer plus nettement, sans doute, qu'il n'entendait pas rester dans le domaine de l'imprécision, le président rappelle, plus loin, la lumineuse et forte parole de Léon XIII : « *il est impossible d'améliorer le sort des peuples en dehors de l'Eglise.* »

Ce qui revient à dire que l'unique solution raisonnable et durable de la question sociale, c'est la solution catholique, et donc que le « devoir social » n'est rien autre chose que le devoir catholique. (1)

D'ailleurs, d'autres orateurs ont tenu à préciser dans le même sens l'idée maîtresse des délibérations du Congrès. C'est ainsi, par exemple, que le président de l'Union Régionale de Québec, M. le notaire Oscar Hamel, commençait son discours, à la séance qui eut lieu dans l'après-midi du 29 juin, par cette phrase non équivoque : « Nous sommes donc réunis pour étudier ensemble ce que le programme du Congrès appelle le devoir social et ce que nous pourrions peut-être appeler plus précisément le devoir catholique. »

On peut donc être assuré que ni dans les idées, ni dans les mots, qui sont les signes des idées, les membres de l'A. C. J. C. ne se laisseront jamais entraîner vers ces « *nouveautés téméraires* » contre lesquelles S. S. Pie X ne manque jamais de mettre en garde les catholiques, mais qu'ils sauront toujours solidement appuyer leur action sociale catholique sur le *droit naturel à base religieuse.*

A. H.

---

(1) Comme il s'agit d'une définition, où la précision est de rigueur, on nous permettra de noter, en toute simplicité, que *devoir catholique* et *devoir social* ne sont pas des formules absolument identiques. Les deux termes ne sauraient être convertibles, comment parlent les philosophes, car ils n'ont ni la même extension ni la même valeur. Sans doute il arrivera que le *devoir social* tout entier puisse facilement trouver place dans le *devoir catholique,* mais jamais l'inverse, parce que le *devoir catholique* s'étend aux actes de l'individu comme tel et aux actes du membre de la société, tandis que le *devoir social* est restreint aux seuls actes du membre de la société considéré sous cette formalité. Par suite, on voudra bien admettre aussi que dans les sociétés entièrement composées de non-catholiques, le *devoir social* peut exister à des degrés divers. Ces distinctions se retrouvent clairement indiquées dans les travaux présentés à notre congrès, et *la Semaine Religieuse de Québec* en loue les auteurs, tout en insistant, comme il convient, sur l'importance primordiale du *devoir catholique* qui renerme, pour nous, tous les autres. (*Note de l'éditeur*).

Le Devoir, Montréal, 27 juin 1914

BIENVENUE

L'Association catholique de la Jeunesse célébrera demain le dixième anniversaire de sa naissance. Elle a cru qu'elle ne pouvait mieux commémorer cet anniversaire qu'en recherchant, à la lumière des principes supérieurs dont elle s'inspire et des conditions de notre pays, la triple forme que peut revêtir pour ses membres le *devoir social :* 1° *dans les milieux ruraux ;* 2° *dans les professions libérales ;* 3° *dans les milieux industriels et commerciaux.*

Nous avons trop souvent dit l'intérêt que nous portons à l'œuvre de l'Association, nous croyons surtout l'avoir assez prouvé pour n'avoir pas à protester de nouveau de notre profonde sympathie pour elle et pour ses campagnes.

Si jeune qu'elle soit encore, quelque chemin qu'il lui reste à parcourir, elle représente l'une des plus grandes forces dont dispose notre élément. Elle a des états de service qui autorisent toutes les espérances.

Son grand mérite, ce sera d'avoir arraché une partie de notre jeunesse aux simples querelles de parti, de l'avoir forcée à regarder plus haut, à envisager sous un autre angle les questions qui intéressent l'avenir de notre peuple. Elle a formé une élite — trop peu nombreuse encore, mais qui s'accroîtra — qui vit plus profondément sa croyance, qui a une plus claire et une plus large vision des problèmes nationaux, qui voit dans ces problèmes des questions à résoudre plutôt que des armes à utiliser contre tel ou tel parti.

Elle a élargi les horizons de ses membres, elle a fait circuler dans leurs cercles un courant d'air pur. Elle a mis au premier plan les questions religieuses, nationales et économiques, celles qui touchent le fond même de notre vie.

Que l'on suive d'un peu près les délibérations du congrès qui s'ouvre demain et l'on s'apercevra qu'une force nouvelle entre en scène, que des accents nouveaux vont retentir dans notre pays.

Nous souhaitons à la *Jeunesse* qui allie, dans sa devise et dans son œuvre, la *piété*, l'*étude* et l'*action*, la plus cordiale bienvenue.

OMER HÉROUX.

Le Devoir, Montréal, 29 juin 1914

LE CONGRÈS DE LA JEUNESSE

On trouvera ailleurs le compte rendu, aussi complet que possible, des séances du Congrès de la Jeunesse. Nous nous contenterons d'en souligner rapidement les traits principaux.

La seule physionomie de la réunion marque d'ailleurs, pour ceux qui ont assisté aux débuts de l'œuvre et qui savent à quels obstacles elle s'est heurtée, le progrès réalisé depuis dix ans ; elle justifie toutes les espérances.

Alors que tant d'autres associations sont mortes au berceau ou après quelques années d'une pénible existence, celle-ci a vécu, elle a grandi, elle est plus forte que jamais. Et pourtant, elle avait tout contre elle, hors le principe qui l'inspire et le dévouement de ses fondateurs. Elle s'adressait à une population facilement distraite, elle rompait avec de multiples préjugés, elle n'offrait à ses membres aucune perspective d'avantages personnels, elle leur imposait une discipline sévère et de nature à effrayer les natures faibles.

La rigueur de ses méthodes a évidemment éloigné un certain nombre de jeunes gens, mais elle a constitué une élite ; et le grand motif d'espérance qu'elle nous apporte, c'est moins le nombre de ses membres que leur qualité et l'esprit qui les anime.

Esprit de foi profonde, noblement agissante, dépourvue à la fois de respect humain et d'ostentation.

Esprit patriotique intelligent et ardent, toujours en éveil et toujours prêt à l'action. Ce fut une explosion hier quand l'abbé Groulx prononça simplement le nom des Canadiens français de l'Ontario.

Esprit de dévouement enfin aux intérêts populaires, à la cause des petits et des humbles.

Et, sur tout cela, éclairant et facilitant la route, un sens remarquablement aiguisé des réalités canadiennes.

Ces jeunes gens regardent au delà des frontières, mais ils savent aussi regarder autour d'eux. Ils voient, ils ne se dissimulent point que la bataille sera rude, qu'elle sera longue et que la plupart des problèmes qui affectent l'étranger se posent ou se poseront ici, aggravés de ceux que suscite chez nous la diversité des races et des croyances.

Cette conviction ardente, doublée d'une claire vue des réalités, ce sera le principe d'une action féconde, que saluent avec joie tous ceux qui, pour reprendre une expression de M. Etienne Lamy, suivent l'Association de la Jeunesse, aiment ce qu'elle aime et croient ce qu'elle croit.

OMER HÉROUX.

Le Devoir, Montréal, 1er juillet 1914

LA FIN DU CONGRÈS

Certains des témoins du Congrès de la Jeunesse — et non parmi les moins distingués — avouent candidement qu'ils n'avaient jamais soupçonné l'existence d'une pareille force. Ils se réjouissent, avec l'accent du découvreur heureux, d'avoir entendu des paroles aussi élevées et qui témoignent à la fois d'un grand esprit de dévouement et d'un indiscutable sens pratique.

C'est le présage, espérons-le, des sympathies nouvelles qui iront à l'Association de la Jeunesse et qui lui permettront de donner à son œuvre un nouvel essor. Il ne lui manque que d'être mieux connue pour être partout — nous entendons partout où l'intérêt personnel et l'esprit de clan ne se dressent point en obstacles — accueillie et fêtée.

Par le rapprochement qu'il suscite entre les modestes débuts de 1904 et les succès d'aujourd'hui, le Congrès marque le chemin parcouru ; mais il affirme en même temps que, suivant l'expression de M. Guy Vanier, jamais association n'est restée plus identique à soi-même.

On en a eu hier soir une curieuse et éloquente démonstration quand le R. P. Bellavance, le premier aumônier de l'œuvre, qui n'avait assisté à aucun congrès depuis 1904, a pris la parole. Il a pu donner, sous une forme nouvelle, les avis et les conseils qu'il formulait en 1904, rappeler — presque dans les mêmes termes — les principes qu'il exposait alors, et sa parole reçut exactement le même accueil qu'il y a dix ans. L'orateur dut avoir l'illusion de n'avoir pas un instant quitté ses anciens compagnons de travail.

De congrès en congrès, on sent du reste que l'union des esprits se fait plus complète, qu'il se crée une tradition.

L'œuvre est indiscutablement assise, et solidement assise. Il ne lui reste qu'à pousser plus loin et plus avant ses racines. La rapidité de ce progrès dépendra, dans une très large mesure, du concours de ceux auxquels le R. P. Bellavance faisait hier soir appel.

Il est un certain nombre de ceux-ci auxquels il serait impertinent pour nous de donner des conseils ; aux autres, aux laïques, nous disons : Dans la mesure de vos forces, aidez donc ces jeunes gens, ils préparent un avenir meilleur.

Et il n'est personne qui ne puisse faciliter leur œuvre. Le plus modeste témoignage de sympathie, la plus simple parole, pourvu qu'elle soit bienveillante, peuvent être utiles.

Faites connaître l'Association surtout : c'est le plus sûr moyen de l'aider.

OMER HÉROUX.

L'Action Sociale, Québec, 4 juillet 1914

NOTRE JEUNESSE

Le congrès de Montréal, qui vient de se terminer, a marqué une nouvelle étape dans la voie où est entrée notre jeunesse canadienne-française depuis quelques années.

Nous n'entreprendrons pas de faire la revue des travaux qui y ont été présentés, non plus que des intéressantes discussions auxquelles ces travaux ont donné lieu. Nos lecteurs en

ont lu, dans l'*Action Sociale*, un résumé assez substantiel, pour pouvoir en apprécier les mérites et éprouver comme nous les consolantes espérances qu'ils font surgir.

C'est de ces espérances que nous voudrions dire un mot aujourd'hui.

Les travaux de l'A. C. J. C. trahissent une modification profonde dans l'orientation des esprits, orientation qui permet d'envisager l'avenir avec calme.

Sans doute les jeunes de l'association catholique ne sont encore que le petit nombre ; — seront-ils jamais le grand nombre ? — mais l'expérience démontre que l'influence n'appartient pas d'ordinaire au grand nombre, et que, le plus souvent, ce sont les minorités unies, compactes, sachant ce qu'elles veulent, et le voulant bien, qui dirigent.

Or l'Association Catholique de la jeunesse sait ce qu'elle veut ; elle veut maintenir, ou faire entrer la société dans les seules voies qui conduisent à la paix, à la prospérité et au bonheur terrestres, celles de la soumission et de la fidélité aux lois de Dieu ; et pour arriver à ce but elle aborde hardiment les problèmes nécessaires, et les scrute à la lumière des principes qui ne peuvent manquer d'en faire trouver les seules solutions raisonnables.

C'est là le premier symptôme consolant.

Quand on voit la grande masse des jeunes gens mener une vie complètement vide, à un âge où tout est encore à faire, et dissiper dans des frivolités et des plaisirs souvent coupables le temps si précieux qu'ils pourraient consacrer à orner leur esprit, former leur caractère, et se mettre en mesure d'affronter la vie ; on éprouve une satisfaction profonde à en voir au moins quelques-uns se conduire comme des êtres raisonnables et généreux.

Or les êtres raisonnables regardent les réalités en face, plutôt que d'en détourner les yeux par légèreté, lâcheté ou simple sottise ; les êtres généreux se disent que puisqu'il existe des souffrances dans la société, le devoir de tous ceux qui jouissent des bienfaits de cette société, à quelque titre que ce soit, est de faire leur possible pour guérir ces souffrances ou au moins les atténuer.

Et si la première condition pour en arriver là est d'étudier, les jeunes de l'A. C. J. C. étudient ; ce qu'ils viennent de faire en est la preuve. Pendant que d'autres s'épuisent en plaintes ou en récriminations stériles parce que tout ne va pas au gré de leurs espérances, et que la vie leur paraît souvent plutôt dure ; eux, ne perdant point de vue qu'ils sont sur terre pour accomplir une tâche, et non précisément pour jouir, font concourir tous leurs efforts, tendent toutes leurs facultés vers l'accomplissement de cette tâche.

Ils échappent ainsi, et très facilement aux faiblesses qui font certains jeunes gens passer de longs moments devant leur miroir pour réussir un nœud de cravate ; des heures aux coins de rues à dire des riens, quand ce n'est pas des insanités ; et tuer dans les buvettes, les cabarets et les mauvais lieux, un temps dont ils paraissent surtout en peine.

En étudiant les questions sérieuses, et d'une haute portée sociale, comme celles qu'ils ont abordées au dernier congrès, ils pratiquent aussi une gymnastique intellectuelle et morale qui ne peut manquer de faire d'eux des intelligences et des caractères.

Or, on sait que l'intelligence et le caractère sont les deux grands éléments de succès dans tous les milieux et dans toutes les carrières. Un homme qui voit clair, ne perd jamais de vue le but, et un homme qui a du caractère sait trouver sa voie à travers n'importe quel obstacle.

Croit-on que ceux qui ont acquis, ou plutôt fortifié ces deux belles qualités ne trouveront pas occasion de les utiliser ailleurs que dans les milieux où ils les ont cultivées ? Personne n'oserait le prétendre.

Le bon camarade de l'A. C. J. C. sera donc un bon industriel, un homme d'affaires, un bon professionnel. Son habitude de remonter des effets aux causes, ou de chercher à arracher à ces dernières le secret de leurs conséquences, le fera vite trouver les raisons qui empêchent une industrie d'être rémunératrice ; le rendront indifférent aux gains immédiats, souvent considérables, mais qui compromettent aussi sûrement une affaire que l'exploitation intensive et irraisonnée d'une terre n'épuise sa fécondité ; feront enfin de lui un professionnel capable d'analyse

et de synthèse, et nécessairement supérieur à celui qui n'attend le succès que d'un empirisme aveugle ou d'un charlatanisme éhonté.

Nous ne nous arrêterons pas à montrer le bienfait que représente pour un pays la possession d'intellectuels et d'hommes d'affaires qui s'inspirent, dans toutes leurs actions, des principes supérieurs de la morale et de la justice ; nous nous bornerons à rappeler que la vérité des paroles : *Cherchez d'abord le royaume de Dieu, le reste vous sera donné par surcroît*, ne peut manquer de recevoir une confirmation éclatante par l'exemple des jeunes de l'A. C. J. C.

L'Action Sociale, 11 juillet 1914

LE CONGRÈS DE LA JEUNESSE

...Nous n'avons pas l'intention, pour aujourd'hui du moins, de passer en revue tous les actes du Congrès... Cependant il nous semble bon de signaler dès maintenant quelques points qui ont surtout attiré notre attention et sur lesquels il nous semble bon d'insister ici.

D'abord il faut donner une place à part à l'esprit vraiment catholique qui animait les congressistes et qui s'est rendu pour ainsi dire palpable tant dans les démonstrations religieuses que dans tous les actes du congrès...

Il convient aussi de signaler le grand nombre de camarades présents. On estime à pas moins de quatre cents le chiffre de ceux qui se sont inscrits comme participants au congrès et le Conseil fédéral vit plus de cinquante délégués de cercles répandus dans tout le Dominion... Nous avons aussi été très heureux de constater la présence d'un grand nombre d'aumôniers au milieu de nous...

Le plus franc esprit de camaderie n'a cessé de régner durant tout le congrès, et il fut heureusement constaté qu'il existe au Canada un groupe de jeunes, descendants des premiers colons français, qui savent agir de concert et pousser de l'avant, tous et chacun, une seule et même idée...

Les discussions, parfois très délicates, faites au Conseil fédéral, montrent aussi que l'on peut donner aux jeunes Canadiens français une mentalité homogène qui empêche ces conflits acrimonieux qui s'élèvent souvent dans les discussions de points difficiles. Grâce à la formation reçue dans les cercles, les jeunes de l'A. C. J. C. ont conduit leurs délibérations sans heurts et de manière à montrer que dans la vie active ils seront capables de défendre une idée ou un mouvement d'ensemble...

Tels sont les points qu'il nous a paru important de signaler aujourd'hui.

— « *Voix de la Jeunesse catholique* ». LE SOC.

L'Action Sociale, 14 juillet 1915

SAGES SUGGESTIONS

...C'est terrible de voir comme la ville se peuple au détriment de la campagne, et comme se multiplient les métiers d'entremetteurs. Où il ne faudrait qu'un homme, il s'en présente dix, et pour caser toute cette pléthore, Dieu sait quel bon marché l'on fait des lois les plus élémentaires de l'économie sociale et de l'honnêteté chrétienne.

Sans doute le problème est complexe, et il tient aux causes les plus variées. Sans doute, aussi, il serait injuste de rejeter tout le poids de la faute sur une classe particulière. Mais le problème sera à peu près résolu, si l'on en vient à prendre toutes les mesures qu'il faut, pour garder à la terre ceux qui sont nés chez elle, et auxquels la sage Providence assigne la vocation très noble de l' « habitant canadien ».

Il n'est pas téméraire d'affirmer qu'une des causes principales d'un tel désordre économique, c'est la fausse éducation donnée à l'enfant de nos campagnes, et au foyer même, et à l'école primaire...

M. Désilets a donc parlé juste, quand il a proclamé qu'il faut, une bonne fois, « ruraliser » l'enseignement primaire dans

les centres ruraux », et lorsque M. Jean-Charles Chapais, qui avait reçu mission, avec le R. Frère Liguori, de commenter le mémoire de M. Désilets, a parlé de la nécessité de diminuer le nombre des collèges « commerciaux dans les campagnes », il a probablement eu le tort d'avoir raison...

Il est à noter que ce fut précisément un des vœux du Congrès de l'A. C. J. C., tenu l'an dernier, aux Trois-Rivières, que l'on s'appliquât à adapter notre enseignement primaire aux conditions diverses de lieux et de circonstances de l'école canadienne-française, dans la province de Québec.

Le Conseil de l'Instruction publique a déjà fait un pas dans ce sens. L'heure est propice pour la bonne presse de chez nous de mener une campagne intense d'idées, afin de tenir en éveil l'esprit public, chez nos braves cultivateurs, et d'aider les autorités scolaires à franchir l'étape décisive.

Et l'école primaire franchement « rurale » formera, en vue des crises économiques et sociales de l'avenir, une génération de « terriens » qui aimera mieux la glèbe féconde et qui y maintiendra ses fils valeureux.

La Presse, Montréal, 29 juin 1914

L'A. C. J. C.

La Jeunesse Catholique de notre Province célèbre, en ce moment, à Montréal, le dixième anniversaire d'une Association basée sur les directions pontificales et qui semble appelée à jouer un grand rôle dans notre société. Outre l'action directe que cette organisation pourra exercer sur la conduite de ses aînés combattant dans la plaine, il est certain que la nouvelle génération prépare mieux que ses devancières des lutteurs pour l'avenir.

Marcel Prévost qui, il y a une dizaine d'années, saluait avec bonheur, la naissance de l'athlétisme chez les jeunes Français, terminait un article par ces mots : « Dans un pays comme celui-ci, « surchargé d'histoire et surchauffé de civilisation, elle est néces-

« saire, de temps en temps, la génération plus soucieuse de vivre « que de philosopher. A la nouvelle couvée de jeunes coqs, il « suffit, sans doute, de demander qu'elle ait de solides ergots ». Ici, en Canada, nous n'avons qu'à souhaiter une belle envolée à la jeune couvée, qui a déjà les éperons acérés.

Nous saluons, sans restriction, le mouvement consolant et édifiant, qui dispose mieux la population aux nouvelles conditions de la vie. On ne peut plus, de nos jours, compter, pour les besoins de l'existence, sur l'individualisme et les efforts isolés, tant il y a de dépendance entre les intérêts nouveaux que suscite, sans cesse, un progrès vertigineux. L'individu n'est pas la machine de l'État, comme l'affirment les démagogues et les utopistes ; mais, il n'en est pas moins vrai que, dans l'esprit chrétien, il est la propriété de la société pour les services qu'il doit lui rendre. L'association est devenue un devoir, et il faut opposer le collectivisme qui se défend au collectivisme qui veut absorber.

Si personne n'a le droit de s'isoler dans sa propre vie et de croire que Dieu ne l'a pas destiné à être un rouage dans la société, il doit songer à rendre son utilité la plus complète possible, et à faire profiter les cinq talents que le Maître lui a confiés.

De fait, toutes les classes sont à orienter leur vie sur cette vérité, de manières bien différentes, il est vrai. La plupart organisent leur travail d'ensemble pour leurs droits et non pour leurs devoirs ; mais, nous sommes plus rassurés contre les dévergondages du syndicalisme, quand nous voyons la jeunesse, cette meilleure partie de nous tous, se syndicaliser, à son tour, pour le règne du devoir. Clémenceau a admis, lui-même, que « le christianisme honnêtement pratiqué, apporterait un remède à « toutes les plaies sociales ». Ce spécifique très sûr, la Jeunesse Catholique en tient un dépôt considérable, qu'elle a recueilli, en des réserves mieux connues dans la Province de Québec que chez les hommes politiques de l'Europe : les Tabernacles. Ceux qui croient à la promesse de la Cène pratiquent ce christianisme, qui est bien l'idéal pour toute société humaine, et ils tâchent de l'appliquer judicieusement. La propagande économique et sociale, basée sur la charité et la justice, comporte un tout autre enseignement que les brutalités du socialisme, qui sème le désac-

cord. L'Église tient, surtout, à perpétuer les enseignements de Celui qui voulut naître dans un ménage ouvrier, et qui avait une solution pour toutes les questions.

Pie X a donné le programme du jour aux hommes de bonne volonté, lorsqu'il a dit dans sa première Encyclique : « Pour « déraciner la monstrueuse iniquité par laquelle l'homme se « substitue à Dieu, il faut proclamer les vérités que l'Église « enseigne sur la sainteté du mariage, sur l'éducation de l'enfance, « sur la possession et l'usage des biens temporels, sur les devoirs « de ceux qui administrent la chose publique. Il faut rétablir « le juste équilibre entre les diverses classes de la société selon « les lois et les institutions chrétiennes. »

La jeunesse catholique est ici, en ce moment, pour donner suite aux conditions et au développement de cet enseignement, si vigoureusement tracé en quelques lignes ; que nos chefs religieux ne se contentent pas de répandre eux-mêmes, mais dont ils veulent partager la diffusion avec un apostolat laïque et des auxiliaires convaincus.

Existe-t-il un plus bel élément que l'enthousiasme de la jeunesse pour réveiller dans notre société très affairée, très distraite, les notions du devoir désintéressé, de la grandeur d'âmes, de la droiture, qui y sommeillent assez longtemps parfois ? Ce serait, sans doute, déraisonnable d'imposer aux nôtres une excellence que ne pratiquent pas leurs compagnons des autres provinces. Non, qu'ils luttent aussi fortement qu'ils le pourront et comme ils l'entendront, pour faire leur marque sur tous les terrains ; mais, que ce ne soit jamais par l'injustice et l'égoïsme. C'est seulement pour prévenir des défaillances et encourager un devoir indispensable, que des syndicats chrétiens surgissent au milieu des syndicats troublants, pour jeter un peu de sérénité dans le tumulte des ambitions effrénées, des malices inavouées, et, s'il le faut, essayer, parfois, la note grave, même sévère, dans les grandes cacophonies du fanatisme ou les fugues de l'opportunisme.

Le Droit, Ottawa, 29 juin 1914

LE DEVOIR SOCIAL

Telle est la question mise à l'étude, au Congrès de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française ouvert hier à Montréal. En face de ce programme, l'on se sent battre le cœur d'un désir quelque peu inquiet, que tempère ensuite une très douce espérance. Ah ! saura-t-elle le comprendre, le voir briller en tout son vif éclat, ce devoir social, notre jeunesse ? Et pourquoi n'y arriverait-elle point, avec ces énergies profondes et généreuses, qu'une baguette heureuse peut faire sourdre de son âme ?

Ces dix ans d'histoire que possède déjà à son actif l'Association de la Jeunesse comptent sans doute des pages blanches et qu'auraient pu remplir des lignes chargées ; d'autres sont restées inachevées ; mais, toute illusion et tout optimisme écartés, il demeure qu'elle a écrit en traits saillants des gestes qui lui font honneur, et qu'elle a semé en des milieux qui ne le soupçonnent point tous des idées et des sentiments dont l'éclosion sera précieuse, l'heure venue.

Il reste beaucoup à faire, c'est vrai. N'est-ce point toutefois heureux qu'il y ait en ce moment dans notre pays, — l'eût-on également trouvée, il y a quinze ans ? [1] — une jeunesse assez intelligente, assez ardente et assez courageuse pour se poser en face ce problème capital, et assez fortement organisée pour espérer justement lui donner du relief et de l'éclat dans la pensée publique ?

Le devoir social : ce n'est point le lieu d'anticiper ici sur le Congrès, d'exposer avec détails et le principe et les applications sans nombre qui le constituent, ce devoir. Il sied néanmoins d'attirer l'attention de nos jeunes d'Ontario, sur l'importance souveraine du sujet, sur l'intérêt personnel qu'il présente à chacun d'eux, sur l'urgence de s'en faire une idée nette. A ceux qui se rendront aux assises décennales de l'Association, — et qu'ils

---

(1) Voir à ce sujet le premier chapitre du livre de M. l'abbé L.-A. Groulx, *Une croisade d'adolescents*.

soient nombreux ! — elle servira de fil conducteur à travers les exposés et les délibérations qui auront cours au Congrès.

Le devoir social, c'est l'ensemble des obligations qui résultent pour chacun des racines profondes et des relations essentielles qui l'attachent à l'humanité. C'est en effet une fausseté radicale que de se figurer l'humanité comme une vaste prairie où croissent les individus côte à côte, sans communauté de vie, sans dépendance mutuelle, et conséquemment sans devoirs réciproques. Analysez toutes les utopies modernes, les systèmes à tendances égalitaires et niveleuses de sociétés, toutes les revendications libertaires de la démagogie et du socialisme courant : elles procèdent de cette fausse conception.

Non, l'humanité n'est pas un champ, l'humanité est un arbre ; je veux dire que les éléments en sortent les uns des autres et ne demeurent eux-mêmes qu'en autant qu'ils s'y tiennent attachés : d'un premier germe la tige, de la tige le tronc, du tronc les rameaux, sur les rameaux les branches, sur les branches les bourgeons, les feuilles, les fleurs, les fruits ; du premier homme la famille, de la famille les tribus, des tribus les nations, dans les nations les familles florissantes, au sein des familles les individus généreux. L'arbre généalogique est une leçon d'histoire, plus encore une leçon de sociologie. De ce principe, de cette image, il découle une triple conclusion qu'il convient de mettre en lumière.

***

Et la première, c'est que toute vie humaine est un fruit de la société, et possède de même une portée sociale ; comme dans un arbre tout élément tire sa substance et sa vie du fonds commun, mais lui doit aussi en retour son apport individuel, sa coopération dans l'entretien général, le service de ses dévouements, ose-t-on dire. La feuille doit respirer dans l'arbre, la fleur produire pour l'arbre, et pour l'arbre aussi le fruit fructifier.

Ainsi de tout individu humain. Qu'il se sache lié, d'une façon invisible mais plus réelle, parce qu'elle est en plus d'ordre moral, à l'humanité dont il est quelque chose, et à laquelle, réserve faite du noble profit qui selon l'ordre lui en doit revenir, il se doit entièrement. Ce qui, en termes plus familiers, signifie

que chacun doit aux autres son cœur, son amour. *Se dévouer*, voilà le premier article du devoir social. Nul n'est plus à même de le faire généreusement, nul peut-être aussi n'est exposé plus à le négliger inconsciemment que la jeunesse. Voilà pourquoi

> Nous avons tant besoin qu'enfin l'on nous rapprenne
> Du sacrifice obscur l'héroïque leçon ;
> En face des devoirs si grands qui sont les nôtres
> Il faudrait tant songer que mourir pour les autres
> C'est encore finir de la grande façon.
>
> (L'Abbé L.-A. Groulx).

Mais l'on ne vit vraiment qu'en recevant et communiquant une sève vivifiante. La sève vivifiante, c'est celle d'abord qui est spécifique, connaturelle au rameau sur lequel le bourgeon a germé. Cela revient à dire que le devoir social, le dévouement pour les autres, il n'est autre d'une manière immédiate que le devoir familial et le devoir national, entendus au sens le plus parfait des mots. *Aimer sa famille et sa patrie*, en être digne et leur consacrer son dévouement, voilà bien comment se concrétise le devoir social, avec toutes les nuances et les détails qu'en comporte l'exécution pratique.

Point ne suffira. Si le rameau est exposé sans cesse à perdre la vitalité de ses énergies, il faut que les divers agents qui l'approvisionnent le retrempent sans cesse par l'exercice de leur activité propre aux sources de la vie. Or, — vérité élémentaire dont la méconnaissance donne naissance au libéralisme à tous ses degrés, — c'est la religion, c'est la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est le catholicisme seul qui fait la vie des peuples et des individus. La communication de la vraie vie humaine, morale, intellectuelle et même physique, d'individu à individu, ne se fait en réalité qu'à travers le catholicisme. Le devoir social, c'est donc le *devoir catholique*. Le seul devoir catholique, mais non pas réduit au secret de la conscience, ni à l'intérieur du foyer, mais au large de la vie sociale, sur les chemins du village, aux abords des prairies, sous le toit de l'atelier, par les rues de la grande ville, dans les tribunes de la parole publique, au guichet de la Bourse, et, — oui, même là, — sous la coupole parlementaire. Le voilà, le devoir social.

Se dévouer, se dévouer à sa famille et à sa patrie, et par là à toute l'humanité, *se dévouer d'une façon catholique.* Oh ! que la formule en est petite, que l'exercice en est sublime, que l'effet en est immense !

Médite, ô jeunesse... Voilà une leçon de philosophie chrétienne, laquelle bien comprise transposerait ta vie jusqu'aux octaves les plus élevées du clavier de la puissance humaine, et élargirait à désir les zones de ton influence publique. *Hæc meditare, in his esto.*

J.-M.-Rodrigue Villeneuve,
O. M. I.

Le Courrier, Les Trois-Rivières, 30 juin 1914

SINCÈRES FÉLICITATIONS

Nos amis de l'A. C. J. C. sont en congrès à Montréal depuis deux jours. Ceux qui ont assisté aux débuts de cette association et qui la revoient âgée de dix ans disent avec une aimable fierté qu'elle a répondu à toutes les espérances.

Il faut en effet qu'elle soit demeurée fidèle à sa ligne de conduite pour que les anciens se plaisent à revenir dans ses rangs à l'occasion du Congrès décennal.

L'organisation générale du congrès est irréprochable. Tout a été prévu, tout a été préparé avec soin. Aussi en mettant les pieds à Montréal, en rencontrant nos amis de l'A. C. J. C., tous ces jeunes gens, venus des quatre coins du Dominion, se sentent membres d'une même famille et en quelque sorte frères.

Inutile de dire qu'il y a de l'entrain, de la bonne humeur et beaucoup d'empressement à se mettre à l'étude du *devoir social.*

Cette association est certainement appelée à faire beaucoup de bien à la religion et à la patrie, pourvu que ses anciens lui gardent le même intérêt que par le passé, et que les jeunes qui viennent aient le courage d'imiter leurs aînés.

Le Droit, Ottawa, 4 juillet 1915

LE CONGRÈS DE L'A. C. J. C.

Au commencement de la semaine s'est tenu à Montréal le congrès annuel de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française. Ce congrès en tous points remarquable, a bien marqué l'anniversaire, le dixième de sa fondation, que l'Association célébrait en même temps.

« Notre Association, disait, dans une causerie, superbe à tous les points de vue, M. Guy Vanier, est nettement confessionnelle et strictement nationale. » Et cette déclaration de principes, si belle, a toujours été, depuis sa fondation la devise inviolablement suivie, malgré tous les obstacles et toutes les oppositions, de cette association de jeunesse.

Certes, l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française n'a pas encore la majesté du nombre que comptent et dont s'honorent les sociétés protestantes, comme la Y. M. C. A., par exemple ; mais elle a la combativité et l'enthousiasme que les obstacles rencontrés à son aurore, chose que n'ont pas connue les sociétés de jeunesse protestante, école et serre chaude préparatoire de maçons futurs, lui ont communiqués et dont elle s'est nourrie depuis ce temps, grandissant comme les chênes en plaine malgré les vents violents, et de ce fait croissant plus forte et plus fière.

On a tenté à plusieurs reprises, dans les milieux que son intransigeance sur les principes effraie, de faire planer sur elle le doute de la partisanerie sournoisement montée contre quelques intérêts de politique. Mais tous ces efforts n'ont réussi qu'à mieux démontrer sa parfaite indépendance et son entier désintéressement des mesquineries de la politique, telle qu'on la comprend aujourd'hui dans presque tous les milieux.

***

Pour ne s'être mêlée à aucun mouvement politique l'Association n'en est pas pour cela restée inactive comme certains le croient trop souvent.

Née d'un besoin de réaction, l'Association est par essence une œuvre de combat. « Déplorant l'apathie générale, disait encore M. Vanier, elle propose hardiment à la jeunesse *un effort ;* navrée de voir se perdre tant d'énergies latentes, elle s'attache à les découvrir, elle veut les développer avec méthode et les utiliser pour le bien. »

Voilà certes une belle ambition et combien légitime. Voilà dans cette seule constatation faite par ceux de la génération qui vient, tout le motif de l'union si intime de ces jeunes gens dont les aspirations étaient si différentes, les conceptions d'idéal si dissemblables et les goûts si disparates...

***

Et cette association si jeune encore, — qu'est-ce que dix ans dans la vie d'une association ? — a déjà fait des œuvres qui marquent.

C'est elle qui à Montréal prit l'initiative des démarches pour la reconnaissance du français dans les services publics et qui ramassa la documentation et les requêtes qui furent adressées au gouvernement fédéral à ce sujet.

Et ce réveil de la conscience nationale dans la province de Québec, il fut en grande partie provoqué par l'A. C. J. C. Et M. l'abbé Groulx déclarait au banquet, en présentant la santé des vieux de l'Association :

« Depuis 1760, nous avons été habitués de laisser au clergé le soin de la défense de nos droits religieux. Au milieu de cette apathie générale vous êtes apparus, forts de la puissance de l'obéissance et de la discipline. Vous avez secoué le joug des partis pour ne vous assujettir qu'à celui de la vérité. Vous avez proclamé l'efficacité universelle du catholicisme pour la vie des individus et des peuples. Les historiens de l'avenir ne manqueront pas de dire qu'une crise de patriotisme se produisit vers 1900. Depuis quarante ans, à mesure que notre faiblesse et notre isolement se faisaient plus grands, nous perdions de plus en plus la foi en nos glorieuses destinées. Nous perdions de vue l'esprit du pacte fédéral. C'est encore vous qui avez relevé nos courages. Vous reveniez du pays de notre histoire que vous

aviez mieux exploré que nous. Vous nous avez appelés à la lutte. Vous nous avez enseigné qu'un peuple ne perd pas ses droits de vivre quand il mérite de vivre. Et vous nous avez fait comprendre qu'une minorité ne doit pas s'humilier devant la majorité et mendier des miettes de droit, mais exiger la plénitude de ses droits. »

Voilà un passé qui augure bien pour l'avenir et qui promet à la race une élite qui saura la guider dans le chemin de la gloire et de la dignité nationale.

JEAN BERNARD.

La Croix, Montréal, 4 juillet 1914

LE CONGRÈS DE LA JEUNESSE

Lorsque, il y a un peu plus de dix ans, le Rév. Père Bellavance, S. J., M. l'abbé Henri Bernard, MM. Joseph Versailles, Benoît et quelques autres étudiants préparèrent la fondation d'une Association de la Jeunesse catholique canadienne-française et lorsque la *Croix*, pour préparer les voies, jeta cette idée, à pleines colonnes, dans les esprits des hommes dirigeants du temps, personne ne prévoyait que cette semence produirait la magnifique moisson aux épis pleins d'espérances que la douce brise des assises qui viennent de se terminer a fait brillamment ondoyer.

C'est notre intention de donner un résumé des travaux du Congrès dans une prochaine édition de la *Croix*.

En attendant, nous tenons à remercier publiquement les Jeunes de nous avoir invité à leur banquet.

N'ayant pu nous y rendre, nous avons tenu à leur exprimer, à cette occasion, nos sentiments, en ces termes :

Montréal, le 27 juin 1914.

A. M. Camille Tessier, avocat,
Vice-président de l'A. C. J. C.,
Montréal.

Cher Monsieur Tessier,

Vous me pardonnerez d'avoir retardé jusqu'aujourd'hui à répondre à votre aimable lettre du 20 du courant, m'invitant à

prendre part au grand banquet de l'A. C. J. C., vu que, jusqu'à ce matin, je ne savais pas d'une manière certaine s'il me serait possible d'être des vôtres demain pour commémorer le dixième anniversaire de l'Association. Je regrette d'avoir à vous dire que les circonstances ne me le permettent pas.

Vous faites allusion à l'estime que j'ai eue pour les Jeunes.

Veuillez croire que le temps ne saurait la diminuer. Je suis toujours d'esprit et de cœur avec la Jeunesse catholique. Ses joies sont les miennes et ses peines — si jamais elle en avait — je les partagerais encore plus volontiers.

Demain, par la pensée, je me joindrai à tous les convives pour chanter les gloires de l'Association et lui faire mes meilleurs vœux de prospérité sous la haute et sage inspiration de S. G. Mgr Bruchési et l'active direction des Révérends Pères Jésuites.

Vive le Souverain Pontife !

Vive Mgr l'Archevêque de Montréal !

Vive l'A. C. J. C. !

Agréez, mon cher Monsieur Tessier mes amitiés les plus sincères en N.-S.

JOSEPH BÉGIN.

L'Action Populaire, Joliette, 2 juillet 1914

QUELQUES JOURS D'ÉTUDES PRÉCIEUSES

On pourra envisager à des points de vue différents les dix années que l'Association de la Jeunesse Catholique Canadienne-française fête dans un magnifique congrès à Montréal.

Ceux qui ont suivi les différents travaux en garderont une impression des plus heureuses. Ce congrès répond en effet à un des besoins les plus pressants chez nous : celui de *l'étude* de questions qui préoccupent les peuples de l'Europe depuis au delà d'un siècle. Et cette étude est des plus sérieuse, on peut en juger par les quelques travaux qui ont paru dans les quotidiens et que nous donnerons bientôt ici.

La différence considérable entre ces jeunes qui étudient et ceux qui trouveront ces discours et cet enthousiasme puérils,

est que les premiers envisageront la question sociale avec des principes sûrs, une expérience empruntée aux psychologues de tous les pays, les autres s'en tiendront à des réformes plus radicales, moins sûres en résultats vraiment utiles à la société.

Ce congrès, étudiant la question sociale, sujet éminemment pratique et actuel, jetant sur les progrès à réaliser dans l'agriculture, l'industrie, le commerce, la question religieuse, des opinions mûries dans l'étude, est un des spectacles les plus consolants qu'il nous soit donné de voir.

Les évêques et le nombreux clergé qui y ont pris part y ont donné une adhésion satisfaisante.

Nous espérons que l'esprit de l'A. C. J. C. se répandra à travers la région de Joliette. Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Joliette écrit au congrès une lettre où il forme le vœu que cette Association se répande dans son diocèse.

Nous nous associons de grand cœur aux désirs de Mgr l'Évêque et nous serions prêt, pour notre part, à donner à un mouvement dans ce sens, tout ce que nous pourrions disposer d'énergie, de travail et d'influence. Les jeunes qui seraient attirés par le programme de l'A. C. J. C. trouveront donc dans notre journal, un organe fidèle de leur pensée. Il est à leur entière disposition pour fonder dans Joliette et toute notre région des groupes qui pourront réaliser au sein de notre ville et de nos populations rurales des groupements de ce genre et par suite un bien incalculable.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 4 juillet 1914

LE CONGRÈS DE L'A. C. J. C.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne française a tenu dimanche, lundi et mardi, à l'Université Laval de Montréal un mémorable Congrès où les questions les plus hautes et les plus complexes ont été étudiées.

Cette réunion est l'affirmation d'une vitalité d'autant plus consolante que bien des œuvres similaires sont mortes après une existence éphémère et que celle-ci, malgré la discipline sévère

qu'elle impose à ses membres, a grandi et a atteint son dixième anniversaire, dans une apothéose de force et de grandeur.

Elle vient de manifester son esprit religieux et patriotique par un Congrès auquel il faudrait pour être complet, consacrer entièrement bien des numéros de ce journal. Nous ne nous arrêterons pas à énumérer tous les problèmes qui ont été discutés à ce Congrès, nous ferons mieux ; nous les exposerons dans nos prochains numéros avec les solutions qui ont été et qui sont, répétons-le, inspirées par un esprit de foi profonde et de patriotisme toujours en éveil.

C. F.

La Lumière, Notre-Dame de Lévis, 2 juillet 1914

LE CONGRÈS DE L'A. C. J. C.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, a tenu au commencement de la semaine à Montréal, son Congrès décennal. Les séances ont été à la fois très brillantes, très instructives et débordantes d'enthousiasme fécond, d'espérances fières et très élevées. La jeunesse des principaux centres du pays, était représentée là. Celle de Lévis était absente. Pourquoi ?... Nous le savons bien, mais l'heure n'est pas venue de le dire... Que nos jeunes réfléchissent un peu et se demandent si Lévis ne pourrait pas trouver autre chose que des joueurs de base-ball et des sports de tout calibre... S'il y en a des jeunes, capables d'idéal élevé, de dévouement et de sacrifices obscurs, qu'ils viennent, nous leur tendons la main. Car il nous en faut de ceux-là, qui veulent et qui peuvent être de véritables membres de l'A. C. J. C. Il nous en faut, parce que « nous avons besoin d'apôtres et de patriotes, parce que nulle association ne poursuit une fin plus haute, et ne dispose de moyens plus puissants pour la défense de la patrie et de la religion ». (L'abbé Groulx).

La Vérité, Notre-Dame de Québec, 4 juillet 1914

LE CONGRÈS DE L'A. C. J. C.

Le Congrès de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française a été d'une grande importance. On y a célébré le dixième anniversaire de sa fondation.

Le travail des congressistes a été des plus pratiques. On a surtout étudié la question sociale comme l'entend l'Église et à la lumière de ses enseignements.

S. G. Mgr Bruchési a présidé le congrès.

En terminant, une fière résolution a été adoptée réclamant nos droits et ceux de la langue française dans toutes les provinces du Dominion.

Le Messager Canadien, Montréal, août 1914

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'A. C. J. C.

Au moment où nous écrivons ces lignes le grand Congrès par lequel l'A. C. J. C. a tenu le dixième anniversaire de sa fondation vient de se terminer. Il a été un magnifique succès. Les congressistes étaient en grand nombre, leur travail a été sérieux, et ils ont reçu des autorités, tant civiles que religieuses, un accueil chaleureux et inoubliable.

L'occasion est bonne, croyons-nous, pour parler ici de cette association de jeunes gens, sœur cadette de nos ligues du Sacré-Cœur, avec qui elle a plus d'un point de ressemblance et à qui elle est destinée à fournir quelques-uns de leurs membres les plus actifs et les plus dévoués. Il convient d'autant plus que nous nous réjouissions avec la Jeunesse catholique en cette circonstance qu'en une circonstance semblable, lors de notre Congrès général, il n'y a pas encore quatre ans, celle-ci nous déléguait l'un de ses officiers généraux les plus éloquents (M. Gustave Monette, secrétaire général), pour nous assurer de sa profonde et fraternelle sympathie...

De tout ce que nous venons de dire il ressort que l'A. C. J. C. a l'ambition de former des élites qui, sans rompre avec la classe particulière à laquelle chacune d'elles appartient, en y exerçant au contraire une influence proportionnée à leur valeur, seront cependant étroitement unies entre elles sur le terrain religieux, national et social, par des aspirations communes, par une façon identique d'envisager les problèmes qui s'y posent, et par la même volonté ardente d'apporter à ces problèmes des solutions conformes aux exigences de la foi, de la justice et de la charité. Ne voit-on pas que le jour où la Jeunesse catholique aura réalisé, même dans une mesure encore incomplète, cette noble ambition, il y aura quelque chose de changé — et pour le mieux — dans notre pays ?...

ARTHUR SAINT-PIERRE.

Le Supplément, Lowell, Mass., 30 juin 1915

LE CONGRÈS DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

L'ouverture des séances du Congrès décennal de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française réunissait hier à Montréal plusieurs centaines de délégués venus de toutes les parties de la province de Québec et même d'Ontario, pour représenter leurs cercles respectifs, participer aux diverses études du Congrès, communiquer à leurs camarades les résultats que l'Association accomplit chez eux, et offrir leurs hommages de reconnaissance et de dévouement au clergé et à tous ceux dont l'encouragement, l'esprit d'initiative, de persévérance et de patriotisme ont fait, en dix ans, l'Association prospère, effective bien organisée et durable.

Aucune réunion ne pourrait avoir un but plus noble et plus grand ; aucune société, si humaine fût-elle, ne pourrait réunir ses membres en un lien plus fraternel et plus fort.

Environ huit cents jeunes gens, tous membres et pour la plupart délégués de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française ont assisté à l'ouverture.

Le Foyer, Montréal, août 1914

BILLET DU MOIS

Une jeune fille, si elle n'est pas indifférente à la couleur des yeux de son fiancé, doit l'être moins encore à la force de son caractère, à la générosité de son cœur, à sa vertu. Et c'est pour cela qu'Amicus, ce mois-ci veut raconter à Blanche, à Rose, à Violette, une chose qu'il a vue le mois dernier.

Au début des vacances, des jeunes gens se réunissaient en congrès... Il vous est peut-être arrivé d'entendre mal juger les congrès. « Ce n'est que du bavardage » vous a-t-on dit. Et il est vrai que, parfois, les membres d'un congrès, ne voyant pas très nettement quels seraient les résultats pratiques de leurs débats, se payent de cette formule ou d'une autre semblable: « Nous nous sommes rencontrés, nous nous connaissons mieux ; c'est déjà beaucoup ». Cette phrase répond à une réalité dont on aurait sans doute tort de faire trop bon marché ; se sentir les coudes donne du courage. Quoi qu'il en soit, et fort heureusement, bien des congrès aboutissent à mieux, ils remuent des idées. Dans notre pays, ce n'est pas assez commun pour qu'on puisse s'en plaindre.

Préoccupé jusqu'ici, surtout de ses intérêts matériels, notre peuple ne s'est guère passionné pour les idées. S'est-il rendu compte que ce sont elles qui mènent le monde ? Une élite de nos jeunes gens l'a compris ; le congrès qu'il viennent de tenir le prouve. Le sujet de leur discussion fut l'une des plus belles idées qu'on puisse agiter ; le devoir social, le devoir social à la campagne, dans les professions libérales, dans la finance, c'est-à-dire, comment instaurer dans ces divers états de vie, le sentiment de la responsabilité, la préoccupation de l'avenir national, comment faire la guerre à l'égoïsme individuel ?

Sujet étendu, grave, fécond. Or, ce qui a attiré aux jeunes gens dont je parle les sympathies les plus émues et les plus autorisées, c'est la façon dont ils l'ont traité. A aucun moment leurs discours n'ont paru futiles. Une documentation de première main, fécondée par une méditation de plusieurs semaines et une précoce expérience des hommes, donna à la discussion du sérieux,

de la nouveauté et de la vie, tandis qu'une constante préoccupation d'être au point l'empêchait de dévier et de se perdre.

Rien d'étonnant si les rapports écrits parurent bien faits. Mais les interruptions sont à signaler. Nous sommes si peu habitués aux improvisations correctes et supportables ! Plusieurs de ces jeunes gens ayant à faire une objection ou à y répondre, se sont exprimés avec aisance, esprit et distinction. Ils n'ont pas peur de la phrase, ils ne craignent même pas, — ce qui est de l'héroïsme, — de soigner leur prononciation.

Ceux qui ont assisté aux cérémonies religieuses de ce congrès, à l'inoubliable banquet offert par la ville, aux grandes séances du soir, aux débats du jour, ceux qui ont causé avec ces jeunes, ont vu et entendu là des chrétiens qui vivent de leur foi, qui veulent le bien, qui savent le dire et le dire éloquemment. A ce spectacle, des hommes d'une autre génération ont dû avouer que, « de leur temps », ils n'auraient pas su faire aussi bien, loin de là.

Et vous, Blanche, Rose et Violette, ce récit vous remplit le cœur de confiance. Si Dieu vous appelle au saint état du mariage, vous aurez l'espoir de trouver, parmi ces jeunes hommes, le mari qui vous rendra heureuse, le mari qui prie Dieu, aime l'Église et les prêtres de tout son cœur, le mari qui, dans l'éducation de ses enfants, se préoccupe de la vie éternelle de leur âme et de l'avenir de leur race, le mari qui ne vit pas pour lui seul ou pour sa famille, mais pour la société. Cette réconfortante pensée était si bien celle de tout le monde, à ce congrès, qu'une mère, assise avec ses fils auprès de moi, me disait. « Amicus, toutes les mères canadiennes devraient être ici, ce soir, elles seraient moins inquiètes de leurs fils », et j'ajoute « de leurs filles aussi ».

AMICUS.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Préface 5
Les préliminaires du congrès 9
Programme 13

LA FETE DU SOUVENIR

La fête du souvenir 17
Allocution de S. G. Mgr Bruchési 19
Sermon de M. l'abbé Ph. Perrier 21
Agapes fraternelles 32
« Le Pape, nos Évêques et le Clergé canadien » : M. le Dr Georges-H. Baril, professeur à l'Université Laval, président général de l'A. C. J. C. 32
Réponse par S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, président d'honneur du Congrès 34
« Notre gracieux Souverain » : M. le Dr Georges-H. Baril 37
« La Ville de Montréal » : M. Camille Tessier, avocat, vice-président de l'A. C. J. C. 37
Réponse par M. Gordien Ménard, avocat et échevin, représentant officiel de la Ville de Montréal 39
« Nos anciens » : M. l'abbé L.-A. Groulx, professeur au Collège de Valleyfield 41
Réponse par M. V.-E. Beaupré, ingénieur civil, professeur à l'École polytechnique de Montréal, ancien président général de l'A. C. J. C. 47
Discours du R. P. S. Bellavance, S. J., premier aumônier général 53
Discours du R. P. C. Chaput, S. J., deuxième aumônier général 55
Discours de M. Gustave Monette, avocat, secrétaire général 59

LE CONGRES DÉCENNAL DE L'A. C. J. C.

Séance solennelle d'ouverture à l'Université Laval 64
« L'œuvre entreprise par l'A. C. J. C. » : M. Anatole Vanier, avocat, président de l'Union régionale de Montréal 64
M. Joseph Versailles, financier, premier président général 70
« Rôle de l'étude dans la préparation au devoir social » : M. l'abbé Henri Gauthier, P. S. S., curé de Saint-Jacques à Montréal 70
« L'Église et la question sociale » : M. le Dr Georges-H. Baril 77
Discours de S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal 91

LE DEVOIR SOCIAL AU CANADA FRANÇAIS

I. — DANS LA CLASSE RURALE

PAGES

Première séance d'étude du congrès..... 95
« La terre et le devoir social » : Rapport présenté par M. Alphonse DÉSILETS, président du Cercle Saint-Isidore à l'Institut agricole d'Oka, secrétaire de l'Association des Jeunes Cultivateurs..... 96
Discussion et commentaires..... 120
Discussion : MM. Arthur Saint-Pierre, Guy Vanier, Amédée Denault, Oscar Hamel, Gustave Monette et le R. P. E. Colclough, S. J..... 120
Commentaires : M. J.-C. CHAPAIS, assistant-commissaire de l'Industrie laitière au Canada et conférencier agricole..... 127
Révérend Frère LIGUORI, professeur à l'Institut agricole d'Oka, secrétaire de l'Union expérimentale des Agriculteurs de Québec..... 133
Discours de Mgr G. DAUTH, vice-recteur de l'Université Laval..... 136

II. — DANS LES PROFESSIONS LIBÉRALES

Deuxième séance d'étude du congrès..... 140
« Le devoir social et les professions libérales » : Rapport présenté par M. Oscar HAMEL, notaire, président de l'Union régionale de Québec..... 140
Discussion et commentaires..... 174
Discussion : MM. Guy Vanier, Arthur Saint-Pierre, Léo Pelland, Georges-H. Baril, Gustave Monette, Joseph Durand, abbé A. Boileau et Cirice Gagnon..... 174
Commentaires : M. le Dr J. GAUVREAU, secrétaire-archiviste du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec..... 184
M. l'abbé Émile CHARTIER, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe..... 185

III. — DANS LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Troisième séance d'étude du congrès..... 191
« Le devoir social dans la classe commerciale et industrielle » : Rapport présenté par M. Arthur SAINT-PIERRE, secrétaire de l'École Sociale Populaire de Montréal et vice-président de l'A. C. J. C..... 191
Discussion et commentaires..... 200
Discussion : MM. Georges-H. Baril, S. G. Mgr Gauthier, Guy Vanier, Agapit Clermont, abbé E.-E.-M. Gouin, P. S. S., Gustave Monette, Omer Héroux, J.-W. Jalbert, Fortunat Bourbonnière et Maurice Gélinas..... 200
Commentaires : M. l'abbé E.-E.-M. GOUIN, P. S. S., membre du Comité des Œuvres diocésaines et ancien président de l'École Sociale Populaire de Montréal..... 210
M. G.-N. DUCHARME, financier..... 216

PAGES

Discours de S. G. Mgr G. GAUTHIER, évêque-auxiliaire de Montréal..... 219

IV. — DANS LA VIE NATIONALE

Séance solennelle de clôture du congrès..... 220
« L'A. C. J. C. est une œuvre essentiellement sociale » : M. Guy VANIER, avocat, membre du Comité central de l'A. C. J. C..... 220
« La formation d'apôtres sociaux par l'A. C. J. C. » : R. P. S. BELLAVANCE, S. J., premier aumônier général..... 233
« Les conclusions du congrès » : R. P. Edgar COLCLOUGH, S. J..... 250
« Le devoir social et la vie nationale » : M. Adjutor RIVARD, avocat, président de la Société du Parler français de Québec, secrétaire de l'Action Sociale Catholique de Québec et du Comité permanent du Congrès de la Langue française..... 253
Discours de Mgr Émile ROY, vicaire-général du diocèse de Montréal..... 263

Après le congrès..... 265
Résolutions du congrès..... 266

APPENDICE

Dépêches télégraphiques..... 269
Commentaires de la presse..... 273

FIN

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

DEC 07 '76

CE

a39003 000558964b

CE HN 0102
.A8 1914
C02 ASSOCIATION DEVOIR SOCIA
ACC# 1140473

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 03 03 04 20 13 6